This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

LANE MEDICAL LIBRARY STANFORD
2 45 0424 7089

Montpellier. Université
Rentrée solennelle des facultés de médecine, des sciences et des lettres, et de l'ecole de pharmacie.

H7894
M7
1861

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE DE FRANCE.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

RENTRÉE SOLENNELLE DES FACULTÉS

DE MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES,

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE,

LE 15 NOVEMBRE 1861,

SOUS

LA PRÉSIDENCE DE M. DONNÉ,

RECTEUR DE L'ACADÉMIE.

MONTPELLIER,

JEAN MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,

RUE DE LA CANABASSERIE 2, PRÈS DE LA PRÉFECTURE.

1861

10200

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE DE FRANCE.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

RENTRÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS
DE MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES,

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE,

LE 15 NOVEMBRE 1861,

SOUS

LA PRÉSIDENCE DE M. DONNÉ,

RECTEUR DE L'ACADÉMIE.

MONTPELLIER,

JEAN MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,

RUE DE LA CANABASSERIE 2, PRÈS DE LA PRÉFECTURE.

1861

49

107.
.7
861

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

RENTRÉE SOLENNELLE

DES FACULTÉS

DE MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES,

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE.

La rentrée des Facultés de médecine, des sciences et des lettres, ainsi que de l'École supérieure de pharmacie de l'Académie de Montpellier, a eu lieu, en séance solennelle, le vendredi 15 novembre 1861, sous la présidence de M. Donné, recteur de l'Académie, assisté de MM. les inspecteurs du ressort, et en présence de MM. les doyens et professeurs des différents établissements d'enseignement supérieur.

Un public nombreux et d'élite assistait à cette réunion, à laquelle s'étaient rendus M. Goirand de la Baume, premier président de la Cour impériale, M. Piétri, préfet

79011

de l'Hérault, M. le général commandant le d
Levassor-Sorval, Mgr. Le Courtier, évêque de M
M. Dessauret, procureur général, M. Pagézy
Montpellier, plusieurs de MM. les membres
académique, MM. les professeurs du Lycée.
personnages de distinction.

M. le Recteur, après avoir déclaré la séan
a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

Je m'abstiens ordinairement de prendre la par
séances de rentrée, déjà si remplies, pour ne p
temps précieux des personnages et du public
l'honneur de venir nous entendre. Mais je ne pu
séance, solennelle à double titre, sans nous félic
Magistrat éminent chargé depuis moins d'une ar
nistration de ce département. Nous avons su
qualités de cœur et d'esprit qui le distingue
remercions des nombreuses marques de sympa
qu'il donne à nos différents établissements
public.

Nous sommes également heureux de
l'Évêque qui, dès son entrée dans ce diocèse
qu'il s'unissait de cœur et de fait aux travau
voués à l'éducation et à l'instruction de la je
dant comme ses collaborateurs dans la haute
de former d'honnêtes gens, de bons chr
citoyens dévoués à la patrie et à l'Empere
présence, témoigner d'une sorte de confrat

hommes qui cultivent, au nom de la religion, de la morale et de la science, le cœur et l'esprit de la jeunesse, et qui élèvent ses sentiments et sa pensée vers les hautes régions où l'âme s'épure et se rapproche de Dieu. Que l'écrivain plein de goût, que l'orateur éloquent et plein d'onction si cher à la haute société parisienne, que le prélat surtout plein de dévouement et de charité, de bonne grâce et de dignité, qui nous honore de sa présence, en reçoive tous nos remerciements; qu'il veuille bien accueillir l'expression de nos affectueux sentiments et de nos respects, et l'assurance formelle que nous concourrons avec lui, de tous nos efforts, à l'accomplissement de l'œuvre commune qui nous est imposée.

La parole est donnée à M. Berard, doyen de la Faculté de médecine, pour la lecture de son Rapport sur les travaux de cette Faculté pendant l'année qui vient de s'écouler.

Messieurs,

Un inexorable devoir m'impose chaque année la nécessité de vous rendre compte des travaux importants sans doute, mais nécessairement uniformes de notre Faculté. L'auditoire qui honore ces séances annuelles de sa présence, ne se renouvelle qu'en partie. Les moyens d'enseignement que nous employons pour faire d'un élève un médecin, sont ainsi aujourd'hui parfaitement connus du plus grand nombre d'entre vous. Je vais donc me borner à vous entretenir des différentes circonstances qui ont particulièrement distingué l'année scolaire qui vient de finir, et j'espère être assez court pour ne pas augmenter l'impatience avec laquelle vous attendez le discours qui constitue la véritable solennité de la séance.

Un triste évènement a opéré le seul changement que nous ayons à signaler, cette année, dans le personnel de notre Faculté : c'est celui qui vient de nous séparer pour toujours de

notre vénérable collègue M. Duportal. Peu de p
eu une carrière aussi longue. A peine avait-il q
des amphithéâtres, que déjà il possédait le t
muniquer à ses camarades les connaissance
d'acquérir. Je ne puis oublier que c'est dans l'u
particuliers que j'ai puisé les premières notion
qui avait de si bonne heure conquis toutes
Les succès de cet enseignement privé décidère
de M. Duportal, et, nommé successivement
Lycée de Montpellier, à la Faculté des scien
supérieure de pharmacie et dans notre Faculté,
faire des leçons que lorsque les forces physiques
et ont rendu sa retraite nécessaire.

Ce n'est pas seulement par un enseignement zé
cieux que notre collègue a contribué à l'il
établissements d'instruction dont il était membr
aussi des travaux scientifiques, qui ont été fav
cueillis dans le précieux recueil des *Annales*
n'est pas le moment d'en présenter une énuméra
mais je ne puis m'empêcher de mentionner sc
important : celui qu'il a publié sur la distillation

Tout le monde sait, dans ce pays, que nous dev
Adam la découverte d'un appareil au moyen
avec le vin, dans une seule opération, de l'al
pouvait, avant lui, retirer des liqueurs ferm
trois, quatre et même souvent un plus grand no
lations successives. Édouard Adam, qui était
ingénieux, sentit bientôt que pour tirer tout le
de son importante invention, il lui fallait des
théoriques qu'il ne possédait pas. Il les trouv
collègue, qui devint ainsi son collaborateur et so

C'est à cet ami qu'il appartenait, comme il le
d'honorer la mémoire de l'inventeur, de lui conse
verte et d'en faire ressortir tous les avantages
remplit ce triple but dans un mémoire intitu

actuel de la distillation du vin en France, et sur le moyen d'améliorer la distillation des liqueurs vineuses dans tous les pays. Ce mémoire fut lu à la première classe de l'Institut le 28 février 1811. Une commission, composée de Berthollet, Chaptal et Gay-Lussac, fut chargée de l'examiner.

Le rapport de cette commission fut présenté le 25 février suivant à la classe de l'Institut assemblée, qui, à l'unanimité, adopta les conclusions des commissaires, conçues en ces termes : « Le mémoire de M. Duportal présente des faits im- » portants, il contient des vues utiles qui lui sont propres, il » offre un ensemble de résultats sur la distillation, qui intéres- » sent la science et le commerce; et nous proposons à la classe » de lui accorder son approbation, et d'ordonner qu'il sera » inséré dans les volumes des Mémoires des savants étrangers. » Que pourrais-je ajouter, pour honorer la mémoire de notre collègue, à ces paroles sorties de la bouche de juges si éminents dans la science ?

Mais c'est surtout par ses qualités personnelles que M. Duportal laissera dans la Faculté un profond souvenir. Nos regrets à cet égard ne pouvaient être exprimés d'une manière plus touchante qu'ils ne l'ont été par les paroles que notre collègue, M. Dumas, a prononcées sur sa tombe. On sait que M. Duportal a été remplacé dans notre Compagnie par M. le professeur Béchamp.

Tous les cours théoriques ont été faits cette année avec le talent et l'exactitude que nous avons déjà eu occasion de signaler dans nos précédents Rapports. Tous ont été dignes de la Faculté. Ces cours ont formé, sur les diverses sciences qui composent notre enseignement médical, un ensemble de six cents leçons.

Un seul de nos collègues s'est trouvé dans la nécessité de renoncer à faire son cours : une perte cruelle lui commandait un repos que M. le Ministre s'est empressé de lui accorder. Par suite de cette décision, M. Girbal, agrégé, a été chargé de faire dans le semestre d'été le cours d'hygiène. Comme nous

nous y attendions d'avance, M. Girbal a rempli
tion la tâche honorable qui lui avait été conf
Ministre de l'instruction publique.

D'autres agrégés nous ont aussi fourni leur
pendant un temps plus limité.

M. Garimond a suppléé M. le professeur Boui
clinique chirurgicale, pendant la maladie de notr

Dans le cours de clinique médicale, M. Pécholi
M. le professeur Fuster, et M. Cavallier M. le prof
chacun pendant un mois.

M. Lescellière-Lafosse a fait pendant les vacan
de la clinique des syphilitiques à la place d
titulaire.

Enfin, M. Moitessier a suppléé pendant le moi
professeur de chimie générale, fatigué par la
excessive de l'été dernier.

On ne se ferait pas une idée complète de l'éte
enseignement théorique, si je n'ajoutais que, su
établi, M. le professeur d'anatomie a confié
travaux anatomiques et au prosecteur la matiè
entier qui ont complété le sien. Ces cours avaie
dans l'année dont je rends compte, l'étude du
veux et vasculaire. Enfin, M. Girbal avait
Ministre et obtenu l'autorisation de faire un c
partie de la pathologie dont les professeurs titu
cupaient pas. Il a fait ainsi, dans le semestre d
leçons sur les maladies de poitrine, qui ont été
un zèle soutenu par nos élèves.

L'enseignement pratique a été donné avec auta
l'enseignement théorique, et n'a pas été moins co

Dans l'École-pratique de chimie et de physique
nommés au concours ont été occupés, sous la dir
des travaux chimiques et sous la haute surveilla
seur de chimie, à répéter eux-mêmes les expéri
étaient témoins dans les cours; tandis que l

l'année précédente s'étaient livrés à ce genre d'étude, ont pu cette année être exercés à des analyses chimiques.

Des herborisations faites dans les environs de la ville, à des jours désignés d'avance par le professeur, ont formé, pour les élèves qui ont voulu les suivre, une véritable étude pratique de la botanique.

Dans l'École-pratique d'anatomie, trente-quatre élèves internes des deux dernières années, nommés par le concours, et un nombre plus que double d'élèves externes, ont eu à leur disposition, dans le courant de l'hiver, 61 sujets sur lesquels ils ont pu exécuter des dissections et des opérations chirurgicales, dirigées par le chef des travaux anatomiques et surveillés par les aides-anatomistes. Le nombre des sujets a été, cette année, suffisant pour permettre d'insister particulièrement sur les manœuvres opératoires ; on en a consacré douze spécialement à ces manœuvres. Cette partie des études, qui est la base la plus solide d'un bon enseignement médical, est la préoccupation continuelle des professeurs, et une commission nommée parmi eux s'occupe dans ce moment des moyens de rendre ces exercices plus profitables encore pour les élèves et d'augmenter les ressources dont la Faculté peut disposer.

L'enseignement, à la fois théorique et pratique, qui couronne l'éducation médicale, les cliniques, a été aussi florissant que les années précédentes, ainsi que vous allez en juger vous-mêmes. Dans l'année qui a commencé le 1er novembre 1860, il est entré dans l'Hôtel-Dieu Saint-Éloi 3,345 malades; c'est un peu moins que l'an passé : ce nombre s'était élevé à 3,900. Sur les 3,345 malades de cette année, il n'en est mort que 111, les autres sont sortis guéris. La proportion de la mortalité a donc été de 1 sur 28 malades. Cette proportion est encore plus avantageuse que l'année précédente. Les états journaliers qui sont remis aux Administrateurs des hospices, constatent qu'il y a eu *chaque jour* présents à notre Hôtel-Dieu de 200 à 250 malades. Chaque professeur de clinique a donc eu en moyenne dans son service particulier plus de 50 malades.

Dans la clinique chirurgicale, les élèves ont p
sous leurs yeux dans le courant de cette année p
rations importantes, sur lesquelles je me borne
tions de tumeurs, 26 cataractes, 6 amputations

Nos élèves profitent, en outre, à l'Hôpital-
clinique des vieillards et de celle des femmes e
cette dernière, M. le professeur Dumas leur
rences cliniques et les a rendus témoins de 73

Nos collections conservent leur rang honoral
sent même autant que peut le permettre la faibl
nous est accordée pour cet objet. Quelques per
s'étonner que nous ne fassions pas usage cet b
velle serre du Jardin des plantes de la Facu
construction soit terminée depuis le mois d'aoû
expériences sont encore nécessaires au const
introduire un mode de chauffage qui soit à la h
naissances actuelles. Nous devons à l'Admin
cipale le don du terrain sur lequel elle est c
celui qui l'entoure. Nous espérons que nous t
cette Administration la même bienveillance e
cours lorsqu'on exécutera le projet que M. le M
pour l'agrandissement de nos bâtiments.

Les efforts de nos professeurs pour soutenir
ment médical à une hauteur digne de l'antiq
notre Faculté, ne sont pas heureusement stér
nent, comme les chiffres vont vous le prouver,
ambitionnent le plus, l'augmentation du nomb

Ce nombre se déduit de celui des inscriptio
tions régulières ou allouées, prises cette anné
aspirant au titre de docteur, se sont élevées au
et par les élèves n'aspirant qu'au titre d'officie
de 66, ce qui fait en tout 1096, tandis que dan
dente, ce nombre total n'avait atteint que 879.

196 élèves se sont présentés à la fin du mois
pour subir l'examen de fin d'année. 166 ont

inuer leurs études, 30 ont été ajournés. Ces nombres diffèrent peu de ceux de l'année précédente.

Il y a eu dans l'année qui vient de finir, 571 examens pour le doctorat sur lesquels 59 ont abouti à un ajournement.

Il y avait eu dans l'année précédente seulement 504 examens et 61 ajournements

Nous avons, dans l'année scolaire 1860-61, conféré le titre de docteur à 67 aspirants, celui d'officier de santé à 11, celui de sage-femme de 1re classe à 64 et celui de 2e classe à 16.

Dans l'année précédente, la Faculté avait reçu 67 docteurs, 8 officiers de santé, 22 sages-femmes de 1re classe et 21 de 2e classe.

Les résultats que je viens de vous faire connaître constatent donc une augmentation évidente dans le nombre des élèves de la Faculté. Nous souhaiterions, car je parle ici au nom de tous mes collègues, avoir aussi à constater une augmentation de leur émulation et de leur zèle pour l'étude. C'est à une constatation regrettablement contraire que conduisent les derniers résultats que j'ai à vous faire connaître.

Dans le concours ouvert le 2 mai 1861 pour la nomination des élèves de l'École-pratique de chimie, 10 élèves seulement se sont présentés : ils ont été reçus. M. Lescure a obtenu le premier rang.

Dans le concours pour la nomination des élèves de l'École-pratique d'anatomie, 28 élèves se sont fait inscrire; 20 ont été nommés : M. Vaysse le premier, et M. Cledon le deuxième.

Un concours pour une place d'anatomiste et pour une place d'aide-anatomiste adjoint avait été annoncé pour le 21 mai 1861. 5 candidats seulement se sont présentés. M. Grynfell a été nommé aide-anatomiste pour deux ans, et M. Masse, aide-anatomiste adjoint.

Dans le concours si important de l'internat dans les hôpitaux, 2 seuls candidats, M. Taillade et M. Triadou, sont venus disputer la place d'interne que M. Triadou a emportée.

Enfin, dans les concours pour les prix qui ont lieu chaque

à l'enseignement et curieux pour les personnes qui viennent étudier dans notre Musée [1].

Je pourrais borner mon Rapport à ces indications, bien sommaires sans doute, mais qui résument d'une manière complète notre situation pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler. Il ne me resterait qu'à renvoyer, pour plus de détails, aux documents que j'ai adressés à plusieurs reprises à l'Administration supérieure; et, comme les Facultés des sciences n'ont encore ni prix ni médailles à décerner à ceux de leurs élèves qui se sont le plus distingués, je n'aurais plus qu'à citer devant vous les noms de ces élèves. Mais le réglement exige que j'entre, au sujet des examens, dans quelques développements statistiques: c'est donc au réglement et non à moi que vous devrez demander compte du temps que je vais vous dérober.

Les examens subis devant la Faculté ont été suivis de 126 admissions, dont 63 avec la mention *passablement*, 28 avec la mention *assez bien*, 9 avec la mention *bien* et 3 avec la mention *très-bien*. Les élèves dont les épreuves ont été les plus brillantes et auxquels cette dernière mention a été accordée, sont: MM. Silhol (Auguste-Amédée), du Lycée de Montpellier; Grawitz (Paul-Gottlieb), du même Lycée, et Varenne (Jacques-Emmanuel), du Collége de Perpignan.

19 des candidats qui se sont présentés au baccalauréat ès-sciences proprement dit, étaient déjà pourvus du diplôme ès-lettres, et les trois élèves que je viens de nommer étaient en particulier dans ce cas. Je lis dans le Rapport de M. le Doyen de la Faculté des lettres, pour 1860, que M. Silhol, celui d'entre eux qui a le plus approché de la mention *parfaitement*

[1] Je citerai de préférence, parmi ces acquisitions nouvelles, les nombreuses espèces de coquilles, les unes vivantes, les autres fossiles, qui nous ont été remises par M. Steenstrup, savant zoologiste, directeur du Musée de Copenhague; par M. de Saint-Marceaux, amateur distingué d'histoire naturelle, en résidence à Limé (Eure-et-Loir), ainsi que par M. Lacroix, chirurgien de première classe dans la marine impériale.

bien, a aussi subi ses épreuves ès-lettres avec une
tinction, et qu'il s'en est également fallu de peu
alors cette mention tant désirée, qui n'a poin
décernée dans l'Académie de Montpellier, peut
qu'elle semble supposer la perfection absolue.

Un retour marqué de la jeunesse vers les c
littéraires s'accomplit depuis quelque temps, à la
faction des professeurs de la Faculté des scien
monde, en effet, savants et hommes de lettres, es
d'accord sur ce point, que de bonnes études littér
meilleure préparation à l'étude raisonnée des s
pratique prématurée de ces dernières, surtout si on
dans leurs applications de préférence aux donnée
qui leur servent de base, a souvent plus d'incon
de véritables avantages; et si les humanités on
ment pour but, ainsi qu'on l'a dit quelquefoi
apprendre à apprendre, on doit bien se garder
stituer avant le temps des connaissances uniquem
d'une application professionnelle.

C'est pourquoi l'Université, désireuse d'appel
voie les jeunes gens auxquels l'État réserve se
positions, accorde comme avantage spécial, à
présentent au baccalauréat ès-sciences après av
succès leurs épreuves ès-lettres, quatre boules
valoir sur celles au nombre de dix que compo
du baccalauréat ès-sciences; et, dernièrement e
Ministre de la guerre rendait hommage aux même
en donnant à titre d'immunité 50 points aux ca
l'École spéciale militaire qui joindront le diplôme
ès-lettres à celui de bachelier ès-sciences, le seul
des concurrents.

Je voudrais maintenant donner un conseil au
adoptent pour leur examen le mode dit *scindé*,

et la partie littéraire ensuite. Il est incontestable que leur diplôme, conférant les mêmes droits que celui obtenu en une seule session, doit comporter aussi les mêmes difficultés. Les questions de physique ne peuvent donc, pas plus que celles relatives aux mathématiques, etc., être inférieures en force à celles posées aux candidats qui ne divisent point leurs épreuves. L'important n'est pas de se soustraire aux exigences d'un programme, ni d'obtenir la première moitié d'un certificat d'aptitude, un diplôme même; ce qui importe, c'est de posséder toutes les notions élémentaires qui trouveront ultérieurement leur application, quelle que soit la carrière à laquelle on se destine. La physique a trop d'utilité pour qu'on puisse impunément la négliger. Les élèves qui divisent leurs épreuves doivent donc être prêts à résoudre, dès leur premier examen, les mêmes problèmes que ceux qui passent en une seule fois, et c'est pour assurer ce résultat qu'on les place habituellement dans les mêmes séries que ces derniers.

Après ce conseil, je ne puis me dispenser d'adresser un petit reproche à un autre ordre de candidats. Des 105 aspirants admis à recevoir leur certificat d'aptitude, 25 sollicitaient le baccalauréat dit *restreint*, dont le programme est moins étendu que celui du baccalauréat ordinaire, en ce qui concerne les mathématiques. Je crains fort que ces candidats n'aient pris trop à la lettre le nom par lequel on désigne leur nouveau grade, et il en est résulté qu'aucun d'eux n'a obtenu une note supérieure à *assez bien*. La physique, la chimie et l'histoire naturelle n'ont pourtant participé en rien à la réduction sagement imposée à la partie mathématique, en ce qui concerne ces élèves, tous étudiants en médecine, et l'histoire naturelle, qu'ils négligent encore trop, a même pris pour eux une plus grande extension que celle qui lui est accordée dans le programme dit *complet*. En effet, une composition d'histoire naturelle remplace ici la composition de mathématiques exigée dans les autres cas. Nous ne saurions trop engager les candidats au baccalauréat restreint à étudier davantage les sciences physi-

ques et naturelles, car ils en trouveront, dans l
carrière, d'utiles et fréquentes applications.

Les bacheliers admis, cette année, à échanger
contre celui de licencié, sont :

MM. Riban (Alexandre-Joseph), pour les scienc

Boussinesq (Valentin-Joseph), pour les scien
tiques ;

Et Daudé (Jean), pour le même ordre de scien

Ils ont obtenu tous les trois la mention *assez b*

Les travaux par lesquels les professeurs de
Facultés s'associent aux progrès de la science, s
récit des succès obtenus par nos élèves, au nomb
ments signalés dans ce Rapport que vous écoutez
le plus de bienveillance. Je vous demande donc l
d'en parler aussi ; et ma tâche sera d'autant plu
cette année encore plusieurs de mes collègues ont
des ouvrages ou des mémoires tout-à-fait dignes
signalés.

M. le professeur Roche a publié, dans les actes
des sciences et lettres de Montpellier [1], un nouvea
la masse des comètes, dans lequel il montre que s
antérieures sur la forme des atmosphères de c
astres conduisent à une méthode susceptible d'e
exactement la masse. Jusqu'ici on avait été dans
la plus complète à cet égard, les uns considérant
comètes comme comparable à celle des planètes ; t
autres, exagérant en sens contraire, la réduisaie

[1] *Mém. de la section des sciences*, T. V, p. 1.

M. Roche s'est chargé de nouveau du résumé annuel d
météorologiques faites à la Faculté. Ces observations, comm
ont lieu trois fois par jour : à 8 heures du matin, à midi e
soir. Elles consistent à noter les indications du baromètre, d
et de l'hygromètre, ainsi que l'état du ciel, le vent, la ten
phénomènes accidentels, comme la pluie, la neige, le
L'observation du matin continue à être expédiée télégr
l'Observatoire impérial de Paris.

ien. L'application de la méthode de M. Roche à la grande omète de 1858, ou comète de Donati, conduit à lui attribuer ne masse égale à $\frac{1}{20000}$ de celle de la terre. C'est cinquante ois environ la masse de l'atmosphère terrestre; ou, si l'on eut s'en rendre compte plus exactement en la comparant l'eau, elle serait égale à celle d'une sphère d'eau ayant ent lieues de rayon. On voit, par-là, que si quelque jour ne rencontre avait lieu entre cette comète et tout autre corps céleste, les conséquences de leur choc seraient plus sérieuses qu'on ne le croit généralement.

On trouvera parmi les pièces officielles relatives au concours régional de 1860, qui ont été imprimées par ordre de l'Administration municipale de Montpellier et à ses frais[1], le savant Rapport fait par M. Wolf au nom du jury chargé de juger les instruments de précision admis à l'Exposition. Ces instruments sont plus particulièrement employés en astronomie, en horlogerie, en métrologie et dans les démonstrations de la physique proprement dite.

Le même professeur a également publié quelques détails nouveaux au sujet de la présence, à certaines époques, d'une grande quantité d'acide carbonique dans la grotte de la Madelaine, qui est située à peu de distance de Montpellier[2].

M. Wolf est maintenant titulaire de la chaire de physique de notre Faculté. Le décret qui lui a conféré ce titre, dont il s'était montré si digne, est du 8 décembre 1860. Notre nouveau collègue avait été porté comme premier candidat et à l'unanimité des suffrages sur la liste de présentation de la Faculté et sur celle du Conseil académique. Le second candidat était un jeune physicien plein d'avenir, M. Alfred Terquem, qui a remplacé M. Wolf au Lycée de Metz.

M. Chancel continue activement ses importantes recherches de chimie, et chaque année il fait faire de nouveaux progrès à

[1] *Compte-rendu du concours régional et des expositions de Montpellier, en 1860*, p. 488 à 509.

[2] *Messager du Midi.*

la science dont l'enseignement lui est confié parmi
d'achever la deuxième édition de son *Précis d'an*
tative. Tout en respectant le plan général de l'ouv
l'avait publié avec Gerhardt en 1855, il en a consi
élargi le cadre. Cette nouvelle édition renferme
entièrement nouvelle, consacrée aux opérations
lations générales de l'analyse, la description d'un
d'analyse, différentes méthodes et procédés fon
travaux particuliers de l'auteur, l'application des
MM. Kirschoff et Bunsen sur le spectre, ainsi qu'un
historique sur la partie de la science qui est l'objet

Le gaz de l'éclairage ayant pu, grâce à des alloca
ciales que nous ont accordées M. le Ministre de l'i
publique et l'Administration locale, être introduit
laboratoire et dans l'amphithéâtre de la Faculté, M.
en a profité pour étudier avec soin les procédés
avantageux pour l'emploi de cette substance dans
rations chimiques. Ses recherches, faites en comm
M. Diacon, de l'Académie des sciences et lettres d
pellier, ont eu pour résultat la publication d'un M
dans lequel sont décrits plusieurs appareils nouveaux, a
différentes modifications apportées aux instruments pr
ment employés.

Déjà plusieurs chimistes ont eu recours aux procéd
ginés par MM. Chancel et Diacon, et il n'est pas
que certaines professions, telles que la pharmacie et
d'autres, n'en fassent aussi d'utiles applications. Les
de ce travail en ont d'ailleurs livré les résultats au
sans chercher à s'en réserver le bénéfice. Ce sera, san
une nouvelle preuve de l'utilité qu'il y aurait à enc
davantage les recherches des professeurs de la Fac
il suffirait pour cela d'augmenter les ressources auj
insuffisantes que le budget met à leur disposition.

[1] *Sur le chauffage au gaz dans les laboratoires de chimie.* (*Mé*
sc. de Montpellier, T. V, p. 103 à 115, pl. III.

M. Chancel a, en outre, adressé à l'Institut [1] un nouveau Mémoire sur le dosage de l'acide phosphorique contenu dans les substances naturelles complexes, particulièrement dans celles où il est associé au fer.

De son côté, M. Marcel DE SERRES a rédigé plusieurs Mémoires nouveaux qui ont été en partie insérés dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences de Paris. Ces Mémoires traitent de la densité et de la dureté considérées comme caractères des corps simples métalloïdes et métalliques [2], ainsi que du gisement des corps simples métalloïdes [3];—du rivage des anciennes mers [4]; — des empreintes trouvées dans les grès bigarrés de Plombières-les-Bains, que l'on considère comme dues à des gouttes de pluie [5]; — enfin, de la grande inondation qui a eu lieu dans la vallée de l'Hérault pendant la nuit du 28 au 29 octobre 1860 [6].

Les nombreux travaux de notre collègue et l'ancienneté de ses services universitaires, qui remontent à 1809, époque de la création des Facultés, ont attiré l'attention de M. le Ministre et mérité à M. de Serres la croix d'officier de la Légion d'Honneur, qui lui a été accordée par décret du 15 août dernier.

Je signale dans une note [7] les publications de M. le professeur de zoologie pour l'année dont il est rendu compte.

[1] *Comptes-rendus hebdomadaires*, T. LI, p. 882.
[2] *Comptes-rendus hebd.*, T. LII, p. 349 et 709.
[3] *Mém. Acad. sc. Montp.*, T. V, p. 19.
[4] *Comptes-rendus hebd.*, T. LII, p. 71
[5] *Comptes-rendus hebd.*, T. LIII, p. 649.
[6] *Ibid.*, T. LII, p. 805.
[7] *Résumé des travaux relatifs à la zoologie et à la paléontologie du règne animal, publiés dans le ressort de l'Académie de Montpellier pendant les années* 1858 et 1859 (*Revue des Sociétés savantes*, 2e série, T. V, p. 474 à 494). — *Rapport sur les récompenses proposées par le jury de l'Exposition des sciences naturelles, zoologie et minéralogie, tenue à Montpellier en* 1860 (*Bulletin de la Soc. d'agric. de l'Hérault* et *Compte-rendu du Concours régional*, p. 617 à 632). — *Quatrième Rapport à M. le Préfet sur les essais de pisciculture entrepris dans le bassin de l'Hérault.* — *Discours prononcé aux funérailles de M. Jules de Christol*, doyen et professeur de la Faculté des sciences de Dijon, décédé à Montpellier le 25 juin 1861. — *Sur*

Le professeur de botanique de la
M. Planchon, s'occupe, en collaboratio
la rédaction d'une flore de la Nouvelle-
viennent de faire connaître les premiers
cherches sur la famille des Guttifères[1]
nombre d'espèces à l'Amérique intertro
fait aussi imprimer plusieurs notes qui lui
d'elles[3] a pour objet la véritable nature d
biacées. En se fondant sur l'observatio
australien de cette famille qu'il a observé
W. Hooker, M. Planchon appuie l'interpré
plusieurs botanistes célèbres, au nombre
Brown, et qui voit, dans la prétendue
telle que la définissait Linné, une vérit
que le professeur d'Upsal regardait com
alors un involucre commun à plusieurs
constituées chacune par une étamine artic
et le pistil pédicellé que l'on observe au ce
supposée unique, devient à son tour une v

Ce résumé des travaux de mes collèg
qu'il est, vous prouvera, néanmoins, M
scientifique de la Faculté s'étend utile
limites de cette Académie, et que ces
par leurs découvertes scientifiques, autant
leur enseignement, à la protection de l'
ainsi qu'à la reconnaissance du pays. To

la présence en France du genre éteint des Théodon hebd., T. LI, p. 634). — *Sur la première dentit rectification relative à l'*Hyæna suilla (*Ann. sc.* — *Description ostéologique du Moloch, genre Nouvelle-Hollande* (*Ibid.*).

[1] *Comptes-rendus hebd.*, T. LII, p. 132; et *Sc*

[2] Communications faites à la Société helvétique et reproduites dans les *Archives de la Bibliothèq* nouvelle période, T. LII, p. 43.

[3] *Bulletin de la Société botanique de France*; 2

aculté ne sont pas, il est vrai, aussi favorisées que celle de otanique, dont le professeur dispose de nombreuses collec- ons accumulées par son prédécesseur, et jouit, en outre, n commun avec M. le professeur chargé de la même branche es sciences dans la Faculté de médecine, de ce beau Jardin des lantes dont M. le doyen Berard vous parlait tout-à-l'heure. e jardin, vous le savez tous, est consacré par l'Université ux études des professeurs et des élèves de la Faculté des sciences, ainsi que de ceux de la Faculté de médecine, et l est entretenu dans ce but au moyen de crédits portés au udget de ces deux établissements. La Faculté des sciences n'a pas les mêmes ressources pour toutes les branches de son enseignement. Elle possède bien un local susceptible de servir d'observatoire astronomique, mais elle manque des instru- ments nécessaires aux observations de ce genre; et je désespé- rerais, d'autre part, de voir M. le professeur de physique maintenir son cours au niveau des progrès journaliers de la science, si M. le Ministre, à qui nous avons fait connaître l'état actuel du cabinet qui sert aux démonstrations de ce professeur, n'avait bien voulu nous donner l'assurance formelle qu'il remé- diera à cette fâcheuse situation dès que les annuités accordées pour la construction de la nouvelle serre établie dans le Jardin des plantes auront été soldées.

L'ordre du jour appelle la lecture du Rapport sur les travaux de la Faculté des lettres. Ce Rapport est présenté par M. le professeur Germain :

Messieurs,

J'ai été averti fort tard que je devais prendre ici la parole, pour avoir l'honneur de vous exposer les opérations de notre Faculté des Lettres pendant la dernière année scolaire. M. Siguy, à qui ce rôle était dévolu depuis l'origine de nos solennités

a suivant chacun les diverses tendances de leur temps et de leur originalité personnelle, ont cependant, à peu près tous, exprimé la profondeur, la hardiesse et la fierté qui caractérisent la race bretonne.

Une plus longue analyse de nos cours serait superflue. Elle serait même presque injure à l'assistance d'élite qui m'écoute; car j'y aperçois bon nombre de nos auditeurs de la Faculté des lettres, et je semblerais mettre en doute leur attention et leur mémoire, si j'entreprenais de redire, sous les formes incomplètes d'un compte-rendu sec et décoloré, ce qui a été beaucoup mieux exposé dans la série des leçons de notre enseignement. Je préfère profiter de la circonstance pour adresser mes remercîments aux personnes studieuses qui fréquentent nos cours. Elles n'honorent pas seulement par leur assiduité le professeur et la science; elles s'honorent aussi elles-mêmes, puisqu'elles protestent de la sorte contre l'envahissement de plus en plus déplorable des idées frivoles ou fausses, et ne craignent pas de manifester leurs sympathies pour le culte du beau, du bon et du vrai.

J'aborde, en second lieu, ce qui concerne nos examens.

Le nombre des candidats qui se sont présentés pour le baccalauréat ès-lettres, du 5 novembre 1860 au 20 août 1861, soit à Montpellier, soit à Carcassonne, a été de 338.

130 ont été éliminés à la suite des épreuves écrites. 208 ont subi l'examen oral, parmi lesquels 40 ont dû être ajournés. Total des rejets 170; total des admissions 168, c'est-à-dire près de moitié, 138 avec la mention officielle *passablement*, 17 avec la mention *assez bien*, 11 avec la mention *bien*, 2 seulement avec la note *très-bien*. Ces deux candidats supérieurs à tous les autres sont MM. Frétille (Ferdinand-Baptiste-Eugène) du lycée de Nimes, et Azaïs (Alexis-Eugène) du lycée de Carcassonne.

L'année précédente avait offert trois mentions *très-bien*, — une de plus, avec cinq examens de moins.

Nous avons été satisfaits du concours de licence de novembre

1860. Trois candidats sont venus nous y demander le dip
et ils l'ont obtenu tous les trois, savoir : M. Masse
en première ligne, et MM. Rauch et Riverieux de Var
seconde ligne, *ex æquo*. Ce dernier seul n'appartient p
l'enseignement; et son nom demeurera parmi nous comm
exemple de ce qu'ajoute de noblesse et de distinction le
amour des lettres aux avantages de la naissance et de la fort

Le concours de juillet a été moins heureux ; car
n'avons pu y recevoir que quatre candidats sur dix. Ces qu
nouveaux licenciés sont M. Hébrard, régent au collége d'Al
M. Dieuzeide, répétiteur au lycée impérial de Carcasson
M. l'abbé Cabane, et M. Roussel, régent au collége d'Uzès
Roussel est fils de notre ancien inspecteur d'académie. Pui
t-il faire revivre, avec le souvenir de son père, le scrupul
sentiment du devoir et l'invariable fidélité au travail dont
offrait un si touchant modèle l'ami que nous n'avons pas c
de regretter !

Après les cours et les examens, les publications.

Elles n'ont rien d'obligé, je le répète ; mais elles co
tuent, par cela même, un mérite d'autant plus grand
leurs auteurs, quand ceux-ci, surtout, ne leur sacrifient
le travail habituel et nécessaire du cours. Elles sont aus
domaine où se développe, sinon avec le plus de profit pou
science, du moins sur une échelle plus vaste, la personn
du professeur. L'enseignement des facultés ne sort guère
l'enceinte où il se donne ; et s'il était tenu d'être touj
original, il deviendrait impossible. Nul de nous n'a mis
de refaire quotidiennement la science, et il est difficile d'
périodiquement bien inspiré aux mêmes heures. Les v
productions originales s'élaborent dans le recueillement du
binet ; et ce sont celles-là qui portent l'empreinte d'une inc
dualité plus réelle. Ne s'improvisant pas comme un disc
parlé, elles ne disparaissent pas non plus avec autant
promptitude. Elles survivent à leur émission, et ont l'av
tage de propager au-dehors la doctrine ou les recherche
professeur.

Aussi doit-on tenir grand compte au professeur qui, sans rien négliger de ses fonctions ordinaires, trouve le temps et la force de rayonner par ses livres, ou par ses travaux de diverse nature, au-delà de l'enceinte d'une Faculté. Par cela seul qu'il va chercher une publicité plus étendue, il se montre plus sûr de lui, et a en même temps à cœur de paraître plus original.

La Faculté des lettres de Montpellier est une de celles qui se sont toujours le plus distinguées en ce sens, et elle est loin d'avoir, dans l'année scolaire 1860-1861, failli à ses traditions.

La *Revue des Deux-Mondes* a inséré de remarquables articles de M. Taillandier: 1° sur la chute de l'Empire romain, à propos des *Récits du cinquième siècle* de M. Amédée Thierry; 2° sur la philosophie du moyen âge, à l'occasion de la savante édition qu'a donnée des *Œuvres complètes d'Abélard* M. Victor Cousin; 3° sur la philosophie religieuse au XVIIe et au XIXe siècle, au sujet des deux derniers ouvrages de M. Émile Saisset : *Essai de philosophie religieuse* et *Réfutation de Spinoza*. M. Taillandier a, en outre, imprimé une curieuse étude concernant la Comtesse d'Albany, à l'aide des documents pleins d'intérêt naguère édités en Allemagne, et des manuscrits non moins précieux de la Bibliothèque de notre Musée-Fabre. Enfin, M. Taillandier vient de publier un volume intitulé *Écrivains et poëtes modernes*, où figurent maintes célébrités de nos jours, maints représentants littéraires de l'Allemagne, de la Suisse, de la Belgique et de l'Amérique.

Je serai plus bref encore touchant le professeur d'histoire. Il est aussi difficile que ridicule de parler de soi.

Je ne puis toutefois, en vertu de la tâche dont je m'acquitte, omettre de mentionner ici que le professeur d'histoire vient de donner récemment une *Histoire du Commerce de Montpellier*, en deux volumes in 8°. Il avait déjà publié, il y a dix ans, une *Histoire de la Commune de Montpellier*, en trois volumes, à laquelle ce nouveau travail est destiné à faire suite. Je ne puis non plus me dispenser d'indiquer, tout en restant simple chro-

niqueur, que le même professeur a été, le 28 décem
élu correspondant de l'Institut, et que l'Académie
tions et Belles-lettres lui a, dans la séance
9 août 1861, décerné, pour ses deux volumes in 4°
académiques d'histoire et d'archéologie, la premi
mentions très-honorables du Concours de nos A
tionales.

Je signalerai, en finissant cette table des m
travaux en voie de publication.

M. Flottes achève de corriger les épreuves d'un
S. Augustin, dont le public attend avec impatienc
Nous avons tous appris de longue date à apprécier
rable doyen d'âge; et les élucubrations philos
M. l'abbé Flottes sont de celles qu'on aime toujours
Il est beau de voir un vétéran de l'Université, la t
la double couronne du sacerdoce et de la scienc
les loisirs de sa verte vieillesse aux études qui
passion et l'honneur de sa vie.

Le rapport de l'année prochaine aura l'avantage
parler du volume sur S. Augustin, et il aura
enregistrer un assez long travail que M. Jeannel
d'aller lire dans quelques jours à la Sorbonne, au
Sociétés savantes. M. Jeannel représentera dign
Faculté des Lettres à ces grandes assises de l'éruditio
où nous convie pour la première fois la libéral
d'un Ministre dont j'aurais droit de louer, en d'au
stances, la féconde initiative.

Les Professeurs de la Faculté des Lettres de
travaillent donc; ils travaillent avec ardeur et ave
la science. Aussi pourrait-on leur appliquer sans
mot d'une de nos célébrités méridionales du XVII
qu'adressait d'Avignon, le 10 juillet 1657, Samuel
Gilles Ménage: « Vous voyez bien qu'on ne chôme
» quartiers, et qu'en divers genres d'écrire on s'y

Messieurs, ce rapport était rédigé, et il venait de recevoir pprobation de M. le Recteur, quand j'ai eu connaissance de rrêté ministériel qui admet M. Siguy, sur sa demande ex-esse, spontanément et inopinément formulée, à faire valoir s droits à la retraite, et me désigne du même coup pour lui ccéder dans le décanat.

Mon rôle change, à partir de ce moment. Je cesse de vous paraître comme rendant à un collègue le simple service de suppléer dans le travail que lui imposait l'exercice de sa arge. Je me trouve moi-même officiellement investi du soin e le remplacer dans la partie administrative de ses fonctions; t je ne puis descendre de cette chaire sans payer à l'ami dont active collaboration va nous manquer le légitime tribut d'éloges ui lui revient.

Je serai d'autant plus explicite dans l'accomplissement de ce devoir, que je suis sûr de rencontrer ici un écho unanime à mes sentiments personnels. M. Siguy est un de ces hommes privilégiés qu'il suffit de connaître pour les estimer et les aimer. Qui de nous n'admirait, à côté des hautes vertus de sa vie privée, cet amour constant de la règle, cette invariable fidélité aux exigences de sa double position de professeur et de doyen, qu'il m'a été donné d'observer en lui durant vingt-trois ans? Je l'ai vu à l'œuvre dès l'origine de notre Faculté, et j'éprouve une sorte de fierté à lui rendre publiquement ce témoignage. M. Siguy emportera glorieusement dans sa retraite la douce, l'inappréciable satisfaction d'avoir su concilier, au milieu des conjonctures les plus difficiles, l'obéissance aux devoirs les plus divers, et de s'être toujours maintenu calme, modéré, honnête et ferme jusqu'au scrupule, aux jours de crise les plus extrêmes.

Il emporterait également les regrets de ses collègues, si nous n'avions la certitude qu'il ne nous quittera qu'à demi. Il demeurera parmi nous et avec nous; et il continuera de nous appartenir d'autant plus long-temps, que la jouissance d'un

repos si justement acquis lui permettra de mieux
forces.

Et moi, Messieurs, que la confiance de l'Adm
supérieure appelle désormais à lui succéder, quel m
pourrais-je me proposer, que d'imiter un si digne pré
Je m'inspirerai de ses traditions et de ses exempl
clairerai de ses conseils et des lumières de son exp
sera à la fois le moyen de le faire moins regre
répondre plus heureusement, avec le précieux co
mes autres collègues, au choix du Ministre et
qui ont bien voulu me décerner de concert cet
héritage.

M. le doyen de la Faculté des lettres ayant
lecture, M. le Recteur appelle à la tribune M.
directeur de l'École de pharmacie, dont le R
ainsi conçu :

Messieurs,

Il est dans la vie des institutions, comme dan
familles, des périodes en quelque sorte fatales, o
appellent les deuils. L'École de pharmacie trave
trois ans une de ces crises douloureuses. Frapp
dans son doyen d'âge, le vénérable professeur
perdait l'an dernier en Pouzin l'héritier de ses mei
ditions scientifiques et administratives. Aujourd'h
son directeur long-temps actif, à l'un de ses pro
plus zélés, qu'elle doit un tribut d'éloges et de regr

La Faculté de médecine, par l'organe de MM
Berard, vous a fait connaître en Duportal l'homm
savant, le professeur de chimie. Il appartient à
pharmacie de vous le rappeler comme professeur d
pharmaceutique, et surtout comme administrateur.

a Monsieur le colonel Puia

Reçu pharmacien en 1817, Duportal commençait la même année parmi nous sa longue carrière professorale. D'abord adjoint, bientôt titulaire et succédant à Pouzin père pour l'enseignement de la botanique et la démonstration des drogues simples, il cumule dès 1829 ces fonctions avec celles de directeur, s'acquittant de ses devoirs multiples avec un zèle exemplaire, jusqu'aux premiers jours de 1856, où l'honorariat lui procura les avantages d'un repos bien mérité.

L'enseignement de Duportal se ressentait de ses habitudes d'homme du monde : simple, sans apprêt, familier, aisément accessible, volontiers anecdotique, il empruntait à la bienveillance de l'homme quelque chose de paternel. Au lieu de se renfermer dans l'enceinte obscure d'un amphithéâtre, c'était dans le jardin même de l'école, à la fraîcheur matinale des journées d'été, que le professeur *démontrait* les plantes usuelles, souvenir d'une ancienne forme d'enseignement qu'illustrèrent jadis parmi nous Rondelet, Richer de Belleval, Magnol, Sauvages et Gouan.

Comme directeur de notre École, Duportal se distingua surtout par une constante bienveillance et le zèle le plus soutenu pour nos intérêts. S'il eut un défaut, ce fut l'excès d'indulgence vis-à-vis des candidats : péché véniel que le cœur excuse aisément, alors même que la raison le condamne au nom de l'intérêt des études. Des travaux utiles et des améliorations variées, des acquisitions importantes, ont signalé, du reste, la longue gestion de notre ancien chef : construction d'une aile entière du bâtiment de l'École comprenant, avec une salle pour les collections de physique, deux vastes laboratoires ; érection des deux modestes serres du jardin ; acquisition de plusieurs maisons, en vue d'agrandissements futurs : tels sont les bienfaits permanents que nous devons à sa sollicitude éclairée. Constatons hautement ici cette dette de reconnaissance, de peur que l'avenir oublieux ne supprime le souvenir du bienfait en en recueillant le bénéfice.

Dans la position défavorable où la législation actuelle place les

Écoles supérieures de pharmacie, la souffrance est
sorte notre état normal, et nos doléances seraient e
Nous vous ferons grâce, néanmoins, de ce retour
plaintes, le plus triste de tous les genres de m
D'ailleurs, sans trop nous flatter pour l'avenir, no
accepter avec bonheur les biens que le présent nous
et, sous ce rapport, l'année qui vient de finir a été p
Ecole une année de prospérité relative. Augment
nombre des inscriptions, des examens, des réceptions;
dans l'assiduité des élèves; présentation insolite de
qualité tout exceptionnelle de quelques-uns de nos ca
concours remarquable pour les prix de fin d'année: t
les signes de ce progrès; ils sont dignes d'être constat
précision et de former en quelque sorte le fonds pratiqu
Rapport.

Commençons par les chiffres des inscriptions et des exa
résumés en tableaux comparatifs:

En 1859-60,	inscriptions de 1re classe.....	35
—	de 2e classe.....	34
	Total.....	69
En 1860-61,	inscriptions de 1re classe.....	89
—	de 2e classe.....	20
	Total.....	109

Différence en faveur de l'année qui vient de finir....
le progrès portant surtout sur les inscriptions de 1re classe.

Examens semestriels avec les notes correspondantes :

En 1859-60,	Bien satisfait.....	3
	Satisfait.....	10
	Médiocrement satisfait.....	3
	Ajournés.....	2
	Total.....	18

En 1860-61,	Bien satisfait.....	5
	Satisfait.....	6
	Médiocrement satisfait.....	5
	Ajournés.....	1
	Total.....	17

iminution de 1 dans le nombre totalisé, par rapport à
née précédente; compensation approximative dans la va-
des notes.

xamens de fin d'études avec les notes correspondantes :

En 1859-60,	Bien satisfait.....	4
	Satisfait.....	19
	Médiocrement satisfait.....	1
	Ajournés.....	0
	Total.....	24
En 1860-61,	Très-satisfait.....	4
	Bien satisfait.....	9
	Satisfait.....	13
	Médiocrement satisfait.....	6
	Ajournés.....	3
	Total.....	35

-à-dire 11 de plus que l'année d'avant, avec progrès
arquable dans les notes supérieures.

omparaison des deux années pour le nombre respectif des élèves de 1re et de 2e classe.

En 1859-60,	1re classe.....	9
	2e classe.....	9
	Total.....	18
En 1860-61,	1re classe.....	7
	2e classe.....	5
	Total.....	12

Ainsi, perte de 6 dans le nombre d'élèves pren
lièrement inscription; mais cette perte sera compen
gain du côté des réceptions.

Comparaison des deux années pour le nombre des
des pharmaciens de 1re et de 2e classe.

En 1859-60, 1re classe.....
2e classe.....
Total.....

En 1860-61, 1re classe.....
2e classe.....
Total.....

En somme, 4 réceptions de plus qu'en 1860 et just
nombre qu'en 1859, mais avec avantage du côté d
tions, qui ne furent en 1859 que de 37, au lieu que
compté 109.

Mais si les chiffres ont une valeur, il ne faudrai
accorder en eux-mêmes trop d'importance. La q
candidats vaut bien plus ici que leur quantité, e
rapport, l'École ne saurait se promettre pour tous
bonne fortune qui l'a favorisée cette année. Parmi se
ciens de première classe, elle a pu compter : un
d'École secondaire de médecine ; un agrégé de la
médecine de Paris, tous deux docteurs ès-sciences; u
du Conseil d'hygiène de Marseille, et, dans les r
humbles des élèves, deux de ses sujets les plus d
M. Daube et M. Laval. Aussi pouvons-nous citer avec
satisfaction trois thèses inaugurales remarquables
titres, et sur lesquelles vous nous permettrez de f
ques instants votre attention.

La première, présentée par M. Garreau, docteur
et en médecine et professeur de toxicologie et de
à l'École préparatoire de Lille, a pour titre : « *De*
la botanique, et des exercices microscopiques aux

a Monsieur le colonel Puisa

vue de la matière médicale, de la toxicologie, de la médecine légale, de la pathologie et des falsifications des denrées alimentaires. » Nous n'en signalerons que la conclusion pratique, c'est-à-dire la liste des expertises légales que l'auteur a été appelé à faire, durant la courte période de sept années, dans la circonscription des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Ce nombre n'est pas moindre de 1210, parmi lesquelles 795, dépendant de recherches microscopiques ou d'une analyse toute mécanique, ont surtout pour objet des falsifications de denrées : statistique effrayante, qui nous montre sous un triste jour la moralité publique, en même temps qu'elle témoigne de la sollicitude de la police à réprimer ces nombreux abus !

La seconde thèse est l'œuvre d'un jeune physicien plein de talent, M. Guillemin, docteur ès-sciences physiques et agrégé près de la Faculté de médecine de Paris. Sous le titre de « *Recherches expérimentales sur l'induction volta-électrique* », elle traite avec une originalité vraiment scientifique les plus délicates questions de l'induction. Entreprises sur des fils télégraphiques de plusieurs centaines de kilomètres, ces recherches comprennent des mesures de temps dont le *millième de seconde* forme l'unité. Un instrument ingénieux imaginé par M. Guillemin permet de saisir à l'œil ces mesures infinitésimales.

Un troisième travail, qui, sans aborder des problèmes aussi ardus, nous intéresse comme une œuvre d'un de nos meilleurs élèves, c'est la thèse de M. Laval : « *Sur la Scammonée de Montpellier.* » Elle traite d'une substance aujourd'hui abandonnée par la médecine ordinaire, mais qui se trouve dans le commerce toujours plus ou moins falsifiée, et destinée, paraît-il, à la médecine vétérinaire. M. Laval l'a préparée à l'état pur au moyen du *Cynanchum monspeliacum*, plante du groupe des Asclépiadées, assez répandue sur notre plage, et que les anciens botanistes appelaient *Scammonea monspeliaca*.

Chose singulière, mais qui ne surprendra pas ceux qui sont au fait des secrets de la droguerie ! la soi-disant scammonée de Montpellier, qui se vend aujourd'hui à Marseille, serait

DRIVE
ALIF. 94304

fabriquée à Stuttgard, et principalem
république de la Plata. Ainsi donc, elle
que la menteuse dénomination.

La soutenance de trois thèses sur s
mière classe est un fait des plus insoli
actuel. Espérons que l'exemple profite
insipides programmes copiés avec plus
dans le *Codex* ou les Pharmacopées,
classe, revenant aux bonnes traditions
un sentiment de dignité, ce que les régl
faire par obligation. Il est à regretter,
particulier ne vienne récompenser le
s'imposent volontairement le labeur d'
ce point, comme tant d'autres, reste à
forme de la pharmacie que réclame l'in

Un dernier mot, avant d'achever, su
prix de fin d'année. Cinq candidats éta
d'entre eux se sont retirés après la pre
autres se sont mesurés avec honneur,
nant le premier prix à M. Fau, élève
que des mentions honorables à ses
l'idée de tenir assez élevée même la
penses. Plus haut est le prix et plus
craindrions de vous faire injure, jeune
de trop faciles triomphes.

Ce Rapport terminé, M. Planchon
ayant pour titre : *La Pharmacie*
son origine jusqu'à la fondation des

Messieurs,

C'est la première fois que l'École d
à inaugurer par un discours la reprise
Un tel honneur pourrait aisément flatt
à vous parler d'elle-même. Mais, rass

a Monsieur le colonel Puiga

posons une tâche plus modeste et plus désintéressée. Rechercher sans fausse honte ses plus humbles origines; renouer avec la curiosité des temps modernes la chaîne rompue de ses traditions; rendre à ses devanciers leur part de mérite dans ses améliorations progressives; honorer en tout temps la probité, la science; livrer au mépris l'ignorance et le charlatanisme qui sont, hélas! de tous les temps: tel est son but et telle son ambition. Puisse votre bienveillante sympathie lui prouver que les résultats de ses efforts ne sont pas restés trop au-dessous de ses espérances!

Il y a dans le pharmacien complet en quelque sorte trois hommes: le commerçant, le praticien, le savant. Commerçant, il confine à l'épicier, au droguiste: il tient boutique, tranchons le mot, puisque, dans le fait, boutique vient d'apothicaire Praticien, il donne une main au confiseur et l'autre au chimiste: grâce au laboratoire, sa boutique devient *officine*. Savant, il se réclame de la médecine, des sciences naturelles et physiques: il peut s'appeler Scheele et, dans l'obscurité d'une pharmacie de campagne, enrichir la chimie de découvertes merveilleuses: avec Lemery, Rouelle, Parmentier, Baumé, Robiquet, Pelletier, Caventou, Thénard et tant d'autres noms familiers à la renommée, il a sa place aux premiers rangs de la science moderne.

Mais ce n'est pas à ce point de vue général que nous devons envisager la pharmacie. Renfermé dans le cadre de nos archives locales, nous voulons l'étudier à Montpellier, la ville médicale par excellence, dans les temps où, modeste alliée de la Médecine, elle grandit lentement sous ce patronage, en attendant d'être émancipée et de vivre de sa propre vie.

Considérée dans ces limites, l'histoire de la pharmacie à Montpellier peut se diviser en deux périodes: la première, depuis les origines mêmes de la cité, au VIIIe siècle, jusqu'à la réunion des pharmaciens en collége libre, en 1572; la seconde, de cette dernière date à l'année 1803, époque où la création des Écoles spéciales inaugura pour cette profession libérale la période actuelle, exclue à dessein de cette étude rétrospective.

Première période.

(738 — 1572.)

L'obscurité qui recouvre presque toutes les origi
dérobe celle de la pharmacie à Montpellier. Entre l
de la ville au VIIIe siècle et les premières années du
cun document, aucune tradition certaine ne viennent
sujet. Tout au plus doit-on supposer que l'influence
et des Juifs, si prépondérante alors sur la médecine
l'Europe, ne le fut pas moins sur la pharmacie (1).

Héritiers plus ou moins intelligents des débris de
grecque, les Arabes transportèrent de bonne heure d
écoles d'Espagne ces précieuses conquêtes. Ils s'app
avec ardeur à l'étude de la médecine, et développèrent
soin particulier la branche de cette science qui s'ap
pharmaceutique. Mesué, Avenzoar, Rhazès, Ibn
Avicenne sont des noms classiques dans la pharmacie e
tière médicale. Connaissance de produits nouveaux em
au commerce asiatique; manipulations diverses de
ments; recherches alchimiques aboutissant, malgré la
but, à d'importantes découvertes; emploi du mercure, d
l'arsenic et d'autres substances chimiques dans le traite
maladies; fondation d'hôpitaux (2); création de dispensa
police de la pharmacie: voilà tout autant de services qui
faire pardonner à ces ardents et subtils esprits l'abus
mères astrologiques et des formules complexes de p
antidotes, empruntés, du reste, de confiance, à la sup
des médecins grecs et romains. Salerne et Montpellie
les deux points du monde chrétien où se transplanta
cette science de l'Espagne musulmane, mélange confus d
et d'erreurs, de théories creuses et d'observations exa
pratiques superstitieuses et d'ingénieux procédés, qui fi
de la médecine pendant toute la période du moye
jusque bien avant dans la Renaissance.

Petit Thalamus nous a conservé la curieuse for
ce serment.

Pour éviter toute mauvaise suspicion, pour mé
protection de Dieu, pour le juste amour du prochain, l'
s'engage, la main sur les Évangiles, aux obligations su
Faire son métier et ses *confections* loyalement, sans
tication aucune, suivant les indications de l'antidotaire
mulaire alors adopté. Ne modifier en rien les formu
pas substituer une drogue à l'autre, autrement dit faire
pro quo, sans l'avis des consuls du métier et de deux
de physique (on appelait ainsi les médecins) à ce é
les consuls. Ne rien changer aux ordonnances des mé
agir de même pour les électuaires, les médecines, en
sirops, poudres, et en général tout ce qui touche à
Ne rien acheter ni vendre qui ne soit préparé suiva
tume locale, sauf le *gingibrat*, le sucre rosat et vic
myrobolans confits. N'augmenter par conseil intéres
médecin, ni d'écolier, ni d'aubergiste, le tarif fixé d
caments; ne contracter d'association avec aucun hom
pour vendre ou survendre leur marchandise (9), s
donner des maladies épidémiques (*revas*) (10) ou tou
chose nuisible.

C'est là, comme on voit, tout un code de réglements
profession complexe, dans laquelle les abus sont d'auta
à prévoir que le haut prix des substances doit plus ex
tentations de la cupidité et de la fraude. Aussi le se
parut-il pas toujours une suffisante garantie, et Charles
1496, ordonna-t-il que les officines seraient annu
visitées par le chancelier ou le doyen de l'Unive
médecine, accompagné des procureurs de la même Un
ou tout au moins de l'un d'eux et du bayle ou chef de
ration des apothicaires: mesure relativement tardive à
pellier; car, dès l'an 1336, un mandement du roi Philip
confirmé et amplifié en 1353 par le roi Jean, soum
boutiques des apothicaires et des *herbiers* (ou herborist

is à être visitées deux fois par an, par le *doyen et deux* [illegible]*stres de la Faculté de médecine*, assistés de deux *apothi*-[illegible]*es* que nommera le prévôt de la ville.

mitées, paraît-il, des Arabes de Bagdad, les inspections a les des pharmacies se généralisèrent au moyen âge, dans s les points de l'Europe civilisée, et, traversant tous les mgements de législation et de politique, sont restées avec de ères modifications dans notre police actuelle.

En fait de police, du reste, et de réglémentation des métiers, moyen âge avait presque tout prévu (11), trop prévu même, isque, à prendre les réglements à la lettre, les entraves se ouvaient partout à côté de justes garanties. Mais ce reproche pplique moins aux communes du Midi qu'aux pays placés rectement sous le pouvoir des rois de France. Grâce à leur vilisation plus avancée, au vigoureux développement de leurs bertés municipales, à leur commerce plus actif, plus étendu t plus éclairé, les grandes cités de la Provence, du Languedoc t du Comtat : Arles, Marseille, Montpellier, Nimes, Narbonne, vignon, eurent de bonne heure des réglements à la fois plus ages, plus libéraux et moins tracassiers que ceux dont le des-otisme royal se fit ailleurs le créateur ou le complice. Aussi, ue voyons-nous pour l'union des apothicaires et des épiciers? A Montpellier, c'est d'abord un fait, tenant à l'ignorance des emps, à la confusion des attributs; puis, quand les lumières ugmentent, quand la médecine absorbée par l'étude des ma-adies s'occupe moins des remèdes en eux-mêmes et surtout de leur manipulation, l'épicier et l'apothicaire se séparent gra-duellement et sans efforts : au premier, le commerce et les grands profits qui s'y rattachent; au second, le travail obscur du laboratoire, le commerce encore, mais accessoire et ren-fermé dans l'espace étroit d'une officine, l'émancipation gra-duelle qu'apporte l'étude, la marche vers un état plus libéral : en un mot, l'apothicaire, le boutiquier tend à devenir le pharmacien.

A Paris, au contraire, sous l'influence jalouse de ces mille

tyranneaux qui s'appelaient les docteurs régents de l
on vit les apothicaires, d'abord émancipés par Ch
(1516), puis retombés en 1560 dans la corpor
épiciers, subir plus de deux siècles encore cette a
forcée. On le croirait à peine si les lois n'étaient
yeux ; c'est en 1777 seulement que l'existence séparé
quise au corps de la pharmacie : triomphe tardif que
publique et la justice remportèrent sur la jalousie obst
médecins !

Ce n'est pas pour le vain plaisir d'une philippiqu
spective que nous rappelons ces griefs contre les docteu
de Paris. C'est pour rendre à qui de droit sa part d'é
blâme : éloge à la Faculté de Montpellier pour son e
tivement libéral envers de modestes alliés ; blâme aux
et aux Riolan, dont les ombres ont dû frémir
triompher et l'émétique, et le quinquina, et la circu
les chirurgiens, et ceux qu'ils appelaient sarcastiqu
cuisiniers d'Arabie.

Ce dernier reproche nous amène à parler des com
multiples qui, sous le nom d'antidotes ou d'électuaire
pérent une si large place dans les anciennes pharma
et dont plusieurs, comme la thériaque, avaient pr
réputation de panacées à tous maux. Est-ce aux auteurs
est-ce aux anciens apothicaires qu'il faut imputer les
cette polypharmacie (12)? Évidemment non. Les Ar
firent qu'exagérer dans ce sens ce que les Grecs, et G
particulier, leur avaient légué. Les apothicaires, en prêt
aide à la composition de tels remèdes, n'étaient que
humbles instruments des médecins. Une foi commune
ficacité de ces mélanges animait et les médecins, et
thicaires, et les malades. On jurait par Galien (13) co
jurait par Aristote ; et, du reste, comme dans le fatr
geste de la scolastique se cachent pour qui sait les en
des parcelles précieuses de vérités, de même, dans ces
confuses des vieilles pharmacopées, la médecine mod

en plus étrangère à l'ancienne matière médicale, trouverait, s y cherchant, plus d'un remède vraiment efficace.

oi qu'il en soit, nos pères croyaient d'une foi naïve aux s des électuaires. Le mithridate, qui rappelait le fait légen- e du roi du Pont s'affermissant d'avance contre les poisons; ériaque d'Andromaque, dont Galien avait conservé la for- e; les confections d'alkermès et d'hyacinthe: c'étaient là, ne citer que les plus célèbres, des compositions dites *inales*, dont la réputation s'est conservée presque intacte u'à l'invasion des médicaments chimiques de Paracelse, de le Valentin et de Van-Helmont, et qui, de nos jours encore, plifiées sans doute, mais non détruites, restent dans les cines comme un souvenir du passé. Ces confections, ces ctuaires renfermaient des ingrédients de très-haut prix; leur éparation, à la fois longue et difficile, ne pouvait se faire 'en des proportions assez larges pour payer la peine de l'opé- teur. Aussi devait-on les faire de préférence dans les grandes lles, et particulièrement dans des villes médicales comme ontpellier où les malades affluaient de tous les points, et que n vaste commerce mettait en rapport avec la source même es épices et des drogues. Montpellier devait donc, au moyen ge, fournir des médicaments aux régions voisines: c'était n quelque sorte une officine centrale, comme Paris en pos- ède de nos jours Des colporteurs venaient s'y pourvoir de emèdes pour les débiter ensuite dans les villes et villages ême lointains. C'est à quoi fait allusion un curieux passage e la Bible de Guiot, cité par Depping et par notre collègue I. Germain:

> S'ils reviennent de Montpelier
> Lor lectuaires sont moult chier, etc....

Dans ces conditions, la confection de certains remèdes dans es grandes villes devait avoir une véritable importance. Aussi es réglements municipaux en ordonnaient-ils la surveillance vec des précautions très-légitimes. Presque partout le mé-

lange des ingrédients ne pouvait se faire qu'en pr
médecins pour ce délégués, des gardes ou consuls de
et parfois des agents de l'autorité civile.

Jusqu'à l'abolition des jurandes et maîtrises que
l'Assemblée constituante, le Collége des pharmaciens
pellier ne recevait les maîtres pharmaciens des pe
ou villages de son ressort (ceux qu'on appelait
campagne) qu'avec la défense expresse de faire en
leur surveillance les compositions dites *cardinales*.

La thériaque surtout avait le privilége d'être prép
une véritable solennité. Il nous est permis de sourire
de si grands mots appliqués à des choses pour nous
fiantes. Mais, pour être juste, il faut toujours tenir co
l'esprit du temps, de sa foi, de ses préjugés même
quand la santé publique en est l'objet. Plusieurs de
que nous possédons sur la thériaque sont de véritabl
publiques, faites par des apothicaires instruits devan
ditoire de magistrats, de médecins, de confrères et
La manipulation s'y faisait en même temps que la dé
tion théorique, et la division en journées que présente
ces opuscules, indique les séances souvent nombreu
dant lesquelles s'est poursuivie l'opération. Citons, p
ple, en sortant de la période ici étudiée, les démonstr
ce genre faites à Montpellier en 1614 par maître Laur
lan (14), et celles que fit à Lyon, vers l'année 1708
Christophe de Jussieu, qui, frère d'Antoine, de Bern
Joseph de Jussieu, ne fut rien moins que le père de
auteur du *Genera plantarum* (15).

A Montpellier surtout, l'usage de préparer la thé
commun et avec les garanties d'un contrôle mutuel se
jusqu'aux derniers temps de l'association des apothi
Collége, c'est-à-dire jusqu'au moment où la Terreur
toute habitude de l'ancien régime. Les apothicaires
saient, *en robe*, *suivant l'ancienne coutume*, pour r
thériaque que chacun d'eux, à tour de rôle et d'apr

tion, devait faire annuellement en présence du député culté de médecine, du doyen et des consuls du métier. t des professeurs de médecine qui posaient sur les ré- où se conservaient ces compositions le cachet de l'Uni- On procédait avec ces précautions minutieuses à la ation des médicaments que les maîtres faisaient vendre année à la célèbre foire de Beaucaire; vente commune aquelle ils se constituaient en société spéciale.

des traits peuvent paraître ridicules dans ce tableau époque qui, si près de nous par les dates, semble en être siècles de distance par les mœurs. On serait même tenté être d'y faire tourner en soupçons contre la probité des essés, ces précautions dont ils s'entourent contre des ten- ns probables ou possibles. Mais juger les choses à ce point ue pessimiste, n'est-ce pas verser indistinctement l'injure ar les charlatans que contenait la surveillance, et sur les s probes qui n'acceptaient le contrôle que pour se défendre tre les fraudes de confrères moins loyaux? Admirons d'ail- rs ici, comme dans l'ensemble des statuts de nos ancêtres, te habitude de s'administrer, de se contrôler eux-mêmes, ns attendre la surveillance du pouvoir central. C'était là, rmi des abus, l'excellent côté de ces maîtrises, qui conser- ient en pleine centralisation de précieux débris des vieilles anchises communales.

Ceci nous ramène au moyen âge et à nos apothicaires-épiciers. 'est à dessein que nous unissons les deux mots, car au moyen ge ils sont à peu près synonymes, et se confondent encore lans leur traduction latine de *speciator* ou d'*aromatorius*, emportant toujours l'idée de marchands d'épices (16).

A côté de ces *speciatores* se trouvaient encore les poivriers, *pebriers* en langue romane: corporation marchande dont le nom se trouve aussi bien dans la liste des métiers de Paris d'Étienne Boileau, au XIIIe siècle, que dans les échelles des métiers de notre *Petit Thalamus*.

C'étaient probablement des marchands en gros dont le poivre

Écoles d'Espagne; comme inventeur de manipula
velles des substances médicamenteuses, la pharm
droit de voir en lui l'un de ses maîtres. Peu nous
titre, surtout en ces âges d'universalité de con
Médecine, alchimie, astrologie, pharmacie, tout c
fond aisément chez une de ces personnalités émi
brillent comme des phares dans la longue nuit sci
ces temps obscurs.

Hâtons-nous de le dire, d'ailleurs : si l'apothicaire
âge, par le côté mercantile de sa profession, se conf
l'épicier; si, bien souvent peut-être, il ne dépass
ce niveau que ne le fait de nos jours tel pharmac
étalage, un coin s'éclairait déjà dans son horizon, q
trait dans le lointain les brillantes perspectives d
naturelle, de la chimie, et avec elles tous les honn
profession vraiment libérale. Exclu des dignités uni
de la robe et du bonnet enviés du doctorat, il dut s
moins, dès la première aurore de la Renaissance
précurseurs d'une émancipation intellectuelle.

Les premiers essais de la botanique furent des co
de ces livres de Dioscoride, dont les propriétés des si
maient le sujet principal. Aux informes *hortus san*
puérils distiques de l'École de Salerne, au culte su
de la sauge, de la verveine, de la mandragore, succé
œuvres fondées sur l'étude directe de la nature, d
déjà remarquables pour la netteté du trait et la fidéli
Érudits, médecins, philosophes, naturalistes, tous
avec une vaillante et noble ardeur à ces sources d
savoir, qui jaillissaient à flots sur le sol fécond du n
derne. Pourquoi l'apothicaire resterait-il étranger
vement des esprits? Et lui aussi sera botaniste! Lui au
voir dans les végétaux autre chose qu'une matière à
manipulations! Si le médecin lui refuse des lumières
mandera aux livres, à la nature. Ce sont des apoth
Londres, ce Johnson, ce Parkinson qui, sur les trac

premier rang était aux fabriques des draps teints en écarlate par le kermès.

C'est ici le lieu de signaler certaines industries locales qui, nées en quelque sorte parmi nous, s'y sont perpétuées et perfectionnées à travers les siècles, comme dans un lieu de prédilection : telles sont la distillation du vin et les produits qui s'y rattachent; la fabrication du vert-de-gris, une des rares industries dont la commune de Montpellier conservait le monopole à ses citoyens; les eaux distillées, les essences ou parfums. Ces objets se rattachent essentiellement à la pharmacie, et par leurs usages, et par leur origine. Empruntés ou non aux Grecs d'Alexandrie ou de Byzance ou aux Arabes, c'est par Arnaud de Villeneuve que l'alcool et l'eau-de-vie se sont révélés à l'Europe; c'est à Montpellier, dans la région classique de la vigne, que ces produits devaient apparaître comme les plus remarquables véhicules dont pût se servir la chimie naissante, et, par une sorte de dispensation qui semble providentielle, c'est à Montpellier que la physique moderne, par les travaux de Chaptal, d'Édouard Adam et du pharmacien Duportal, a poussé la fabrication de ces produits jusqu'à ses derniers perfectionnements.

L'alcool intéresse la pharmacie comme dissolvant des principes actifs d'un très-grand nombre de substances qui résistent à l'action de l'eau pure. De là tout un groupe de médicaments connus sous le nom de teintures ou d'alcoolés; de là aussi les esprits ou alcoolats pour lesquels la distillation intervient à la place de la simple macération. Encore deux applications dues à l'illustre Arnaud de Villeneuve, et qui par là se rattachent à l'histoire de la pharmacie de Montpellier.

Arnaud de Villeneuve, il est vrai, appartient de plein droit à notre Université de médecine, et l'on ne saurait strictement lui donner le titre de pharmacien. Mais en qualité de chimiste, à la manière du temps; comme précurseur de Raymond Lulle; comme auteur de matière médicale et propagateur des opinions des Arabes, qu'il était allé puiser à leur source même dans les

a Monsieur le colonel Puiss

teraient, les derniers surtout, une analyse attentive. Leur influence dut s'exercer en dehors du cercle d'élèves pour lequel ils furent dictés, et les apothicaires intelligents durent avidement recueillir au moins les échos d'un enseignement auquel la logique eût voulu qu'ils fussent les premiers admis.

Mais qu'étaient alors ces praticiens pour désirer un enseignement théorique de leur art? Le mouvement d'un siècle fécond les aurait-il laissés tous seuls en arrière? Il serait absurde de le supposer. Sans doute l'ignorance routinière était le lot de quelques-uns. Le charlatanisme de l'étalage et du luxe distinguait déjà les officines du plus grand nombre et faisait dire à Rondelet : *Sed ea ferè omnium communis insania, ut malint videri quàm esse.* Vieux mensonge du *paraître* au lieu de l'*être*, dont les siècles ne nous ont pas guéris! Mais, au demeurant, on peut supposer, sans trop d'optimisme, que déjà l'apothicaire, distingué de l'épicier par son instruction, s'avançait timidement sous le vestibule du temple de la science, avant de se sentir le courage d'en aborder le sanctuaire.

Un seul fait dans ce sens vaudra mieux, du reste, que des conjectures. En 1561, la ville, alors royale, d'Arles fait composer de nouveaux statuts pour la corporation des apothicaires (24). Qui charge-t-elle de cette réforme? Un médecin Jehan Bocaut et un apothicaire Pierre Formy, tous deux de Montpellier, le dernier, suivant toute probabilité, parent de Claude Formy, ce cousin de Rondelet qui fut l'un des deux premiers pasteurs de notre église réformée.

Ces statuts de maîtrise que Jehan Bocaut et Pierre Formy allaient rédiger pour Arles, Montpellier ne les possédait pas encore; mais les temps étaient mûrs pour cette réforme, et c'est par elle que va s'ouvrir la seconde période de cette esquisse historique.

Deuxième Période

(1572 — 1803).

En 1572, Montpellier comptait seize apothicaires. Séparés des épiciers ou *grossiers* plutôt par une distinction de fait que

a Monsieur le colonel Puis

Mais la France d'alors n'était pas façonnée à la servitude. Les opprimés résistèrent : ils admirent à la maîtrise des candidats, dont le Parlement de Toulouse ratifia l'élection, dès 1633. L'opinion un peu calmée dut compter avec ces légitimes réclamations, et, dès 1635, le même Parlement de Toulouse, revenant de ses rigueurs récentes, rendit au corps, par deux arrêts successifs, le droit d'élire deux chefs et de prendre part, sans acception de religion, à tous les actes de l'administration et des études. Néanmoins, on conservait encore les quatre jurés ou baillis, dont deux au moins devaient être catholiques, comme devaient l'être aussi la moitié des examinateurs pour la maîtrise. En présence d'un privilége, la lutte ne pouvait cesser; elle dura jusqu'en 1650. Alors une transaction amiable, confirmée l'année d'après par le Parlement de Toulouse, pacifia les deux partis, et leur fit reprendre, avec la tenue de leurs archives, leur association violemment interrompue.

En 1654, transaction nouvelle, cette fois, entre les apothicaires et l'Université de médecine. Elle porte qu'à l'avenir, *non-seulement les quatre jurés, mais encore tous les autres maîtres apothicaires, assisteront à tous les actes relatifs à la maîtrise, et que les seuls chancelier, doyen et l'un des professeurs de médecine seront appelés aux examens, chefs-d'œuvre et réception des aspirants.*

« En 1660, les quatre jurés se désistèrent de leur charge, qui était à vie. Ils furent remplacés par les plus anciens et nommés pour une année seulement.

« En 1662, tous les apothicaires, tant protestants que catholiques, furent admis à tous les actes de maîtrise, à toutes les assemblées relatives aux affaires de la Compagnie », droit qu'ils ont conservé jusqu'à la dissolution du Collége en 1792.

Enfin, en 1706, le nombre des jurés fut réduit à deux ; ce qui, joint au fait de leur élection annuelle dès 1660, leur rendit sous un autre nom les consuls de leurs premiers statuts.

Nous ignorons quel fut sur les apothicaires protestants l'effet de la révocation de l'édit de Nantes. Les libertés recon-

a Monsieur le colonel Pui

Et d'abord, quels étaient leurs moyens d'étude? Quelles étaient les conditions de la maîtrise ?

Avant 1572, aucune loi ne protégeait l'apothicaire instruit contre le charlatanisme et l'ignorance. Pas de condition d'étude, pas de maîtrise privilégiée; concurrence partout, protection légale nulle part. Montpellier semblait, sous ce rapport, moins avancé qu'Arles et autres villes de maîtrise, aussi reculé que l'est de nos jours l'Angleterre avec sa législation pharmaceutique du moyen âge. Mais la routine même, dans une ville aussi profondément médicale, devait être plus ou moins éclairée. Il fallait pourtant des garanties : les intéressés eux-mêmes s'y soumirent avec une héroïque résolution.

Écoutons les premiers articles de leurs statuts :

« *Article* 1er. — Lesdits apothicaires passeront maistres sous le chancelier, doyen et procureurs de ladite Université (de médecine), ou autres docteurs à ce ordonnés en l'absence des susdits, en la maison du plus ancien d'iceux, et ce pour cette première fois tant seulement; car ceux qui viendront par ci-après seront examinés en lieu public, comme en un collége ou consulat ou ailleurs, comme sont les chirurgiens qui sont examinés pour la maîtrise.

» *Article* 2. — Sera fait division des plus anciens et des plus nouveaux apothicaires en deux ordres, et quand les anciens auront été examinés et approuvés par les docteurs, seront conduits en une troupe ou en deux à messieurs les consuls de la présente ville par lesdits docteurs, et là prêteront serment, puis seront conduits honorablement en leurs maisons, ayant titres de maistres.

» *Article* 3. — Quand les plus anciens, faisant la moitié des maistres apothicaires, seront tenus pour maistres jurés, ils esliront deux d'entre eux pour consuls de l'Estat, auxquels appartiendra d'examiner l'autre partie qui est des plus nouveaux, avec lesdits docteurs, en semblable lieu, sur les points et preuves que seront ainsi avisés entre eux. »

Suit l'*article* 4, réglementant les conditions de réception des

à Monsieur le colonel Puing

droit d'y *disputer*. Encore cette publicité restreinte fut-elle accordée plus tard et peut-être rarement admise de fait.

Des examens le candidat passait aux chefs-d'œuvre : c'étaient trois préparations différentes que le Collége lui donnait à faire et qu'on jugeait ensemble dans une même séance.

Sorti victorieux de ces épreuves multiples, le nouvel élu recevait solennellement les ornements de maîtrise, soit dans une maison privée, soit à l'église de Notre-Dame ; il prêtait serment, primitivement chez le gouverneur de la ville, et plus tard chez le représentant de l'évêque ; puis, reconduit en procession à sa demeure par ses anciens compagnons et ses nouveaux pairs, fêtait par un banquet officiel sa nouvelle dignité. Ainsi se passaient les choses au bon vieux temps. Le banquet faisait partie du programme académique ; la cordialité y gagnait et, sans doute, l'esprit n'y perdait rien.

Mais, ces compagnons servant en boutique, comme ils s'appelaient eux-mêmes, qu'étaient-ils au point de vue de l'instruction et de l'état social ? Assez humbles probablement. Ici néanmoins comme partout l'adage dit vrai :

« Tant vaut l'homme, tant vaut l'état. »

Voyez plutôt : autour d'un jeune étranger, hier inconnu, se presse un auditoire d'élite : professeurs de la Faculté de médecine, magistrats, hommes du monde. Quel charme les retient comme fascinés près de ces fourneaux et de ces creusets ? C'est qu'une science nouvelle, sortie des antres de l'alchimie, s'y révèle comme par apparitions merveilleuses. L'homme qui parle n'est plus l'obscur apprenti de maître Verchand ; c'est un chimiste, c'est un maître, c'est le réformateur de la pharmacie, c'est Lemery, en un mot, dont la place est marquée à l'Académie, et dont son compatriote Fontenelle ne dédaignera pas de placer l'éloge parmi ceux des Newton et des Leibnitz.

Né dans cette féconde cité de Rouen qui devait un jour nous donner Édouard Adam, Lemery demeura trois ans à Montpellier ; il y fit des cours dont il profita lui-même plus que

à Monsieur le colonel Puiga

avides d'instruction que de profits pécuniaires. Ils affluaient de tous les points de la France; les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne même fournissaient leur contingent, et sous ce rapport les registres de matricule offrent un véritable intérêt (27). Dès 1572 et dans le cours du XVIIe siècle, les écritures fermes, nettes, élégantes sous leurs formes gothiques, l'orthographe généralement respectée dans ses limites encore un peu indécises, des signatures vraiment magistrales, semblent attester une moyenne d'instruction première assez élevée, et peuvent faire honte aux griffonnages de la génération actuelle. Ce n'est là, sans doute, qu'un indice dont il ne faut pas exagérer la valeur; mais, en somme et toute prévention favorable mise à part, ces *compagnons* d'autrefois valaient autant, sinon plus que la moyenne des élèves de nos jours.

Les compagnons, d'ailleurs, étaient l'étoffe des maîtres et les maîtres, osons-le dire hautement, valaient plus à Montpellier que n'est disposée à le croire notre époque dédaigneuse. M. Fleurant vivra sans doute toujours sur la scène, avec Purgon, Diafoirus, Trissotin, Turcaret et Bridoison; mais le ridicule n'atteindra jamais les noms des Régis, des Magnol, des Haguenot, des Verchand, des Peyre, des Montet, des Joyeuse, des Rey, des Blanc, des Reboul et des Pouzin (28).

Nous pourrions citer d'autres noms et parmi eux les homonymes de professeurs ou de docteurs en médecine, indice de l'étroite parenté des deux professions que se partageaient souvent les mêmes familles. Mais ces détails auraient mieux leur place parmi des pièces justificatives.

Constatons, néanmoins, que Peyre, Montet et Joyeuse firent partie de notre ancienne Société royale des sciences; que le premier fut l'un des maîtres de Chaptal, et que Montet eut l'honneur de voir ses écrits souvent insérés dans les mémoires de l'Académie de Paris.

La période du XVIIIe siècle nous montrerait à Montpellier la chimie se dégageant peu à peu du chaos des vielles méthodes, et Chaptal, dans un cours demeuré célèbre, lui rapportant de

a Monsieur le colonel Puig

NOTES.

La forme de discours public qu'a dû prendre cette étude nous a fait naturellement rejeter sur un second plan de nombreux détails puisés à des sources multiples, et qui peuvent présenter quelque intérêt aux amateurs de curiosités historiques. Nous consignons ici ces faits ou ces documents sous forme de notes ou de développements.

On verra que les éléments de ce travail nous ont été fournis surtout par les archives et les bibliothèques publiques de Montpellier, Nimes, Arles et Avignon. C'est un devoir pour nous de remercier les savants conservateurs de ces divers établissements, pour l'aide obligeante qu'ils ont prêtée à nos recherches : MM. Thomas, P. Blanc, Kühnholtz, à Montpellier; Gibert, à Arles; de Bérard, à Nimes; Delloye, à Avignon, ont surtout droit à ces remercîments. Nous devons aussi mentionner, parmi les personnes qui nous ont fourni des renseignements ou des livres, MM Ricard, archéologue; Lutrand, H. Gay et Serane jeune, pharmaciens, etc. Tous ces secours et d'autres moins importants nous ont prouvé que l'aide ne manque jamais aux travailleurs, non plus que le champ des explorations. Cette pensée devrait bien inspirer à quelqu'un de nos érudits l'idée de reprendre le cours de nos annales médicales, interrompu depuis le célèbre ouvrage d'Astruc, et de déterrer de la poussière des archives l'histoire tout-à-fait neuve de la chirurgie à Montpellier.

Sur dix registres que comprenaient les archives des anciens apothicaires de Montpellier, sept seulement ont été sauvés du naufrage révolutionnaire, et font partie de la riche collection de nos archives départementales; les trois autres sont perdus, ou existent peut-être en des mains inconnues. Nous avons dépouillé soigneusement ces documents authentiques, qui retracent comme jour par jour la vie d'une institution aujourd'hui éteinte, mais qui, comme tant d'autres corporations de l'ancien régime, eut, à côté de ses défauts, ses jours de gloire et de véritable dignité.

(1) Prunelle, Fragments pour servir à l'hist. des prog. de la méd. dans l'Univ. de Montp. — Montp., an IX, in-4°, p. 15 et 17; et *id.*, De l'influence exercée par la méd. sur la renaissance des lettres. — Montp, in-4°, ann. 1809, p. 25-61.

à Monsieur le colonel Pui

teur reconnaît lui-même n'avoir aucune signification, et qui provient, selon toute apparence, d'une faute de copiste.

L'Espagne également eut, dès 1252, sous le règne d'Alonzo le Juge, des réglements sur la médecine et la pharmacie. C'est, du reste, dans ce dernier pays que fut publiée la première pharmacopée écrite par un pharmacien Elle est due à Pierre Benedicto Matheo et date de 1497, c'est-à-dire, observe M. Gautier de Claubry, de 159 ans avant Michel du Sceau, que plusieurs auteurs regardent comme le premier pharmacien qui ait écrit sur son art. Consulter, du reste, sur la pharmacie en Espagne, un rapport plein d'intérêt de MM. Gautier de Claubry et Cap, sur un ouvrage espagnol de MM. Quintin Chiarlone et Carlos Malliana. (Journ. de pharm., sér. III, T. XIV, p. 194-201.)

(4) Tels étaient, par exemple : en 1369, auprès de la reine Jeanne de Naples, un savant israélite d'Arles, Benedich Abin ; auprès du bon roi René de Provence, un autre juif de Saint-Maximin, le savant Abraham Salomon, ainsi qu'un des ancêtres de Nostradamus, le juif *Pierre de Nostre Done*. Celui-ci, d'abord salarié comme médecin par la ville d'Arles, fut dénoncé par les apothicaires comme composant lui-même les remèdes, et, pour ce fait, destitué de son emploi par les consuls. Converti au christianisme, il devint le médecin et le familier du roi René. Voir, sur ces faits : Prunelle, *l. c.*, p. 55 ; et Depping, les Juifs dans le moyen âge, Paris in-8°, p. 334-335.

(5) Voir, dans Astruc, Hist. de la Fac. de méd. de Montp., p. 34, le privilége de Guillaume IV, seigneur de Montpellier (en date de janv. 1180), accordant le droit d'exercer et d'enseigner la médecine à toutes personnes, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles soient. — Consulter aussi : Germain, Hist. du Commerce de Montp. 1861, in-8°, T. I, p. 2-4.

(6) Nous ne nous faisons aujourd'hui qu'une faible idée de l'importance qu'on attachait aux épices au moyen âge : c'étaient à la fois des ingrédients pour les remèdes et des condiments pour les mets et les friandises du temps. En l'absence du café, du thé, de nos liqueurs alcooliques, on aromatisait, on épiçait le vin, les sucreries, les ragoûts. Les épices des juges sont restées célèbres. Colomb, en cherchant, comme il disait, l'Orient par l'Occident, n'avait en vue que d'aller droit et vite au Cathay et dans l'Inde, terre promise des épices. C'est en grande partie par ce commerce que s'enrichirent les États du sud de l'Europe et plus tard la république des Pays-Bas. Parmi des objets que le roi d'Angleterre Henri III fait acheter à Montpellier en 1232, figurent trois gourdes de gingembre confit « *tres curdas de gyngibraco.* » (Depping, Histoire du comm. entre le Levant et l'Europe, p. 304-307.)

L'emploi habituel du sucre et des épices rapprochait au moyen âge les apothicaires des confiseurs. Au XVe siècle, la plupart des pharmaciens

à Monsieur le colonel Puig

réunis en 1568, et imprimés une première fois en 1570). De même à Paris, de même à Rouen et ailleurs, *espicerie*, *cyrerie*, *apothicairerie* étaient professions connexes ou même confondues. (*Conf.* Malbranche, *in* Journ. de pharm. et de chim., XXII, p. 145.)

L'usage de payer en cire des impositions déterminées s'est conservé, du reste, très-long-temps et dure encore de nos jours. J'aurai « tant en argent et tant en cire » fait dire La Fontaine à messire Jean Chouart. C'est en bougies que les apothicaires de Montpellier recevaient au siècle dernier leurs droits de présence aux délibérations communes ; c'est encore ainsi que notre Chambre de commerce récompensait l'assiduité des membres aux séances. Tant le présent, que nous croyons si neuf, garde toujours des vestiges du passé !

(8) Une preuve que les *especiadors* (apothicaires ou épiciers-droguistes) ne se distinguaient pas nettement au XIIIe siècle des épiciers proprement dits, c'est que, des deux listes des échelles de corps de métiers pour la garde des portes de la ville de Montpellier, l'une emploie le mot *speciador* et l'autre le mot *speciayre*, évidemment pour désigner la même corporation. (*Petit Thalamus* de Montp., *Établissements*, p. 97-98.)

Au XIIIe siècle, du reste, le mot *apothecarius* est déjà employé, çà et là, dans le sens de pharmacien, témoin le passage suivant d'une pièce citée par M. le professeur Germain (*Hist. du Comm. de Montp.*, T. I, p. 359), sous la date de 1299 :

« Magister Jordanus speciatoris, oriundus civitatis de Alba, habitator Aquarum Mortuarum, *olim apothecarius.* »

Sur les mots *aromatarius*, *apothecarius*, *speciarius*, *speciator*, *specialis*, voir Ducange, Gloss. : sur le mot *Bouticari* (en provençal), répondant à *Boticario* des Espagnols, voir Honorat, Dict. provenç.-franç., in-4°, p. 325)

Pour tous les mots dérivant d'*especia* (en langue romane, *species* en latin, *épices* en français), voir Raynouard, *Lex. rom.*, T. III, p. 169-170.

Species, dans le sens d'épices ou drogues, s'est conservé dans le langage pharmaceutique, quand on dit *espèces aromatiques*, etc.

(9) C'est ici le cas de rapporter les prescriptions suivantes, tirées des anciens statuts de la ville, alors libre, d'Avignon, sous la date de 1243 :

« Item statuimus quod speciatores et eorum servientes jurent quod fideliter exerceant officium suum et non faciant collusionem vel conspirationem cum medicis v. cum aliquo medicorum, nec sint participes cum eis, nec faciant ipsis aliquod servicium v. donatium v. provisiones ad hoc quod faciant eos vendere, nec vendant rem aliquam vel speciem pro alia re vel specie, et confectiones faciant quod legalius et melius poterunt, nec fraudem aliquam celent quam aliquis eorum fecerit in officio suo, immo teneantur hæc curiæ indicare etiam non requisiti, et qui contra fecerit pro singulis vicibus in XX. sol. puniatur, cujus pene exacte (pœnæ exactæ) accusator habeat quartam partem et quicumque medicus v. medici v. speciatores vel ejus vel eorum scolares fecerint conventionem v. pactum inter se quod medicus

vel medici faciant eis vendere in operatorio
v. speciator v. eorum scolares aliquid desfe
miserint. Uterque dator scilicet et acceptor
singulis vicibus dandis curiæ puniatur et med
tituat communi cujus pene exacte accusator
tula in eodem statuto contenta de pena XX

Avenio Cavarum
Statu et privilegia reip
Avenionis. »

(Bibl. publ. Avign. (Fonds Requien), in
p. 24, col. de droite, en haut.)

(10) On pardonne volontiers au moyen âge se
tivement aux maléfices, lorsqu'on voit cette m
duire, en plein siècle de Louis XIV, sous le m
l'édit du mois de juillet 1682, pour la punition
nements et autres crimes. A la suite de cet édit
l'approuvant hautement, un jugement par leq
furent condamnés à être pendus et brûlés pou
sentence qui condamna deux de ces derniers fu
18 décembre 1691. « Ils furent exécutés, dit Dela
T. I, p. 563), et, par ce dernier exemple, la p
ces abominations. » Ceci s'écrivait en 1722!

Un passage de l'édit en question est aussi
odieux : « Défenses sont aussi faites à toutes pe
cins et apothicaires d'employer aucuns *insectes*
serpens, crapaux, vipères et autres semblables.

La vente des poisons fut, du reste, naturel
heure à des réglements et à une surveillance par

Dans l'ordonnance d'août 1353, par laquelle le
à deux visites par an les boutiques des apothic
boristes) de Paris et de ses *suburbes*, il est di
bailleront aucune médecine venimeuse ne dange
abortir, simple ou composée, a nulles gens
chrestienne, ni a aucunes gens avoir se ils ne c
maistre ou sciencier ou expert en la science de
lequel ils cuideront en leur conscience souffisan
commandement de physicien qui les ont envoyé
et Isambert, Rec. des anc. lois franç., T. IV, p.

L'article cxxiij des statuts de la république d
sous le titre de *Toxico* : « Item statuimus quod
quilibet presumat vendere alicui toxicum, nisi
dignis; et qui contra fecerit in 6 libris Raym. (Ra
rum medietas sit communis et alia accusantis et
verit, corporaliter puniatur. » (Bibl. municip.

a Monsieur le colonel Pu

Laurent Bonnement, prêtre d'Arles, en 1775, in-8°, p. 240, copié des anciens statuts de la ville.)

L'usage de la monnaie raymondine ou des comtes de Toulouse, en place de la monnaie melgorienne ou des comtes de Melgueil, remonte, dans Arles, à la fin du XIIe siècle (vers 1190). L'article cité des statuts ne peut donc pas dater de plus haut. (*Voir* Audibert, Mém. histor. et crit. sur l'anc. républ. d'Arles, T. III, p. 309.)

Voici maintenant, sur le même objet des poisons, ce que dit l'article XV de la rubrique XXI des statuts déjà cités de la ville d'Avignon :

« Item. Nullus aromatarius vendat aut det alicui res venenosas aut venena quæ nocumentum afferre possint nisi sit personæ, cujus boni mores, probitas, integritasque vitæ sint omnibus noti et bene cogniti, et adhuc inquirat ad quem finem talia capiantur, pœna centum et quinquagenta librarum turon. ipso facto incurrenda. Cujus tertia pars *accusatori* etiam si *in secreto denuntiaverit* (une prime promise à la dénonciation secrète!) detur, aut alia majori pœna arbitrio judicis imponenda. Si verò dicta venena darentur causa *aliquod maleficium* (encore les maléfices!) aut delictum perpetrandi, pœna corporali arbitrio judicis puniatur. »

Ce réglement, recueilli avec les autres en 1568, peut avoir une origine plus ancienne.

Il arrivait assez fréquemment, du reste, que lorsque des criminels étaient condamnés pour fait d'empoisonnement, on envoyait aux colléges ou maîtrises d'apothicaire un extrait de la sentence pour être insérée dans leurs archives. Une de ces pièces, transcrite dans les registres des séances des apothicaires de Montpellier, est un exemple malheureusement peu rare de l'atrocité de la procédure de l'ancien régime.

(11) Un des codes pharmaceutiques les plus complets et à divers égards les plus sages est celui que nous avons déjà cité deux fois parmi les statuts d'Avignon.

Entre autres prescriptions curieuses et que l'on ne s'attendrait pas à trouver établies de si bonne heure, se trouve l'obligation pour les pharmaciens de conserver les ordonnances des médecins et de les transcrire sur un registre spécial, ce qui s'appelle aujourd'hui le registre des ordonnances. Deux apothicaires, élus par deux médecins à ce députés par leurs confrères, doivent dresser tous les ans devant les juges ordinaires et l'avocat fiscal de la cour ou curie le tarif des médicaments; et comme le prix des drogues est variable, les apothicaires sont tenus de fournir leurs comptes à leurs clients tous les trois ans au moins. Du reste, l'usage des tarifs de ce genre, déjà établi à Salerne au XIIe siècle, très-répandu en Europe dans le moyen âge, existe de nos jours à Rome, en Grèce, en Suède, en Danemarck et dans la plupart des États allemands. (*Voir* Philippe, Hist. des apothic., in-8°; Paris, 1853, p. 360-434, *passim*.)

(12) Parmi ceux, du reste, qui fidèles aux théories du jour, toutes plus ou moins empreintes de Galénisme, adoptaient parmi nous, au XVIe siècle,

les formules complexes de médicaments, plusieurs, et no
tingués, rêvaient déjà des simplifications dans cet arsenal
curative. Écoutons Joubert, par exemple : « Si omnino si
positio præter naturam (c'est-à-dire si les maladies étaient
haud dubie compositis (medicamentis) non uteremur (cum
ac complicatis morbis *ea sunt præstantiora remedia quæ ex*
plicibus constant), si modo in præsenti et ad manum essent
talem effectum curare possumus. » Il ne faudrait pas croir
le nombre des compositions officinales à éléments multipl
dérable, ni leurs formules livrées à l'arbitraire : les plu
riaque, confection d'hyacinthe, diascordium) n'auraient p
versé toutes les révolutions de la médecine, si l'observat
reconnu, sinon des vertus extraordinaires, du moins des

(13) Laurent Joubert, que nous venons de citer avec élo
tant de rapports, était en avant de son siècle, subissait e
de Galien et des anciens sur des questions qui nous seml
croyait, par exemple, que le venin de la vipère résid
corps ou dans son fiel, et peut lui monter à la tête l
De là cette pratique étrange de fustiger les vipères avant
tête, pour que le venin n'entrât pas avec le corps de l'ani
position de la thériaque. Bernard de Gordon avait enseign
de fustigation de lier les vipères vers la tête et vers la
fouetter de petites verges : « *Serpentes de locis siccissimis*
ligentur versus caput et caudam et cum virgis minutis flag
Lilium medicinæ. Francof., 1617, p. 114. Le bon Laurens
pas cette pratique, non plus que celle de fouetter des v
une chambre sans meubles, en ayant des *bottes aux jamb*
j'ai un carré de bois assez longuet, que je poserai sur c
moi, à la veüe d'un chacun, le bord duquel est entouré
quatre travers de doigt en hauteur; là où je mettray
l'autre, qui sentira avoir son large et ses coudées franche
sant s'y promener à l'aise sans résistence; mais je seray
d'une main des pincettes de fer assez longuettes et légèr
des verges pour les fustiger, etc. »

Il faut lire dans l'original ces élucubrations de notre
La naïveté tourne au burlesque, mais dont les défauts tien
temps qu'à l'auteur. En citant, du reste, ces préjugés d'
XVIIe siècle, qui n'était pas tenu d'en savoir plus que tou

à Monsieur le colonel Pu

(14) *Discours et démonstrations des ingrédients de la thériaque*, faits publiquement à Montpellier (en 1606), en présence de Messieurs de la justice et professeurs en l'Université de médecine, par Laurens Catelan, maistre apothicaire en la ville de Montpellier. Lyon, in-12, 1614.

Haller (Biblioth. bot., I, 407) cite, du même Laurens (ou Laurent) Catelan, l'ouvrage suivant : *Démonstrations des ingrédients de la confection alkermès*. Montp., ann. 1609, in-16, et 1614, in-12. A cette dernière édition est jointe un factum contre Jacques Fontaine, médecin, qui avait écrit, en 1601, un opuscule contre des modifications apportées par Catelan à la confection de la thériaque, modifications adoptées par Falco Burette et par les médecins de Montpellier.

Un autre ouvrage de Laurent Catelan (ou du moins par lui rédigé et édité) a pour titre : « *Œuvres pharmaceutiques de M. François Ranchin*, conseiller, médecin et professeur du roy, chancelier en l'Université de Montpellier, assavoir : *Un traité général à la pharmacie;* ensemble : *Un docte commentaire sur les quatre théorèmes et canons de Mesué*, avec deux excellents traictés, l'un *des simples médicaments purgatifs* et l'autre *des venins*, le tout accompagné de disputes, où sont débattues et esclaircies plusieurs questions curieuses et nécessaires pour la parfaicte intelligence de ces matières. » Lyon, 1624.

Catelan, dans l'épitre dédicatoire du livre de Mgr. Pierre de Fenouillet, évesque de Montpellier, dit entre autres choses : « Dès mes premières années, marchant sur les pas de mes ancestres, je me suis voué à l'estude de la pharmacie. Me trouvant le quastrième des miens qui de père en fils en fay profession, et desireux de pouvoir proffiter au public en une vocation si importante, j'ai employé le meilleur de mes jours à courir les royaumes estrangers et faire des voyages vers les nations les plus esloignées, pour en acquerir l'intelligence sous les plus grands médecins de ce siècle, etc. » Il ajoute plus loin : « Les feus sieurs professeurs en cette dite Université (Hucher, Du Laurent, Saporta, Varanda, De Pradilles, Dorthoman) ordonnèrent par délibération que je dresserais un cabinet de raretés les plus exquises, *pour en faire les démonstrations aux escoliers en médecine dans les auditoires publics de cette Université*, en quoi j'ai *taché de m'acquitter et satisfaire* a ce mien devoir *pendant le cours de vingt années et plus*, ayant même mis en lumière quelques miens petits essays sur le sujet de la pharmacie, tant de la thériaque, alkermès, eaux distillées, *pierre de bezoar*, que de la *corne de licorne*, ce rare et *tant précieux animal*, etc. »

Nous citons ces passages sous leur forme naïve parce qu'il en ressort quelques faits intéressants pour notre sujet. 1° L'auteur avait voyagé long-temps pour s'instruire, ce qui était un usage fréquent parmi les savants et les érudits de la Renaissance, et suppléait à la difficulté des relations épistolaires et à la rareté des livres. 2° Un apothicaire était admis à démontrer les drogues mêmes aux élèves en médecine ; en revanche, il faut dire que les médecins les plus distingués faisaient alors des cours de pharmacie aux compagnons apothicaires. 3° Catelan avait *dressé un cabinet de raretés*,

mélange de drogues, de curiosités d'histoire naturelle, démonstrations de la matière médicinale.

Le Collége des apothicaires avait pourvu de bonne heu tante partie de l'enseignement pharmaceutique, en instit de l'un d'eux, maître Bernardin Du Ranc, un *droguier*, q la prétention de posséder *en son propre*, mais que le Col ration du 16 avril 1598, décida devoir « *être dans une* dont les consuls tiendront les clefs. »

Par une transaction amiable que signent (sans préjudice d deux Duranc père et fils avec Laurens Catelan, Regis, An il est convenu que « *d'huy en trois ans revolus et complet* Duranc *se desportera de monstrer le dict droguier en relaxera la charge aux consuls qui tiendront les clefs de droguier qui y sera dressé.... Et que d'huy en avant auc tres quel qu'il soit ne tiendra aucun cabinet intitulé du pour en faire monstre et parade, ains ce titre sera référ nommé dans la chambre.* » (Arch. départ. de l'Hérault, r thic., vol. N° 1 (basane), p. 90 v° et 91 r°.) Une délib (15 may 1588), même registre, p. 72 r°, prouve qu'un ac faict entre les pharmaciens, bacheliers et escholiers de m ment à un droguier commun pour les études médicales et

A cette occasion, il ne sera pas hors de propos de rappele cabinets d'histoire naturelle les plus célèbres ont eu des fondateurs : par exemple, celui de Ferrante Imperato, à Na celui d'Albert Seba, à Amsterdam, qui fut acheté par Pie l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg ; celui de P qui, fondu plus tard dans les immenses collections de Ha ainsi comme le noyau du *British Museum*. A Montpellier, lection de ce genre fut probablement celle des poissons q fait soigneusement préparer comme pièces à l'appui de s sique, et qui, suivant Strobelger, existaient encore vers jardin royal. Ils étaient fondus sans doute parmi les nomb genre dont Richer de Belleval avait fait un vrai musée d'h que Dorthes suppose avoir occupé l'emplacement actuel du Peyrou. Plus tard, dans le même siècle, Claude Mag était « très-attentif à ramasser et à conserver chez lui c plus rare en histoire naturelle » (Gauteron, Éloge de Magn sans doute à son fils Pierre Magnol l'occasion de s'occupe de la science qu'il devait illustrer.

ot *aromatarius* signifiait à la fois, dans le latin du moyen âge, pothicaire et *parfumeur*. (*Voir* Ducange, Gloss., voce *Aro-* là des confusions excusables chez les auteurs qui ont eu à tra- e en français. Une erreur de ce genre a été commise par notre cal d'Aigrefeuille, lorsqu'il appelle parfumeur ce Jacques de de Farges, riche apothicaire de Montpellier, que Joubert cite i intime de Rondelet, et qui, après avoir eu l'honneur de donner on au roi Charles IX, fut pendu le 4 mars 1569, par la populace sur l'accusation d'avoir recélé des armes pour le compte du parti (*Voir* Haag, France protest., vol. V, p. 73, et Corbière, Hist. réfor. de Montp., p. 83.) C'est ce même De Farges, *apothicaire*, le célèbre Ambroise Paré fut piqué par une vipère. (Ambr. Paré, . Malgaigne, T. III, Traité des venins.)

ien possible, du reste, que les fonctions de parfumeur (dans le marchand de parfums ou aromates) et celle d'apothicaire fussent onfondues dans la même personne; car, dans les lettres patentes à Angers, en mars 1598, pour confirmer les statuts primitifs du des apothicaires de Montpellier, en y ajoutant dix nouveaux articles és à la police pharmaceutique de Paris, Henri IV dit de Jérosme l'instigateur de cette mesure): *l'un de nos apothicaires et parfumeurs es*.

Les intéressantes pièces justificatives publiées par M. le professeur in dans son Histoire du Commerce de Montpellier, nous fournissent à des renseignements sur ces *piperarii* ou *pebriers* du moyen âge. évidemment parmi eux, comme parmi les épiciers et les apothi- que l'on choisissait les gardes des marchandises (*custodes averum*) experts en fait d'avaries ou de fraudes commerciales : témoin plusieurs tises de safran avarié, venu de la Catalogne (où le safran se cultive e de nos jours). En 1326, sur les quatre gardes de marchandise en on, trois sont des *piperarii*, savoir : Bringarius Ferrarii, Hugo Fabri, undus de Segunzaco (probablement un ancêtre des Gigonzac actuels); atrième est un apothicaire, Jacobus de Ruthena (Jacques de Rodez). adjoignent pour des expertises, outre quelques marchands étrangers, de eille, Avignon et Aix, les *piperarii* de Montpellier dont les noms sui- : Guillelmus Bernardi de Tribus lupis, Guillelmus de Roveria, Petrus lberti, Raimundus de Galhaco, Bartholomeus de Truolo, Stephanus de ors, Guillelmus Duranti, Joannes de Avenione, Durantus Carralis, nnes Penheire, Raymundus Naturalis, Philippus Bidocii, Thomas de nchis, Johannes Fabri, Guiraudus Viguerii, Petrus Andree, Johannes ctoris, Petrus Boneti, Andreas de Lauzis, Petrus Martini, Bertholomeus Trivolono, Pontius Bego et Joannes Colleti. (Germain, *loc. cit.*, T. I, 471-477.)

Dans le même ouvrage (T. I, p. 248), sous la date de 1262, est cité *etrus de Fontainis*, *piperarius Montispessulani*, comme ayant reçu pour le

Nous donnerons aussi peut-être un jour la liste des m
de Montpellier, en la faisant précéder des quelques an
apothecarii, dont nous pourrons glaner çà et là les nom
à citer serait ce *Pierre de Montpellier*, qui, d'après Freind
trad. franç., p. 247) et John Mason Good (*Hist. of m*
1796, p. 54 et p. 118), fut, en 1360, l'apothicaire du
Edouard III.

Était-il aussi de Montpellier ce « *Jacques* l'apothicair
Chauliac, avait embaumé plusieurs papes? » (Guy de Ch
éd. Joub., p. 153; ouvrage composé à Montpellier en 136
appartenir à Avignon, où résidaient les papes dans le XI

(26) Qu'étaient ces ornements de maîtrise conférés au
ne pouvons proposer là-dessus que des conjectures : prob
l'anneau et les gants, comme cela se pratique encore
Espagne, à la réception des pharmaciens. (Voir Philippe
p. 428.)

(27) Les registres de matricule des archives de l'a
apothicaires nous donneraient la liste complète des com
depuis 1574 jusqu'en 1732. Cette liste, que nous publ
aurait quelque intérêt pour les pharmaciens ou médecin
y retrouver des ancêtres inconnus. Nous y voyons, à la
Samuel Vaucquelin, natif de Dieppe, en Normandie. Ent
et 1600 inclusivement, il ne s'y trouve pas moins de 518
à tous les points de la France. Une telle affluence d'é
mouvement intellectuel qu'entretenait notre Université d

(28) C'est à dessein que nous ne citons ici que des ho
à l'ancien Collége des apothicaires. La transition entre
le nouveau se ferait par les rares pharmaciens, qui,
République à l'École de santé ou de médecine, après
ronnés par une thèse, échangèrent, en 1804, leur diplô
un diplôme définitif, conféré rétroactivement et sans é
par l'École alors naissante de pharmacie. Tel fut le
regrettés confrères, Jaumes et Gay.

Nous avons également sous les yeux l'extrait du certific
des ornements de maîtrise de feu le professeur Pouzin
porte sur le dos le titre de diplôme, et devait probablen

34H Montpellier Université
Rentrée solennelle
61 des facultés. 79111

NAME	DATE DUE
Ernest Lombardi	OCT 11 1937

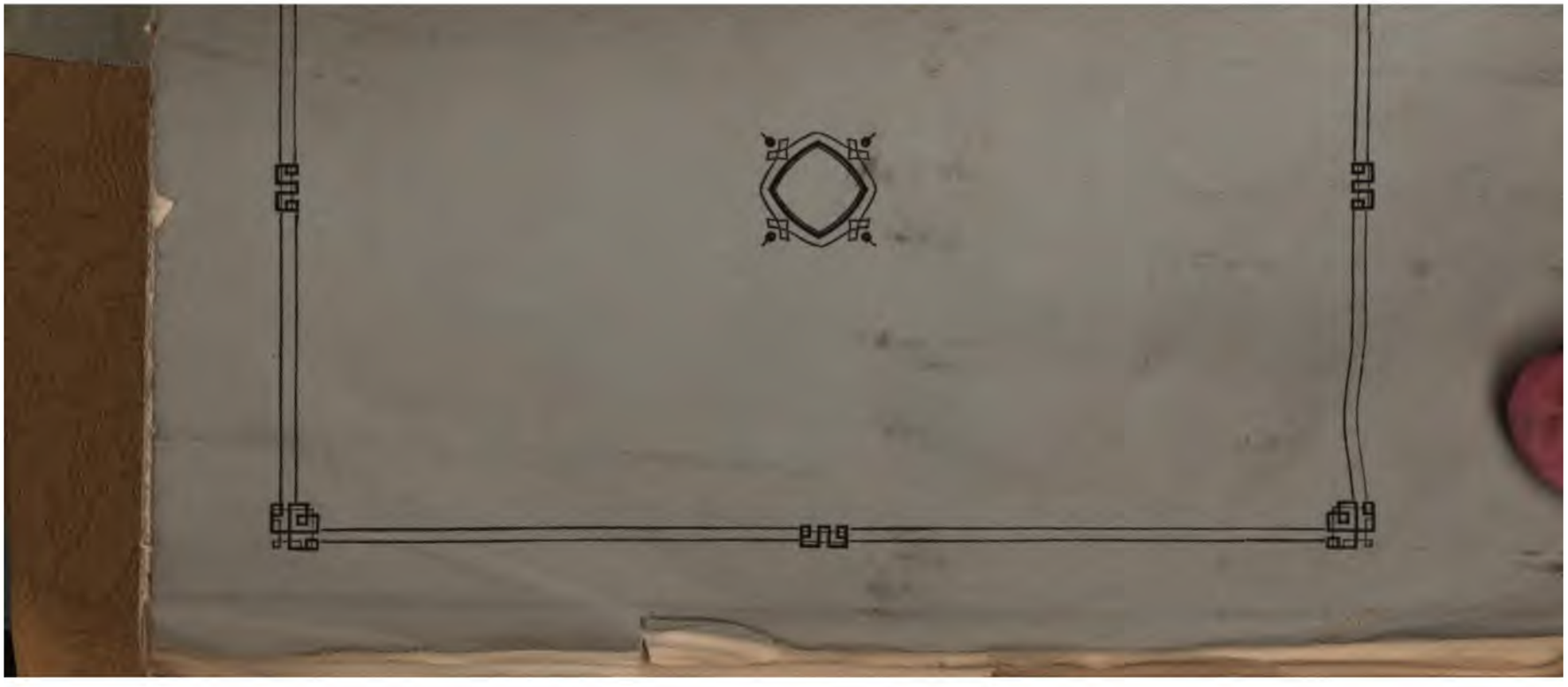

r M. Germain à Monsieur Puiggari,
ant-colonel, Directeur de l'école du Génie.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE DE FRANCE.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

RENTRÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS
MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES,

ET DE

L'ÉCOLE DE PHARMACIE,

LE 16 NOVEMBRE 1863,

SOUS

LA PRÉSIDENCE DE M. DONNÉ,

RECTEUR DE L'ACADÉMIE.

MONTPELLIER,
JEAN MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,
RUE DE LA CANABASSERIE 2, PRÈS DE LA PRÉFECTURE.
1863

a monsieur le colonel Puig

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE DE FRANCE.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

RENTRÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS
DE MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES,

ET DE

L'ÉCOLE DE PHARMACIE,

LE 16 NOVEMBRE 1863,

SOUS

LA PRÉSIDENCE DE M. DONNÉ,

RECTEUR DE L'ACADÉMIE.

MONTPELLIER,

JEAN MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,

RUE DE LA CANABASSERIE 2, PRÈS DE LA PRÉFECTURE.

1863

73

a Monsieur le colonel Pui

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

RENTRÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS
DE MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES,

ET DE

L'ÉCOLE DE PHARMACIE.

La séance solennelle de rentrée des Facultés et de l'École de pharmacie a eu lieu le lundi 16 novembre, sous la présidence de M. Donné, recteur de l'Académie, assisté de MM. les inspecteurs du ressort et de MM. les professeurs de l'enseignement supérieur. Indépendamment des élèves des différentes Facultés, un public nombreux et choisi s'était rendu à cette solennité universitaire. On remarquait aux places réservées M. le général Picard, commandant la division militaire, M. Piétri, préfet de l'Hérault, M. le général de brigade Levassor-Sorval, commandant le département, M. Dessauret, procureur-général, et d'autres membres du Conseil académique, une députation de la

79112

a Monsieur le colonel Puiggari. — Offe

femme de première classe, qui ont tous été subis avec succès; et 22 examens de sage-femme de deuxième classe, dont 9 ont eu un ajournement pour résultat.

Ainsi, en résumant tous les actes de l'année, la Faculté a distribué 86 diplômes de docteur, 6 d'officier de santé, 29 de sage-femme de première classe, et 13 de sage-femme de deuxième classe.

Nous nous sommes empressé de vous démontrer le maintien de la prospérité de notre Faculté, sachant bien que vous partageriez notre satisfaction; nous comptons aussi sur la sympathie avec laquelle vous apprendrez le sujet de nos douleurs. M. le professeur Golfin nous a été enlevé dans un moment où son âge, et surtout l'état vigoureux de sa santé, pouvaient nous faire espérer de profiter encore long-temps de ses utiles services. Déjà l'un de nos collègues a fait sentir par des paroles éloquentes prononcées sur sa tombe toute l'étendue de notre perte, et un jour viendra, je l'espère, où la valeur de ses travaux sera convenablement appréciée dans un éloge public; mais je ne puis prononcer son nom sans éprouver la nécessité d'exprimer un sentiment qui est dans le cœur de tous ceux qui appartiennent à notre Faculté: c'est la douleur d'avoir été si inopinément séparé d'un collègue dont le caractère aimable et prévenant lui assurait l'affection de tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître.

La douleur de cette perte a été en partie soulagée par la consolation d'avoir acquis un nouveau collègue, qui nous arrive avec une expérience médicale que peu de docteurs ont le bonheur de posséder à son âge, et un ardent désir de communiquer ses connaissances acquises, qui ne peuvent manquer d'apporter un concours considérable à notre enseignement.

La place qu'occupait M. le professeur Golfin a été déclarée vacante par le Ministre de l'instruction publique, le 30 mars 1863.

La Faculté, appréciant les titres divers des nombreux concurrents qui y prétendaient, a présenté, le 3 juin 1863, M. Combal en première ligne et M. Pécholier en seconde ligne.

a Monsieur le colonel Puigpazi. — offe

santé rendait pour notre collègue un repos nécessaire. M. Guiniers'est occupé dans ce cours, qui s'est composé de 47 leçons, de l'hygiène de la femme envisagée à toutes les époques de sa vie. Pour compléter l'énumération des services que nous ont rendus sous ce rapport MM. les agrégés, j'ajouterai que M. Moitessier a remplacé pendant le dernier mois de son cours le professeur de chimie générale et de toxicologie que les chaleurs excessives de la fin de l'été dernier avaient indisposé.

Outre cet enseignement que l'on peut considérer comme normal, cinq de nos agrégés ont demandé au Ministre de l'instruction publique et ont obtenu de lui l'autorisation de faire des cours complémentaires. Cette autorisation est accordée par Son Excellence sur les propositions du doyen, et avec l'agrément des professeurs à la chaire desquels le cours complémentaire demandé peut se rapporter. Voici les cinq cours de cette année:

M. Moitessier a fait dans le semestre d'hiver un cours de toxicologie, dans lequel il s'est surtout occupé de la recherche chimique des poisons dans les cas d'empoisonnement; M. Guinier, un cours sur les maladies des enfants qui peut être considéré comme la suite de celui qu'il avait été autorisé à faire l'année précédente : il s'est occupé cette année de la pathologie médicale du jeune âge, en insistant sur les maladies de l'appareil de la digestion. M. Pécholier a été autorisé à faire dans le même semestre un cours complémentaire de thérapeutique et de matière médicale, dans lequel il a entretenu ses auditeurs des médications contro-stimulantes, stimulantes et anti-spasmodiques. M. Espagne a exposé dans vingt leçons les principales maladies des organes de la respiration; et le cinquième cours complémentaire fait par M. Saintpierre a eu pour objet la chimie pharmaceutique.

Je dois, pour donner une idée complète de l'enseignement théorique de l'année qui m'occupe, ajouter que le chef des travaux anatomiques et le prosecteur ont été chargés par le professeur d'anatomie de compléter l'enseignement qui lui est

a monsieur le colonel Puiga

divers genres promettaient une lutte sérieuse. L'attente de la Faculté et du jury n'a pas été trompée : après de brillantes leçons orales dont l'anatomie humaine et comparée, l'anatomie pathologique et la physiologie ont fourni les sujets, MM. les concurrents ont déposé dans le musée de la Faculté une collection de 70 préparations qui resteront comme une démonstration irrécusable du niveau élevé des connaissances anatomiques chez nos élèves.

Après la mention des succès obtenus par eux dans le sein même de notre Faculté, il doit nous être permis de revendiquer l'honneur de ceux que remportent dans d'autres écoles les docteurs que nous avons formés. M. Jules de Seyne, notre élève, avait pris il y a trois ans une position distinguée dans notre dernier concours d'agrégation ; cette année il a conquis la juste récompense de son travail et de son aptitude. En effet, la Faculté de médecine de Paris l'a nommé agrégé dans la section des sciences naturelles. La nouvelle toute récente de son inscription au deuxième rang sur la liste de présentation de la Faculté de Paris pour la chaire d'histoire naturelle, est un nouveau succès trop remarquable pour qu'il ne soit pas spécialement signalé dans cette solennité.

Les moyens d'émulation sont aussi prodigués dans notre Faculté que ceux d'instruction. Outre les places qui sont réservées dans nos Écoles-pratiques aux élèves les plus instruits, il y a celles d'interne, de chef de clinique, qu'ils peuvent obtenir par le concours ; il y a, enfin, les prix qui sont accordés chaque année par l'État. M. le Président va faire connaître, à la fin de la séance, les noms de ceux qui ont été couronnés cette année. Mais M. le Recteur ne veut pas se borner à proclamer le nom des lauréats, son intention est plus généreuse pour nos élèves : il veut augmenter le nombre des couronnes qui sont offertes à leur émulation. Il me charge de vous annoncer qu'il propose une lutte spéciale pour l'année prochaine en offrant au vainqueur un exemplaire du bel ouvrage de Bourgerie tiré de sa bibliothèque et un mannequin d'Auzous. Ces palmes sont déjà

mises à la disposition de la Faculté, qui les accepte av
naissance et qui fera incessamment connaître aux
conditions de ce nouveau concours.

On sait que dans nos Facultés de médecine l'enseign
fait par semestre, de sorte que chaque professeur n'e
en réalité par sa chaire que pendant cinq mois. Il p
consacrer plus de la moitié de l'année à l'étude et au
de la science qu'il est appelé à professer. Les honorable
qui en sont le résultat contribuent pour une grand
l'illustration de notre École. Nous en avons cet
d'importants à signaler.

Qui n'a lu avec intérêt dans la *Revue des deux monde*
de ce voyage sur le mont Ventoux, dans lequel M.
décrit et caractérise les diverses végétations propres à
ordinairement très-éloignés les uns des autres, et qui d
circonstance se trouvent superposées à des hauteurs
mais qui peuvent être parcourues dans quelqu
M. Martins a encore publié dans les mémoires de no
mie des sciences des observations importantes sur le
sement nocturne et l'échauffement diurne pendant
Montpellier, dans les diverses espèces de terres culti
enfin enrichi la *Revue des sociétés savantes* du mois d
cette année de recherches sur la végétation des dunes
de Montpellier.

Il était difficile de mieux employer ses loisirs que n
notre collègue, M. Courty, par un voyage entrepris
but d'étudier certaines branches spéciales de la chirurg
nique, d'apprécier les différences entre l'esprit cl
anglais et français, et de comparer l'enseignement et l
de la médecine dans les deux pays. Il ne s'est pas bo
observations générales, il s'est occupé d'une manière
de l'ovariotomie et de quelques opérations praticable
sexe.

Il a voulu que tout le monde savant profitât des obs
faites dans cet intéressant voyage. Elles ont paru so

a Monsieur le colonel Pui

de lettres adressées à M. Bouisson dans la *Gazette médicale de Paris* et dans le *Montpellier médical* ; elles ont été ensuite réunies en un volume in-8° de plus de cent pages qui a eu un véritable succès.

M. Courty a aussi présenté deux mémoires à l'Académie de médecine de Paris. L'un sur la réduction d'une inversion utérine existant depuis plus de six mois, par une nouvelle méthode ; cette méthode de l'auteur, étant applicable à tous les cas de renversement de matrice, fait espérer d'obtenir désormais la guérison d'une maladie fréquemment mortelle et qui, à l'état chronique, est réputée habituellement incurable. L'autre sur la guérison des paralysies du nerf facial par des injections locales de strychnine.

Enfin, notre collègue a présenté aussi à l'Académie des sciences de l'Institut deux mémoires. Le premier sur un nouveau perfectionnement apporté à la lithotritie par le broiement de la pierre en une seule séance. Cette règle, qui est à peu près l'inverse de celle qu'on a suivie jusqu'ici, a été appliquée non d'une manière exceptionnelle, mais d'une manière générale, à tous les calculeux lithotritiés par M. Courty. Ce chirurgien, en ayant obtenu des effets constants et n'ayant perdu aucun malade, s'est cru autorisé à présenter à l'Académie des sciences ce perfectionnement comme un progrès réel dans la science et une œuvre utile au soulagement de l'humanité. Le second mémoire présenté par M. Courty à la même société savante avait pour sujet la cautérisation des cavités utérines et son efficacité.

On trouve encore dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences un mémoire de M. le professeur Rouget sur la terminaison des nerfs moteurs dans les muscles chez les reptiles, les oiseaux et les mammifères. Ce mémoire fait connaître le mode de terminaison des nerfs dans les muscles de la vie animale dont on n'avait jusqu'à présent aucune notion. Divers anatomistes allemands, MM. Krants, Kühne, Waldeyer, ont, depuis la publication de ce mémoire, reproduit et confirmé les faits qui y sont annoncés. M. Rouget publie encore en ce moment, dans

le *Journal de physiologie* de M. Brown-Sequard,
moire sur les tissus contractiles et la contractilité

M. Bouisson, dont les nombreux travaux ont ta
aux progrès de la science qu'il est chargé de p
notre Faculté, a fourni cette année un honorable
l'énumération que je suis chargé de faire dans ce
s'est occupé d'une maladie qu'on peut considérer
comme nouvelle, Depuis long-temps les fabricants
chimiques s'étaient aperçus que les ouvriers qui
soufre en poudre étaient exposés à avoir les ye
Le nombre des personnes atteintes de cette espèce
peu considérable, et un genre de lunettes appropr
pour garantir les ouvriers exposés à ce danger. Ma
mémorable découverte de l'emploi du soufre en
la guérison de la maladie de la vigne, on conçoit
grand nombre de personnes occupées à répandre d
les vignes soient exposées à recevoir de cette pou
yeux par les mouvements de l'air; et l'effet est d
désastreux que pour rendre la poudre plus active
on l'emploie la plus fine possible. M. Bouisson sign
mémoire présenté à l'Académie des sciences, les c
développement, les variétés et le traitement de
d'ophthalmie qui n'avait pas été encore décrite.
nature intéresse à divers titres nos contrées méric
mémoire a été publié dans le *Montpellier médic*
Gazette médicale de Paris.

Nous devons encore à notre collègue deux autres
l'un sur la cataracte diabétique, dans lequel, apr
porté de nouveaux faits pour démontrer l'existe
espèce de cataracte, il établit, contrairement à
plusieurs ophthalmologistes, qu'elle est plus avan
guérie, traitée par l'abaissement que par l'extract
sur le spermatocèle, dans lequel il établit des variét
de cette maladie, et où plusieurs points sont écla
analyses chimiques dues à M. Bechamp et à M. Sai

avec lequel M. le professeur Bechamp cherche
sa part aux progrès de la chimie ne s'est pas
devons cette année : 1° une nouvelle analyse
le alcaline ferrugineuse du Boulou, dans les
ales. La conclusion de ce travail, qui est im-
Montpellier médical, est que la composition de
est la même sensiblement que celle de la plu-
es de Vichy. 2° Un Mémoire sur l'action de la
arséniate d'aniline, imprimé dans le Compte-
démie des sciences : l'auteur a eu pour objet de
le premier composé anilidé de l'acide arsenique.
à M. Moutet, à propos de l'action décolorante
abétique exerce sur la teinture d'iode : notre col-
e à prouver que cette décoloration est produite
stance albuminoïde de l'urine diabétique. 4° Un
la recherche de l'arsenic dans les cas d'empoison-
Mémoire lui est commun avec M. René et M. Moites-
primé dans le *Montpellier médical*. 5° Un Rapport
ure, la valeur et la quantité des engrais employés
née dans le département de l'Hérault : ce travail a
is le laboratoire de notre Faculté par une Commis-
née par M. le Préfet, en date du 17 mai 1863, com-
M. Bechamp, président, MM. Bonnet, Bouché de
Béral, Moitessier et Saintpierre.

tous les travaux que nous devons cette année à notre
le plus important, sans aucun doute, est celui qui a
de démontrer que l'acide acétique est un des produits
entation alcoolique. Jusqu'ici on pensait que l'acide
tait le produit de l'oxidation de l'alcool opérée par
le fermentation.

mp a prouvé que cet acide se formait en même
ns la même opération qui donne naissance à l'alcool.
verte a présenté une importance spéciale, dans le
M. Pasteur venait de reconnaître la présence de
tres nouveaux produits dans l'acte de la fermen-

qui a fait une grande sensation dans le monde sa
couverte de notre collègue a ainsi exigé entre M. I
plusieurs explications, qu'on peut lire avec intér
Comptes-rendus de l'Académie des sciences de l'a

On trouve dans le même Recueil une nouvelle
de notre collègue sur les acides du vin, à propo
de M. Maumené. M. Bechamp y démontre que l'a
que l'on trouve dans tous les vins a pour origin
fermentation lui-même, et peut par conséquent y
que l'acétification de l'alcool lui ait donné naissan

Le travail dont je viens de parler a mis son au
cas d'étudier la fermentation vineuse d'une mani
Il est résulté de cette étude un Mémoire sur l'util
convénients des cuvages prolongés dans la fer
vin, qui se trouve encore dans les Comptes-rend
démie des sciences.

Notre collègue a voulu faire profiter les pro
Montpellier de ses recherches, et il a fait, dans l'a
de notre Faculté, des leçons exceptionnelles sur la
alcoolique et la fabrication du vin, qui ont été sui
grand intérêt par un auditoire très-nombreux :
reproduites dans le *Messager agricole de Montpell*

Enfin, M. le professeur Bechamp continue de p
le *Montpellier médical* ses lettres sur la chimie,
M. Courty, dans lesquelles les principales réaction
sont exposées avec une clarté qui nous expliq
de cette correspondance.

Pour compléter cette énumération des trava

blié, dans le cours de l'année scolaire qui
'ravaux qui méritent une honorable mention.
't un mémoire sur la valeur comparative des
employés dans le traitement des fractures
la rotule. Ce travail a pour but de prouver
'yens proposés de nos jours pour obtenir une
'euse dans ces fractures, n'y parviennent pas
'ne le bandage unissant des plaies en travers
' modifié. Cette conclusion est établie par la
'es faits connus et par plusieurs observations.
nous devons ajouter des chroniques mensuelles
bibliographiques publiés dans divers journaux

.mémoire digne d'être cité est celui que M. Estor
.er sur la *Physiologie de l'inflammation diffuse*
.on *purulente*. Dans ce travail, l'auteur présente
nouvelle de l'infection purulente basée sur les
:nts de la physiologie, et rendant compte de tous
.es de cette maladie.

.e a inséré dans le bulletin de l'Académie des sciences
: Montpellier une deuxième édition de sa traduction
's académique de Barthez sur le principe vital de
Cet ouvrage a été présenté à l'académie des sciences
mas.

lui-même, dans la séance du 29 septembre de l'Aca-
s sciences, une note sur les conditions météorologiques
're puerpérale à Montpellier, et il a lu devant l'Aca-
'e médecine, dans la séance du 6 octobre, un mémoire
.ature de la fièvre puerpérale dans ses rapports avec
'es débilitantes. Dans ce travail, l'auteur cherche à éta-
e la fièvre puerpérale n'existe pas comme un être mor-
listinct et qu'elle n'est qu'une fièvre adynamique fâcheu-
.t modifiée par les circonstances aggravantes de l'état
péral.

us devons à M. Pécholier : 1° des recherches expérimen-

tales sur l'action physiologique du tartre stibié
flexions cliniques sur les fièvres typhoïdes observé
nier à l'Hôpital Saint-Éloi, et enfin des chroniques,
bibliographiques et polémiques qui ont paru dans le
médical et la *Gazette médicale de Paris*.

Nous avons encore à mentionner ici M. Moitessier
de lui dans la *Revue des Sociétés savantes* : 1° un
quelques nouveaux dérivés de la salicine; 2° des
sur la salicine elle-même ; 3° une note sur la prod
dolomie cristallisée au sein des eaux minérales;
sur la formation du gypse cristalisé dans la gale
lou l'ancien, celle-ci lui est commune avec M. Bér
des mines. Ce n'est pas à ce seul journal que M.
confié la publication de ses travaux ; on trouve e
dans le *Montpellier médical* 1° une étude chimique
produits pathologiques : ce travail n'est pas encor
l'auteur doit lui donner une suite très-étendue ; 2° u
analyse des eaux de Lamalou l'ancien; et enfin u
sur la recherche de l'arsenic. Ce mémoire, que r
déjà cité lui est commun avec M. Bechamp et M. R

M. Saintpierre paraît s'être particulièrement attac
miner la composition chimique de quelques produits
On trouve de lui dans le *Montpellier médical* : 1
chimique des épanchements pleurétiques; 2° celle
obtenu par la ponction d'un hydrocèle double; 3
kyste de la synoviale du tendon du biceps: 4° e
avec M. Masse, une analyse du liquide extrait d'u
l'ovaire. Nous devons encore à M. Saintpierre une
fabrication du vinaigre, et une analyse de quelque
employés sur le littoral de la Méditerranée à la con
engrais de ferme.

Après avoir énuméré les diverses publications de
de la Faculté, il est juste de donner une mention t
culière à une œuvre collective qui a définitivement
au nombre des revues les plus estimées de la presse

à Monsieur le colonel Pui

Dû à une multiple et active collaboration, soutenu par le zèle et le sacrifice de l'éditeur M. Boehm, le journal *le Montpellier médical* arrive à son douzième volume grand in-8°; il offre une collection de mémoires originaux qui reflètent les doctrines et le mouvement scientifique de Montpellier. Pour établir son importance, il suffit de rappeler la reproduction de la plupart de ses mémoires dans la presse de la capitale et des nations étrangères.

Si je cherchais maintenant à faire ressortir le mérite des travaux scientifiques dont je viens de présenter le tableau, je craindrais d'être accusé de ne pas me trouver dans une position d'impartialité convenable pour les juger. Je préfère me borner à vous annoncer le résultat encourageant qu'ils ont produit cette année. Notre collègue M. Bouisson a été nommé correspondant de l'Académie des sciences de l'Institut dans la section de médecine et de chirurgie, le 23 mars 1863, à la majorité de 46 voix sur 52 votants; et notre collègue M. Martins a obtenu le même titre dans la section d'économie rurale, le 9 février 1863, à une majorité de 44 suffrages sur 50 votants. Si j'ajoute maintenant que le titre de correspondant de l'Institut peut être considéré comme la distinction la plus honorable à laquelle puisse prétendre un savant qui travaille hors de Paris, je vous aurai sans doute donné la plus impartiale appréciation du rang que doit occuper notre Faculté parmi les corps savants. Aussi je me crois autorisé, par les faits que je viens de rappeler dans ce Rapport, à le terminer comme je l'ai commencé, en vous annonçant que la Faculté de médecine de Montpellier maintient le succès de son enseignement, et que les travaux de ses professeurs lui conservent l'antique et honorable réputation dont elle jouit dans le monde savant.

Sur l'invitation de M. le Recteur, M. Paul Gervais, doyen de la Faculté des sciences, est ensuite venu lire

4304

son rapport sur les travaux de cette
scolaire 1862-1863.

MESSIEURS,

Vous connaissez, par les rapports
vous soumettre précédemment, quel
de la Faculté des sciences dans cette
ponsabilité lui incombe; vous savez
ment et quelle distinction mes savan
du mandat qui leur est confié. Je n'a
en ce moment que des particularités
l'année qui vient de s'écouler.

Les cours ont eu lieu avec régularit
des résultats avantageux. Le progra
règle est, comme d'habitude, celui
mais chacun de nous s'est efforcé d'é
au-delà du cadre qui lui était imposé
table à un plus grand nombre d'audi
siques et naturelles jouissent plus par
tage d'être accessibles à tout le mond
nous louer de l'assiduité des auditeurs
qui leur sont consacrés. La physique se
dans le courant de l'année 1862-1863
départ de M. Wolf, qui a été appelé
tronome à l'Observatoire impérial de
nant le collègue de l'un de ses préd
M. Marié-Davy.

Les savants qui ont successivem
physique de notre Faculté ont tous le
tinction dans la science, et M. Wol
débuts parmi nous, que Gergonne, M
table Wertheim, etc., trouveraient
seur aussi apte à concourir aux pro
capable d'en vulgariser les découvert

:e enlever, et je n'ai pas besoin
fié de tous points les espérances
atoire.

·e physique a rendu le service des
ue l'est ordinairement ; mais l'em-
es a bientôt triomphé de ces diffi-
des remercîments à M. le professeur
inuant à apporter à ses leçons d'as-
itude qui lui ont mérité vos suffrages,
-is la répartition du travail relatif aux
rieure à celle des autres professeurs,
·ces mathématiques et pour les sciences
a montré que, tout en étant l'un des
'irs de cette académie, il n'en est pas
ctifs et des plus utiles. C'est sans doute ce
ns qui l'a obligé de retarder encore la
'avaux sur la physique et sur l'astronomie.
'ntifiques ont enregistré plusieurs mémoires
les professeurs de la Faculté des sciences.
'dressé à la réunion des Sociétés savantes,
s les auspices de M. le Ministre de l'instruction
'mmoire sur les acides de la série du soufre ou
Dans ce travail, qui lui est commun avec
explique par des faits presque tous nouveaux
noses des acides dont il s'agit. Les travaux de
ont nombreux et très-estimés des savants, et il
it seul, soit avec Gerhardt, des ouvrages élémen-
'ont entre les mains de tous les jeunes chimistes.
'gue a eu tout récemment l'honneur d'être présenté
ion de chimie de l'Académie des sciences de l'Institut
'ndidat à une place de membre correspondant vacante
'e section.

ANCHON vient de faire paraître, avec la collaboration de
iana et Linden, deux mémoires étendus consacrés aux
s de la Nouvelle-Grenade.

M. Roche, sans abandonner ses importantes recherch mécanique céleste, a rédigé le résumé des observation téorologiques faites à la Faculté en 1862. Vous savez trop apprécier les rares qualités qui distinguent M. Roche, qu'il soit nécessaire de justifier devant vous la haute distin qui lui a été accordée cette année par l'Empereur[1]. Vous y tous applaudi, et je n'en parle en ce moment que pour n laisser échapper une occasion aussi solennelle de rem M. le Ministre de l'instruction publique de la bienvei toute spéciale dont il a honoré la Faculté pendant l'ann vient de s'écouler. M. le Ministre connaît le mérite d savants collègues, et j'ai tout lieu d'espérer que d'autres ragements suivront prochainement celui que vient d'obt Faculté dans la personne de M. Roche.

L'Administration supérieure nous a donné une autre p de l'intérêt qu'elle porte à nos travaux en allouant à cabinet une somme considérable, ce qui a permis l'acqu d'une première série de très-bons instruments. Notre no professeur de physique, plus heureux que ses prédéces pourra aisément reproduire devant son auditoire que unes des brillantes expériences qui rendent si intéress physique moderne; il aura, ce qui n'est pas à la disposit tous les hommes de science, les moyens de faire lui-mê nouvelles et importantes découvertes.

M. Hanriot, que le choix de M. le Ministre vient d'a à monter, en qualité de chargé de cours[2], dans la chai venue vacante par le départ de M. Wolf, comprendra la mission qui lui est confiée.

La nomination de ce professeur n'est pas la seule qu venue compléter notre personnel. Le décès de M. Jeanjean laissé vacant l'emploi de conservateur des collections préparateur spécial de zoologie; M. le D. Bouliech, précé

[1] M. Roche a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur par du 15 août 1863.

[2] Arrêté du 22 septembre 1863.

rateur d'histoire naturelle de la Faculté, a é
ons, et M. Donnadieu l'a remplacé en cette

mens pour les différents grades ont eu lieu s
ordinaire et dans les trois sessions prescrites
s. Le nombre total s'en est élevé à 232, don
journements et 113 couronnés de succès.
u 5 examens de licenciés. MM. Cadilhac (Pierre-J
et Castel (Jean-Martin-Dominique), l'un et l'au
à la licence ès-sciences mathématiques, ont été re
mention *assez bien*.
aux diplômes de bacheliers, soit complets, soit res
il en a été accordé 104, savoir : 8 avec la mentio
71; 10 avec la mention *bien*; 35 avec la mention *assez*
51 avec la note *passablement*.
andidats jugés dignes de la mention *très-bien* sont les
nt je citerai ici les noms. Sept d'entre eux étaient déjà
rs ès-lettres, ce qui les dispensait des épreuves littéraires
es au nouveau grade sollicité par eux et leur assurait
n quatre boules blanches imputables sur leur examen
que. Le huitième devait subir la totalité des épreuves
téraires que scientifiques, et par conséquent il avait à
nter des difficultés encore plus grandes. Ce candidat est
nadier (Justin-Louis), élève du Lycée de Carcassonne.
autres sont :
Benoit (Justin-Miranda-René), du Lycée de Montpellier ;
Eustache (Gonzague), études particulières ;
Levat (Henri-Adrien), du Lycée de Nimes ;
De Lajudie (Marie-Charles-Félix), du Lycée de Montpellier ;
Vivien (Victor-Pierre-Joseph), du Collége de Béziers ;
Mejanelle (Auguste-Albert), du Lycée de Nimes ;
Domergue (Élie-Émile), du même Lycée.
compléterai ce Rapport par quelques détails sur les accrois-
ents récents de nos collections.
La belle Exposition minéralogique qui a eu lieu à Nimes à

4304

la suite du Concours régional de 1863, no
part de plusieurs exposants, un certain nom
ressants qui figureront avec utilité dans nos
de préférence, parmi eux, de curieux éc
productions minérales et la série des subst
la houille. Ces dernières nous ont été offer
Renard frères et Franc, de Lyon. D'autres pe
donné à la Faculté des pièces tout-à-fait dign

Les musées fondés dans les différentes acad
au sein des Facultés des sciences, méritent
encouragements de l'Administration et ceux
sont appelés à rendre les plus grands services
qu'à l'agriculture et à l'industrie. C'est surtou
productions locales qu'ils doivent être consa
d'entre eux sont déjà d'une très-grande riches
des matériaux aussi nombreux qu'intéressant
scientifique de notre pays.

Le musée de la Faculté des sciences de Mon
ces dernières années de précieuses acquisiti
mais la réputation botanique de notre vil
sortions, en ce qui concerne le règne végéta
spéciales à la circonscription académique.
globe que nous devons nous occuper, car il
tenir nos moyens d'étude relatifs à cette br
naturelle à la hauteur de ceux que l'on r
centres scientifiques les plus renommés. Mon
nuer à former des botanistes sérieux, capable
parmi nous et dans les autres universités,
Magnol, des De Candolle, des Delile et des D

Cette année même, il a été ajouté des ressou
à celles que possédaient nos collections. Un
nom est inscrit dans la science à côté de ce
citer, M. Cambessèdes, a fait don à la Facult
biers qu'il avait réunis, à grands frais et ap
recherches, dans son domaine de Ferussa

(Lozère). On y trouvera les éléments de ses travaux, ainsi qu'un grand nombre de plantes encore inédites provenant de différents pays.

M. Cambessèdes, que la science vient de perdre, naquit à Montpellier en 1799. Après avoir fait ses premières études chez les Oratoriens de Tournon, il revint dans sa ville natale et s'y livra avec ardeur à l'étude du règne végétal. Une partie de ses recherches a été également faite à Paris, et il était lié d'amitié avec les principaux botanistes de l'Europe. On lui doit de bonnes monographies concernant les divers groupes des Spirées, des Guttifères, des Ternstrœmiacées et des Sapindacées. Il est également l'auteur d'une flore des Baléares; et il a travaillé, avec Adrien de Jussieu, à la grande flore du Brésil, entreprise par Auguste de Saint-Hilaire, ainsi qu'à la partie botanique du voyage de Jacquemont dans l'Inde. Ses collections conservent les types des espèces enregistrées par lui dans la science; ils renferment en outre beaucoup de plantes rares qui manquaient jusqu'à présent à nos collections publiques. M. Cambessèdes se les était procurées en achetant plusieurs herbiers importants. Celui des frères Thouin lui avait fourni, entre autres choses précieuses, des espèces rapportées par Commerson, l'un des compagnons de Bougainville; des plantes du Chili et du Pérou découvertes par Dombey, parent de Commerson et comme lui élève de Montpellier; des types de Thunberg, de Jacquin, de Villars, de Gunther, etc., ainsi que la série des plantes cultivées de 1780 à 1825 dans le jardin de Paris, jardin où Jacques et André Thouin ont passé une grande partie de leur vie. L'herbier Cambessèdes nous fournira aussi des plantes de Madagascar, pays encore très-incomplètement connu dans ses productions naturelles, et beaucoup d'autres curiosités botaniques qui pourront devenir l'objet de nouvelles publications. M. le professeur de botanique vient de faire un premier examen de ce bel herbier; il estime qu'il renferme plus de quinze mille espèces de plantes.

Remercions, Messieurs, au nom de la science, les généreux

[illegible] par ses ressources [illegible]
[illegible] du monde savant ou
gouvernements.

Après cette lecture, M
des lettres, a fait connaî
travaux de sa Faculté :

MESSIEURS,

La Faculté des lettres de M
première période de vingt-cinq
1838. Elle entre aujourd'hui da
et elle l'inaugure par l'organe
d'alors qui y soit demeuré en ex
à y rétablir l'enseignement.

Vingt-cinq ans, MESSIEURS, — v
où l'on vit et où l'on s'use si vite
spatium!

A un autre appartiendra l'honne
de siècle : et il redira sans doute mie
notre Faculté durant ce second âge. M
possible qu'il ait à constater de plu
car il n'aura eu, selon apparence, ni
gues, ni d'auditeurs plus sympathique

Les résultats dont je parle ne sauraie
de ceux des classes de nos lycées, pu
public de moitié. Une Faculté est un c
tacle, ayant pour objet d'opérer [illegible]

a Monsieur le colonel Puiggari. — offe

tages issus de leurs cours sont seuls de mon ressort, de même que leur part contributive dans le maintien du niveau des études classiques, à l'aide des examens. Me sera-t-il permis de dire, néanmoins, que la Faculté des lettres de Montpellier a, durant ce premier quart de siècle, bien mérité, soit de la ville, soit du pays, et que les suffrages du dehors ne lui ont pas plus fait défaut, dans l'ordre des travaux écrits, que les applaudissements de nos concitoyens, dans l'ordre des leçons orales?

Nos professeurs se sont montrés fidèles à leur triple mandat pendant l'année scolaire dont j'ai à rendre compte aujourd'hui. C'est ce que vont vous prouver, MESSIEURS, quelques mots sur leurs cours, sur leurs examens et sur leurs publications. Je me bornerai à un simple résumé.

A quoi bon, en effet, entrer dans de longs détails? N'êtes-vous pas, pour la plupart, nos auditeurs assidus ou nos lecteurs? Et ne dois-je pas me faire scrupule de fatiguer ici une attention que vous nous prodiguez avec tant de bienveillance dans une autre enceinte? De sommaires indications suffisent donc; mais elles sont indispensables, pour que ce Rapport ait sa raison d'être.

M. le professeur Jeannel a consacré ses leçons de l'année dernière à exposer l'histoire de la morale dans l'antiquité, en insistant particulièrement sur la comparaison de la morale précise du peuple juif avec les théories indécises ou périlleuses des moralistes grecs.

M. le professeur Cambouliu a étudié les origines des langues et des littératures grecque et latine.

M. le professeur Taillandier a esquissé le tableau de la littérature française au moyen âge, jusqu'à la fin du XIIe siècle.

M. le professeur Mondot a tracé l'histoire de la poésie italienne durant le siècle des Médicis.

Le professeur d'histoire a traité l'histoire de la Rivalité de la France et de l'Angleterre, depuis ses commencements jusqu'au milieu du XVe siècle, en réservant pour le cours prochain la continuation de ce grave sujet, d'une utilité si pratique.

Je consigne ces indications à titre de simple souvenir. [illegible] rait mettre en doute votre mémoire, que d'en dire de [illegible] et ce serait surtout risquer de préjudicier à mes [illegible] puisqu'ils pourraient me reprocher d'avoir, par une [illegible] insipide, amoindri ou dénaturé leur enseignement.

Je passe à la statistique de nos examens.

Le nombre de ceux de baccalauréat s'est élevé, pour l'[illegible] scolaire 1862-1863, à 444, — 61 examens de plus que l'[illegible] précédente, qui offrait déjà elle-même un notable [illegible] ment de 45 examens. La proportion des réceptions n'a [illegible] varié. Nous avons admis 222 candidats. Les 222 autres [illegible] ont abouti à 172 éliminations après les épreuves écrites, [illegible] 50 ajournements à la suite des épreuves orales.

Nos 222 bacheliers, sans être en général supérieurs à [illegible] des dix dernières années, nous ont cependant paru [illegible] des études un peu moins défectueuses. Si la note *Pass[illegible] ment*, indice de la médiocrité, est demeurée encore [illegible] plus grand nombre, les mentions honorables se sont, [illegible] cela, un peu étendues. Nous avons eu cinq mentions *Assez* [illegible] en novembre, six en avril, dix-neuf au mois d'août, [illegible] donne pour l'année scolaire trente mentions *Assez bi[illegible]* Six candidats seulement s'étaient élevés l'année précéde[illegible] la mention *Bien*. Nous en comptons dix cette année-ci, [illegible] tenant tous à la session d'août [1]; et la session d'août [illegible] en outre, procuré trois fois la satisfaction, que nous n'a[illegible] eue qu'une fois en 1862, de voir applaudir la note *Très-*[illegible]

Deux de ces trois mentions très honorables ont été [illegible] par les lauréats du lycée impérial de Montpellier : MM. [illegible] (Ernest) et Pagezy (Jacques-Henri-Jules). L'autre [illegible] M. Muchart (Pierre-François-Joseph-Armand), un des [illegible]

[1] M. Espérandieu, du lycée de Nîmes ; MM. Gouze et Marsan, [illegible] de Carcassonne ; MM. Pla et Poudérous, du petit séminaire de Carcas[illegible] MM. Bonnal, Coirard et de Chanaleilles de la Saumès, du collége d'[illegible] M. Chapuis, du petit séminaire de Valence ; M. Paradan, de l'inst[illegible] Tivoli, à Bordeaux.

a Monsieur le colonel Puiggari.

les plus distingués du collége de Perpignan. Je suis heureux d'avoir à proclamer ici leur nom; et ce sera pour moi un surcroît de plaisir, de pouvoir ajouter qu'avec une boule blanche de plus nos trois vainqueurs auraient mérité la note *Parfaitement bien*. Il leur a manqué une seule boule blanche pour atteindre à cette suprême supériorité : ils ont eu neuf boules blanches; il leur en aurait fallu dix.

Ce triple succès ne nous donnerait pas, à lui seul, le droit de dire que les études tendent à s'améliorer; car il constitue encore une exception. Mais, escorté de dix mentions *Bien* et de trente mentions *Assez bien*, il nous autorise à reprendre foi dans l'avenir. Dieu veuille que ce ne soit pas une lueur trompeuse, un feu follet propre à nous égarer !

Les nouvelles mesures que vient d'adopter S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique[1] nous garantiront, je l'espère, en éclairant notre marche, de tout faux espoir; et elles contribueront peut-être aussi à hâter la véritable renaissance littéraire, objet de nos vœux.

Six candidats se sont présentés aux épreuves de la licence, quatre en novembre et deux en juillet. Un seul a été reçu en novembre, M. Bigeaud, alors maître répétiteur au lycée de Montpellier, aujourd'hui régent de seconde au collége d'Ajaccio. Les deux candidats de la session de juillet ont été, par l'effet d'une bonne fortune bien rare tous les deux admis: 1° M. Nazon, régent au collége de Clermont-Lodève; 2° M. Capin, qui vient d'échanger, comme récompense, sa place de maître répétiteur au lycée de Nimes contre une chaire au collége de Perpignan.

Nous avons eu, chose plus rare encore, une solennité doctorale: M. l'abbé Renoux (Joseph-Gratien), nous avait soumis deux thèses; l'une en latin sur la Dialectique de S. Jean Da-

[1] Circulaire de M. Duruy, du 24 octobre 1863, prescrivant uniformité de sujets pour les épreuves écrites, et comparaison générale des copies, transmises des seize Facultés du même ordre.

mascène, l'autre en français sur les Sermons du P. Lejeune. Elles ont été soutenues le 18 avril dernier, devant une assistance d'élite, au moyen d'une double épreuve de près de six heures de durée, à la suite de laquelle la Faculté a proclamé M. Renoux digne du grade de docteur. Nous ne saurions trop recommander cet exemple aux jeunes membres de notre clergé. M. l'abbé Renoux, simple vicaire d'une paroisse rurale dans les Basses-Alpes, a prouvé qu'on peut, lorsqu'on le veut sérieusement, travailler partout, et que les ressources ne manquent jamais entièrement à qui les cherche de bonne foi.

A côté du travail des cours et des examens se place pour nous celui des conférences. Elles ne sont guère suivies que par les maîtres répétiteurs du lycée de Montpellier; mais elles n'en révèlent pas moins un des principaux aspects de notre action scolaire : car c'est là, sous certains rapports, que s'établit le niveau des épreuves difficiles de la licence.

Les conférences forment, avec les cours et les examens, la partie obligée de nos occupations professorales; et il y aurait dans ces triples fonctions de quoi absorber la vie de nos professeurs, si l'amour de la science, inséparable de celui du devoir, ne leur faisait prendre sur leurs loisirs le temps de marquer par des œuvres écrites l'empreinte plus spéciale, sinon plus originale, de leur personnalité.

M. Taillandier a publié dans la *Revue des deux mondes* divers morceaux de critique : 1° sur le Réalisme épique dans le roman, à l'occasion du Salammbô de M. Flaubert ; 2° sur la Philosophie de l'histoire romaine au XIXe siècle, envisagée au double point de vue de l'école germanique et de l'école française; 3° sur les Études religieuses et littéraires de M. Rosseeuw Saint-Hilaire ; 4° sur les Tragédies de Henri Heine. — M. Taillandier a publié aussi, en deux volumes, un travail sur la correspondance de Goethe et de Schiller, déja inséré en partie dans un recueil périodique. Il a enfin rassemblé et mis au jour des lettres inédites de Sismondi, de M. de Bonstetten, de Mme de Stael et de Mme de Souza, lettres adressées à la comtesse d'Al-

à Monsieur le colonel Puiggari.

hany. Une remarquable étude sur la correspondance de Sismondi sert d'introduction à ce recueil.

M. Taillandier a, en outre, représenté notre Faculté, en avril dernier, au Congrès des Sociétés savantes qui s'est tenu à la Sorbonne. M. Jeannel avait eu le même honneur l'année précédente.

M. Cambouliu a, indépendamment de son discours d'ouverture, imprimé dans les Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier des *Recherches sur les origines étymologiques de l'idiome catalan*. Il avait antérieurement publié dans le volume des Comptes-rendus du congrès des Sociétés savantes de 1861 une *Note sur les limites méridionales de la Celtique entre les sources de la Garonne et la Méditerranée*, puis dans la Revue des Sociétés savantes un article sur le *Mouvement littéraire en Alsace en 1861-1862*, puis encore dans la Revue nationale un autre article sur *Lope de Vega, sa vie et ses œuvres*, et dans la Revue des langues néolatines une *Complainte catalane inédite de Fogassot* sur la captivité de Charles de Viane.

Le même volume affecté aux travaux du Congrès des Sociétés savantes de 1861, et publié en janvier 1863, reproduit le travail de M. Jeannel, que j'ai déjà mentionné l'année dernière comme ayant paru dans les Mémoires de notre Académie des sciences et lettres de Montpellier : *Existe-t-il un principe de la vie distinct de l'âme?*

Le professeur d'histoire a émis, à son tour, les opuscules académiques dont voici les titres :

1° L'œuvre de la Rédemption des captifs à Montpellier, d'après les documents originaux des diverses archives ;

2° Priviléges et franchises de Balaruc, d'après les textes inédits du Cartulaire de Maguelone ;

3° Notice sur le Registre de la Chandelle de Notre-Dame de Castelnau.

Notre Faculté des lettres a donc, cette année-ci comme précédemment, joint au travail des cours et des examens les

a Monsieur le colonel Puiggari.

généreuse attention à réparer en ce moment notre salle de cours. Elle nous prouve par là qu'elle sait elle aussi, apprécier nos services; mais elle nous invite du même coup à redoubler de zèle et d'activité, s'il est possible. C'est une lettre de change à laquelle nous nous efforcerons de faire honneur.

M. Planchon, directeur de l'École de pharmacie, ayant été appelé à lire également son rapport, s'est exprimé ainsi :

Messieurs,

L'an dernier, à pareille époque, avec une franchise qui put sembler courageuse et presque imprudente, nous vous fîmes, sans fausse honte, l'exposé de nos misères. Désertion relative des cours, faiblesse insolite dans le chiffre des inscriptions et des examens, avortement du concours pour les prix de fin d'année, rien ne manquait à ce tableau pour en faire un signal d'alarme et comme l'indice extérieur du mal profond dont souffre la pharmacie.

A ce tableau désolé, dont nous avions plutôt adouci que forcé les ombres, l'année actuelle oppose le plus heureux contraste. Examens, inscriptions, concours, nombre et qualité des élèves et des candidats, tout donne l'idée d'une prospérité exceptionnelle et inespérée. Jugez plutôt par quelques chiffres résumés en tableaux comparatifs.

En 1861-62,	inscriptions de 1re classe.....	17
—	de 2e classe.....	24
	Total.....	41
En 1862-63,	inscriptions de 1re classe.....	86
—	de 2e classe.....	62
	Total.....	148

C'est-à-dire plus de trois fois et demi autant que l'année dernière.

Examens semestriels avec les notes correspondantes :

En 1861-62,	Bien satisfait	2
	Satisfait	4
	Médiocrement satisfait	3
	Ajournés	2
	Total	11
En 1862-63,	Bien satisfait	8
	Satisfait	21
	Médiocrement satisfait	10
	Ajournés	2
	Total	41

Encore plus que le triple, avec prédominance remarquab des notes bonnes sur les médiocres.

Examens de fin d'études avec les notes correspondantes :

En 1861-62,	Bien satisfait	2
	Satisfait	8
	Médiocrement satisfait	9
	Total	19
En 1862-63,	Très-satisfait	1
	Bien satisfait	5
	Satisfait	24
	Médiocrement satisfait	12
	Ajournés	4
	Total	46

Plus que le double en nombre et, ce qui vaut mieux encore augmentation marquée dans la proportion des bonnes notes.

Comparaison des deux années pour le nombre respectif des élèves de 1re et de 2e classe :

En 1861-62,	1re classe	4
	2e classe	10
	Total	14

a Monsieur le colonel Puiggari. — offert par

En 1862-63,	1re classe	17
	2e classe	15
	Total	32

Chiffre des pharmaciens de 1re classe plus que quadruplé.

Comparaison des deux années pour le nombre des réceptions de pharmaciens des deux classes:

En 1861-62,	1re classe	3
	2e classe	4
	Total	7
En 1862-63,	1re classe	8
	2e classe	5
	Total	13

Proportion avantageuse en faveur de la 1re classe, dont l'accroissemnet importe avant tout aux écoles supérieures.

Telles sont les indications de la statistique. Ces chiffres bruts parlent par eux-mêmes; mais pour en extraire des enseignements utiles, il faut soigneusement les interpréter.

Et d'abord, si satisfaisants que soient de tels résultats, faut-il les accepter sans contrôle comme avant-coureurs d'une prospérité normale et permanente? Illusion flatteuse par laquelle il nous serait facile de vous tromper, que dis-je! de nous abuser nous-même, si la vérité n'avait des droits supérieurs à tout calcul d'amour-propre, à toute fausse espérance. Ici l'erreur serait une faute, le mensonge une honte et presque un crime. Mieux vaut dévoiler le mal dans ses profondeurs, que de le dissimuler par de faux semblants. Ce mal existe au fond même des règlements qui régissent et les études et l'exercice de la pharmacie. Il est dénoncé par les écoles, déploré par les pharmaciens loyaux et sérieux, connu de l'autorité supérieure. S'il persiste, c'est que la loi nouvelle qui pourrait y porter remède exige le concours de plusieurs administrations, et que celle de l'instruction publique n'a pas absolument ses coudées franches pour accomplir à cet égard les réformes dont elle

connaît le mieux l'urgence. Ceci soit dit sans blâme pour personne. Nous croyons sincèrement aux meilleures intentions; nous pensons qu'on ajourne le bien pour chercher le mieux: nous attendons beaucoup surtout de la sagesse d'un ministre qui traite l'Université avec une sympathie toute filiale, et met sa gloire à rendre aux études tout leur lustre et leur dignité.

Un fait qui mérite d'être signalé, c'est la proportion relativement assez forte de pharmaciens de 1re classe qui sortent aujourd'hui des rangs de la profession médicale, et se servent de leur diplôme de docteur en médecine pour obtenir des inscriptions en pharmacie et des dispenses de stage. Souvent bien doués du côté de l'intelligence, en général distingués par l'éducation et les manières, ces candidats font en ce sens honneur à nos écoles et relèvent peut-être aux yeux du public la profession plus utile qu'appréciée de pharmacien. Mais si, d'une part, il faut s'applaudir de ces recrues honorables, ne doit-on pas craindre, d'autre part, d'amoindrir dans la pharmacie l'élément pratique, les études spéciales, et de se trouver un jour entre des théoriciens plus ou moins brillants, transfuges de la médecine, et des praticiens plus ou moins incultes, confinant à l'épicerie par la direction toute mercantile de leurs idées? Mieux vaudrait faire des praticiens éclairés, protégés par la loi contre la concurrence des charlatans et des pharmaciens au rabais, et sûrs de trouver dans leur profession l'aisance fondée sur le solide savoir et la consciencieuse pratique.

Est-ce à dire que nous déversions indistinctement le dédain sur les pharmaciens de 2e classe? A Dieu ne plaise! Ce serait, quant aux personnes, une injure; quant à la classe, une injustice. Élevons-les, au contraire, par l'estime, et, pour cela, rendons-leur plus difficiles les abords mêmes de leurs études. Arrêtons au début les incapables; exigeons plus des autres en études scolaires et moins en servage professionnel. Diminuons l'intervalle entre les deux classes de pharmaciens, et préparons ainsi pour l'avenir la fusion possible entre ces deux classes, non par l'abaissement des plus hauts, mais par l'élévation des plus bas.

a Monsieur le colonel Puiggari. — Offe

En attendant, c'est dans les écoles supérieures de pharmacie de province que cette élévation des pharmaciens de 2e classe se révèle par des preuves irrécusables. A Paris, où les élèves de chaque classe concourent respectivement entre eux pour des récompenses différentes, on ne peut mesurer que la force relative des uns et des autres, chacun dans sa catégorie. A Montpellier, les deux classes confondues se disputent les mêmes prix, et l'on voit tel modeste étudiant de 2e classe, parfois après une année d'études, l'emporter sur des concurrents de 1re classe, mieux armés par des connaissances classiques et par deux ou trois années d'études spéciales. Tel fut le cas en 1861; tel est le cas cette année, où nos élèves, pris d'une belle ardeur et couronnant par une vive et courtoise lutte le cours de leurs sérieuses études, se sont disputé les prix avec une vigueur inaccoutumée. Sur 9 candidats entrés en lice, 6 sont restés sur la brèche jusqu'à la fin. Deux prix et deux mentions honorables ont été vaillamment conquis : le 1er prix a récompensé le travail intelligent de M. Coste, élève de 2e classe; le second a couronné chez M. Allié des connaissances sérieuses, surtout dans le champ de la chimie; enfin même aux concurrents moins heureux l'honneur reste comme satisfaction du devoir rempli et l'espérance comme gage de futurs succès.

Les rapports relatifs à l'enseignement étant terminés, l'ordre du jour appelait la lecture du discours qui a été prononcé par M. le docteur ès-sciences De Rouville, chargé du cours de minéralogie et géologie. L'orateur avait pris pour texte la vie et les travaux de feu M. le professeur Marcel de Serres, de la Faculté des sciences.

Messieurs,

Le 24 juillet 1859, la Faculté des sciences de Montpellier était en fête; les apprêts d'un festin rompaient ce jour-là le

silence de la Bibliothèque; la salle des séances s'ouvrait avec surprise pour une réunion d'un genre inaccoutumé, et les gens du service prenant part à la joie commune se prêtaient avec empressement aux nouvelles fonctions dont ce jour les investissait.

Sous l'heureuse inspiration de leur doyen, les collègues de M. Marcel de Serres célébraient le cinquantième anniversaire de son professorat; autour d'eux s'était groupée l'élite de notre ville académique. On fêtait tout ensemble dans la personne de M. de Serres un passé exceptionnel de dévouement à l'université et de fidélité à la science, et un présent qui semblait riche d'avenir comme aux premiers jours. Trois années de juvénile ardeur et d'inépuisable fécondité ont été ajoutées à ce professorat demi-séculaire.

Mais un jour est venu où l'instrument s'est brisé et a trahi une volonté qu'il avait jusqu'alors docilement servie : M. de Serres est mort, tout vivant encore par l'intelligence; il s'occupait, quelques heures avant de rendre le dernier soupir, d'un mémoire relatif à l'une de ses questions favorites, et nous dictait à nous-même, d'une voix près de s'éteindre, les quelques lignes que sa main ne pouvait plus tracer. Il ajoutait ainsi, pour notre bien à tous, au noble exemple d'une vie consacrée à la science, le spectacle, si fortifiant pour ceux qui demeurent, de la survivance de l'esprit aux défaillances de la matière.

Aujourd'hui, Messieurs, vous êtes appelés, après l'hommage éloquent du premier jour sur sa tombe encore ouverte, à venir dresser d'une main pieuse l'inventaire de ses titres à la sympathie et au souvenir de ses semblables.

Ému autant qu'honoré d'avoir à porter la parole dans cette circonstance, nous aurions besoin que nos forces répondissent à notre zèle pour satisfaire aux légitimes exigences de notre sujet et de notre auditoire.

Pierre-Toussaint Marcel De Serres naquit à Montpellier, le 3 novembre 1780, de Jean-François-Antoine de Serres de Mesplès, président en la cour des comptes, aides et finances de

a Monsieur le colonel Puiggari. — Offert

notre ville[1], et de Marie-Josephe Aurès, fille de Jean-Pierre Aurès, conseiller secrétaire du roi.

De ce mariage était né, avant Marcel, Jean-André-Joseph de Serres de Mesplès[2], et après lui naquirent Marie-Joséphine[3] et Marie-Clotilde de Serres[4].

Marcel descendait en droite ligne de trois présidents de la cour des aides[5]; il se plaisait à rehausser encore la noblesse de ses aïeux, en revendiquant parmi eux le célèbre auteur du *Théâtre de l'Agriculture*. L'*Armorial de la noblesse de France* donne en effet Olivier de Serres comme le petit-fils de Jean de Serres, d'où serait descendu en ligne directe Pierre-Toussaint-Marcel à la huitième génération.

On raconte que, pour consacrer cette haute parenté, Marcel, lors de la naissance de son premier enfant, avait discrètement coupé une branche d'olivier, destinée à ombrager le front du

[1] Jean-François-Antoine de Serres de Mesplès, chevalier, conseiller du roi en son conseil, président en la Cour des comptes, aides et finances, ancien capitaine d'infanterie, lieutenant des maréchaux de France et de la sénéchaussée de Montpellier.

[2] Jean-André-Joseph de Serres de Mesplès, marquis de Serres, ancien receveur-général à Lentz en Autriche; plus tard, après la mort de sa femme, ordonné prêtre, et nommé chanoine honoraire de Montpellier en 1827.

[3] Épouse de Henri marquis de Roquefeuil.

[4] Épouse de Henri du Lac.

[5] La famille des De Serres était ancienne à Montpellier. Si nous en croyons l'*Armorial de la noblesse de France*, elle remonterait par filiation suivie au commencement du XVe siècle, et se rattacherait plus ou moins directement à des De Serres originaires de Valence en Espagne, qui, pour se soustraire à la tyrannie des Maures, seraient entrés en France, et auraient obtenu en 762 de Pepin le Bref de grands biens dans le Vivarais. Nous lisons dans l'*Histoire des professeurs de droit français de la Faculté de Montpellier*, de notre savant confrère M. Faucillon, que la famille De Serres avait embrassé avec ardeur les opinions calvinistes; que deux frères, Claude et Antoine, vers le milieu du XVIIe siècle, faisant ensemble le commerce des draps, furent les ascendants de toute une lignée de jurisconsultes et de magistrats, parmi lesquels se distingua particulièrement Claude Serres, qui professa le droit français avec un grand éclat durant vingt-sept ans dans notre Faculté.

Le titre de Mesplès provient de la seigneurie du même nom, apportée dans la famille de M. de Serres par son arrière grand'-mère Antoinette de Massauve de Mesplès, en 1796 (*Armorial*).

nouveau-né : ce nouveau-né se trouva être une fille. Le mécompte ne fut pas de longue durée : l'enfant qui naissait alors s'annonça de bonne heure pour être l'ornement et le charme du foyer domestique ; elle en est aujourd'hui la consolation.

La vocation de Marcel de Serres pour les sciences naturelles se dessina dès ses premières années ; tout enfant, il s'échappait de la maison paternelle pour courir dans les champs à la poursuite des papillons. Sa chasse aux insectes, qui nuisait singulièrement aux leçons de latin et aux exercices de mémoire, lui attira plus d'une fois de fortes réprimandes : s'il était donné à la sollicitude d'un père ou à la sagacité d'un précepteur de pénétrer l'avenir, bien des inquiétudes sans objet leur seraient souvent épargnées, et à l'enfant récalcitrant bien des corrections sans opportunité. Toutefois, gardons-nous de blâmer le précepteur du jeune Marcel de vouloir le contraindre à fixer son esprit aux règles de la grammaire, et ne prêchons pas à la jeunesse une fausse indépendance sous le prétexte d'une vocation irrésistible : la discipline de l'esprit et son éducation littéraire ne sont-elles pas les conditions premières de son développement ?

Marcel résista long-temps à ce dur apprentissage, et son apparente légèreté et son inattention, que rendaient plus sensibles la conduite et l'application de son frère Joseph, faisaient le tourment de son précepteur et de son père. On en vint à faire une sorte de compromis : l'enfant devait apprendre le matin quelques pages du rudiment, et le père s'était engagé à lui laisser feuilleter le soir une belle édition des œuvres de Buffon. Ce système de concessions réciproques dura jusqu'à ce que la raison grandissant rendit l'enfant plus docile au régime que mitigeaient du reste des permissions fréquentes de courir les champs et des promenades dirigées de manière à rendre profitables ces courses vagabondes.

A cette époque, Marcel perdit sa mère : Mme de Serres mourait à 28 ans ; elle voulut embrasser ses enfants une dernière fois. Marcel s'évanouit à la vue de sa mère mourante ; il

a Monsieur le colonel Puiggari.

conserva jusqu'à la fin de sa vie une profonde impression de ces derniers adieux.

Le président De Serres sollicita et obtint en faveur de ses fils un brevet pour entrer comme officiers dans les gardes-du-corps du roi. Un séjour dans un collége militaire devint indispensable : on choisit le collége de Rebaies en Brie. Marcel et Joseph partirent pour leur nouvelle destination dans des dispositions bien différentes : Joseph avait toujours aimé les livres, et la belle nature ne le passionnait pas ; mais notre chasseur de papillons ne pouvait se figurer sans effroi les grands murs si peu amis de la liberté et les cours sans verdure où rien ne devait attirer son gibier de prédilection : il y resta deux années toujours souffrant.

On était à la fin de 1792, le président quitta Montpellier pour se réfugier à Lyon. Le vieux précepteur, qui n'avait pas quitté la famille de ses élèves, alla chercher Marcel et Joseph à Rebaies et les ramena près de leur père. La révolte et le siége de Lyon les forcèrent de retourner à Montpellier. A peine arrivé, le président est reconnu, arrêté, jeté en prison. Joseph demande et obtient la permission de ne pas quitter son père ; Marcel resta seul dans la maison paternelle avec deux domestiques dévoués. Il avait 13 ans quand il était sorti de Rebaies ; il fut tout d'abord plus sensible à la joie d'échapper au collége que frappé des évènements qui s'accomplissaient sous ses yeux. Cependant la détention de son père, sa solitude dans cette maison où il était d'ordinaire si entouré, réprimèrent ses premiers élans ; dès-lors, sa pensée devint plus sérieuse. Le collége n'avait pas éteint ses premiers goûts ; il retrouva ses collections et le *Buffon* dont il se souvenait d'avoir acheté si cher la jouissance. Il se remet à classer ses insectes, à relire avec attention le livre dont chaque page lui paraît nouvelle. Un secours inattendu s'offrit à lui pour seconder ses premiers efforts : le curé de Saint-Denis, M. Manin, vint, au plus fort de la tourmente, chercher un asile dans la maison du jardinier attenant à celle qu'occupait Marcel (l'hôtel actuel de la Division militaire). L'honorable ecclésiastique avait étudié

avec succès l'histoire naturelle; Marcel sut profiter de sa bonne fortune: chaque soir, à la nuit tombante, d'un pas furtif, il traversait le jardin et venait s'asseoir près de son hôte. Il lui dut sa première initiation vraiment scientifique aux études de son choix; il puisa en même temps dans ce savant commerce les principes de foi religieuse qui ne lui firent jamais défaut.

Quand l'orage révolutionnaire fut passé, Antoine de Serres retrouva avec la liberté ses biens échappés au naufrage. Marcel, plein d'ardeur, n'aspira plus qu'à élargir l'horizon que le bon prêtre lui avait ouvert.

Sa bonne étoile l'avait fait naître dans une ville où s'offrirent à lui des ressources qu'il eût vainement cherchées ailleurs. Montpellier était précisément à cette époque le foyer le plus actif qui fût en France pour l'histoire naturelle. La nouvelle Salerne du XIIe siècle avait été durant le moyen âge la glorieuse dépositaire des sciences d'observation et n'avait cessé de travailler à l'accroissement de son précieux dépôt. Cuvier, dans son *Éloge de Bruguière*, rend ce témoignage à notre École de médecine, « qu'elle était la seule en France où l'histoire naturelle fût » enseignée dans toutes ses parties d'une manière qui corres- » pondît à l'état auquel cette science était parvenue. Gouan — » continue Cuvier — y propageait par ses leçons et par son » exemple la méthode sévère de Linnée, qui se trouvait éclipsée » à Paris et ailleurs par l'éclat des ouvrages de Buffon[1]. »

[1] Cuvier complète sa pensée dans les termes suivants : « Non pas que je » veuille dire par là que Buffon n'était pas un naturaliste exact; je sais, au » contraire, que ses ouvrages sont même plus vrais, plus soignés sur les faits » que ceux de Linnæus : mais le vulgaire ne possédait pas alors assez de » connaissances pour y distinguer ce genre de mérite. Ébloui par la magni- » ficence des draperies, il n'apercevait pas que le grand peintre ne les avait » appliquées que sur le nu le plus correct; et le troupeau servile des imita- » teurs, ne saisissant que la manière sans pouvoir s'emparer du génie, crut » voir l'histoire de la nature dans des exclamations stériles sur ses ouvrages, » crut suppléer aux vues utiles par des hypothèses brillantes et aux faits » réels par des descriptions pompeuses, à peu près comme d'autres imita- » teurs, par une erreur opposée, crurent devenir les émules de Linnæus » par cela seulement que leurs ouvrages étaient ennuyeux. »

à monsieur le colonel Puiggari. — Offert par M.

A côté d'elle, l'École centrale venait de succéder au Collége des Jésuites, qui avait commencé dans notre région l'œuvre de restauration littéraire et scientifique. Son personnel s'était à peu près entièrement recruté parmi les membres de la Société des sciences et lettres, qui continuait si dignement les travaux violemment interrompus de la Société royale. Encontre, Danizy, Amoreux, et plus tard Draparnaud, qui fut remplacé par Touchy, dont le nom revit parmi nous, transmettaient les premières notions de science et de littérature à une jeunesse avide de s'instruire.

De Serres suivit assidûment les divers cours des deux écoles; il prit même quelques inscriptions sur les registres de l'une d'elles; mais il s'appliqua plus particulièrement à l'étude de la zoologie et de la minéralogie, si nous en jugeons par ses premiers travaux.

L'École centrale avait hérité des collections de nos deux sociétés savantes ; elles devinrent plus tard la propriété de la ville, qui en fit don à sa nouvelle Faculté des sciences. Il était dans la destinée du jeune De Serres de les y retrouver un jour ; en attendant, il grandissait sous les yeux de ses maîtres, se préparant à sa future profession qu'il ne pouvait prévoir.

Après avoir parcouru le cycle de ses études, il continua, en s'associant aux travaux de ses anciens professeurs, à se perfectionner dans les connaissances qu'il avait acquises. Touchy, à la fin de l'un de ses mémoires, insiste avec complaisance sur l'assistance de Marcel de Serres à ses démonstrations pratiques et à ses courses.

Possesseur d'une grande fortune, notre jeune naturaliste n'avait pas à s'inquiéter du choix d'une carrière; il pouvait suivre librement ses goûts; le travail lui avait épargné ses rigueurs, et ne se présentait à lui que comme l'heureux tempérament d'une oisiveté monotone. Il jouissait donc avec sécurité d'une position presque exceptionnelle, et ne songeait peut-être qu'à s'asseoir un jour, à l'exemple de ses ancêtres, dans un

fauteuil de conseiller, moins disputé alors qu'aujou
lorsque dans ce ciel serein retentit soudain un coup de f
Un jour, le président De Serres arrive de Paris; il fait ve
fils et leur déclare qu'ils sont ruinés. Il remet à Marcel qu
pièces d'or et lui dit : *Va faire fortune.*

La privation instantanée d'un bien qui semblait assur
interdit et nous bouleverse; la nécessité nouvelle qui e
git ne s'impose pas du premier coup à notre esprit, qu
d'abord résiste et se raidit. Marcel, après ce premier m
d'abattement et de révolte, comprend bien vite que so
a raison et que c'est à lui, cadet de la famille, qu'il co
de se créer une existence. Il se décide à quitter sa ville
et à chercher ailleurs les moyens d'utiliser son activité.
de la famille, le comte Daru, se trouvait alors à Paris
de l'Empereur, remplissant les hautes fonctions d'int
général : Daru était de Montpellier, il était connu pour a
cœur au niveau des hautes facultés de son esprit; certai
il s'intéressera à un compatriote, au fils d'un ami. Marc
résolûment de Montpellier et va trouver celui dont la pro
ne lui fera pas défaut. Daru l'accueille, le soutient, l'enco
Marcel restera à Paris sous les yeux de son protecteu
changera pas de voie, il suivra les cours du Muséum e
dant qu'une occasion se présente d'appliquer ce qu'
acquis d'instruction.

Heureux et reconnaissant, Marcel se promet bien d
fiter, sans abuser, d'un si généreux accueil. Un se
honorable de discrétion, l'impression toute fraîche enco
a ressentie de la ruine si soudaine de sa famille, l'a
généreuse de se suffire à lui-même l'engagent dans le
lutions les plus énergiques; il réduira ses besoins, se
de toutes les distractions coûteuses, et prendra des habit
stricte économie dont il ne se départira plus, même q
fortune viendra à lui sourire.

Il suivit dans ces conditions pendant deux ans ses no
maîtres; il eut le privilége d'assister à la première évolu

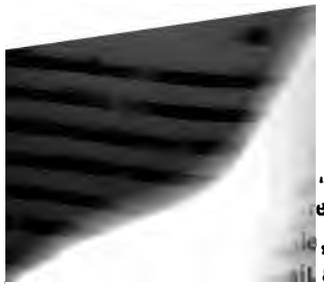

evait faire son occupation

datait à peine des dernières
fondue avec la minéralogie,
e fois en 1792, au Muséum,
, que le nouveau professeur
à peine d'occuper.

que se constitua d'une manière
observations de Haüy, la science
rales, la cristallographie, fondée
é de Lisle.

héâtre, De Serres joignait l'étude
t acquérait, par le maniement des
s connaissances qui devaient lui être
qui allait lui être confiée.

is, appelé dans l'est de la France par
arèrent la campagne de 1809. Les soins
dministration ne lui firent pas oublier
a à mettre à l'épreuve son zèle et le
Strasbourg; une occasion s'offrit qui per-
de montrer une énergie et un sang-froid à
rconstances. L'Empereur, dans son retour
ne s'était pas fait accompagner de ses baga-
nt les cartes du nouveau champ d'opérations :
es aller quérir et de les apporter à Landshut.
ser de vastes étendues de pays occupés par les
a intercepter le passage; Daru charge De Serres
, il ne lui dissimule ni les dangers de la route ni
de l'Empereur. De Serres monte en chaise de
ue des sonnettes à ses chevaux en pays ami, les
pays suspect, abandonne à la fin sa voiture aux
mies et, se sauvant à cheval avec son précieux far-
ve à Landshut avant l'Empereur. Nous tenons ce
bouche de M. De Serres lui-même; il ajoutait avec un
le fierté rétrospective : *A la vue de ses cartes, le*

front de l'Empereur s'illumina. On pen
un rayon sur la fortune et le crédit du
campagne; un mois après il apprenai
Daru, sa nomination aux fonctions d'
manufactures d'Autriche.

Vienne avait ouvert ses portes et
livrer ses richesses minéralogiques et l
était appelée à recueillir le butin qu'
conquis nos armes; l'élève des Haüy et
la mission d'exploiter le champ immen
toires. L'appel de Marcel de Serres du
25 juillet suivant, dix-neuf jours après
à laquelle il avait assisté, il recevait s
seur à la Faculté des sciences de M
impérial avait créée l'année d'auparava

La fortune semblait mettre à reveni
querie qu'elle avait mise à le quitter.

Il consacra deux ans à visiter l'Aut
bourg, la Bavière, le Tyrol et les villes h
dans ses voyages de nombreux matér
tions qui ne forment pas moins de seiz
même année sur la liste des membres d
et belles-lettres de Montpellier, il ac
mémoires à ses nouveaux collègues, en
tretenait une active correspondance ave
de la capitale, les Brongniart, les Thoui
les différents chefs de la haute admin
triche à la fin de 1810 et ne vint retrou
Faculté que l'année suivante. En pr
chaire, il inaugurait, par une coïncide
ère nouvelle dans sa propre existen
versité et de la science.

Notre ville, déjà favorisée par la
Faculté des sciences et d'une Faculté
l'avait été autrefois par l'établissemen

rivilége d'être la seule en France,
ıt régulièrement enseignée. Grâce
ue les leçons des maîtres illustres
dans la parole de leur disciple,
ıer l'honneur d'avoir été l'un des
nseignement géologique en France.
ıESSIEURS, dans l'amphithéâtre où cet
la première fois se faire entendre,
s'y proclament. En d'autres termes,
.lle phase de son développement la
.econnue vingt ans auparavant, était
au professeur ouvrait son cours.
.l, c'est-à-dire au lendemain du grand
.s naturelles : le siècle des Buffon, des
ıe Saussure, des Pallas, des Werner, des
ınt la plupart franchiront encore les pre-
lui dont nous sommes les contemporains
.ır génie et lui léguer directement la gloire
s. Une année de ce grand siècle fut particu-
en 1769 naquirent Cuvier, Léopold de Buch,
n Anglais du nom de Smith qui mérita, vingt
ître appelé le père de la géologie anglaise.
.ı que nous ne pouvons oublier dans cette
sitaire, resplendit encore dans cette illustre
st celui du restaurateur des sciences et des
lateur de l'Université en France, du vainqueur

une de ces vues de l'esprit qui semblent se
un plein bond aux procédés de l'observation et en
résultats, avait saisi et décrit à grands traits une
les phases dans la formation de notre globe; mais
ces *époques*, comme il les appelle, étaient loin de
re aux vraies périodes de l'histoire de la terre;
s à la méthode des sciences naturelles, Pallas dans les
e la Russie, De Saussure sur le sommet des Alpes,

Werner au fond des mines de la Saxe, Smith dans les car
de l'Angleterre, recueillirent un trésor de faits que v
accroître encore, à leur suite, De Buch en Allemagne
Suède et De Humboldt dans le monde entier.

De Serres avait 8 ans à la mort de Buffon ; vingt-hu
après, en 1811, l'année même à laquelle notre sujet nous ra
Pallas mourait, laissant un livre sur la formation des
tagnes, où se trouve, avec des faits d'orographie impor
et nouveaux, le premier pressentiment de cette chronolog
globe que la science de nos jours s'applique à préciser.

De Saussure, d'une année plus âgé que Pallas, était
douze ans avant lui, après avoir établi d'une manière d
tive, dans les Alpes, la réalité de redressements et de sou
ments des couches postérieurement à leur premier dépôt.

L'ingénieur saxon Werner, le plus jeune de tous,
jusqu'en 1817 : ses études sur les superpositions des ter
métallifères de sa contrée donnèrent tout ensemble à la géo
ses fondements et sa langue.

Au-delà de la Manche, William Smith fixait, de son côté
mêmes lois de succession pour les terrains de l'Angleterr
donnait aux débris organiques qui s'y trouvent enfouis
véritable signification pour la chronologie du globe. Il
en 1807 la Société géologique de Londres, dont notre
année 1811 voyait naître la première publication.

Mais le génie de l'observation ne planait pas seuleme
Angleterre et en Saxe à l'exclusion des pays intermédiair

Guettard d'Étampes avait, dès 1746, publié son mémo
sa carte minéralogique sur la nature et la situation des ter
qui traversent la France et l'Angleterre. En 1808, D'Om
d'Halloy, en Belgique, écrivait son essai sur la géolog
nord de la France; à Paris, Brongniart, antérieurement
publications de Smith qui ne parurent qu'en 1815, s'a
quait à reconnaître, à la double lumière de la superpositi
des débris organiques, la série des dépôts qui constituent
de la capitale; enfin, Cuvier ébauchait déjà d'une main m

a Monsieur le colonel Puiggari. — offe

trate l'histoire des âges successifs de la vie sur le globe, pour l'honneur impérissable de la science et de son pays.

On le voit, le nouveau professeur de Montpellier avait bien des faits nouveaux à faire connaître, bien des merveilles à raconter.

Dans sa propre région, des travaux plus humbles avaient comme préparé le sol qu'il venait cultiver : la Société royale des sciences de notre ville n'avait pas vécu moins de quatre-vingt-trois années, et avait été remplacée, après un court intervalle, par la Société des sciences et belles-lettres ; durant ce long espace de temps, divers mémoires d'histoire naturelle s'étaient produits, qui entretenaient dans la capitale scientifique du Midi ce culte des sciences d'observation, dont la tradition, sous le nom d'*art médical*, s'y perd dans la nuit des temps. En 1766, Astruc et Joubert appelèrent l'attention sur les pétrifications du faubourg de Boutonnet ; le premier président de la Cour des comptes, Xavier Bon, amateur d'histoire naturelle, se plaisait, au sortir de ses audiences, à aller extraire d'un certain rocher, situé au levant de ce faubourg, les coquilles les mieux conservées ; quarante ans plus tard, Marcel de Serres aura l'occasion d'habiter sur ce même rocher pendant quelques mois de l'année et en fixera la place dans la série des terrains. Certains phénomènes naturels qui s'observent dans notre région avaient été, à diverses époques, les objets d'études spéciales : le pétrole de Gabian, le boulidou de Pérols, les atterrissements de la côte du Languedoc, le mercure si fréquent dans le sous-sol de notre ville, les volcans de Montferrier, d'Agde et de Béziers ; certains faits plus généraux, relatifs au territoire d'Alais et des Cevennes et à la province du Languedoc tout entière, rappellent les noms des Rivière, des Montet, de abbés De Sauvages et De Soulavie, des Astruc, des Gensanne, des Poitevin.

Notre compatriote Bruguière, dans son *Histoire des vers*, avait décrit, en 1792, les cérithes fossiles des environs de Foncaude, et tracé à grands traits, d'après des exemplaires

de ses maîtres, décrit les formations volcaniques de l'Hérault; il entreprit alors de faire connaître le terrain tertiaire de notre littoral et de le comparer avec celui de Paris; Jules de Christol contribua avec lui par de savantes études à faire revivre les anciennes populations de nos sables marins et de nos cavernes. De jeunes étudiants en médecine, Jules Teissier, Pitorre, Augustin Lefroy, mirent à différentes époques leur première ardeur à son service; il l'utilisa pour la rédaction de ses cours et de divers travaux. Vers le même temps, Jules Tournal décrivait le terrain tertiaire des environs de Narbonne, et Henri Reboul celui de Pézenas. L'attention de nos savants méridionaux ne demeura pas toujours concentrée dans l'étude exclusive des errains les plus jeunes; plusieurs voyages effectués dans les Cevennes par De Serres et De Christol, auxquels se joignirent quelques jeunes gens de la ville désireux d'apprendre, firent connaître les principales masses minéralogiques qui s'y rencontrent. Quelques années après, M. Emilien Dumas de Sommières, dans le département du Gard, parcourait ces mêmes montagnes et déchiffrait du premier coup ces vieux feuillets du globe.

Cependant la mort et la suite naturelle des évènements éclaircirent peu à peu les rangs autour de Marcel de Serres; il resta de longues années seul sur son premier chantier, consacrant à la science et à l'enseignement des forces et une ardeur infatigables. Il trouva en 1845 dans un nouveau collègue un précieux secours; M. Paul Gervais succédait à l'honorable M. Provençal; ses connaissances profondes en anatomie comparée le rendaient singulièrement propre à exploiter nos richesses paléontologiques, que les soins de son collègue avaient empêché de se dissiper au loin et de se perdre; il ne tarda pas à tirer de cette étude des conséquences importantes pour la stratigraphie.

Les bons exemples ont leur contagion; le zèle de nos deux professeurs conquit à la géologie et à la minéralogie de nouveaux adeptes dans notre ville qui rendirent à Marcel de Serres

Monsieur le colonel Puig

voyage en Savoie et dans le Tyrol nous familiarise tout particulièrement avec ces premières inclinations de son esprit. Les détails techniques y sont incessamment entremêlés de descriptions de paysages et d'analyses souvent fines et délicates; plus d'une page s'y rencontre animée d'un généreux souffle, plus d'un épisode écrit avec charme, plus d'un jugement dicté par un goût éclairé. Une visite au presbytère du bon doyen de Saint-Jean, une autre aux châlets des pâtres du Tyrol, l'histoire d'un vieux pilote, le faux miracle du village d'Absam, la peinture des glaciers et de leurs avalanches, les impressions recueillies dans les galeries de tableaux de Munich, révèlent chez le narrateur une âme sensible aux beautés de la nature et de l'art, une délicatesse de sentiment et une fraîcheur d'imagination dont ses études ultérieures favorisèrent moins l'expansion.

Il ne rentra définitivement dans sa ville natale qu'en 1815. Désireux de renouer les traditions de ses pères, il demanda et obtint les fonctions de conseiller-auditeur; il les remplit jusqu'en 1819, époque à laquelle il fut nommé conseiller; trois ans après son retour, il s'était uni à la digne compagne de sa vie.

Les dates respectives des mémoires qu'il publia durant cette période nous montrent que les travaux afférents à sa chaire cédèrent pendant quelque temps le pas à la publication de ses voyages et à ses premières études entomologiques; ce n'est guère qu'en 1820, après la publication de ses mémoires sur l'usage du vaisseau dorsal chez les insectes, qu'il entre à pleines voiles dans la carrière si glorieusement ouverte par ses maîtres. Notons cependant qu'en 1823 paraissait son *Manuel des cours d'assises*, laborieux recueil en trois volumes de tous les documents relatifs à la matière.

La double impulsion imprimée par Brongniart et Cuvier à l'étude du sol et des débris organiques rencontra particulièrement dans nos contrées des esprits disposés à la suivre; De Serres trouva bientôt de fervents disciples; son ardeur faisait des prosélytes. Il avait dès 1808, sur les pas de ses prédécesseurs et

» vellent sans interruption, des opérations constantes et tou-
» jours réitérées, ce sont-là nos causes et nos raisons. »

La nouvelle école, dont le premier chef fut Constant Prévost, résista résolûment à l'ascendant du génie de Cuvier. Marcel de Serres, dans le Midi, avait déjà de son côté réagi contre le même principe; depuis long-temps il s'adonnait avec complaisance à l'étude des faits qui s'accomplissent sous nos yeux pour ressaisir le fil prétendu rompu entre les ouvrages de la nature actuelle et ses opérations dans les époques géologiques.

Nous pouvons établir cette initiative de Marcel de Serres sur le témoignage même de Constant Prévost: « Je ne puis qu'ajouter, —dit-il dans un document pour l'histoire du terrain tertiaire,— » une grande force aux considérations qui sont l'objet de la » présente note en rapportant les principaux résultats auxquels » un habile observateur semble être parvenu, en étudiant les » terrains tertiaires du Midi de la France, et en faisant à leur » histoire particulière l'application des phénomènes produits » actuellement sur les bords de la Méditerranée.... Quoique » anciens condisciples, l'éloignement et d'autres circonstances » nous ont séparés depuis plus de quinze ans; de sorte que, » sans nous être entendus, nous sommes arrivés à envisager » des faits analogues de la même manière, puissant témoignage » en faveur de la vérité! aussi l'invoquerai-je avec autant de » confiance que de plaisir. »

Les principales publications de Marcel de Serres relatives à ce sujet sont ses *Observations sur les pétrifications des coquilles dans la Méditerranée*, pour lesquelles il usa du concours de M. Louis Figuier, et ses *Considérations sur la marche des dunes*, dont les dernières lignes furent dictées de son lit de mort.

Un autre objet de ses recherches persévérantes, qui a rendu son nom populaire dans la science, est la question, toujours si actuelle, *des cavernes et des brèches osseuses*. Un premier mémoire où il résumait ses recherches, celles de ses jeunes

premiers jours. De Serres continua pendant
re à marcher au milieu d'eux d'un pas ferme
'il leur avait frayée, et ne quitta son œuvre

SSEURS, résumés à grands traits les milieux
rconstances extérieures où s'est développée
vité; il convient maintenant d'en retracer les

st toujours dérobé au soin de dresser la liste de
il s'est montré jusqu'à la fin plus occupé d'accroî-
es que de les compter. A son défaut, nous avons
sembler les matériaux épars et de reconstruire
s autre prétention que d'en mesurer l'étendue et
r les contours.

préoccupations les plus constantes de sa vie scien-
faut ajouter l'une de ses œuvres les plus originales,
e qu'il s'imposa d'établir l'identité des faits de la
relle et de ceux des temps géologiques.

vait dit : « On a cru long-temps pouvoir expliquer par
s actuelles les révolutions antérieures, comme on expli-
ment dans l'histoire politique les événements passés,
on connaît bien les passions et les intrigues de nos
nais malheureusement il n'en est pas ainsi dans l'his-
ysique; le sol des opérations est rompu, la marche
ature est changée, et aucun des agents qu'elle emploie
'hui ne lui aurait suffi pour produire son ancien
. »

rma dès les premiers jours une opposition à cette doc-
i adopta pour programme cette parole de Buffon : « Il
endre le globe tel qu'il est, en bien observer toutes
ies et pour les inductions conclure du présent au passé.
rs des causes dont l'effet est rare, violent et subit, ne
pas nous toucher; elles ne se trouvent pas dans la
ordinaire de la nature; mais des effets qui arrivent
jours, des mouvements qui se succèdent et se renou-

a Monsieur le colonel Puiggari. — offe

blait faire présager pour lui une vocation différente de celle qui fut la sienne. Les leçons de Manin avaient fructifié ; un travail anatomique sur le système nerveux des insectes, sur l'organisation de leurs yeux composés et lisses, sur leurs organes de mastication et d'odorat, et une dissertation physiologique sur l'usage de leur vaisseau dorsal révélaient une main à laquelle le scalpel de l'anatomiste paraissait devoir mieux convenir que le marteau du géologue. Les planches qui accompagnent ces mémoires sont citées ou reproduites dans tous les traités de zoologie. Dans ses premiers travaux, l'auteur a formulé cette conclusion que les mollusques sont des embryons plus ou moins avancés des larves d'insectes. Dans ses recherches sur ces derniers, il soutient avec Cuvier qu'ils sont absolument privés de circulation, et, avec lui, attribue un rôle essentiellement sécréteur à leur vaisseau dorsal. On sait que cette manière de voir, généralement abandonnée depuis les travaux de Carus, n'est plus soutenue aujourd'hui que par l'éminent entomologiste Léon Dufour.

Les divers travaux que nous venons d'énumérer : Observations géologiques, *Géognosie des terrains tertiaires*, *Essai sur les cavernes*, *Cosmogonie de Moïse*, Notes sans nombre à l'appui de la théorie des causes actuelles, sont sans contredit les plus importantes d'entre les œuvres de Marcel de Serres ; Ces travaux constituaient à ses propres yeux son vrai monument scientifique. Elles sembleraient donc suffire et au-delà aux proportions d'un éloge ordinaire ; mais il entre dans celui-ci, et c'est un soin que nous devons à la mémoire de celui qui en est l'objet, d'accumuler devant vous les preuves de cette puissance exceptionnelle de travail que nous devons raconter par impuissance de la définir. Brongniart eut le sentiment de cette impuissance, quand il écrivait à De Serres, en 1838 : *J'admire toujours, mon cher collègue, votre activité, votre laboriosité.*

Autour des chapitres si importants des terrains tertiaires vinrent, presque chaque année, se grouper sous la plume de

Marcel de Serres de nouvelles publications sur des point
ou moins circonscrits de géologie locale : le tuf de Caste
les grottes de Bourgade, de la Brigas, de Saint-Hippol
d'autres encore, les dépôts de transport qui forment le
sol de notre ville, les formations lacustres si répandues
notre région, le redressement du Saint-Loup, les dolom
Cette, de Mourèze, les grès bigarrés de Lodève, le t
houiller de Graissessac, le combustible plus récent des ca
du Larzac et de la Lozère furent tour-à-tour l'objet de
la plupart insérées dans nos fascicules. De temps à
apparaissaient des mémoires de plus longue haleine
l'Aveyron, l'Aude, la Provence. Des observations pleines
térêt sur les caves de Roquefort valurent à l'auteur la
approbation de l'Académie de Bruxelles, qui s'empressa
sérer ce travail dans son savant recueil.

Les considérations sur les volcans éteints du Midi
France, publiées en 1808, furent reprises et enrichies d'o
vations sur les terrains analogues de la vallée du Salagou
la collaboration de M. Paul Cazalis ; une esquisse minérale
du département de l'Hérault, rédigée en 1827, fut rajeu
considérablement enrichie. De Serres aimait à renou
chaîne des temps dans sa propre existence, comme pa
semble de ses œuvres il reliait deux époques distincte
l'histoire de la science : l'époque de la théorie et celle d
servation.

La paléontologie était, nous l'avons dit, devenue ent
mains de Brongniart le flambeau de la géologie ; De
sut ajouter encore à ses clartés. La deuxième partie
Géognosie des terrains tertiaires est tout entière con
à l'énumération des fossiles de nos contrées méridionale
descriptions, accompagnées de planches, font connaît
espèces nouvelles. Plus tard, les formations marines de
bonne et de Béziers, les dépôts lacustres de Castelnau
lui fournirent de nouveaux objets qu'il décrivit et figu
botanique elle-même ne lui demeura pas étrangère ; la

nouvelles tentées avec le professeur Figuier e
sition de la potasse et de la soude à de hautes
la statistique topographique, des mesures barom
velles de différentes localités du département;
renseignements précieux sur les procédés emplo
pour les savons, le blanc de Krems, la teintur
phie, la construction des faux et des faucilles, e
machines qui ont renouvelé notre fabrication na
décine elle-même eut part à ses préoccupatio
manuscrits se trouve un traité de minéralogie
avec la collaboration d'un agrégé de cette Éco
Espagne. La zoologie lui valut une seconde co
mique à la Société des sciences de Harlem, déc
nick et Schlegel; il lui restera fidèle jusqu'à ses
Enfin, à cette limite extrême de la vie, il trou
pour payer son tribut à ses confrères de la S
logique et laisser dans leurs publications un
passage.

« Lorsqu'un homme, dit Cuvier, a consacré
« tenue aux sciences; lorsque, uniquement occ
« et d'écrire, il n'a mis à ses recherches d'au
« que ceux qu'exige leur publication, on peut
« sa vie sera tout entière dans l'analyse de ses

Messieurs, cette réflexion du grand naturalis
plan de ce discours; c'eût été porter atteinte
pareille vie que de réduire à une mesure trop
des œuvres qui la résument. Le nombre même
des travaux dont nous venons de faire l'énum
complète qu'elle puisse être, témoignent d'un
la science qui s'impose à notre sympathie en

lantes fossiles de Lodève l'occupa deux fois, à
très-distinctes. Enfin, en 1846, il publiait un
'éontologie, en deux volumes, dans l'encyclo-

mière de la géologie, l'étude des minéraux et des
lit pas davantage entre ses mains; il publia succes-
travaux sur le soufre, le chlore, l'aragonite, les
aie, le zircon de nos formations volcaniques, le mer-
tpellier, l'or du pays de Salzbourg, les silicates,
; il essaya une classification nouvelle des métal-
métaux, et proposa l'établissement d'une troisième
le nom d'allopsides pour les composés de l'alu-
raité des roches simples et composées, publié le
de sa mort, résume en un petit nombre de pages
euses lectures et ses observations dans le domaine de
aphie.

vaux de pure description ne l'empêchèrent pas d'a-
ar intervalle les questions les plus hautes et les plus
: c'est l'unité de notre espèce qu'il cherche à établir
preuves nouvelles ; c'est la mystérieuse origine des
maines qu'il essaie de sonder; c'est la loi du perfec-
ent graduel des êtres organisés qu'il aspire à retrouver;
globe qui nous porte dont il veut pénétrer l'avenir;
équilibre actuel du système solaire qu'il oppose aux
ns des variations de l'écliptique et de l'axe du monde;
les nébuleuses elles-mêmes, ces premiers délinéa-
des astres, dont il tente de surprendre et de suivre
ndensations progressives jusqu'à l'achèvement complet
tre système solaire. Il abordera encore la question si
de l'espèce, et cherchera à établir que les animaux
ls ne trouvent pas leurs ancêtres directs dans les faunes
ogiques.

ne savante activité l'entraîne dans tous les domaines : la phy-
e lui doit une traduction du livre d'Ærstædt sur l'identité
forces chimiques et électriques; la chimie, des expériences

En notre spectacle non moins rare et non moi
qu'il a été donné à De Serres de nous offrir, est
longue existence toujours heureuse et toujours ser

Si le bonheur résultait seulement du concours
stances sur lesquelles nous ne pouvons rien, ce ne
de la vie de Marcel de Serres exciterait moins notre
notre étonnement : il est si rare de ne rencontrer sur
pierre si épine ! Mais le bonheur n'est pas le produ
et gouiff d'événements qui nous dominent ; quelq
notre volonté propre doit y concourir.

De Serres puisa le sien dans le travail et dans
tions d'une foi chrétienne ; il sut voir au-delà de
dont il réalisait les merveilles la main toute-puissa
leur, et trouver dans la contemplation de ses ouv
timent fortifiant de sa présence. « Les sciences ou
« dit-il dans son testament, — ont fait le charme de
« sciences ont un autre avantage, celui d'élever
« vers Dieu, qui a créé toutes les merveilles de la n

A ces clartés sereines de la foi l'amour de l'étud
chez De Serres ses nobles inspirations et ses ina
bienfaits. C'est son amour du travail qui lui perm
durant trente-huit ans avec une régularité exe
deux charges de professeur et de conseiller réunies
nellement dans sa personne. Jeune encore et p
coup de ressources, nous l'avons vu reconquérir p
sa place au soleil. L'amour du travail le garantit
ambitions de l'âge mûr et lui fit trouver dans le fi
quille développement de son esprit cet équilibre si
la santé de l'âme et du corps ; c'est à cet équilibre q
vieillesse sans infirmité, que ne semblait pas fa

ante et profonde, exquise urbanité dans
aménité parfaite dans ses rapports avec
obligeance à toute épreuve, De Serres
qualités qui donnent tant de charme à
e famille, au collègue; il eut l'intégrité
isfit jusqu'à la fin à cette double condition
cace, d'aimer la science qu'on enseigne et
mission d'instruire.

veillant pour la jeunesse : cette obligation,
t si douce pour qui a charge d'enseignement,
orgueil, ce précieux privilége du profes-
d'être en contact journalier avec la jeunesse
guider ses premiers pas et encourager ses pre-
ne cessa d'être pour De Serres la source de ses
issances; ses riches collections étaient à la dis-
travailleurs; il savait par ses encouragements
zèle, activer leur ardeur. Il nous conviendrait
ent à nous-même d'énumérer les marques de cette
e, d'en raconter les actes dont nous pourrions dire
notion bien autrement douce que celle du poëte :

..... *Quæque ipse... vidi,*
Et quorum pars magna fui.....

us respecterons le voile de modestie et de simplicité
el il se plaisait à l'exercer, et nous lui rendrons hom-
acore en nous bornant à déposer ici publiquement
e tribut d'une profonde gratitude.

le dans ses goûts, sobre dans ses désirs, constant dans
ections, esclave de son devoir, De Serres offrait un
ier contraste avec l'esprit impatient et mobile de notre
ation; sa longue fidélité à la science et à l'enseignement
ant une des périodes les plus agitées de l'histoire du monde
ontrastait pas moins avec les défaillances et les défections
nmunes de nos jours. De pareilles oppositions ne sont pas
s utilité pour l'honneur et la dignité de la nature humaine;
s raniment les courages et suscitent l'émulation.

Monsieur le colonel Puigpazi.

Ministre, des lettres de félicitations et d'encouragements, leur ont été remises dans la même séance.

Les lettres du chef de l'Université et du chef de l'Académie de-vront, entre les mains de ces docteurs, selon les intentions S. Exc., des titres dont ils pourront justement s'honorer.

Lauréats de la Faculté de Médecine.

Année. *Prix* : M. Serre.
Mention très-honorable : M. Sauvage.
Année. *Prix* : M. Durand (Jules).
Mention honorable : M. Augé.
Année. *Prix* : M. Cade.
Mention très-honorable : M. Trelaün-Bascou.
Année. *Prix* : M. Cauvy.

Lauréats de l'École de Pharmacie.

1er *Prix* : M. Coste (Bernard).
2e *Prix* : M. Allié (Claude-Paul).
1re *Mention honorable* : M. Bastide (Étienne-Louis).
2e *Mention honorable* : M. Mermet (Jules-Célestin).

H7
M7
18

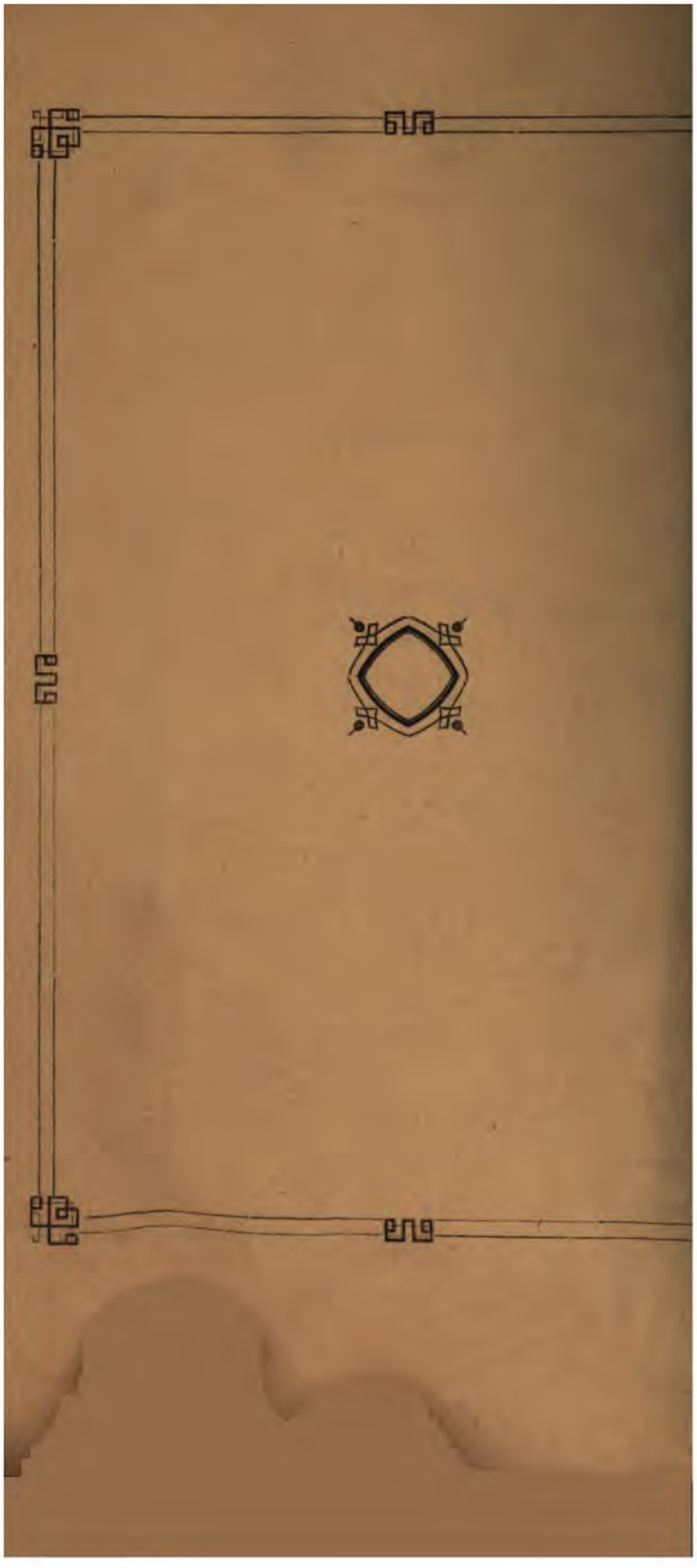

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE DE FRANCE.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

ENTRÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS
MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES,

ET DE

L'ÉCOLE DE PHARMACIE,

LE 15 NOVEMBRE 1865,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DONNÉ,

RECTEUR DE L'ACADÉMIE.

MONTPELLIER,

JEAN MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,

RUE DE LA CANABASSERIE 2, PRÈS DE LA PRÉFECTURE

1865

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

RENTRÉE SOLENNELLE

DES FACULTÉS

DE MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES,

ET DE

L'ÉCOLE DE PHARMACIE.

La séance solennelle de rentrée des Facultés et de l'École de pharmacie de Montpellier, pour l'année 1865-1866, a eu lieu le mercredi 15 novembre 1865, à midi, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence de M. Donné, recteur de l'Académie, officier de la Légion d'Honneur.

Le Chef de l'Académie était entouré des membres du Conseil académique.

Siégeaient dans les places d'honneur qui leur avaient été réservées les premières Autorités : M. le général Yusuf, commandant la 10e division militaire ; M. de Monségou, intendant-général militaire de la même division ; M. Alazard,

79013

apport de M. BERARD, doyen de la Faculté

SSIEURS,

y ait une grande uniformité dans les faits que je
chaque année de vous exposer, je suis cependant
en prenant la parole dans cette solennité, parce que
onnaître qu'on suivait avec quelque intérêt le mou-
ne grande École dans laquelle il se crée tous les ans
es hommes savants et si éminemment utiles qui sont
maintenir la santé dans toute la France.

nement fatal et imprévu a déterminé le seul change-
nous avons à vous signaler cette année dans le per-
e la Faculté de médecine : une mort bien inattendue
enlevé M. Alquié, professeur de clinique chirurgicale,
ge où il pouvait encore long-temps contribuer à l'in-
n des élèves et à l'illustration de la Faculté. On était,
, d'autant plus autorisé à y compter que l'accomplis-
de ses devoirs et les progrès de la partie de la science
ait appelé à professer étaient son unique préoccupation.
al, les malades, les élèves, c'était, comme on le disait
, sa vie entière ; aussi sa perte sera certainement aussi
aux élèves, qui assistaient à ses opérations avec tant
et d'assiduité, qu'à ses collègues.

lquié était né à Perpignan le 12 septembre 1812. Il
donc que 53 ans lorsqu'il fut séparé de nous pour tou-
Il vint très-jeune à Montpellier, où il a fait ses études
ssé toute sa vie. Il comprit de bonne heure qu'il ne
compter que sur son travail pour chercher des moyens
ence ; aussi ses études furent-elles signalées par des
remarquables. Il suffit de citer, comme témoignage,
u'il a obtenus dans ses études médicales : il a été, en
uccessivement aide-anatomiste, interne, chef de clinique

condition à cette faveur, c'est le concours de la ville à cette dépense. Or, nous ne pouvons douter que le Conseil municipal ne consente, enfin, à entrer en participation de l'entretien de notre Jardin, dont une partie considérable est consacrée à une des plus agréables promenades pour les habitants de Montpellier.

Notre magnifique Bibliothèque trouve aussi dans les fonds destinés à son entretien peu de ressources pour son augmentation. Heureusement, les dons qu'elle reçoit suffisent pour la maintenir dans les conditions nécessaires pour qu'elle remplisse convenablement sa principale destination.

Notre beau Musée d'anatomie, placé dans une salle si vaste et si bien disposée pour les études des élèves, n'a pas de fonds spéciaux destinés à son augmentation; mais les dons des professeurs, les préparations du chef des travaux anatomiques, et surtout les divers concours anatomiques, suppléent en partie à cette malheureuse condition.

Ainsi, cette année, le Conservatoire a été augmenté de 47 pièces importantes; dont 15 données par M. Martin, 4 par M. Fonssagrives, 3 par M. Courty, 2 par M. Dumas, 1 par M. Dupré, 7 par M. Sabatier, chef des travaux anatomiques, et 15 par M. René Benoît dans son concours d'aide d'anatomie.

Aujourd'hui, Messieurs, tous les savants qui visitent notre établissement conviennent aisément que tout s'y trouve convenablement disposé, et c'est avec une honorable vanité que nous le montrons; cependant nous ne pouvons nous dissimuler qu'une partie de nos locaux, et une partie importante (nos salles de dissection) laisse beaucoup à désirer. M. Bouisson, qui a bien voulu l'an passé se charger de ce Rapport pendant mon absence forcée, et que vous regrettez sans doute de ne pas entendre aujourd'hui, vous disait que Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique avait été frappé, dans une visite rapide qu'il fit de notre Faculté, de la disposition incommode de ces salles, et qu'il avait alloué un crédit extraordinaire et immédiat de 2,000 francs pour parer aux exigences les plus urgentes.

L'enseignement de notre Faculté se maintient toujours au niveau des progrès des nombreuses sciences qui constituent aujourd'hui l'éducation médicale. Les treize professeurs des sciences théoriques ont fait très-exactement leurs leçons. Deux d'entre eux ont seulement, pour des causes accidentelles, été remplacés pendant quelques jours : le professeur de chimie générale par M. Moitessier, et celui d'opérations et appareils par M. Garimond. L'ensemble de ces leçons s'élève comme dans les autres années à plus de 570.

L'enseignement médical est aujourd'hui, comme je le disais, devenu si vaste, que la nécessité de l'étendre dans notre Faculté a été reconnu par mes collègues. Pour commencer à entrer dans cette voie, ils ont déjà adressé au Ministre la demande de la création d'une chaire des *maladies mentales ;* nous attendons encore sa décision. Le vide que l'enseignement peut présenter sous ce rapport est, en attendant, rempli par MM. les agrégés, dont plusieurs, sur l'avis de la Faculté, ont obtenu du Ministre l'autorisation de faire des cours supplémentaires sur divers sujets importants. Dans l'année dont nous rendons compte, voici les cours complémentaires qui ont été autorisés :

1° Un cours de M. Jacquemet sur les maladies des voies génitales et urinaires : il a exposé les notions les plus intéressantes de cette pathologie spéciale.

2° M. Moitessier a entretenu les élèves des propriétés générales des corps et de l'électricité statique et dynamique, en insistant plus particulièrement sur les points qui intéressent la physiologie et la médecine.

3° M. Guinier a continué le cours qu'il avait commencé l'an dernier sur les maladies des enfants, et a exposé cette année l'histoire des maladies propres à la période qui correspond à la seconde dentition. Ces deux cours consécutifs sur le même sujet (les maladies des enfants) montrent assez que la Faculté de Montpellier devrait être dotée d'une chaire sur ce genre d'affections, comme cela existe dans la Faculté de Paris et celle de Strasbourg.

sortis guéris et il n'en est mort que 210. Le rapport de la mortalité a donc été de 1 sur 18. Les maladies qui ont fait le plus de victime sont : la phthisie qui en a fait périr 45 ; la fièvre typhoïde, 28; les maladies du cœur, 14. Dans toute l'année il n'est mort dans cet hospice que 18 malades du choléra.

C'est surtout dans le service de la clinique médicale que l'augmentation de malades s'est présentée. Au mois de juillet, quand notre collègue M. Dupré a pris le service, il y avait déjà dans ses salles 91 malades. Ce nombre déjà considérable s'augmenta avec rapidité et dans de telles proportions que, dès le 1er août, notre collègue demanda un service supplémentaire qui fut ouvert le 6 et confié à M. Fonssagrives. Dans la partie seule de la clinique ainsi divisée qui était confiée aux soins de M. Dupré, il est entré dans ces quatre mois le chiffre vraiment extraordinaire de 1,031 malades.

Cette affluence de malades a déterminé un redoublement de soins, et c'est avec une satisfaction bien honorable pour tous ceux qui ont donné ces soins que nous annonçons que sur les 1,031 malades cités il n'y a eu que 38 décès, c'est-à-dire, un peu moins de 1 sur 27. C'est une proportion dont il est évidemment permis de se féliciter. Elle prouve, d'un côté, que les funestes influences épidémiques qui nous environnaient ont été sans action sur le caractère général des maladies régnantes, et elle fournit, d'un autre côté, un témoignage évident du redoublement de soins qui ont été donnés aux malades. Notre collègue, le chef de service, dont la santé exigeait du repos pendant les vacances, a tout sacrifié au devoir que lui imposaient l'état sanitaire et les menaces de l'épidémie. Il est resté auprès de ses malades, leur faisant plusieurs visites par jour, et n'a quitté son poste que le jour réglementaire de la fin de son service. Il m'a dit lui-même que ses forces n'auraient pas suffi au travail considérable de ces quatre mois, s'il n'avait été convenablement secondé par ses aides ordinaires. Tous ont convenament rempli leur mission ; mais il m'a particulièrement signalé M. Auger, interne de service, et M. Vignes, chef de clinique.

Dans le concours pour l'école-pratique de chimie et de physique, 20 concurrents s'étant fait inscrire, 15 ont été admis, M. Massot le premier, et M. Tichy le second.

Un cinquième concours a été ouvert le 19 juin dernier pour la place d'aide-anatomiste. M. le Recteur de notre Académie, qui porte à la Faculté de médecine un intérêt qui nous touche tous profondément, afin d'augmenter l'importance de ce concours, avait généreusement offert d'accorder au vainqueur un prix d'une grande valeur : l'*Atlas d'anatomie* de Bourgery et Jacob. La Faculté a vu avec quelque regret que, malgré ces avantages considérables, un seul concurrent se soit présenté, M. Benoît (René); cependant le jury a jugé que les épreuves difficiles de ce concours avaient été remplies par ce candidat avec un succès qui lui méritait et la place et le prix de M. le Recteur.

Un sixième concours plus important a eu lieu aussi dans le mois de juin pour la place de chef des travaux chimiques. Des docteurs pouvaient seuls disputer cette place. Deux concurrents qui avaient déjà enrichi la science de travaux très-appréciés des chimistes, M. Saintpierre et M. Riban, se sont mis sur les rangs. M. Saintpierre, qui disputait la place pour la seconde fois, l'a obtenue; mais le jury a unanimement accordé à son concurrent une mention honorable exceptionnelle.

Enfin, au commencement du mois d'août ont eu lieu, comme tous les ans, les quatre concours pour les prix. A la fin de la séance, M. le Recteur en proclamera le résultat.

Nous nous voyons, avec quelque regret, dans la nécessité de reconnaître encore aujourd'hui, comme nous l'avons déjà fait plusieurs fois les années précédentes, que, malgré la valeur considérable de ces récompenses et l'éclat de leur distribution, nos élèves ne se présentent pas à ces luttes si honorables pour le vainqueur avec tout l'empressement que nous désirerions.

Si nous nous sommes cru autorisé à reprocher à nos élèves cette tiédeur pour rechercher les palmes scolaires, cette négligence est dignement rachetée cette année par le courage et le

Mais un fait qu'il est de notre devoir de signaler, c'est que, aussitôt qu'on apprit ici que deux de nos élèves étaient atteints, un de nos agrégés, M. Jacquemet, vint m'annoncer qu'il allait partir pour les soigner. Il avait en même temps l'espoir et la confiance de donner à tous une direction dans l'emploi des secours qu'ils prodiguaient avec tant d'empressement. Frappé lui-même en secourant les élèves, il a été obligé de revenir pour recevoir les soins de sa famille et de ses amis. Il leur a donné, en effet, les plus grandes inquiétudes, mais heureusement il pourra encore continuer à instruire les élèves auxquels il a donné l'exemple d'un si généreux dévouement.

Nos élèves étaient à peine revenus de Toulon que le Directeur de l'usine de la Grand'-Combe, voyant plusieurs de ses nombreux ouvriers frappés à la fois par le choléra, s'adressa aussitôt à la Faculté pour implorer aussi le secours de nos élèves. Deux d'entre eux, M. Gayat et M. Massot, dont le dévouement n'avait pas encore été épuisé par un séjour de vingt-cinq jours à Toulon, sont, sur mon invitation, partis aussitôt pour aller recueillir une nouvelle gloire sur ce nouveau champ de bataille. Ils y sont restés dix-huit jours. Le Directeur de l'usine vient de m'écrire pour me faire connaître combien il était heureux et reconnaissant du service qu'avaient rendu à ses ouvriers les deux élèves qui avaient si vite répondu à son appel. Non-seulement ils ont guéri ceux qui étaient malades, mais ils ont rassuré les autres et maintenu par cette confiance le bon ordre dans l'établissement.

Il nous restait un devoir que j'ai eu une grande satisfaction à remplir, c'était de rendre compte par la voie de M. le Recteur au Ministre de l'instruction publique de la noble conduite de nos élèves, et nous sommes assurés qu'elle obtiendra son approbation et des récompenses si bien méritées [1].

La tâche du professeur n'est pas encore terminée quand il a

[1] Nous venons d'apprendre que l'un de ces généreux élèves, M. Gayat, vient d'être décoré par l'Empereur. Les autres recevront bientôt sans doute d'honorables distinctions.

quième observation adressée par lui à l'Institut
ujet la cause qui fait vieillir les vins.

np a de plus publié dans le *Montpellier médical*
sur la néfrozymaze ou ferment albuminoïde de
l'état normal et dans l'état pathologique.

aussi du même auteur, dans la section des sciences
ie de Montpellier : 1° un mémoire sur l'existence
s vivants dans les divers échantillons de craie, et
on sur les corps fermentescibles; 2° nouvelles re-
les zymazes; 3° recherches sur la levure de bierre.

tre collègue a fait paraître dans le *Messager du*
ticle sur les générations spontanées et une notice
ation des œuvres de Lavoisier par M. Dumas.

ègue le Professeur de botanique vient de publier
de 620 pages, dans lequel se trouvent réunis les
ntifiques qu'il avait insérés dans la *Revue des Deux-*
y ajoutant un tableau physique du Spitzberg et
sur la Crau.

a inséré dans plusieurs journaux une note sur
la viande crue et de la potion alcoolique pour la
la phthisie pulmonaire. Il n'a pas encore publié
r l'action de ce genre de médication. Nous espérons
n des médecins des divers pays qui s'empresseront
les expériences de l'auteur en consacrera toute
e.

, professeur d'opérations et appareils, a inséré
tpellier médical, le *Bulletin thérapeutique* et la
hôpitaux, le récit de six opérations de fistules
nales par la méthode américaine, toutes suivies
son immédiate, et il a communiqué à l'Académie
, dans la séance du 25 septembre 1865, la descrip-
opération d'ovariotomie dont l'observation est très-
par les circonstances exceptionnelles défavorables
compagnée, sans empêcher ni retarder la guérison.
ons à M. Fonssagrives, qui a été nommé dans cette

quelques liquides pathologiques. Enfin, on doit au même auteur un volume in-12, qui a pour titre : *L'industrie du département de l'Hérault ; études scientifiques, économiques et statistiques.*

Dans le concours d'agrégation pour l'École de pharmacie, M. Planchon a présenté une thèse remarquable sur le quinquina. Dans ce travail, M. Planchon s'est particulièrement attaché à rechercher l'origine botanique des principales écorces du commerce.

Il a encore publié diverses notes intéressantes dans le *Bulletin de la Société de botanique et d'horticulture de l'Hérault.*

M. Castan a enrichi le *Montpellier médical* de divers articles bibliographiques et d'une introduction à l'étude des inflammations.

Nous devons cette année à M. Quissac un travail intitulé : *La goutte et les eaux minérales.* Avant d'entrer en matière, l'auteur examine les différences nombreuses que présente la goutte par rapport à son siége et à la forme qu'elle prend. Il examine ensuite les effets de l'eau commune dans ses divers modes d'emploi, et successivement ceux des eaux de Vichy, des eaux minérales sulfureuses, des eaux salines et des eaux ferrugineuses.

M. Espagne a publié dans le *Montpellier médical* une étude médico-légale sur le procès Demme et l'empoisonnement par la strychnine, un rapport sur les cas de rage observés dans le département de l'Hérault en 1864, et une traduction de l'italien de l'étude sur la rage du docteur Pasta. Il a, d'un autre côté, présenté à l'Académie des sciences une note sur l'immunité cholérique observée en 1849 et 1854 à Montpellier, dans les services des maladies vénériennes et cutanées, où le choléra ne parut pas, bien qu'il ait occasionné 200 décès dans les autres services, et enfin un travail sur le choléra et les quarantaines en 1865, qui a été inséré dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie.*

La part contributive de M. Pécholier dans les publications de cette année est assez importante. On trouve de lui dans le

ens, permettant l'introduction à volonté, avec le même ment, des caustiques solides ou liquides.

appris que M. Guinier s'occupe en ce moment de l'im- ion d'un ouvrage de 600 pages sur la clinique médicale, 'il est sur le point de le terminer. Ces divers travaux ont à leur auteur le titre de membre correspondant des tés impériales de médecine de Bordeaux et de Marseille.

elque longue que soit cette énumération des travaux de Collègues et de nos Agrégés, je ne puis m'empêcher d'en ter deux autres de notre Chef des travaux anatomiques. remier a pour objet des recherches anatomiques et physio- ques sur les appareils musculaires correspondant à la vessie la prostate dans les deux sexes. La Société anatomique de is a accordé à ce mémoire une mention honorable pour le : Ernest Godard, et le secrétaire de la société, en trans- tant à M. Sabatier l'annonce de cette récompense honori- e, lui a fait part du regret qu'a éprouvé la commission de ouvoir faire davantage pour son travail remarquable à d'un titre, la modicité du prix ne lui ayant pas permis de artager.

e second mémoire de M. Sabatier a été inséré dans le *tpellier médical :* ce sont des réflexions sur un cas rare de sposition générale des viscères avec conservation de la ction générale du cœur. Dans ce travail accompagné d'une che, l'auteur a recherché : 1° les causes de l'obliquité de e du cœur, 2° le mécanisme des inversions de cet organe, 'influence de ces inversions sur les inversions générales viscères.

serais heureux, Messieurs, et ma satisfaction serait com- e si les détails, un peu trop longs peut-être, dans lesquels iens d'entrer, vous ont communiqué la conviction que je ède, que nos Professeurs et nos Agrégés, par le zèle qu'ils ent à l'instruction des Élèves et par leurs travaux scienti- es, ont réussi à conserver à notre Faculté son antique et orable illustration.

M. Chancel, doyen de la Faculté des sciences, a lu le Rapport suivant, concernant les travaux de cette Faculté pendant l'année scolaire 1864-1865 :

Messieurs,

Appelé à prendre la parole dans cette solennité, pour la première fois, et en remplacement de l'éminent savant dont nous avons tous apprécié la haute valeur, je sens bien que la comparaison sera toute à mon désavantage. Vous m'excuserez donc si, dans ce compte-rendu que le règlement impose au Doyen, je cherche à m'effacer le plus possible. M. Paul Gervais, tout en nous appartenant sans réserve, se sentait vivement attiré vers Paris, son pays natal. Nos regrets en l'accompagnant dans la brillante position où son mérite l'a fait arriver, sont adoucis par la ferme confiance où nous sommes, que là ne s'arrêteront pas ses succès. En s'éloignant de nous, M. Paul Gervais a laissé dans la Faculté des Sciences et dans le cœur de ses nombreux amis, des souvenirs qui ne s'effaceront pas.

En m'élevant au Décanat, Son Excellence M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu tenir compte de mon ancienneté dans la Faculté, et des travaux scientifiques auxquels je me livre depuis plus de vingt ans. J'ai reçu cet honneur avec une reconnaissance profonde, et sans me dissimuler qu'il n'est pas un de mes honorables collègues qui n'eût été digne de la même distinction.

En commençant ce compte-rendu, je suis heureux de pouvoir féliciter l'Académie de Montpellier, et plus particulièrement la Faculté des Sciences, de la récente nomination de M. Hollard, comme professeur de zoologie et d'anatomie comparée. Notre nouveau collègue arrive chez nous précédé d'une réputation depuis long-temps acquise de professeur distingué et de savant naturaliste, aussi est-il de toute justice de reconnaître que la Faculté, si elle eût été consultée, n'aurait pu faire un plus heureux choix.

l'enseignement des sciences physiques. Trop heureux si l'Édilité de Montpellier joignait ses efforts à ceux du Gouvernement pour modifier les dispositions défectueuses de notre Amphithéâtre, et, par un agencement nouveau, rendait possible la réalisation d'expériences physiques ou chimiques auxquelles on a dû renoncer jusqu'à ce jour. Le cercle trop restreint dans lequel se meut le professeur, est un obstacle insurmontable à l'installation des appareils, et il perd à lutter contre des difficultés matérielles un temps qui serait plus utilement employé à des recherches et à des travaux personnels.

L'enseignement des sciences physiques à la Faculté, par sa nature, par ses applications nombreuses à tous les arts industriels, rallie autour de la chaire du professeur un auditoire varié, auquel les déductions mathématiques sont peu familières, et qu'il faut initier aux travaux de nos modernes physiciens et chimistes en frappant leurs yeux par des épreuves expérimentales.

Le succès des conférences scientifiques du soir, soit à Paris, soit dans les principales villes de province[1], est dû surtout à ces expériences brillantes, à ces projections lumineuses des phénomènes, qui, sans ôter à la science son caractère sérieux, frappent l'imagination des auditeurs et excitent leur admiration pour la physique, cette grande magicienne des temps modernes. L'état actuel de notre salle de cours rend impossibles des conférences de cette nature, et nous regrettons de ne pouvoir déférer au vœu du Ministre par l'instauration de ces cours du soir, dont l'épreuve qu'en a déjà faite, à Nimes, notre sœur, la Faculté des Lettres, nous garantirait le succès.

Le cours de chimie ainsi que celui de physique est bis-annuel. Les leçons de l'année dernière ont eu principalement pour objet l'étude des corps non métalliques, celle des métaux et l'exposition des généralités de la chimie organique. Dans le

[1] On sait que l'ouverture de ces conférences est due à la libérale initiative de Son Excellence M. Duruy, Ministre de l'instruction publique.

retrouvent à côté du végétal vivant une partie impor-
herbiers. L'étude de la végétation locale par les
a d'autant plus d'importance et d'intérêt, que
est en quelque sorte classique, car elle est la
les botanistes de l'école de Rondelet se soient
le milieu du XVIe siècle. D'ailleurs, rien ne met
fesseur en contact avec les élèves distingués que ces
scientifiques, dans lesquelles l'esprit de recherche
, et où la causerie elle-même prend naturelle-
ractère élevé.

rs de zoologie de l'année dernière a été consacré, par
Servais, à l'exposition de la classification et à l'étude
ctères des grandes divisions du règne animal. — Cette
M. Hollard inaugurera son enseignement à Montpellier
leçons sur l'anatomie comparée. Le professeur fera
les détails de l'organisation des animaux des divers
en insistant sur les espèces les plus remarquables par
té pratique.

e au compte-rendu des examens des différents ordres.

ogression décroissante se fait de plus en plus sentir
nombre des examens du baccalauréat ès-sciences. Ce
était l'année dernière de 239. Pour les trois sessions
ée scolaire 1864-1865, tenues à Montpellier et à Car-
, il a été de 210, savoir : 128 examens de baccalauréat
et 82 examens de baccalauréat restreint.
baccalauréat complet, la proportion des admissions
près de la moitié (44 pour cent); mais il faut noter
r les jeunes gens déjà pourvus du diplôme de bachelier
, cette proportion s'est élevée à 54 pour cent, tandis
les autres elle n'a été que de 40 pour cent. Ces mêmes
ont encore sur leurs concurrents un autre avantage,

de la Faculté de médecine et de la Faculté des sciences, et en
de d'administration.

réceptions comme pour la valeur des notes menti certificat d'aptitude, ne peut plus, comme avan juillet dernier, être attribuée aux quatre boules donnait alors le diplôme ès-lettres, et qu'elle ré ment aujourd'hui de la moyenne des suffrages ob candidats pour leurs réponses sur les questions s

Quatre candidats ont mérité la mention *très-b* MM. Barnèdes, Gravas et Astor, élèves du collége et M. Serres, élève du lycée de Montpellier. Sept mention *bien*, vingt-un la mention *assez bien*; le autres ont été admis avec la mention *passable*.

Pour le baccalauréat restreint, les résultats on ment moins favorables. Les admissions ont at non pas de 54, mais de 33 pour cent. Il n'y a p donner la mention *très-bien*, et la mention *bien* n que deux fois, c'est-à-dire moitié moins souvent nombre total des examens.

Ces chiffres ont une signification précise. La di jours croissante du nombre des candidats au ès-sciences prouve que l'élan avec lequel les j portaient vers les sciences, depuis la bifurcation, par aucune tendance raisonnable, mais unique désir d'en finir avec les études du lycée le pl meilleur marché possible. La supériorité relative au baccalauréat complet, déjà pourvus du diplô rend très-sensible une vérité souvent méconnue, de bonnes études littéraires sont une excellent aux études scientifiques.

nes gens qui se livrent aux études médicales. Eh
dis à regret, ce sont ces derniers examens qui lais-
à désirer. Serait-il vrai que l'on se prépare avec
in et que l'on recherche une instruction plus sérieuse
cer l'art de la guerre et les arts industriels, que pour
rt de guérir ?

née, quatre candidats ont abordé avec succès les
preuves de la licence ès-sciences mathématiques ; ce
loudouresques et Duclos, maîtres-répétiteurs au lycée
llier, et MM. Lieure et Julia.

cultés des sciences, celles de province surtout, ont
ment à conférer le grade élevé de docteur ès-sciences,
xclusivement recherché par les jeunes savants qui
au professorat dans nos établissements d'instruction
e.

tion et les fortes études que réclament les licences ne
plus pour le doctorat ès-sciences. Ce dernier grade
sérieusement des travaux originaux par lesquels l'au-
he son nom à une découverte assez importante pour
un progrès dans la science. Cette coutume univer-
nt nous reconnaissons d'ailleurs les avantages, explique
des examens de cette nature. Cependant, sous ce rap-
e Faculté, plus favorisée que beaucoup d'autres, a
ée encore un succès à enregistrer.

x Jeanjean, déjà en possession des diplômes de licencié
s mathématiques et de licencié ès-sciences physiques,
é à la Faculté des Sciences deux thèses pour obtenir
de docteur ès-sciences physiques. La thèse de chimie
mémoire important sur les dérivés de quelques sulfo-
de radicaux alcooliques, celle de physique a pour
ude du volume spécifique de l'eau de cristallisation
sels.

didat a brillamment soutenu ses thèses le 25 mars
le jury d'examen, unanime dans sa décision, a été

heureux de pouvoir accorder à ce jeune chimiste un titre qu'
a si bien mérité. Ce nouveau grade, obtenu avec distinction,
permis à M. Jeanjean de devenir titulaire de la chaire qu'
occupait depuis plusieurs années comme chargé du cours
l'École supérieure de Pharmacie de notre ville.

Pour compléter ce compte-rendu, il me reste à parler de
travaux particuliers des professeurs de la Faculté des Sciences
Presque tous ont continué, comme par le passé, à payer leur
tribut à la science qu'ils professent.

M. Roche a publié cette année un résumé des observations
météorologiques qui se font régulièrement, depuis 1857, à la
Faculté des Sciences, grâce à la généreuse intervention de M. le
Recteur de cette Académie. Il a communiqué à l'Institut, le 1er
avril 1865, une note sur un phénomène intéressant, dont les
astronomes paraissent jusqu'à présent avoir ignoré le véritable
caractère. Il s'agit de certains faits d'obscurcissement du soleil
que l'on trouve mentionnés à diverses époques par les his-
toriens, avec des circonstances qui en rendent l'explication
difficile. M. Roche a reconnu que plusieurs de ces phénomènes
d'obscurcissement étaient des éclipses ordinaires, imparfai-
tement observées ou défigurées par la tradition, et que la
plupart des autres devaient être attribuées à ce que les météo-
rologistes appellent un brouillard sec. Tel, par exemple, que
le fameux brouillard de 1783, qui couvrit une grande partie de
l'Europe pendant plus d'un mois.

M. Lallemand a présenté cette année à l'Institut une note sur
la composition des cyanures doubles qui prennent naissance
dans la réaction des sels de cuivre au maximum sur les
cyanures alcalins. Ses résultats, contestés par quelques chi-
mistes, ont été plus récemment confirmés par de nouvelles
expériences.

Ce professeur s'occupe actuellement de quelques études mé-
téorologiques et hygrométriques particulièrement applicables

à notre climat, et qu'il se propose de poursuivre dans le courant de la nouvelle année classique.

Le professeur de chimie s'est livré à de nouvelles recherches sur l'importante question du plâtrage des vins ; cette étude fait l'objet d'un mémoire qui a été présenté à l'Institut le 20 février 1865, et inséré dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences. Comme membre d'une commission à laquelle appartenaient M. le professeur Fonssagrives et M. de Cizancourt, ingénieur des mines, il a fait l'étude chimique des eaux alimentaires de la ville de Béziers. Ce travail a servi de base au rapport adressé, par cette commission, à M. le Préfet de l'Hérault.

M. de Rouville a communiqué à diverses sociétés savantes un certain nombre de faits intéressants au point de vue de la science en général et de notre géologie locale en particulier. Il s'occupe activement, en collaboration avec M. Emilien Dumas, de l'établissement de la carte géologique de l'Hérault, œuvre importante dont ces savants ont été chargés par le Conseil-général de ce département.

M. le professeur de botanique, poursuivant avec l'aide de son frère, M. Gustave Planchon, ses études sur la flore de Montpellier, a communiqué à notre Académie des considérations sur la végétation des plateaux du Larzac. Il a fait part au même corps d'une découverte bibliographique fort importante : celle de l'existence de *cinq cents* planches gravées de l'ouvrage inédit de Richer de Belleval.

Notre collègue a encore communiqué à la Société d'agriculture des observations, faites en collaboration avec M. H. Marès, sur l'organisation des fleurs de la vigne et sur quelques-unes de leurs anomalies.

Enfin, Messieurs, il me reste à remplir un devoir qui sera certainement la partie la plus douce de ma tâche.

J'ai à remercier Son Excellence M. le Ministre de l'Instruction

publique, qui a si généreusement devancé les vœux de la Faculté, en nous allouant la somme nécessaire pour acquérir le précieux et utile appareil de Melloni.

J'ai à remercier le premier magistrat de ce département, M. le préfet Pietri, dont le souvenir nous sera toujours si cher, et l'honorable maire de la ville de Montpellier, M. Pagézy, qui ont obtenu du Conseil-général, du Conseil municipal et de la Chambre de commerce, des votes généreux destinés à nous venir en aide dans des travaux qui intéressent vivement le midi de la France, et à nous permettre d'ajouter à nos collections celle de M. le professeur de Christol, si riche en fossiles de la région méditerranéenne.

Le doyen de la Faculté des lettres, M. Germain, a donné ensuite lecture de son Rapport, relatif aux travaux de cette Faculté :

Messieurs,

L'année scolaire dont j'ai à vous rendre compte aujourd'hui figurera à la fois parmi nos plus heureuses et parmi nos plus tristes.

Notre action, — je n'ose dire nos succès, ayant moi-même participé à cette campagne littéraire, — notre action professorale n'y est pas demeurée circonscrite au chef-lieu académique. La Faculté des Lettres de Montpellier, sur l'appel d'un Ministre vaillamment novateur, et sur l'invitation d'une Municipalité vraiment libérale, puisqu'elle faisait alors une si noble part aux intérêts de la pensée, — les plus précieux de tous, — s'est transportée à Nimes, où, sans que nos cours ordinaires aient eu à en souffrir, et au moyen d'un simple surcroît de travail personnel, trois d'entre nous ont donné chacun quatre conférences de philosophie, de littérature française et d'histoire. Vous dépeindre l'accueil chaleureusement

que de ce nouvel auditoire, serait, Messieurs, presque
e. La ville de Nimes a prouvé, dans ces belles fêtes
, qu'elle se maintenait à la hauteur du rôle intellectuel
n discours inaugural [1] a eu pour objet de retracer les
s phases.

cours porte la date du 21 décembre 1864, et j'étais loin
gonner en le prononçant que cette journée-là même, où
it à Nimes pour notre Faculté une période de si hono-
succès, allait se convertir, par un affreux contraste, en
e anniversaire. L'abbé Flottes y était subitement frappé
ralysie, et je ne devais plus, à mon retour, serrer la main
cher, de ce vénéré collègue. Il succombait, dans la nuit
au 25 décembre, aux atteintes d'un mal invincible.

s vous êtes tous associés, Messieurs, à la douleur dont
suis rendu l'interprète, le 27 du même mois, sur la
de notre ami. Mon allocution funèbre vous a résumé les
ipaux traits de sa longue et enviable existence ; de sa vie
ofesseur, enseignant par sa parole et par ses livres ; de sa
e prêtre, cherchant toujours le vrai christianisme là où
, c'est-à-dire dans la charité et la simplicité, dans une
sérénité d'âme et d'esprit, dans une évangélique et
aire modération ; ne croyant jamais l'avoir assez pratiqué,
qu'il lui restait quelque bonne œuvre à accomplir. L'abbé
s n'a eu aucun effort à faire pour bien mourir ; car il avait
vécu. Une voix plus autorisée que la mienne mettra pro-
ement en relief la valeur théologique ou philosophique de
ravaux, et le cachet propre de ses qualités diverses. Ma
, dans cette revue, où tant d'autres choses doivent vous
soumises, est de me borner à un simple rappel de l'Éloge
j'ai déjà esquissé [2]. L'abbé Flottes, qui a donné aux pauvres

[1] Du rôle de la ville de Nimes dans le développement intellectuel de la
e. — In-8°, Montpellier, Gras, 1864.

[2] Discours prononcé aux funérailles de M. l'abbé Flottes, professeur
raire de la Faculté des Lettres de Montpellier, le 27 décembre 1864.
-8°, Montpellier, Martel, 1864.

une partie considérable de sa fortune, et qui a légué à sa vil natale son importante bibliothèque, nous a transmis, à nous de grands exemples; et ce n'est pas sans une très-vive émotio que son plus ancien collègue à la Faculté des Lettres, parmi le professeurs actuellement en exercice, redit à sa mémoire, — dans cette enceinte et à cette place même où vous avez couver d'unanimes applaudissements l'éloquente parole de notre ami, — le dernier adieu.

L'Administration municipale aura sans doute à cœur de ne pas faire trop attendre au public la jouissance du précieux trésor littéraire amassé par tant de soins; car elle sait ce qu'elle doit aux intentions du généreux donateur et aux vœux de la population désireuse d'en profiter.

Vous le voyez donc, Messieurs, l'année dont je résume les souvenirs a été réellement pour nous, — ainsi que je l'énonçais en commençant, — à la fois heureuse et bien triste.

Le vide laissé par la mort de l'abbé Flottes est, néanmoins, Dieu merci, le seul fait qui ait atteint douloureusement notre Faculté. L'année, sous tous les autres rapports, a été une de nos meilleures. M. Cambouliu y a obtenu le titre d'officier de l'Instruction publique, et M. Revillout celui de chargé du cours de littérature française pendant la durée de la délégation de M. Taillandier à la Faculté des Lettres de Paris.

Nous avons lieu de nous en réjouir; car, si le maintien de M. Taillandier à la Sorbonne constitue pour notre Faculté une flatteuse distinction, nous avons un égal intérêt à voir à notre regretté collègue un suppléant digne de lui. M. Taillandier ne tardera sans doute pas à appartenir titulairement à la Faculté des Lettres de Paris, où sa place lui est de plus en plus marquée par ses succès; et son suppléant deviendra alors, nous l'espérons, titulaire, à son tour, à Montpellier.

Sauf ce remplacement de M. Taillandier par M. Revillout, notre Faculté des Lettres n'a éprouvé, dans son personnel actif, aucun changement. — Et le public ne paraît avoir rien changé, lui non plus, à ses bienveillantes dispositions envers

rofesseurs. Toujours même zèle à venir nous entendre, affluence et mêmes applaudissements autour de nos s. Les auditoires de Montpellier, — on le dirait, — nt à honneur de rivaliser avec ceux de Nimes.

ci, Messieurs, quel a été le sujet de chacun de nos cours.

le professeur Jeannel a exposé et discuté les principes de éologie naturelle, d'après Descartes, Leibnitz, Bossuet nelon.

. Cambouliu a retracé, pendant le premier semestre, l'his- de la littérature grecque, à partir du règne d'Alexandre. , dans le second semestre, parcouru la vie et les œuvres S. Ambroise et de S. Augustin. M. Cambouliu a, en outre, pliqué les textes, grecs et latins, prescrits pour la licence.

M. Revillout a, durant les deux semestres, traité l'histoire téraire de la France au XVIIe siècle.

M. Mondot a consacré ses leçons à examiner les ouvrages des rincipaux auteurs espagnols, et à montrer leur influence sur otre littérature nationale.

Le professeur d'histoire enfin a étudié et apprécié comparativement l'histoire de la France et de l'Angleterre, depuis avénement de la maison de Bourbon avec Henri IV jusqu'au règne de Louis XV.

La Faculté a complété cet ensemble d'enseignement par des conférences spéciales pour les candidats à la licence ès-lettres.

Deux concours ont été, selon l'usage, affectés à la collation de ce grade, l'un en novembre 1864, l'autre en juillet dernier. Cinq aspirants se sont présentés à celui de novembre; un seul sur les cinq a mérité l'honneur de la réception, M. l'abbé Ferry (Marie-Joseph-Camille), élève de l'Institution de l'Assomption de Nimes et de l'École ecclésiastique des Carmes de Paris, actuellement professeur à l'Institution Saint-Stanislas de Nimes. — La Faculté a été plus heureuse dans le second concours. Elle y a reçu la moitié des candidats, deux sur quatre, savoir : 1° M. Bralley (Léon-Jean-Baptiste), alors régent au collége de

Mende ; 2° M. Doumergue (Élie-Émile), aujourd'hui étudiant en théologie à Genève.

En somme donc, trois licenciés sur neuf candidats. Ce n'est pas beaucoup assurément ; mais c'est encore assez, eu égard à la faiblesse des six autres. La licence ès-lettres constitue une sorte de maîtrise ; elle donne le droit d'enseigner dans nos établissements universitaires. Elle ne contribuera à les peupler de maîtres vraiment dignes de la confiance des familles, qu'autant que les Facultés la maintiendront à un juste niveau de force classique.

Nous sommes, — et nous devons être, — moins exigeants pour le baccalauréat. Bien qu'il conduise aussi parfois à certains postes de nos colléges, il est surtout le passe-port de quiconque veut pénétrer dans les sanctuaires de la théologie, du droit, de la médecine, ou même simplement prétendre à divers emplois de nos administrations publiques. Si la licence est, avec le doctorat, un grade de maître, le baccalauréat est un simple grade d'écolier ; il ne confère que le signe distinctif d'un bon élève. On aurait tort, conséquemment, de demander au baccalauréat plus qu'il ne doit donner.

Malgré ce principe d'indulgente justice, toutefois, nous ne pouvons, quoique à regret, proposer à M. le Ministre, pour le diplôme de bachelier, autant de candidats que nous le voudrions ; et ce ne sont pas les prescriptions ministérielles, — le Ministre ne saurait prescrire que ce qui est raisonnable ; il nous reprocherait le premier une rigueur excessive, — ce sont les candidats eux-mêmes, qui, par l'insuffisance de leurs épreuves, nous placent dans cette impossibilité. Que sera-ce donc sous le régime des trois compositions ? Il n'y en a que deux jusqu'ici, et à grand'peine les obtenons-nous passables. Les candidats de la session d'août, — parmi lesquels figurent cependant les meilleurs élèves des lycées, — n'ont eu qu'un seul *très-bien* pour la composition latine, et ils n'en ont mérité aucun pour la version : — aucune note supérieure pour la version, et une seule note de ce genre pour la composition latine.

s avons compté, pendant l'année scolaire 1864-1865, amens de baccalauréat, — 20 de plus que l'année précé- — 215 d'entre eux ont abouti à l'épreuve orale, et 178 ception définitive (environ 40 pour 100).

seule mention *très-bien* nous a paru devoir être décernée, st un élève du lycée de Montpellier qui l'a conquise, — ve bien jeune pourtant; car il est né le 18 mars 1849, et quelques mois de moins il n'eût pas même été apte à se nter. Mais, chez M. Grasset (Joseph-Marie-Eugène), le il n'a pas attendu « le nombre des années » pour produire uits. Les succès ont toujours accompagné notre victorieux at dans ses classes; et celui-ci, qu'il ne partage avec nne, rehaussera d'autant plus le lustre de ses couronnes céen.

Faculté s'est montrée moins avare de la mention *bien*. l'avait accordée quatre fois l'année précédente; elle l'a ée treize fois cette année-ci. Je les énumère alphabétique- t, selon l'ordre des sessions.

Session de novembre 1864.

I. Carré (Antoine-Théodore), du petit séminaire de Carcassonne.

Dussaut (Armand-Auguste-Émile), du lycée de Nimes. Institution Lavondès.

Session d'avril 1865.

Caillard (Justinien-François-Lucien-Joseph), études particulières.

Session d'août 1865.

I. Azibert (François-Eugène), du lycée de Carcassonne.

Barjau (Jean-Pierre-Jacques-Laurent), du collége de Perpignan.

Beraudo de Pralormo (Charles-Frédéric-Vincent-Sébastien-Marie), de l'institution Notre-Dame de Mongré.

Gillouin (Émile), du lycée de Nimes. Institution Lavondès.

Got (Félix-Charles), de l'institution Saint-Gabriel de Saint-Affrique.

Journet (Ernest-Thomas-Ferdinand), du lycée de Nimes.

Lapeyre (Paul-Louis-Antoine), du petit séminaire de Carcassonne.

Nadal (Louis-Joseph-Maurice), du lycée de Montpellier.

Pouff (Paul-Louis), du collége d'Alais.

Urdy (Jean-Pierre-Léopold), de l'institution Saint-Joseph d'Avignon.

J'ajouterai, comme circonstance caractéristique, que M. Azibert se faisait recevoir à la même session bachelier ès-sciences, et que M. Got a écrit son discours en vers latins. Nous ne sommes pas habitués à pareille bonne fortune. L'épreuve a été rendue presque double, par la libre volonté de M. Got; il s'est de lui-même imposé la tâche de vaincre deux difficultés, au lieu d'une.

Ces succinctes indications constituent les seules récompenses que puisse départir à ses lauréats notre Faculté des Lettres. J'éprouve une vraie satisfaction à enregistrer les noms de ces représentants de la jeunesse travailleuse.

Je n'y joindrai pas ceux que nos certificats d'aptitude ont décorés de la mention *assez bien*. Ma liste s'allongerait considérablement; car nous avons donné 45 mentions *assez bien* durant l'année scolaire, — 2 en novembre, 3 en avril, 40 en août, — et cette seconde série de noms risquerait, d'ailleurs, en prodiguant la distinction de la publicité académique, d'amoindrir l'éclat des palmes réservées au bataillon d'élite.

Nous avons reçu 45 candidats avec la mention *assez bien*, c'est-à-dire vingt de plus que l'année précédente. S'ensuit-il que le niveau des études se soit réellement beaucoup élevé? Je regrette de ne pouvoir l'affirmer. C'est plutôt une simple élévation de chiffre, imputable à la mise en pratique du nouveau mode d'examen et d'appréciation, prescrit par l'arrêté ministériel du 28 novembre 1864. La différence ne porte, en effet

que sur la session d'août, et elle est due presque tout entière au tarif introduit pour l'évaluation de l'épreuve orale, subie d'après le nouveau procédé. L'application de ce nouveau système a, du premier coup, presque doublé le nombre de nos *assez bien ;* et elle a, en même temps, réduit dans une proportion équivalente la note *passablement*. Nous avions donné 68 fois cette dernière note en août 1864. Elle ne se présente que 54 fois en août 1865, — et encore avec huit réceptions de moins.

Nous n'avons pas cependant, je le répète, constaté de progrès en rapport avec cette différence de notes. Le progrès n'est ici qu'apparent. La différence disparaîtra, il y a lieu de le craindre, quand le nouveau mode d'évaluation se sera uniformément établi. Le niveau des études classiques nous est apparu, à la session normale d'août 1865, à peu près le même qu'à la session d'août 1864. La supériorité pour 1865, s'il en existe une, ne serait pas exactement représentée par la différence des notes.

La branche des langues vivantes ne nous a pas non plus révélé de progrès réel. Six candidats seulement ont demandé à être interrogés sur cette partie ; et encore deux d'entre eux n'ont-ils pas eu beaucoup de mérite à entendre quelques phrases d'italien, puisqu'ils étaient Italiens d'origine. Il est vraisemblable qu'il faudra long-temps maintenir cette épreuve à l'état d'épreuve facultative. Nous sommes trop habitués, nous autres Français, à voir notre langue universellement comprise, et à pouvoir nous passer d'interprètes. Ce privilége, dont nous jouissons d'une manière unique, paralyse notre ardeur pour ce genre d'études. Nous usons et abusons de l'avantage de notre position au centre de l'Europe occidentale, qui force nos voisins à savoir notre langue. Nous nous dispensons d'apprendre la leur, comme si nous étions tous destinés à devenir des diplomates, et à n'avoir affaire qu'à l'élite de la société parmi les nations environnantes. Il y a là, qu'on me permette de le dire, un peu trop de présomption ; et il y aurait plus de vraie gran-

[illegible]armée, l'administration, l'industrie, courant qui [illegible]i depuis, par le retour de la paix et l'encombre- [illegible] places dans les chemins de fer, les télégraphes et [illegible]administrations. D'autres causes, plus permanentes, [illegible] encore au cœur la profession même de la Pharmacie : [illegible]ave c'est le charlatanisme; il faut appeler de son vrai [illegible] piraterie médicale et pharmaceutique, soit qu'elle [illegible]rontément sous toutes les formes de la réclame, soit [illegible] habile et plus dangereuse, elle se dissimule sous le [illegible]'une prétendue liberté. C'est là qu'est, à notre avis, [illegible]ne danger pour la Pharmacie. Nous le dénonçons une [illegible]ore sans insister sur les preuves et les détails, mais [illegible] pas laisser s'introduire dans les esprits une sécurité [illegible]ne, fondée sur les progrès évidents de notre École [illegible]ur le nombre que pour la qualité des élèves.

[illegible]st égard, en effet, les chiffres parlent tout seuls : ils accu- [illegible]me amélioration continue, même sur l'année précédente, [illegible]avorable; ils témoignent d'une prospérité remarquable [illegible]ntraste avec la détresse de l'année 1861-1862.

Nombres comparatifs des élèves :

En 1863-64.	1re classe.....	16
	2e classe.....	18
	Total.....	34
En 1864-65.	1re classe.....	18
	2e classe.....	23
	Total.....	41

[illegible] dernier chiffre de 41 élèves est le plus haut que nous [illegible]s eu dans la dernière période décennale.

Nombre des inscriptions en Pharmacie :

En 1863-64.	1re classe.....	89
	2e classe.....	48
	Total	137

En 1864-65.	1re classe.....	81
	2e classe.....	66
	Total.....	147

Le nombre de diplômes accordé l'an dernier était de 17; il est cette année de 14, dont 9 de première classe et 5 de deuxième.

Ceci dit sur la statistique scolaire, il nous reste à signaler dans le mouvement intérieur de notre modeste établissement quelques faits non moins favorables, et dont nous avons droit de nous applaudir.

En premier lieu, c'est la nomination de M. Jeanjean à la chaire de chimie et de toxicologie, dont il remplissait depuis huit ans les fonctions, soit à titre de suppléant, soit à titre de chargé de cours.

Une circonstance assez notable de la double présentation des candidats à cette chaire a déjà frappé vos esprits, dans la dernière session du Conseil académique. C'est le fait rare de deux amis jusque-là toujours associés dans leurs études et leurs succès, et tout d'un coup placés dans une courtoise et loyale compétition, devant une chaire malheureusement unique.

M. Jeanjean et M Diacon vous sont connus tous deux par leurs travaux et par leurs titres. Leurs thèses du doctorat ès-sciences, hautement appréciées par les juges les plus compétents, leur donnaient des droits sensiblement égaux à votre estime, et leurs carrières scientifiques se suivaient avec des mérites si bien équilibrés que votre choix pouvait rester embarrassant. Les services antérieurs dans notre École, et la nature plus spécialement chimique des travaux, désignaient pourtant à vos suffrages M. Jeanjean, tout en vous laissant le regret de n'avoir pas une double chaire qui vous rendît possible une double récompense.

M. Diacon, du reste, n'était pas un étranger dans l'École de Pharmacie. Quelques mois de suppléance de notre honorable collègue M. le Professeur Bérard constituent pour ce jeune

suivant un précédent de services d'autant plus honorable, que le titulaire du cours avait donné à son auditoire plus de droits à se montrer difficile vis-à-vis d'un suppléant.

C'est toujours, du reste, chose heureuse et désirable pour un corps que de voir des jeunes gens de mérite s'exercer de bonne heure, à côté des vétérans et des maîtres, aux délicates et difficiles fonctions de l'enseignement et des examens. A ce titre, l'École doit s'applaudir de la mesure prise l'an dernier par l'Autorité supérieure, de lui accorder au moins un agrégé sur les trois qui figurent nominalement dans le cadre de son personnel enseignant. L'élu du concours ouvert à Paris pour cette place unique a été M. Gustave Planchon. Une réserve naturelle m'interdit à son égard tout éloge personnel. Qu'il me soit permis néanmoins de signaler la thèse de concours du jeune agrégé. Proposé six mois à l'avance, le sujet, *des quinquinas*, a été traité avec un soin que ne comporteraient pas des travaux improvisés. Grâce aux excellents matériaux mis en œuvre, grâce aux découvertes quinologiques faites à des périodes toutes récentes, ce sujet des quinquinas, naguère encombré de difficultés inextricables, se présente sous une forme nette et lucide dans ce résumé sobre et concis.

Une autre thèse doit vous être signalée, et celle-ci, soutenue dans notre École, est l'œuvre d'un de nos meilleurs élèves de première classe, M. Drivon. L'auteur s'est proposé d'élucider au point de vue de la matière médicale les substances d'origines diverses connues sous le nom de *semen contra*. Il a, de plus, entrepris et perfectionné l'étude chimique du principe actif de cette substance, la *santonine*, qui joue un rôle assez important dans la médecine des enfants.

Pourquoi faut-il que de tels travaux ne soient que l'exception dans la réception de nos candidats, et pourquoi n'attache-t-on l'attrait d'un titre spécial, celui de docteur en Pharmacie, aux élèves qui savent s'imposer d'eux-mêmes ce supplément de travail?

Un dernier point à vous exposer pour clore ce rapide compte-

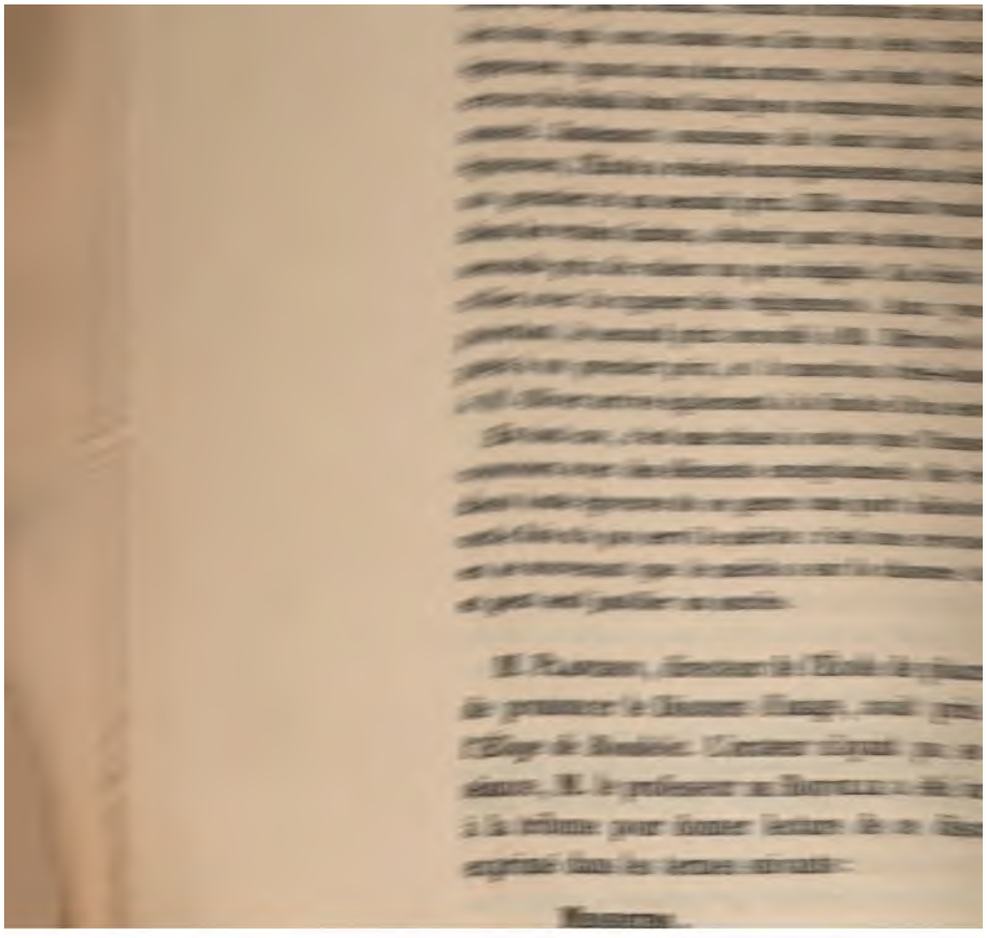

, Rome, Milan et Venise étaient pour les lettres et les
logne, Pise, Padoue, Pavie le devinrent pour les scien-
foyers de lumière où l'esprit moderne se formait par la
ence des sources antiques à l'étude directe de la nature.
ion y déblayait le terrain qu'allait féconder l'observation.
ce de l'Aristote du moyen âge que l'Eglise et la philoso-
aient fait roi de la scolastique, on entrevoyait l'Aristote
ble résumant dans sa tête puissante le savoir du plus beau
de la Grèce. Hippocrate, Galien, long-temps obscurcis
urs commentateurs arabes, allaient reprendre avec des
plus vrais une influence plus légitime. Au lieu de la
naïve de l'école de Salerne, la médecine trouvait dans
omie et la physiologie ses bases les plus solides, et rou-
ux sciences naturelles la voie de l'observation qu'avaient
ée des siècles de superstition et d'ignorance.

t de guérir, en effet, avant même de devenir une science,
forcément les esprits à l'étude de quelques phénomènes
ls. Par là, Montpellier dut être, dès le moyen âge, une
d'observation. Et néanmoins, dans la longue liste des
rs régents qui, du XIIIe au XVe siècle, jalonnent la pre-
phase d'existence de notre antique Université de médecine,
nom ne rappelle des connaissances sérieuses en his-
naturelle. Les chimères de l'astrologie et de l'alchimie,
tilités de la dialectique, les abus de la polypharmacie
, entachent des défauts du temps les médecins les plus
es, Arnaud de Villeneuve, Bernard de Gordon, Guy
auliac. Aucune trace de l'observation intelligente des
s : on s'en tient à cet égard à l'empirisme le plus vulgaire ;
n mot de Théophraste, le seul botaniste sérieux de l'anti-
: *Græcum est, non legitur,* comme disaient les moines
extes sacrés ; Dioscoride lui-même, qui va devenir au
siècle l'idole des botanistes commentateurs, Dioscoride,
qui les plantes ne sont que des *simples*, n'est connu des
ens que par les emprunts, souvent infidèles, de Pline et
teurs arabes ou juifs. Sous le nom d'*Ortus sanitatis*, ou

jardins de santé, d'informes ébauches de descriptions et de figures de plantes officinales sortent, vers la fin du XVe siècle des presses de Mayence et de Lübeck; c'est encore la barbarie à peine fardée d'une couche d'érudition et de réminiscences classiques.

Mais voici le XVIe siècle, l'aurore splendide des temps modernes. Quel mouvement d'idées! quelles passions! quelle ardeur! quelle vie! quels caractères! Religion, littérature, science, tout y porte le cachet de la grandeur et de la fécondité. Le paganisme semble renaître : en Italie, à côté des pompes du catholicisme; en Allemagne, en France, à côté de la Réforme, qui ressuscite à la fois et les formules rigides de l'antique judaïsme, et le mysticisme ardent de premiers siècles de la foi chrétienne, et les hardiesses de critique dont notre époque chercheuse a recueilli l'héritage. C'est alors que se réalise à demi ce beau rêve d'une république des lettres, dont le domaine idéal supprimerait les misérables frontières tracées par la politique La science fait en ce temps ce que la foi fit au moyen âge : elle rapproche, elle confond presque, autour des idées, des hommes de toute nation. Une langue commune, le latin, sert de lien entre les intelligences. A l'exemple de l'Italie et de la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse, l'Angleterre fondent des universités, patrie commune des savants. Aussi, malgré les guerres civiles et religieuses, en dépit de l'insécurité des routes, des misères de la vie matérielle, combien d'esprits hardis et de cœurs vaillants marchent à la conquête de la science, et vont, pèlerins et apôtres, partout la recueillir et la répandre! C'est à la fois l'époque des individualités puissantes et des tendances à l'universalité de la pensée. Les savants sont divers, mais ils sentent que la science est *une;* qu'elle est de tous les temps, de tous les lieux, *humaine,* dans la plus belle acception du mot de Térence.

Ce tableau rapide de la vie intellectuelle de XVIe siècle n'est pas un hors-d'œuvre dans notre sujet. Pour comprendre les hommes illustres, il faut les voir dans le milieu dont ils ont

subi l'influence avant d'être eux-mêmes une influence et une force. Les naturalistes du XVIe siècle, je veux dire les plus grands, ont tous les traits communs de leur époque; ils sont érudits; ils ont le respect, le culte même de la science grecque et romaine; ils se dégagent plus ou moins des préjugés, des subtilités du moyen âge, et devinent parfois d'instinct les règles encore non formulées de notre méthode expérimentale; ils cherchent (sans les trouver toujours) la précision dans la pensée, la clarté dans le style, l'exactitude dans les descriptions. Les uns, hardis voyageurs, iront explorer le vieil Orient ou les régions nouvelles qu'ont ouvertes les grands navigateurs; d'autres se font de l'Europe entière une patrie scientifique et de leurs contemporains une famille intellectuelle : à tous, la médecine offre un centre commun d'études; mais la nature, dans son immense étendue, est le vrai théâtre de leurs recherches et de leurs méditations. Tels furent comme voyageurs Belon, du Mans, et Rauwolf, d'Augsbourg; tel comme érudit et penseur, Conrad Gesner, de Zurich; tel comme observateur et chef d'école, notre illustre Rondelet.

Il est temps d'esquisser à grands traits cette vive et originale figure; aux lecteurs de Rabelais, elle pourrait apparaître un peu grimaçante sous le masque du docteur *Rondibilis*[1] : il nous

[1] Quelques auteurs, De Thou entre autres, cité par Tournefort (*Isagoge in rem herbar.*, p. 30) ont fait un reproche à Rabelais d'avoir traité légèrement et presque ridiculisé, sous le nom de *Rondibilis*, son ancien ami Rondelet. Mais Cuvier, moins sévère à cet égard, plaide l'indulgence pour l'auteur de *Pantagruel*, parce que, d'une part, dans la comique consultation médicale de Panurge, Rondibilis, sous une forme badine, dit au fond des choses sensées, et que, d'autre part, la conclusion du chapitre, bien qu'ayant l'air de taxer Rondibilis d'avidité pour l'argent, n'est à vrai dire qu'un badinage à l'égard du salaire des médecins en général. « Puis (Panurge) s'approcha de luy (Rondibilis) et luy mist en main sans mot dire quatre nobles à la rose. Rondibilis les print tresbien, puys luy dist en effroi, comme indigné : Hé, hé, hé! monsieur, il ne fallait rien. Grand mercy toutesfoys. De meschantes gens jamays ie ne prendz rien. Rien jamays de gens de bien ie ne refuse. Ie suis tousiours a vostre commandement. En payant, dist Panurge. Cela s'entend, respondist Rondibilis. » *Pantagruel*, liv. III, c. XXXIV.

le chancelier Albert Griffy, auquel Rondelet vouait respect et l'affection d'un fils.

suivante (1530), Rondelet, à peine entré dans la recevait de ses maîtres un honneur sans doute envié: nommé pour un an Procureur des écoliers. Le procu- autres fonctions, percevait au profit de la Faculté frais d'études de ses condisciples. A ce titre, Rondelet septembre 1530 le *stipendium* de matricule ou d'in- de Rabelais.

était pas un écolier ordinaire que François Rabelais, non. Déjà célèbre comme humaniste, lié d'amitié et d'es- avec les esprits les plus distingués du temps, il s'était mis par la liberté de ses propos et de ses pensées dans lution religieuse qui commençait à gronder en France. plice de Louis de Berquin, brûlé à Paris en place de lui fit abandonner sa chère retraite de Chinon, et fuir fles de cette Sorbonne que ses écrits devaient bientôt ément braver et flétrir. Né vers 1483, il avait quarante- ans lorsqu'il vint à Montpellier; mais le talent lui donnait plus d'autorité que l'âge. Il devait être, il fut, en effet, en même temps que disciple. Une faveur spéciale sup- presque pour lui les trois ans de noviciat: reçu bachelier 1er novembre 1530, il fit les trois mois de leçons impo- ux aspirants à la licence, en expliquant les aphorismes pocrate et l'*Ars parva* de Galien, non d'après les traduc- latines en usage, mais d'après des textes grecs originaux, ui fournissaient matière à rectifications et à variantes. là, sans doute, faire acte d'érudition plus que de science ale; mais l'admiration n'en fut pas moins vive, et la re- ée du professeur improvisé n'en a pas moins pris à Mont- r des proportions légendaires [1].

[1] Les titres, assez faibles au fond, de Rabelais comme botaniste, ou comme amateur de botanique, sont fondés sur les détails qu'il a rés à l'herbe plaisamment nommée par lui *Pantagruelion*, c'est-à- chanvre dont Pantagruel, en bon justicier, faisait des cravates pour

Ici se place naturellement, comme épisode de la vie universitaire, le souvenir des amusements pantagruéliques, dont le futur curé de Meudon se fit le coryphée et l'inspirateur.

Laissons de côté la robe rouge de réception passée à l'état de relique, et les coups de poings distribués par leurs camarades aux nouveaux bacheliers comme un adieu burlesque à la vie joyeuse d'écolier; mais rappelons du moins la spirituelle sortie de la *femme mute*, dans laquelle la tradition veut que Rondelet ait figuré comme acteur : « Le bon mari voulait qu'elle » (la femme mute) parlast. Elle parla par l'art du médicin et du » chirurgien, qui lui coupèrent une encyliglotte qu'elle avait » sous la langue; la parole recouverte, elle parla tant et tant » que son mari retourna au médicin pour avoir remède de la » faire taire; le médicin répondit en son art bien avoir remèdes » pour faire parler les femmes, n'en avoir pour les faire taire; » remède unique, être surdité du mari contre cestuy intermi- » nable parlement de femme. » Nous passons la suite, qui rappelle à la fois Agnelet faisant le sourd pour ne pas payer Patelin, et Sganarelle et Martine vidant leur querelle sur le dos du trop officieux voisin [1].

les malfaiteurs. A l'occasion de cette étymologie burlesque, Rabelais passe en effet en revue les diverses origines étymologiques des noms de plantes, et sur ce terrain de l'érudition, il fait preuve de savoir autant que d'esprit. Quant à la prétendue distinction du pantagruelion mâle et du pantagruelion femelle, elle porte à contre-sens, puisque le mâle est indiqué comme donnant la semence, tandis que la femelle ne porterait que fleurs inutiles. Cette erreur n'est pas particulière à Rabelais. C'est celle de tous les botanistes contemporains. Nous la relevons en passant, comme signe de l'état alors presque embryonnaire de la physiologie végétale, et non comme un reproche à Rabelais. Nous avons cru devoir, au contraire, consacrer à Rabelais, botaniste, un genre de plantes sous le nom de *Rabelaisia*. (Voir sur l'herbe Pantagruelion, Rabel.; *Pantagruel*, liv. IV, ch. 49, 50, 51, 52).

[1] Le bibliophile Jacob, dans sa notice historique sur la vie et les ouvrages de François Rabelais (œuvres de Rabelais, édit. Charpentier), comprend Guillaume Rondelet parmi les étudiants qui aidèrent l'auteur de *Pantagruel* à jouer « *la Morale comédie de celui avait épousé une femme mute.* » Mais dans le texte même du *Pantagruel*, liv. III, ch. XXXIV, il n'y a de mentionnés comme acteurs que : Antoine Saporta, Guy Bourguier, Balthazard Noyer, Tolet, Jean Quentin, Francoys Robinet, Jean Perdrier et Francoys Rabelais.

uvenir, moitié grave, moitié sérieux, rattache
reux auteur de *Pantagruel* les noms de Rondelet
Guillaume Pellicier. C'est la découverte ou plutôt
a *garum*, sauce classique qu'avaient chantée en
ace, Ausone et Martial, et que ne dédaignèrent
r à leur tour les poëtes Étienne Dolet et Clément
et, en futur historien des poissons, sut retrouver
ns la saumure et la chair du *Picarel*[1], des sar-
nchois. L'érudition de ses amis ne fut pas étran-
averte : c'était encore une manière de ressusciter
de faire à table un commentaire pratique de Pline
ɔicuréïque de l'abbaye de Thélème[2].

qui, d'après Rondelet, s'appelait de son temps *picarel* Languedoc et en Espagne, *giroli* et *geruli* à Venise (par a nom latin *gerres* au pluriel, mot qu'il dit se retrouver le nom vulgaire du même poisson à Marseille), ce poisson, le *smaris* des Grecs et des Latins, le *garon* des pêcheurs *maris vulgaris* de Cuvier. M. Napoléon Doûmet, dans son iissons de Cette, sans citer le nom de *picarel*, dit que le ous les *smaris* est en languedocien *Vernièra*.

ıages relatifs au *garum*, que l'on peut extraire de l'ou- et sur les poissons : « *Hunc piscem garum esse nominis nuspicer, cum pro garo cerrus dicatur et a Plinio et Mar- numero gerres et antipoli hodie* garon. *Præterea ex hoc fieri garum experientia quemlibet docere potest. Ex garo m fieri garum testis est Plinius. Aliud est, inquit, liquoris quod garum vocavere, intestinis piscium, cæterisque quæ sale maceratis, ut illa putrescentium sanies. Conficiebatur ɔei garum vocabant.* » (Rondelet, *de Piscib., lib. V, p. 141.*) *icholis V. Anchoies*) *optimum conficitur garum, si sale nas, donec caro dissoluta fuerit. Hinc optimum remedium tentiam recreandam, ad crassæ pituitæ attenuationem, m. Hujus gari vice sæpissime ipse domi hoc modo parandos isciculos, ut assolet, conditos et illotos cum aceto, oleo et nam injici, deinde suppositis prunis tamdiu agitari, dum rum abeant : hic oxelæogarum merito nuncupari potest condimentum et ad ea quæ paulo ante dicta sunt efficax. io longe melior videtur quam quæ veteribus in usu fuit : ɔut putredinis oxelæogarum nostrum contraxisse posset, ri garo origano sit opus, juxta veterum proverbium : Putre*

ici le noble évêque : paix à sa mémoire, et que la science le console des malheurs du temps ! Voyons-le plutôt aux heures calmes de sa vie, dans la retraite où les lettres, les sciences, la société d'esprits d'élite remplissaient ses instants de jouissances pures et sereines. De savantes notes sur Pline attestaient aux yeux des contemporains sa valeur d'érudit naturaliste; mais la plus belle part de sa renommée est encore dans le souvenir des plantes qu'il sut observer dans ses promenades. C'est en parcourant, avec Rondelet, les prairies de notre zone littorale, que l'odeur d'ail de la germandrée aquatique lui fit reconnaître dans cette humble labiée le *Scordium* des anciens; la découverte fit du bruit, presque à l'égal du fameux *Garum:* c'est que, dans ce moment de ferveur naïve pour l'antiquité, retrouver une plante de Dioscoride ou de Pline était une bonne fortune et presque un évènement.

Plus poétiquement attachée au souvenir de Pellicier est une aimable plantude à fleurs violettes que la science moderne appelle *Linaria Pelisseriana*, et que le vieux L'Obel nomme le premier *Linaria domini Pelisserii*. Inutile aux médecins, toujours chère aux botanistes, la modeste fleur reparaît d'année en année, depuis des siècles, aux lieux qui furent jadis le bois de Grammont, la *Sylva Gramuntia* des Clusius, des l'Obel et des Magnol. Les résidences de Pellicier, son église de Maguelone, son château de Montferrand, n'ont laissé que des traces ou des ruines; mais la fleur fidèle garde et perpétue sa noble mémoire, grâce à ce rajeunissement éternel dont la nature s'est réservé le privilége.

Le second protecteur de Rondelet nous ramène de la nature à la politique, à la vie fiévreuse des affaires. Ce patron n'est autre, en effet, que le cardinal de Tournon ; il fut pour notre naturaliste, non pas un inspirateur, comme Pellicier, mais une sorte de suzerain grand seigneur, qui lui procura de précieuses occasions de voyager et de s'instruire.

C'est, en effet, à la suite de ce diplomate-homme d'Etat, que notre naturaliste put visiter Anvers, Bordeaux, Bayonne,

qu'il nomme naïvement « *singularités* »; Gesner, intelligence vaste et puissante, esprit sagace et profond, vit le premier dans le fruit la base des caractères des genres de plantes, et laissa, jeune encore, des œuvres encyclopédiques, des monuments de science dont la masse seule nous effraie; Rondelet, enfin, anatomiste habile, descripteur encore imparfait des êtres, brilla moins par ses écrits que par son enseignement; il entrevit à peine la botanique, si ce n'est dans le champ borné de la matière médicale; mais sa grande gloire est surtout d'avoir inspiré les Dalechamp, les Clusius, les Lobel et les Jean Bauhin, ceux que Linnée appelle les *Patres*, les fondateurs de la botanique descriptive au XVIe siècle.

C'est donc au Rondelet professeur que nous avons intérêt d'en venir.

Nous le retrouvons à Montpellier, à l'apogée de son talent, entre 1551 et 1566; les dates de sa vie seront marquées, dès-lors, par les noms de ses illustres disciples, plus encore que par ses œuvres écrites ou par les honneurs de sa carrière universitaire.

Confirmant et réalisant un projet de son prédécesseur Charles VIII, le roi Louis XII avait, en 1498, créé dans l'Université de médecine de Montpellier quatre charges de docteurs lisants, aux appointements fixes de cent livres tournois chacun. Ce fut l'origine des quatre professeurs royaux, les seuls qui représentèrent le corps enseignant jusqu'à l'année 1593. Aucune des quatre chaires n'avait pour objet la botanique, ni l'histoire naturelle en général, ni même l'anatomie. Tout cela rentrait dans l'enseignement de la médecine, dont les cours se distribuaient sans règle fixe dans les assemblées des professeurs dites *per fidem*, qui se tenaient deux fois par an, à la Saint-Luc et vers Pâques. On n'avait pas compris alors l'importance de la spécialité des chaires: les sciences dites accessoires et qu'on pourrait nommer fondamentales pour la médecine, n'étaient pas encore émancipées; mais le moment approchait où l'observation de la nature pour elle-même leur ouvrirait un champ sans limites d'études indépendantes.

Médecin comme ses confrères, Rondelet était de tous le plus habile en anatomie, comme en histoire naturelle; nous comprenons sous ce dernier titre la zoologie, la connaissance des simples, seule forme de la botanique du temps, et le peu qu'on savait alors de la minéralogie.

Comme anatomiste, de concert avec ses trois collègues, Jean Schyron, Antoine Saporta et Jean Bocaud, Rondelet fit construire, en 1556, à la place qu'occupe aujourd'hui le jardin de l'École de pharmacie, un amphithéâtre anatomique, le premier que posséda Montpellier, bien que la démonstration sur le cadavre y fut légalement permise depuis l'année 1376. Zoologiste, son livre sur les poissons le place d'emblée aux premiers rangs de son siècle. Botaniste, il le fut dans l'esprit du temps: érudit plus qu'observateur, cherchant dans les plantes, non pas les détails merveilleux de leur structure, de leur vie, de leurs rapports de parenté, mais avant tout des éléments utiles à l'art de guérir[1]. Minéralogiste, enfin, il dut l'être au moins dans la mesure très-étroite de cette science à peine entrevue des corps bruts; il le fut indirectement par la découverte des propriétés curatives des sources de Balaruc, qu'un de ses élèves, Nicolas Dortoman, fit plus tard connaître dans un traité spécial[2].

[1] La tradition veut que Rondelet ait *démontré* les plantes dans un petit jardin attenant au bâtiment de l'Université de médecine, devenu après des transformations le siége actuel de l'École de pharmacie. Cet embryon de jardin botanique a bien eu son utilité dans le XVIIe siècle, puisque Richer de Belleval put y transporter en toute hâte les débris les plus précieux de sa collection du Jardin des plantes, alors que ce jardin fut saccagé pendant les opérations du siége de Montpellier.

[2] *Nicolai Dortomanni Arnheimii consiliari*, etc.... *De causis et effectibus Thermarum Bellilucanorum*, etc. *Lugd.*, 1589.

C'est dans cet étrange opuscule que se trouve exposée l'histoire de la renaissance des eaux de Balaruc, après l'oubli où le moyen âge les avait laissées. C'est un ami très-intime de Rondelet, Guillaume de la Chaume, seigneur de Poussan, qui remit ces eaux en honneur, après avoir obtenu, d'après les conseils de Rondelet lui-même, la guérison d'un mal à la cuisse.

Parmi des détails d'érudition un peu verbeuse, l'œuvre de Dortoman renferme une erreur de botanique assez grave : c'est la prétendue existence

Mais, à tous ces dons qui font le savant, Rondelet joignit ce don suprême qui fait de la parole d'un homme une source féconde d'inspiration et de propagande scientifique.

Éloquent à sa manière, sans phrases, sans apprêt, sans pédantisme, il savait captiver les auditeurs par l'intérêt même des faits, et souvent par l'attrait piquant d'anecdotes lestement contées.

Rien qu'à voir ses traits, on devine dans sa parole quelque chose de la manière socratique : bon sens profond assaisonné d'esprit, fine ironie tempérée de bienveillance. La sympathie, cette force des chefs d'école, il sut l'inspirer au plus haut degré, car tous ses disciples l'aimèrent, et c'est par eux que sa mémoire nous est transmise entourée de respect et d'affection.

Entre ces disciples, le premier en date, sinon le plus grand, c'est le médecin et botaniste Jacques Dalechamp. Venu de Caen à Montpellier en 1545, il dut recueillir les premières leçons de Rondelet. Établi plus tard à Lyon, il conçut le plan d'une vaste histoire des végétaux, compilation immense, plus riche d'érudition que de fonds, dans laquelle il fut aidé par Jean Bauhin, mais surtout par Desmoulins ou *Molinaeus*, autre élève de Rondelet et docteur de Montpellier. Dalechamp, malgré sa part dans cette œuvre, n'est qu'un des *Dii minores* du ciel botanique de la Renaissance.

Mais voici, dès 1551, le prince futur des descripteurs, le plus actif des explorateurs de la Flore spontanée de l'Europe. Il s'appelle, de son nom français, Charles de Lescluze, citoyen d'Arras, et de son nom latinisé, *Carolus Clusius Atrebas.* Jeune encore, il a successivement étudié le droit civil à Louvain, la philosophie à Marburg, la théologie à Wittemberg,

sur la colline de Montpellier (avant la fondation de la ville) de grands arbres appelés vulgairement, dit-il, *Meuué*, et qui seraient des *Larices*, c'est-à-dire des mélèzes. Or le mélèze, même cultivé, ne prospère nullement à Montpellier, et les arbres dont parle Dortoman seraient plutôt, d'après l'opinion très-probable de feu M. Bouschet-Doumencq, des cyprès horizontaux.

ns, furent employés à cette tâche, mais surtout à
ation botanique de notre région méridionale, dont les
Clusius signalent à chaque pas les productions.
uses années après, en 1561, ce fut le tour de Jean
Celui-ci arrivait précédé d'une réputation de bota-
ne Gesner avait saluée comme une glorieuse espérance,
l'avenir devait consacrer, en l'unissant dans une soli-
touchante à la gloire de son frère puîné, Gaspard. Élève
aniste allemand Léonard Fuchs [1], Jean Bauhin demandait
à Rondelet des leçons d'anatomie; mais la botanique
gulièrement le séduire et l'occuper, si l'on en juge par
venirs que notre flore lui a laissés, et dont la trace est
dans son monumental ouvrage intitulé : *Historia plan-*
.

ès Clusius, après Jean Bauhin, la botanique du XVIe siècle
e place d'honneur au nom de Mathias de L'Obel. Mont-
surtout et les Cévennes n'eurent pas, à cette époque,
orateur plus ardent, de vulgarisateur plus enthousiaste

it, néanmoins, pour être juste envers Scévole de Sainte-Marthe,
ître qu'il n'accuse pas Rondelet d'un plagiat absolu, et que le texte
où l'on a cru lire cette accusation suppose plutôt simplement que
et s'est servi des documents recueillis par Pellicier, mais en les
t à ses propres recherches originales (voir Sammarthan. *Elogior.*,
2). De Thou, plus explicite, bien que s'appuyant sur Sainte-Marthe
te, ne craint pas d'écrire, en parlant de Rondelet : « *Potius atienæ
iæ quam suæ debuit.* » N'oublions pas que les deux auteurs cités,
nature même de leurs travaux, devaient être tentés de sacrifier un
n tel que Rondelet, à un lettré tel que Pellicier. Des naturalistes
it été plus justes et se seraient mieux gardés d'un tel jugement.

us ignorons sur quelles indications Victor Broussonnet, dans son
floræ monspeliensis, p. 19, fait de Léonard Fuchs un docteur de
llier. Aucune biographie à nous connue, aucun document authen-
lans les archives de notre Université de médecine ne vient à l'appui
e assertion, et ne prouve même que Fuchsius soit jamais venu dans
ille. On verra plus loin, du reste, aux notes additionnelles que ce
doctor monspeliensis, prodigué par Victor Broussonnet à d'illustres
alistes, ne doit pas être pris à la lettre, Clusius, L'Obel, Rauwolf,
jamais été qu'étudiants à Montpellier, et Gesner et Belon n'ayant
y passer comme voyageurs.

seul. Il arrive chez son ami, abattu, brisé, frappé
ix jours de souffrance, en laissant intacte son intelli-
furent qu'une longue préparation au trépas. Il suivit
e les progrès du mal, dicta les clauses de son testa-
ntretint avec son cousin Claude Formy des espérances
, et mourut avec la résignation du chrétien, le
1566.

lire dans le récit de Claude Formy les détails de cette
omme s'y révèle, dépouillé de ses faiblesses, anobli
rance, et grandi par cette crise suprême qui place la
d'un jour en face de l'infini.

e Rondelet de la dernière heure n'est pas celui dont
scientifique voudra surtout conserver l'image. Il lui
ndelet aimable, expansif, dont l'humeur vive anime
t d'épicuréisme les graves et doctes pensées. Ce por-
ant, Joubert nous le trace d'une main discrète et dé-
ui ne dévoile les légers défauts d'un ami que pour lui
lus entier le bénéfice de ses qualités.

taille courte et ramassée, Rondelet justifiait presque
malignement traduit *Rondibilis*. Mais s'il était *impense*
il n'était pas du moins *ventricosus*. Ses traits sont
classique noblesse de l'ovale et du grand nez aquilin.
ros et court, le front vaste et bombé, les yeux vifs, le
et légèrement relevé, la bouche un peu lippue et sen-
ut annonce la finesse un peu railleuse unie à la vigueur
sée. Il y a dans cette tête du Socrate et du Rabelais.
rament répond au visage : sanguin et bilieux à la fois.
tère est à l'avenant : impatiences fréquentes, retour
la bienveillance naturelle; goût de la bonne chère et
les aimables convives; amour de la musique, de la
des amusements scéniques; parole abondante, facile,
aptivant l'attention et semant de traits piquants un
nent sérieux; insouciance de la vie pratique et surtout
tune matérialisée dans l'argent; Rondelet sait à peine
gagne et moins encore ce qu'il possède. Vers la fin de

Cette lecture, qui a vivement fixé l'attention de l'Assemblée et plusieurs fois provoqué ses applaudissements, est immédiatement suivie de la proclamation, par M. le Recteur, des lauréats appartenant aux différents établissements d'enseignement supérieur.

Thèses remarquables.

Une commission, formée au sein de la Faculté de médecine, est chargée de signaler au Ministre de l'Instruction publique, parmi les thèses soutenues devant elle, celles qui sont les plus remarquables et qui offrent un mérite absolu très-réel.

Cette commission, procédant à sa mission pour les thèses de l'année scolaire 1863-1864, a porté le jugement suivant, qui a été confirmé par l'Autorité supérieure.

Elle a classé au premier rang la thèse de M. Bourel-Roncière, intitulée : CONSIDÉRATIONS SUR LES CONDITIONS HYGIÉNIQUES DES MÉCANICIENS ET DES CHAUFFEURS A BORD DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ÉTAT, et celle de M. Haas, ayant pour titre : ESSAI SUR LES AVANTAGES CLINIQUES DE LA DOCTRINE DE MONTPELLIER.

Son Excellence a consigné ses félicitations à ces deux jeunes docteurs dans deux lettres qu'il m'a chargé de leur remettre dans la présente solennité.

M. le Ministre m'a, en outre, chargé de féliciter en son nom et par écrit :

MM. Nadeaud, de Moze et Darbel.

Son Excellence ne doute pas que ces premiers succès des cinq jeunes docteurs dont j'ai été heureux de proclamer les noms ne soient du plus favorable augure pour l'avenir.

Lauréats de la Faculté de médecine.

1re ANNÉE. *Prix* : M. MASSOT (Joseph-Dominique-Jacq.-Philippe), né à Perpignan (Pyrénées-Orientales), le 4 août 1845.

2e Année. *Prix* M. Gayat (Marie-Joseph), né à Levroux (Indre) le 3 décembre 1843.

3e Année. *Prix* : M. Serre (Jean), né à Béziers (Hérault), le 7 juin 1844.

Mention honorable ex æquo. M. Eustache (Gonzague), né à Alignan-du-Vent (Hérault), le 21 janvier 1845.
M. Mailhac (Étienne-Félix-Alcide), né à Bizanet (Aude), le 30 mai 1844.

4e Année. *Prix* : M. Laussel (Marie-François), né à Cournonterral (Hérault), le 9 novembre 1842.

Mention honorable : M. Dupoux (David-Édouard), né à Vallon (Ardèche), le 9 juillet 1843.

Lauréats de l'École de pharmacie.

2e *Prix* : M. Drivon (Claudius).

Mention honorable : M. Oliver (Paul).

Offert par le Doyen de la Faculté des Lettres à Monsieur le Colonel Suiggazi.

94
66

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE DE FRANCE.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

RENTRÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS
MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES,

ET

DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE,

LE 15 NOVEMBRE 1866,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DONNÉ,

RECTEUR DE L'ACADÉMIE.

MONTPELLIER,

JEAN MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,

RUE DE LA CANNABASSERIE 2, PRÈS DE LA PRÉFECTURE.

1866

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

SÉANCE DE RENTRÉE

ACULTÉS DE MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES ET DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE.

15 NOVEMBRE 1866.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE DE FRANCE.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

ENTRÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS
DECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES,

ET

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE,

LE 15 NOVEMBRE 1866,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DONNÉ,

RECTEUR DE L'ACADÉMIE.

MONTPELLIER,

AN MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,

RUE DE LA CANABASSERIE 2, PRÈS DE LA PRÉFECTURE.

1866

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

NTRÉE SOLENNELLE

ES FACULTÉS

EC DES SCIENCES ET DES LETTRES,

ET

E SUPÉRIEURE DE PHARMACIE.

elle de rentrée des Facultés et de l'École
armacie de Montpellier, pour l'année
u lieu le jeudi 15 novembre 1866, à midi,
amphithéâtre de la Faculté de médecine,
ence de M. Donné, recteur de l'Académie,
Légion d'Honneur.

de l'Académie était entouré des membres du
démique.

ent dans les places d'honneur qui leur avaient été
les premières Autorités : M. le Premier Président

79114

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

RENTRÉE SOLENNELLE

DES FACULTÉS

DE MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES,

ET

DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE.

La séance solennelle de rentrée des Facultés et de l'École supérieure de pharmacie de Montpellier, pour l'année 1866-1867, a eu lieu le jeudi 15 novembre 1866, à midi, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence de M. Donné, recteur de l'Académie, officier de la Légion d'Honneur.

Le Chef de l'Académie était entouré des membres du Conseil académique.

Siégeaient dans les places d'honneur qui leur avaient été réservées les premières Autorités : M. le Premier Président

79114

de la Cour impériale, M. le Préfet, M. le Procureur-Général, M. le Général commandant la subdivision. Quelques-uns de MM. les Présidents de chambre et Conseillers de la Cour impériale, des membres du Clergé, de l'Armée, des principales Administrations, s'étaient également rendus à l'invitation de M. le Recteur. M. le Proviseur et MM. les Professeurs du Lycée y étaient en robe.

Les Élèves des Facultés et de l'École de pharmacie s'étaient rendus avec empressement à cette brillante réunion, à laquelle assistaient aussi un grand nombre de personnes notables de la ville.

La séance ayant été déclarée ouverte, M. le Recteur a donné la parole à M. le Doyen de la Faculté de médecine, qui a prononcé le discours suivant, pour le compte-rendu des travaux de cette Faculté pendant l'année scolaire :

MESSIEURS,

Toutes les personnes que cette solennité réunit dans cette enceinte font des vœux si sincères pour l'illustration de notre Faculté de médecine, que je suis assuré qu'elles entendent chaque année avec intérêt le récit de ses travaux, et que je puis compter sur leur indulgence pour les détails dans lesquels je suis obligé d'entrer dans l'exposition des faits que j'ai le devoir de vous présenter aujourd'hui.

Un seul changement s'est opéré dans le personnel de notre Faculté, mais il a eu des conséquences qui méritent d'être signalées. Dans la séance solennelle de l'an passé, nous déplorions la perte douloureuse et imprévue de notre collègue

pas, par exemple, de jouir encore de la magnifique serre qui vient d'être construite. M. le Ministre nous a promis d'augmenter nos ressources à cet égard, mais il veut aussi que la Ville contribue à cette augmentation. Cette exigence nous paraît bien légitimée, par la raison qu'une très-grande partie du Jardin est consacrée à une des promenades les plus agréables pour les habitants de Montpellier. Le Conseil municipal ne peut manquer de reconnaître qu'à ce titre il doit concourir, au moins pour une faible partie, à l'entretien du Jardin.

Voilà les détails que j'ai cru de mon devoir de vous faire connaître sur notre matériel. Je n'ai plus qu'à ajouter que notre Bibliothèque, nos Musées, malgré les faibles ressources que nous pouvons trouver dans nos budgets, se maintiennent, soit par les dons de l'État et des savants, soit par les travaux de nos professeurs, de nos agrégés et de nos élèves, dans la brillante prospérité que nous avons plusieurs fois signalée dans nos précédents Rapports. Ainsi, dans notre Conservatoire d'anatomie, 105 pièces nouvelles ont été cette année ajoutées aux anciennes; 73 sont le fruit des épreuves pratiques subies par les prétendants aux diverses fonctions données au concours. Dans l'année scolaire qui vient de finir a été enfin terminé le classement de notre herbier général, qui a exigé tant d'années de travail. Aujourd'hui les soins assidus du conservateur M. Touchy ont réussi à tout classer; la nomenclature est vérifiée, de sorte que nous avons là réunies près de 50,000 espèces qui peuvent être immédiatement présentées au savant qui désire les examiner. L'état si satisfaisant de toutes nos collections autorise la vanité avec laquelle nous les voyons visitées par les savants étrangers, et plusieurs de nos collègues ont dû éprouver une satisfaction bien légitime en entendant les compliments qu'elles nous ont valus de la part de M. le sénateur Dumas, qui, il y a peu de jours, remplissant une mission du Ministre de l'instruction publique, les a toutes parcourues.

Le nombre des élèves qui fréquentent la Faculté est toujours

oi a reçu cette année un nombre prédominant de malades
s de cataracte ou de lésions de la face exigeant des opéra-
utoplastiques. Pendant la durée de son dernier service,
isson a pratiqué plus de 20 opérations relatives à cha-
de ces catégories. L'affluence constante de sujets atteints
ladies des yeux, attirés par la réputation de la Faculté de
pellier, a légitimé la création d'une salle d'ophthalmologie
hôpital Saint-Éloi. Cette importante amélioration due à
tative de M. le professeur Boisson a été réalisée dans le
s de cette année. Le nouveau local annexé à la grande
des blessés civils a été convenablement disposé par les
s de l'Administration des hospices. Tous les instruments
ploration en rapport avec les exigences de la science mo-
ne y ont été réunis. Nous ne doutons pas que ces nouvelles
ditions d'étude ne développent chez nos élèves le goût de
hthalmologie: division de la science des maladies, dont les
grès ne sauraient être méconnus, et qui, sans devoir être
chée des autres parties de la chirurgie, n'en a pas moins
nis une importance qui rendait nécessaire l'amélioration
t la clinique de notre hôpital vient d'être dotée.

a section des cliniques qui comprend les maladies syphili-
es et cutanées, dont la création appartient à l'initiative de
Faculté, a été officiellement adoptée, depuis deux ans,
M. le Ministre de l'instruction publique. Cet enseignement
confié à MM. les professeurs Boyer et Benoit. Vous jugerez
on importance par le nombre des malades qui ont composé
e section pendant l'année scolaire qui vient de finir. Ce
ibre est de 332, parmi lesquels on compte 207 civils et 125
taires. Cet enseignement rend donc les services qu'on avait
roit d'en attendre, et nous ne pouvons douter que l'Admi-
ration des hospices n'accorde quelques modifications que
collègues demandent pour rendre cet enseignement plus
fitable encore pour les élèves.

ans la clinique d'accouchements, 53 femmes ont été succes-
ment admises. Nos élèves y ont assisté à 40 accouchements

St.-Éloi a reçu cette année un nombre prédominant de malades atteints de cataracte ou de lésions de la face exigeant des opérations autoplastiques. Pendant la durée de son dernier service, M. Bouisson a pratiqué plus de 20 opérations relatives à chacune de ces catégories. L'affluence constante de sujets atteints de maladies des yeux, attirés par la réputation de la Faculté de Montpellier, a légitimé la création d'une salle d'ophthalmologie à l'hôpital Saint-Éloi. Cette importante amélioration due à l'initiative de M. le professeur Bouisson a été réalisée dans le cours de cette année. Le nouveau local annexé à la grande salle des blessés civils a été convenablement disposé par les soins de l'Administration des hospices. Tous les instruments d'exploration en rapport avec les exigences de la science moderne y ont été réunis. Nous ne doutons pas que ces nouvelles conditions d'étude ne développent chez nos élèves le goût de l'ophthalmologie; division de la science des maladies, dont les progrès ne sauraient être méconnus, et qui, sans devoir être détachée des autres parties de la chirurgie, n'en a pas moins acquis une importance qui rendait nécessaire l'amélioration dont la clinique de notre hôpital vient d'être dotée.

La section des cliniques qui comprend les maladies syphilitiques et cutanées, dont la création appartient à l'initiative de la Faculté, a été officiellement adoptée, depuis deux ans, par M. le Ministre de l'instruction publique. Cet enseignement est confié à MM. les professeurs Boyer et Benoit. Vous jugerez de son importance par le nombre des malades qui ont composé cette section pendant l'année scolaire qui vient de finir. Ce nombre est de 332, parmi lesquels on compte 207 civils et 125 militaires. Cet enseignement rend donc les services qu'on avait le droit d'en attendre, et nous ne pouvons douter que l'Administration des hospices n'accorde quelques modifications que nos collègues demandent pour rendre cet enseignement plus profitable encore pour les élèves.

Dans la clinique d'accouchements, 53 femmes ont été successivement admises. Nos élèves y ont assisté à 40 accouchements

Bertin ont été nommés par le jury et institués agrégés par arrêté ministériel du 11 janvier 1866. Ils sont, depuis leur nomination, stagiaires, et entreront en exercice le 1er novembre 1868.

Le second concours s'est ouvert pour la nomination de deux agrégés dans la section des sciences chirurgicales. Les épreuves ont été suivies par quatre candidats : MM. Gayraud, Jaumes, Peyrussan et Triadou. M. Jaumes a été nommé le premier et M. Gayraud le deuxième. Ces deux nominations ont été confirmées par le Ministre. Les agrégés nommés n'entreront aussi en exercice que le 1er novembre 1868.

Enfin, il y a eu un troisième concours pour la nomination d'un agrégé dans les sciences anatomiques et physiques. Le débat a eu lieu entre MM. Masse et Sabatier. M. Sabatier a été choisi par le jury, et sa nomination a été confirmée par arrêté ministériel du 9 mai 1866, pour entrer aussi en fonction le 1er novembre 1868.

Les élèves ont assisté à un autre concours entre des docteurs pour la place de chef de clinique médicale. M. Mondot s'est mis seul sur les rangs, et il a subi les épreuves avec un succès qui lui a mérité la nomination. Nous annonçons avec regret que M. Mondot vient de donner sa démission ; il regrettera peut-être aussi lui-même d'avoir quitté une position sans doute trop modeste pour les appointements, mais très-féconde en moyens d'instruction pour l'art qu'il se destine à exercer.

Il ne nous reste plus à mentionner que les concours qui ont pour objet des places que les élèves seuls peuvent occuper, et qui n'ont pas pour eux un moindre intérêt. Un de ces concours s'est ouvert dans le mois de juin pour une place de prosecteur. Deux concurrents en ont subi les épreuves : M. Grynffellt et M. Chavernac. M. Grynffellt l'a emporté.

Pour disputer la place d'aide-anatomiste, il y a eu trois concurrents : MM. Pujo, Bimar et Perreymond. M. Bimar a été nommé.

Un troisième concours a eu lieu pour la nomination des

cette diminution d'épaisseur se remarquait dans les régions supérieures comme dans la vallée. Dans le *Bulletin de la Société botanique*, M. Martins a inséré un mémoire sur la synonymie et la distribution géographique du *Jussiæa repens*. Cette plante aquatique, qui occupe une zone faisant le tour du monde à 32 degrés au nord et au sud de l'équateur, avait reçu treize noms différents. Après l'avoir cultivée au Jardin des Plantes dans des conditions les plus variées et avoir ensuite consulté les herbiers de Paris, de Londres et de Genève, notre collègue s'est assuré que ces treize espèces devaient se réduire à une seule déjà reconnue par Linnée. Le *Jussiæa* qui est naturalisé dans le Lez depuis 1830, et qui avait reçu le nom de *grandiflora*, est une des formes les plus remarquables de cette espèce polymorphe.

Cette plante a été le sujet de nombreuses observations de la part de M. Martins : ses rameaux sont munis de vésicules remplies d'air, qui les font flotter à la surface, comme feraient des vessies natatoires. Notre collègue s'est assuré par l'examen microscopique que ces organes ne sont que des racines transformées sous l'influence de l'eau. M. Moitessier a analysé l'air contenu dans ces vésicules et l'a trouvé composé des mêmes éléments que l'air atmosphérique ; mais il est plus pauvre en oxygène : il n'en contient que 13 pour cent.

M. Martins a vu fleurir en pleine terre le *Dasylirion gracile*. Cette plante du Mexique, que M. Planchon a vue également en fleur à Gand dans une serre, est depuis six ans en pleine terre dans notre Jardin. Elle a fleuri en juin 1866. La hampe, portant des milliers de fleurs, s'est élevée à la hauteur de 2 mètres 88 centimètres dans vingt-huit jours. Elle a présenté cette circonstance remarquable, qu'elle croissait plus rapidement la nuit que le jour Ces faits intéressants se trouvent imprimés dans le *Bulletin d'horticulture de l'Hérault*.

Les travaux de M. Béchamp constituent chaque année un article important de notre Rapport. Ceux qu'il a publiés cette année ont un intérêt spécial. Il s'est beaucoup occupé d'analyse d'eaux minérales, et il a cherché à résoudre une question

théorique intéressante : c'est de reconnaître si les eaux sulfureuses calciques doivent leur caractère au sulfure de calcium ou à de l'acide sulfhydrique. Un réactif, le nitro-ferricyanure de sodium lui a fourni le moyen de résoudre cette question. Par la réaction de ce composé il s'est assuré que, dans les eaux minérales sulfureuses calciques, c'est l'acide sulfhydrique qui s'y trouve quoiqu'il y ait en même temps de la chaux. Cela tient à ce que M. Béchamp a reconnu que le sulfure de calcium étendu de beaucoup d'eau se dédouble en hydrate de chaux et en acide sulfhydrique. — Nous devons à M. Béchamp plusieurs publications sur la maladie des vers-à-soie appelée *pebrine*, qui, avec juste raison, a préoccupé si vivement tous les pays sericicoles. M. Béchamp a cherché à établir que la cause de cette maladie est un parasite qui n'est autre que le *corpuscule vibrant*, lequel est de nature végétale. La conséquence de ces expériences est que l'on peut espérer, par l'emploi des vapeurs de la créosote, d'arrêter la propagation du parasite. Nous devons ajouter que les idées de notre collègue ont trouvé de l'opposition dans l'opinion d'un membre éminent de l'Institut : ainsi, nous avons lieu d'espérer que cette contestation doit amener de part et d'autre des travaux intéressants. M. Béchamp a publié un autre travail sur le rôle de la craie dans les fermentations butyrique et lactique. Ses expériences l'ont conduit à admettre la présence d'organismes actuellement vivants dans ce minéral. C'est en étudiant les produits de l'action de la craie seule, sans addition de matière albuminoïde, sur l'amidon et le sucre, et les composés qui résultent de cette action, qu'il a été amené à conclure la présence dans la craie de ces organismes actuellement vivants. M. Béchamp les a trouvés aussi dans le calcaire d'eau douce de nos contrées. Il pense donc qu'il existe des ferments que l'on peut appeler géologiques. Ces ferments, il les a analysés, et il a démontré par conséquent que la craie contient du carbone, de l'hydrogène et de l'azote à l'état organique. Le dernier travail que j'ai à citer de notre collègue offre un intérêt spécial : c'est l'analyse de l'eau de deux nouvelles sources de Vergèze. Il a

trouvé, en effet, dans ces eaux des acides acétique et butyrique. C'est le premier exemple de la présence de corps semblables dans les eaux minérales. M. Béchamp explique la formation de ces acides par l'existence dans ces eaux de petits ferments analogues à ceux qu'il a trouvés dans la craie. Ces ferments décomposent la matière organique géologique que l'eau contient aussi, et c'est ce qui donne naissance aux acides butyrique et acétique. Cette réaction porte l'auteur à attribuer à de semblables ferments auxquels il donne le nom de *microzyma*, la formation du gaz des marais. Tout cela a paru assez nouveau pour que l'Académie des sciences ait chargé M. Chevreuil de lui rendre compte de ce travail.

M. le professeur Fonssagrives a publié plusieurs travaux pendant le cours de cette année scolaire. Je citerai entre autres son *Traité de la thérapeutique de la phthisie pulmonaire*, dont l'auteur s'occupait déjà l'année dernière, et que nous avons annoncé dans notre Rapport de l'an dernier. Cet ouvrage a paru en effet à la fin de 1865. Notre collègue s'est attaché à préciser la portée des ressources médicales contre cette douloureuse affection. Il a fait sortir, en ce qui le concerne, la thérapeutique des voies stériles de l'empirisme, pour la subordonner à la doctrine féconde des indications. Ce point de vue qui montre la conformité des idées thérapeutiques de notre collègue avec celles qui ont de tout temps été enseignées dans cette école, lui a permis de renfermer dans un cadre analytique et raisonné toutes les ressources sérieuses que la thérapeutique peut opposer à la phthisie. Il ne croit pas à la curabilité absolue de la phthisie pulmonaire; mais il affirme que le praticien sérieux et instruit a en mains les moyens de prolonger la vie des tuberculeux. Son livre, qui a pour épigraphe: « Pas de découragements, pas d'illusions », est le développement de cette conception pratique. La critique a fait le meilleur accueil à ce nouvel ouvrage, dont la première édition s'épuise rapidement.

Le *Traité d'hygiène alimentaire*, publié en 1860, est en

juin de cette année, un mémoire sur la terminaison des nerfs dans les corpuscules de Pacini, dans l'appareil électrique de la torpille et dans la peau. Ce mémoire a été publié dans les bulletins de cette académie. Ces divers travaux ont valu à notre collègue le titre de correspondant de l'Académie de médecine, qui lui a été accordé par cette société savante le 19 juin 1866.

Je termine ce tableau des travaux des Professeurs de notre Faculté par l'annonce d'un volume considérable publié par M. Courty, et qui a pour titre : *Traité pratique des maladies de l'utérus et de ses annexes*. Cet ouvrage peut être considéré comme le plus complet qui ait été publié jusqu'à ce jour sur les maladies de matrice. Après les remarquables travaux de Vigarous et de Dugès sur le même sujet, travaux qui sont sortis de cette École, le nouveau traité des maladies utérines marque dans la science une nouvelle étape. L'auteur ne s'est pas contenté d'y exposer ses propres idées et les vues qu'une longue expérience lui a fournies sur la matière; il s'est efforcé surtout de conduire pas à pas le lecteur, par une exposition méthodique des diverses maladies de l'utérus, à une précision extrême de diagnostic, seule base d'un traitement utile, pour lui présenter ensuite le tableau des indications, l'opportunité des différents moyens de traitement, seule garantie de succès dans la pratique.

Il a eu le soin non-seulement de n'omettre l'histoire d'aucune des maladies qui se rattachent à son sujet, mais encore de donner à chacune d'elles la place et l'étendue qui lui sont attribuées par son importance. Il a eu surtout le mérite d'établir le plan de son ouvrage et d'édifier les descriptions sur les bases les plus positives de la médecine, les seules sur lesquelles puissent être fondés un diagnostic précis et un traitement rationnel, à savoir : la connaissance exacte de l'anatomie, des rapports, de la structure, des fonctions et de toutes les conditions physiologiques spéciales aux organes dont il a présenté l'histoire pathologique. De là, des aperçus nouveaux et pleins d'avenir sur le mode de développement des maladies des organes sexuels de la femme et sur le traitement particulier qui leur convient.

ncinct de l'état actuel de la science sur cette question.
'abord dans le *Montpellier médical*, il a été reproduit
ers autres journaux. Le second mémoire a pour sujet
mènes consécutifs de l'avortement et de leur patho-
s ce travail, l'auteur s'occupe surtout de la portion
ll étudiée de l'histoire de l'avortement. Il traite une
ui a aujourd'hui un intérêt spécial : c'est l'influence
es en chemin de fer et du travail avec les machines
ur la marche et le développement de la grossesse.
gne a aussi une part honorable dans ce tableau des
tous les membres de notre Faculté. Il a publié dans
lier médical : 1° des remarques sur une présomption
de abandonnée par suite de l'examen médico-légal;
exions sur l'empoisonnement par les alcalis à propos
ervation d'injection accidentelle de carbonate de
ivie de mort; 3° analyse bibliographique de l'ouvrage
ibert, docteur ès-lettres, intitulé *du principe de la*
t Aristote; et 4° analyse bibliographique de l'ouvrage
locteur Max Simon sur la préservation du choléra
e. Mais nous avons à signaler un ouvrage plus im-
M. Espagne : c'est celui qu'il a publié dans *la Gazette*
aire, et qui a pour titre *de la transmissibilité du*
e travail a été très-apprécié dans le monde mé-
presse parisienne lui a fait un excellent accueil, et
ration a été manifestement inspirée de ses conclusions
mesures quarantenaires nouvelles qu'elle vient de

mpléter cette énumération des travaux publiés cette
les membres de notre Faculté, je n'ai plus qu'à
'il a paru dans les *Annales des sciences naturelles*
le M. Sabatier, en collaboration avec M. le professeur
ur les organes érectiles utéro-ovariens d'une femelle

s, Messieurs, d'esquisser le tableau des principaux

. Chancel, doyen de la Faculté des sciences, dans le Rapport suivant, les travaux de cette pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Messieurs,

que année le doyen a pour mission de rendre compte, tte solennité, des actes accomplis par la Faculté dont inistration lui est confiée. J'ai donc à vous parler de l'en-gement des professeurs, des examens subis devant eux par didats aux grades universitaires, et des diverses publi-s où ils ont consigné leurs travaux. Je dois aussi vous connaître l'état de notre matériel, ainsi que l'accroisse-de nos collections, et vous signaler à cet égard nos vœux espérances.

ENSEIGNEMENT.

nseignement de la Faculté se compose de cours publics conférences; il n'a rien présenté cette année qui mérite ention particulière. Sans négliger le contingent de pro-que notre époque féconde apporte tous les jours aux ces, les professeurs se sont renfermés strictement dans les s des programmes qu'ils ont soumis à l'Administration ieure et qui ont été approuvés par Son Excellence. Les , faits avec régularité, ont été suivis avec assiduité et tés avec attention. Pour l'année scolaire qui va s'ouvrir, i quel sera en résumé cet enseignement :

professeur de mathématiques traitera la seconde partie ours, c'est-à-dire qu'il exposera les principes de la méca-, en se conformant au programme de la licence.

professeur d'astronomie parlera du mouvement des astres, veloppera les théories dont la connaissance est imposée icenciés.

professeur de physique étudiera les principaux phéno-s de l'acoustique et de l'optique, en insistant plus parti-

alimentaire, soit dans l'intérêt de l'agri-
strie. Le professeur fera précéder la revue
nimal de prolégomènes dans lesquels il trai-
ui se rapportent à la permanence des espèces,
qu'elles peuvent éprouver, et par conséquent
ux principes de la méthode.

EXAMENS.

sessions de l'année scolaire 1865-1866, le
s bacheliers, examinés à Montpellier et à Car-
de 205 : c'est seulement 5 de moins que l'année
r ce nombre de candidats inscrits, 126 aspi-
alauréat complet et 79 au baccalauréat restreint.
alauréat complet, la proportion des admissions
peu près de moitié (48 pour 100) ; mais, comme
jeunes gens déjà pourvus du diplôme de bachelier
aptent un plus grand nombre de réceptions, car,
niers candidats, au nombre de 42, le rapport des
int 62 pour 100, tandis qu'il n'est que de 39 pour
Les candidats bacheliers ès-lettres se sont également
ar les mentions honorables qui leur ont été accor-
at eu toutes les mentions *très-bien* sans exception,
s mentions *bien* moins une seule.

tion *très-bien* a été obtenue par trois élèves du lycée
llier, qui sont :

rdel (Achille-Émilien);
bert (Pierre-Auguste-Ernest);
ounenq (Jacques-Just-Paul).

tion *bien* a été accordée aux sept jeunes gens dont les
ent :

onne (Gabriel-Johanan), du lycée de Montpellier;
set (Joseph-Marie-Eugène), du même lycée;
al (Louis-Joseph-Maurice), du même lycée;
œur (Jean-Joseph-Charles Henri), du même lycée;

MM. Langlade (François-Justin-Marie), du mé
Chassinat (Joseph-Lucien-Edmond), du m
Fine (Armand-Marie-Louis), du lycée de

Pour les autres candidats admis, il y a eu 21
bien et 28 mentions *passable*.

Les aspirants au baccalauréat restreint, bien
liers ès-lettres, sont loin d'avoir donné des résu
faisants. Les admissions ont atteint le chiffre,
mais à peine de 47 pour 100. Il n'y a pas eu li
mention *très-bien*, et la mention *bien* n'a été obte
fois elle a été accordée à M. Bonnet (Célestin
ée d'Avignon. Sur les 36 autres can
ont u la mention *assez bien*, et 26 la me
es ont une signification qui dispe
menta

L'examen de la licence, qui exige des conn
ques et pratiques, à la fois étendues et ap
abordé cette année par cinq candidats; sur ce
ont été admis au grade, ce sont :

1° Pour la licence ès-sciences mathémati
(Louis), élève sortant de l'École polytechnique
du Génie;

2° Pour la licence ès-sciences physiques, MM
(Joseph), alors répétiteur au lycée de Montp
lement régent de mathématiques au collége
Vézy (Louis-Frédéric), chargé du cours au lyc

3° Pour la licence ès-sciences naturelles, M.

L'examen de M. Comert mérite une menti
compositions écrites ont été irréprochables pou
pour la rédaction. A l'examen oral, il a mon
netteté d'exposition, et il ne lui manque
d'assurance pour réunir les qualités d'un bo
jury, tenant compte de la supériorité de M.
candidats que la Faculté a eu à examiner d
années, a cru devoir lui accorder la mention *t*

, le nombre des candidats qui se sont présentés
aux examens de la licence est loin d'être satis-
ı nous avons tout lieu d'espérer qu'il s'élèvera
e notable, dans un avenir peu éloigné, lorsqu'on
aux maîtres auxiliaires du lycée de Montpellier
ui facilite leurs études, mesure déjà en vigueur
rs centres académiques.

pour le doctorat ès-sciences ont été présentées à
ar deux aspirants à ce grade élevé et difficile à
un dans l'ordre des sciences physiques, et l'autre
les sciences naturelles. Le premier de ces candidats
ravail pour le revoir et le perfectionner. A la suite
préalable sur des propositions données par la
econd a été invité à faire une deuxième thèse
ompléter son travail principal. Espérons que la
définitive de ces thèses ne sera que retardée.

e la Faculté, en ce qui touche la collation des
ésume donc en 100 admissions sur 211 examens.

TRAVAUX DES PROFESSEURS.

e, M. Roche a communiqué à l'Académie des
Paris la seconde partie de son mémoire sur les
lu soleil, contenant la partie historique de ses
ur ce phénomène. Il a aussi publié, comme les
dentes, un résumé des observations météorologi-
la Faculté des sciences en 1865 [1].

nd a présenté, dans l'une des séances de l'Asso-
ifique, présidée par M. Leverrier à Marseille, le
es recherches sur la distance de la vision distincte
uments d'optique. Parmi les résultats auxquels il
e plus net et le plus intéressant à la fois est relatif
isme de l'œil. Une longue série d'expériences lui
e démontrer un fait que les physiciens admettent

e l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, T. V, 1866.

à priori, c'est-à-dire que l'organe de la vue est rigoureusement a
achromatique.

Le professeur de chimie a publié, sous les auspices du Conseil-général de l'Hérault, la première partie de ses études sur la composition des vins et sur les procédés de vinification. Il a aussi inséré dans les mémoires de l'Académie de Montpellier une note sur le dosage du nickel et du cobalt, et, dans la session de l'Association scientifique de France tenue à Marseille, il a fait connaître un nouveau procédé de dosage du bitartrate de potasse.

M. de Rouville consacre tous les loisirs que lui laisse son enseignement aux études qui le conduiront sous peu à doter le département d'une bonne carte géologique. Il a publié dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences de Paris, sous la forme d'une lettre à M. Elie de Beaumont, un travail sur l'ossature géologique des terrains situés aux environs de Saint-Chinian et dans le recueil de l'Académie de Montpellier une note sur la présence du Dinothérium à Montouliers (Hérault).

Comme auxiliaire naturelle à l'étude de notre flore locale, M. le professeur Planchon s'est tracé le programme d'une série de monographies historiques des diverses phases de la botanique à Montpellier. La première période, celle de la Renaissance, personnifiée dans Rondelet, a montré groupés autour de cette figure originale un cercle d'illustres disciples : Dalechamps, Charles de l'Ecluse, Jean Bauhin, Lobel[1], etc. Des recherches complémentaires, poursuivies dans le même sens avec l'aide de M. G. Planchon, ont fait revivre quelques figures oubliées, telles que François Fontanon et Jacques d'Assas[2].

Au même genre de recherches se rattache la découverte faite par M. Planchon de l'origine d'un curieux herbier qu'une tradition inexacte avait jusqu'ici attribué à Magnol. Cet herbier

[1] *Rondelet et ses disciples*, par M. J.-E. Planchon ; Montpellier, 1866, in-8°.

[2] *Rondelet et ses disciples* (suite), par MM. J.-E. et G. Planchon ; Montpellier, 1866, in-8°.

ainsi que plusieurs autres d'un grand intérêt, appartient à cette partie de nos collections qui est installée dans le bâtiment que la Faculté des sciences possède au Jardin des plantes. En l'étudiant attentivement, un botaniste distingué, M. Loret, avait déjà démontré, par des faits irrécusables, que cet herbier ne pouvait être l'œuvre de Pierre Magnol, et il avançait, mais avec réserve. qu'on pouvait l'attribuer à son fils Antoine Magnol, professeur, comme son père, à notre ancienne université. D'après de nouvelles investigations de M. Planchon, c'est au médecin Chirac, précepteur des enfants du chancelier Michel Chicoyneau, que serait dû ce curieux herbier, spécimen intéressant des productions végétales de notre Jardin des plantes dans les dernières années du XVIIe siècle. Le veritable herbier de Pierre Magnol, envoyé par De Sauvages à Linné, s'est fondu et probablement en partie perdu dans l'herbier plus général du grand naturaliste suédois.

M. Hollard a publié en 1866 un grand travail sur le système cérébral des poissons, travail que l'Académie des sciences de l'Institut a honoré d'une récompense. Les faits nouveaux consignés dans ce mémoire ont permis à l'auteur de déterminer avec plus de précision et de certitude que ne l'avaient fait ses devanciers, les analogies et les différences qui existent entre le cerveau des poissons et celui des autres animaux vertébrés. Jusqu'ici on avait refusé aux poissons un élément important du noyau encéphalique, à savoir : les corps striés, si directement liés aux hémisphères. Aujourd'hui, M. Hollard a nettement établi, par la détermination des vraies connexions des lobes inférieurs et de leur position sériale, que les corps striés se retrouvent dans la dernière des classes vertébrées comme dans toutes les autres. — On doit également à M. Hollard un article intéressant du *Dictionnaire universel de médecine* en cours de publication.

Le temps consacré aux travaux que je viens de rappeler ne fait pas négliger aux professeurs de la Faculté des sciences les soins que réclame notre matériel d'enseignement. Grâce à leur

zèle et à leur sollicitude, nos collections n'ont cessé de s'accroître. A cette occasion, je suis heureux de pouvoir adresser officiellement des remercîments à ceux de nos anciens élèves ou de nos compatriotes qui veulent bien nous aider dans cette tâche. Je dois, sous ce rapport, une mention spéciale au R. P. Montrouzier, curé de Païta : ce savant naturaliste a consenti à se dépouiller en faveur de sa ville natale d'une qelle série de coquilles, de plantes et de graines de la Nouvelle-Calédonie, qui ont été placées, d'après ses instructions, dans les collections de la Faculté.

Mais, cette année, c'est notre cabinet de physique qui a été plus particulièrement favorisé. M. le Ministre de l'instruction publique a bien voulu, sur ma demande, allouer à la Faculté un crédit extraordinaire destiné à l'achat de plusieurs instruments. Ces nouvelles acquisitions permettront à M. le professeur de physique de rendre ses leçons à la fois plus attrayantes et plus instructives.

Vous le voyez, Messieurs, sous le triple rapport de l'enseignement, de la collation des grades et des travaux personnels des professeurs, la Faculté des sciences, j'ose le dire, a dignement rempli sa tâche, cette année comme les précédentes, et S. Exc. le Ministre de l'instruction publique a gracieusement récompensé notre dévouement et nos efforts en obtenant de l'Empereur le titre de chevalier de la Légion-d'Honneur pour le professeur de botanique et pour le professeur de chimie.

Je ne puis terminer ce Rapport sans parler de la récente visite dont vient de nous honorer M. le sénateur Dumas, inspecteur-général des Facultés des sciences, que Son Excellence avait chargé de la mission spéciale de lui signaler les améliorations réclamées par les nombreux établissements universitaires de Montpellier. Après avoir parcouru avec intérêt nos galeries, nos laboratoires et notre salle de cours, l'illustre savant est allé au-devant de nos vœux en proclamant l'urgence de plusieurs mesures dont la réalisation aurait une influence

marquée sur la prospérité de notre Faculté : il est de mon devoir de vous les faire connaître.

Les richesses enfouies dans nos collections, si remarquables par le nombre et la variété des objets qu'elles renferment, ne peuvent rester improductives ; elles doivent être rendues au public, ce véritable conservateur des collections. M. Dumas ne doutait pas que l'Administration municipale nous vînt en aide, quand nous lui proposerions de populariser ainsi les sciences naturelles dans un centre intellectuel aussi illustre que Montpellier.

Les inconvénients inhérents à la présence d'une salle d'Asile dans les bâtiments de la Faculté ne lui ont pas non plus échappé. Exercices bruyants incompatibles avec l'enseignement et les travaux des professeurs, laboratoires contigus aux salles où sont rassemblés des enfants, ce qui constitue un danger réel quelles que soient les précautions, ce sont là des faits que nous signalons, en son nom, à l'édilité.

Mais l'attention de M. l'Inspecteur-général s'est surtout portée sur la disposition si défectueuse de notre salle de cours. Il a constaté le danger auquel sont exposés les auditeurs par la pente exagérée des gradins, et il a reconnu combien cet amphithéâtre en entonnoir est impropre à l'enseignement des sciences physiques et chimiques. L'espace trop restreint dans lequel se meut le professeur est un obstacle insurmontable à l'installation des appareils ; aussi M. Dumas a-t-il insisté sur la nécessité urgente de doter la Faculté d'un amphithéâtre convenable, qui permît de réaliser nombre d'expériences capitales qu'on a dû sacrifier jusqu'à ce jour. La construction d'un petit amphithéâtre affecté aux cours de mathématiques et d'astronomie lui a paru indispensable pour faciliter le service et assurer la bonne préparation des leçons. Une pièce dépendante du local de la Faculté, et d'un abord facile, a été considérée par M. le sénateur comme tout-à-fait susceptible d'être appropriée à cet usage.

Je suis heureux de pouvoir ajouter que toutes ces amélio-

rations sont précisément celles que n'ont cessé de réclamer, depuis vingt-cinq ans, mes honorables prédécesseurs. Mais aujourd'hui que M. le sénateur Dumas a bien voulu se charger d'appuyer auprès de l'Administration supérieure une demande dont il a pu apprécier lui-même toute l'opportunité, la solution de ces importantes questions ne sera sans doute pas plus longtemps différée. Espérons donc que l'année qui commence ne s'écoulera pas sans que l'éminent Ministre qui dirige avec des vues si hautes l'instruction publique, nous ait accordé une nouvelle preuve de sympathie en nous fournissant les moyens de donner à notre Faculté une vie nouvelle.

M. Germain, doyen de la Faculté des lettres, a rendu compte, dans le Rapport qui suit, des travaux de cette Faculté pendant la dernière année scolaire :

Messieurs,

La meilleure manière, je crois, de vous mettre à même d'apprécier les travaux de la Faculté des lettres de Montpellier durant l'année scolaire 1865-1866, c'est de diviser, comme je l'ai toujours fait, ce compte-rendu en deux parties distinctes, quoique intimement liées l'une à l'autre, en vous entretenant dans la première de notre enseignement, et dans la seconde de nos examens.

Ordre essentiellement logique! Ne sommes-nous pas, en effet, professeurs pour professer, et n'est-ce pas l'enseignement qui a dans nos fonctions, — j'allais dire dans notre mission, — la priorité ?

Les cours de la Faculté des lettres ont eu lieu, l'année dernière, avec le même succès que les années précédentes. L'affluence des auditeurs ne pouvait guère s'accroître aux plus fréquentés; mais elle pouvait décroître, et elle n'a pas décru. La Faculté des lettres de Montpellier a continué d'occuper un

miers rangs parmi celles dont les leçons attirent le
de plus nombreux. Nous ne saurions trop nous en
: car il y a là pour nous un efficace moyen d'action et
stimulant, qui nous tient toujours en éveil. Si, comme
t très-judicieusement, « pour conserver sa réputation,
mieux faire que pour l'acquérir, » une persistance de
de plus d'un quart de siècle suppose, de la part des
professeurs, une persistance corrélative de travail et de
atigables.

annel a traité, dans son cours, l'importante question de
tualité de l'âme, aux différentes époques de l'histoire de
osophie.

Lambouliu a étudié, pendant le premier semestre, les
s d'Homère et d'Hésiode; dans le second semestre, les
ies de Plaute. Il a, en outre, expliqué une partie des
grecs et latins prescrits pour la licence.

Levillout a, durant les deux semestres, exposé l'histoire
ire de la France, pour la première moitié du XVIIIe

Mondot a esquissé le tableau du développement de la
ture italienne, et commenté les ouvrages de plusieurs des
ins de l'Italie.

professeur d'histoire a étudié, quant à lui, la transfor-
n de la société romaine sous l'influence du christianisme
principes germaniques.

professeurs de la Faculté des lettres ne se sont pas
s à faire des leçons goûtées et applaudies par de nombreux
oires, ils ont aussi tous fait des conférences pour le per-
l spécial des candidats à la licence; et l'indication de cet
gnement particulier me servira de transition naturelle
arriver à nos examens.

ix concours ont eu lieu, selon l'usage, pour la licence,
n novembre 1865, l'autre en juillet 1866. Trois candidats
nt présentés à celui de novembre, et nous avons regretté,

[illegible]

[illegible] permettent au jury d'apprécier la valeur comparative des candidats.

Si toutefois la licence est, dans nos Facultés des lettres, un grade de maître, le baccalauréat n'y est, en revanche, qu'un simple grade d'écolier; aussi y aurait-il une sorte d'injustice à déployer pour sa collation les mêmes exigences. S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique a très-sagement agi en ajoutant au discours latin et à la version une dissertation fran-

philosophie. La session d'août nous a déjà permis de l'utilité de cette troisième épreuve écrite; et ce n'est ntpellier, d'ailleurs, qu'on aurait droit de la voir avec . N'est-ce pas, en effet, par la dissertation philosophique éminent lauréat Eugène Grasset, — dont mon Rapport ıbre 1865 prédisait déjà le triomphe par les éloges ıuels que je lui décernais ici même, au nom de la les lettres, — que le Lycée impérial de Montpellier a ne honneur de primer non-seulement tous les lycées et de province, mais jusqu'aux lycées les plus renommés ?

ellier aurait, conséquemment, mauvaise grâce à re- contre l'épreuve de la dissertation française : son essai pour l'examen du baccalauréat a réussi au-delà ıspérances, et elle a servi à racheter, pour plus d'un en péril, l'infériorité, parfois excessive, du discours s jeunes gens devraient bénir l'introduction de cette épreuve, bien loin de la maudire, — eu égard surtout ir que je me suis imposé, afin de mieux répondre à la le S. Exc. M. le Ministre, de la faire toujours porter question du programme de la classe de philosophie. Il si moins d'imprévu, et par suite moins d'arbitraire, ıujet à traiter; et nous avons meilleure chance de nous que les candidats ne sont pas étrangers aux vraies hilosophiques. L'adjonction de la dissertation française, en donnant la mesure de l'aptitude de nos jeunes gens et à raisonner dans la langue nationale, — contribuera ıtenir parmi eux le goût des saines et moralisantes s.

avons pu, dans ces conditions, recevoir, durant la d'août, 75 candidats, sur les 166 qui se sont présentés, ontpellier, soit à Carcassonne, — c'est-à-dire un peu 45 candidats pour 100. La proportion avait été moindre sion de novembre. En y proclamant 73 admissions sur ımens, nous n'arrivions qu'à une moyenne de 41 pour

100. Les réceptions ont, en revanche, dépassé 62 pour 100 à la session intermédiaire du mois de mars.

Ce n'est pas que les candidats s'y soient montrés plus forts; ils y étaient au contraire plus faibles: mais nous devions, dans l'intérêt des familles, pour cette session qui marquait les derniers jours de l'ancien programme, et afin de nous associer à la tolérance de M. le Ministre qui l'avait exceptionnellement accordée, faciliter aux jeunes gens le moyen d'échapper à des entraves qu'ils n'avaient pu prévoir en commençant leurs études. Cette suprême indulgence a eu pour résultat de nous ménager la possibilité d'une justice plus normale à la session d'août. Aussi sommes-nous alors rentrés dans la règle ordinaire; rien n'en motivait une plus longue suspension: c'eût été presque faire injure aux triomphes hors ligne de nos élèves dans les concours généraux.

En groupant les résultats des trois sessions de l'année scolaire, on a, pour la Faculté des lettres de Montpellier, 425 examens de baccalauréat, — trente examens de moins que l'année précédente.

Nous nous attendions à cette diminution. Elle s'est produite dans presque toutes les Facultés, et même à Paris. Le nombre des examens baisse toujours, quand il y a changement de programme. Il faut aux jeunes gens un certain temps pour se mettre à un régime nouveau; et il en fallait surtout cette fois-ci, où tant de choses paraissaient transformées.

Nos 425 examens de baccalauréat ont abouti à 202 éliminations pour insuffisance des épreuves écrites, 24 ajournements à la suite de l'épreuve orale, et 199 réceptions.

Grâce à notre indulgence exceptionnelle de la session de mars, c'est un chiffre de réception plus fort que celui de l'ensemble de l'année dernière. Il n'était que de 178 pour 455 examens

La Faculté n'a cru devoir décerner, sur ces 199 réceptions, aucune mention *très-bien:* et l'année dernière même, elle n'en avait donné qu'une, celle de notre glorieux lauréat Eugène

ıis nous avons eu, comme dédommagement, la
de voir la mention *bien* méritée par neuf de nos
le les énumèrerai alphabétiquement, selon l'ordre
, en faisant remarquer toutefois qu'il n'y en a pas
r pour la session de mars.

Session de novembre 1865.

s (Antoine-Vincent-Auguste), du collége de Foix.
(Jean-Baptiste-Eugène), du collége de Mende.
phélis-Soissan (Léon-Maurice-Casimir), de l'insti-
n Saint-Joseph d'Avignon.

Session d'août 1866.

ès (Marie-Henri), du petit séminaire de Carcassonne.
s de Rouville (Paul-Amédée), du lycée de Nimes.
(Élie-Oculi), du collége de Béziers.
iers de Mauny (René-Marie-Joseph); études par-
ières.
Marie-Joseph-Amable-Veran-Guillaume), de l'insti-
n Saint-Joseph d'Avignon.
ell (Edmond-Pierre-Jacques-Jean-Baptiste), du
ge de Perpignan.
venait de se faire recevoir, à la même session,
s-sciences. Il a doublé le succès, en doublant le

ions, l'année précédente, 45 mentions *assez bien*,
ıamens et 178 réceptions. Nous en avons eu, cette
ur 425 examens et sur 199 admissions. Les 144 au-
ats reçus ont dû se résigner à la note *passablement*.
s 46 examens décorés de la mention *assez bien* s'en
que sa nature toute particulière m'oblige à détacher
, pour le rapprocher du premier plan : c'est celui
onia Cellarier.
arier mérite une place spéciale dans ce compte-
ique nous ne l'ayons pas traitée avec plus d'indul-
les autres candidats, elle a cependant primé, dans

seulement des examens ; ils ont fait, en outre, de sérieuses publications, comme pour témoigner qu'ils tiennent, eux aussi, à payer leur tribut aux progrès de la science, et qu'ils n'entendent pas limiter leur action au chef-lieu académique. Leur parole va chercher l'écho partout où il a chance de produire quelque bien. On les applaudissait à Nimes, il y a deux ans; on les demande aujourd'hui à Perpignan. Nous nous sommes rendus allègrement à l'appel de la Municipalité de Nimes, et nous répondrons avec la même spontanéité au désir du Conseil municipal de Perpignan : il nous a été trop poliment exprimé pour ne pas être gracieusement accueilli. Mais nous n'en menons pas moins de front, avec cet enseignement surérogatoire comme avec l'enseignement obligé, des travaux destinés à rayonner plus loin encore, — puisque les collections académiques où ils s'impriment s'envoient aux extrémités de l'Europe, et même en Amérique, aux dernières stations du monde savant.

M. Jeanpel et M. Revillout ont été lire, au mois d'avril dernier, devant l'auditoire choisi de la Sorbonne, de piquantes notices sur l'*Évaluation de la population chrétienne de Rome à l'époque des empereurs païens*, et sur un *Épisode de l'histoire des guerres de religion en Dauphiné*, se rapportant à l'année 1621.

M. Revillout a aussi publié de très-bonnes pages sur les *Questeurs urbains* et sur le *Quarantième des Gaules*, à propos d'une inscription des Pyrénées-Orientales ayant trait à la perception de cet impôt. Il nous a également fait apprécier, par une très-agréable lecture, deux excellents discours sur l'histoire de la littérature française aux XVIIe et XVIIIe siècles, que nous avions déjà entendus à la Faculté avec le plus vif intérêt.

Le professeur d'histoire a donné, à son tour, trois nouvelles publications académiques, intitulées : 1° *Les dernières années de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier*, d'après le Journal autographe du conseiller Joseph Duvern. — 2° *Un psaume inédit en l'honneur de Louis XIV*, avec intro-

duction et notes explicatives. — 3° *Études archéologiques sur Montpellier.*

Les divers travaux que je viens de passer en revue m'autorisent à regarder comme une de nos plus fructueuses l'année scolaire 1865-1866. Il n'est pas jusqu'aux merveilleux succès du lycée de Montpellier dans les divers concours qui ne portent l'empreinte de notre action. Peut-être y aurait-il là moins de salutaire émulation, si nous n'avions à cœur de maintenir, par le niveau de nos examens, celui des études, si nous mettions moins de soin à l'inspection des classes du lycée et à la correction des copies du concours académique.

M. le Ministre de l'instruction publique nous rend, du reste, à cet égard, parfaite justice. Témoin l'éminente distinction dont l'Empereur vient d'honorer, sur sa proposition, notre professeur de philosophie, M. Jeannel. Cette décoration nous a tous réjouis, et l'accueil sympathique qu'elle a reçu a été pour M. le Recteur et pour moi une bien douce récompense de notre empressement à la demander.

La Philosophie porte décidément bonheur à Montpellier. Ne nous valait-elle pas précédemment les succès de l'abbé Flottes et le don de sa précieuse bibliothèque? L'Administration municipale se détermine enfin, m'a-t-on dit, à faire jouir le public de ce riche dépôt. Tout le monde applaudira à cette résolution, si impatiemment attendue; car une bibliothèque n'est utile qu'autant qu'elle sert, et elle se détériore en ne servant pas. Notre regretté collègue n'entendait pas emmagasiner ses livres, quand il les léguait si généreusement à sa ville natale, et quand il prescrivait qu'on en publiât le catalogue. Sa pensée prédominante était de rendre service à ses compatriotes, à l'exemple de son magnifique prédécesseur, M. Fabre. Heureuses les villes qui n'ont qu'à loger ainsi les richesses qu'on leur donne!

Notre Faculté des lettres a intérêt, de toute manière, à voir installer la bibliothèque de l'abbé Flottes; car cette installation,

en nous rendant l'usage de livres, parfois indispensables, que notre obligeant collègue aimait naguère à mettre à notre disposition, nous permettra, — comme me l'a promis avec sa gracieuseté habituelle M. le Maire de Montpellier, — d'obtenir une salle d'examens. Nous n'avions pas d'épreuves écrites pour le baccalauréat, lorsque, il y a vingt-six ans, on a établi notre Faculté des lettres dans le local qu'elle occupe. Ce local a pu suffire encore, quoique avec beaucoup de gêne, sous le régime de deux compositions se faisant en un même jour. Mais il est devenu insuffisant depuis l'introduction de la dissertation française ; et force nous a été, au mois d'août dernier, d'emprunter la grande salle de la Bibliothèque de la ville. Espérons que l'Administration municipale ne nous fera pas trop attendre ce nécessaire agrandissement, et que nous aurons bientôt à la remercier de cette nouvelle marque de libérale justice.

Le directeur de l'École supérieure de pharmacie, M. Planchon, a donné ensuite lecture de son Rapport, relatif aux travaux de cette École :

Messieurs,

La statistique occupe forcément la première place dans nos Rapports annuels. C'est par des chiffres que se traduisent les fluctuations de notre personnel scolaire ; c'est en tableaux comparatifs que se résument les notes des examens, indice approximatif de la valeur des études. Il faut établir dès l'abord ces premières données numériques, sauf à les contrôler par une appréciation morale, qui, sous les unités en apparence uniformes, sache découvrir d'inévitables nuances, et qui pénètre au fond des choses dont la statistique n'éclaire souvent que la surface. Laissons donc parler les chiffres, mais réservons-nous le droit d'interpréter leur langage et d'en commenter les expressions trop absolues.

La comparaison va s'établir, comme d'habitude, entre l'année scolaire qui vient de finir et celle qui l'a précédée.

Nombre comparatif des élèves. — En 1864-65 : 1re classe, 18; 2e classe, 23. Total, 41.

En 1865-66 : 1re classe, 24; 2e classe, 24. Total, 48.

Différence en faveur de cette année : 6 élèves de 1re classe, 1 de seconde; en tout 7 élèves.

Rappelons que, en 1861-62, année d'extrême détresse pour notre École, le nombre de nos étudiants de 1re classe descendit à 4, celui des étudiants de 2e classe à 10. Total 14; c'est-à-dire six fois moins que cette année pour nos élèves les plus importants, et quatre fois moins pour les deux catégories d'élèves prises ensemble.

Inscriptions. — En 1864-65 : 1re classe, 81; 2e classe, 66. Total, 147.

En 1865-66 : 1re classe, 107; 2e classe, 80. Total, 187.

Avantage de 20 inscriptions sur l'année scolaire précédente, et de 146 inscriptions sur l'année 1861-62.

Examens semestriels avec les notes correspondantes. — En 1864-65 : très-satisfait, 6; bien satisfait, 5; satisfait, 16; médiocrement satisfait, 11; ajournés, 3. Total, 41.

En 1865-66 : très-satisfait, 1; bien satisfait, 14; satisfait, 18; médiocrement satisfait, 16; ajournés, 2. Total, 51.

En somme, 15 notes de valeur supérieure cette année, au lieu de 11 l'année précédente.

Examens de fin d'études. — En 1864-65 : très-satisfait, 1; bien satisfait, 10; satisfait, 18; médiocrement satisfait, 8; ajournés, 4. Total, 41.

En 1865-66 : très-satisfait, 2; bien satisfait, 7; satisfait, 25; médiocrement satisfait, 10; ajournés, 2. Total, 46.

Quelques notes supérieures de moins que l'année 1864-65; mais en compensation, plus de notes moyennes, moins de médiocres et moitié moins d'ajournements.

Diplômes. — En 1864-65 : 1re classe, 9 ; 2e classe, 5. Total, 14.
En 1865-66 : 1re classe, 8 ; 2e classe, 7. Total, 15.

Gain d'une unité pour l'ensemble, mais perte d'un diplôme de 1re classe, ce qui fait à peu près compensation.

Tel est, sous sa forme la plus concise, le bilan de notre dernière année scolaire. De tels chiffres ont leur éloquence et se passeraient aisément de commentaire. Il nous est doux cependant de pouvoir confirmer par deux autres signes la valeur réelle de résultats aussi favorables. Ces gages de la prospérité de nos études sont, d'une part, la présentation de deux thèses ; d'autre part, le succès complet du concours pour les prix de fin d'année.

La thèse, on le sait, n'est pas d'obligation stricte pour la réception des pharmaciens de première classe. C'est une épreuve facultative qui ne confère malheureusement aucune distinction honorifique apparente, telle que pourrait l'être, par exemple, le titre de docteur en pharmacie. Il y a donc mérite pour les candidats à s'imposer spontanément ce travail supplémentaire. Tous nos efforts, tous nos encouragements tendent à pousser ans cette voie nos élèves les plus distingués. L'année dernière vait vu qu'une de ces thèses. Cette année nous en a donné ux : celle de M. Oliver, élève et lauréat de notre École ; celle M. Gautier, pharmacien de la marine, et digne représen- d'un corps auquel nous devons l'élite de nos candidats.

travail de M. Oliver a pour titre : « *Étude du Garou.* » objet est, en effet, une écorce de ce nom, bien connue ses propriétés [illegible]icantes, et que produit un sous-arbuste [illegible] des Thymélées (*Daphne Gardium*). [illegible] une erreur de la droguerie pari- nettement l'écorce de cet arbuste ine *Mezereum*. Il en a d'ailleurs ères extérieurs, la composition harmaceutiques, les propriétés concentrées dans une matière

ainte, si la pharmacie était condamnée à vivre long-
ıs le régime dont nos vœux appellent la prompte
Cette réforme devrait porter sur deux points : les
profession. Les études dépendent naturellement du
de l'instruction publique : elles seront sûrement per-
s ; la profession, au contraire, va se dépréciant de
us, nous oserions dire s'avilissant sous l'invasion du
sme, de la soi-disant spécialité, autrement dit des
nts secrets. C'est là qu'est le vrai danger; c'est là
porter désormais l'effort des pouvoirs intéressés à
a santé publique. Il appartenait au président de la
ın du nouveau *Codex* de nous apporter à cet égard
es d'espérance. Qui pourrait, en effet, avec plus
que M. Dumas, présider à la régénération de la
, la ramener de l'ornière du mercantilisme dans la
ée de la science ? C'est au nom d'une prétendue
nmerciale que la spécialité voudrait exploiter impu-
crédulité publique ; c'est par le savoir et la conscience
ıarmacie doit reconquérir ses titres de profession
ıue l'École combatte la boutique, c'est son rôle na-
t son devoir et sa mission. L'Université le comprend,
liorations qu'elle se propose d'introduire dans nos
t le meilleur signe de cette préoccupation. Organe
l'un Ministre dont l'ardente activité, appliquée à
branches de l'instruction, comprend les besoins de
que, M. le sénateur et inspecteur-général Dumas,
cente visite, nous a porté la promesse d'une pro-
ension dans les ressources de l'enseignement supé-
ément pratique va de plus en plus s'introduire dans
; le laboratoire sera partout l'auxiliaire obligé des
sciences physiques et naturelles. La théorie n'a rien
de cette direction expérimentale donnée à l'ensei-
scientifique. C'est sur un fonds solide d'analyse que
nt les synthèses vraiment fécondes, et la rigueur des
sauvera ce que le vague risquait de perdre De la

lumière ! plus de lumière ! Ce cri de Gœthe mourant devint la devise du siècle : ce doit être, à coup sûr, le cri de la science de tous les temps.

L'ordre du jour appelait à la tribune l'orateur chargé de prononcer le discours d'usage. M. le professeur Béchard, de la Faculté de médecine, qui en avait été chargé, avait pris pour texte l'*Éloge de Chaptal*. Il s'est exprimé dans les termes suivants :

Messieurs,

La séance annuelle de rentrée, où sont exposés les travaux du haut enseignement, est aussi consacrée quelquefois, — un usage ancien et salutaire le veut ainsi, — à rendre un pieux hommage à la mémoire des savants qui ont ouvert ou éclairé les voies dans lesquelles nous marchons. Assurément, c'est une périlleuse entreprise que je tente aujourd'hui, et ce n'est certes pas sans émotion que j'aborde mon sujet. Celui que je me propose de louer devant vous n'est-il pas l'une des gloires de la France, l'une de vos illustrations les plus pures ? N'est-il pas l'un des plus nobles fils de cette belle province de Languedoc, qui, jusqu'à la fin du siècle dernier, sut garder ses franchises, et dont les États, même à l'époque de la plus grande splendeur de l'ancienne royauté, alors que partout ailleurs l'esprit d'indépendance avait disparu, surent faire respecter leurs décisions et même les faire approuver par le conseil, alors tout-puissant, du roi ? Ce fut grâce à cette énergie des États de Languedoc, grâce aussi à l'initiative éclairée de l'archevêque de Narbonne, son président, que Montpellier dut de rester un foyer de patriotisme et de science, une pépinière de littérateurs et de savants, où un génie précoce pouvait se développer sans entraves. Son antique autant que noble Université de médecine, sa Société

oyale des sciences, qui avait été créée sur le modèle de l'Académie royale des sciences de Paris, avec qui « elle devait entretenir l'union la plus intime, comme ne faisant ensemble qu'un seul et même corps », étaient deux centres où se rencontraient tous les genres d'illustrations. Vous entretenir de l'homme célèbre qui, plus que tous les autres, en matière de science, illustra l'une et l'autre de ces deux fameuses compagnies, c'est encore vous parler de vous-mêmes, qui êtes leurs dignes continuateurs. Aujourd'hui, comme alors, Montpellier est un foyer d'une rare activité intellectuelle, une ville où les corps constitués n'ont pas désappris d'encourager à la fois les créations artistiques, les travaux littéraires et scientifiques.

Ce fut dans ce milieu si éclairé que Chaptal s'initia à la culture des sciences. La philosophie spiritualiste, l'esprit de progrès et de liberté qu'il y puisa, laissèrent une ineffaçable empreinte, et sur son talent, et sur son caractère. Jusqu'à la fin nous le retrouverons dominé par l'amour de ce qui est bon et grand. Comme tous les Languedociens, il aimait sa province natale, la ville de Montpellier, sa Faculté de médecine, avec une passion fidèle. Certainement son noble cœur m'en eût voulu de ne pas parler d'objets qui lui furent si chers, avant de parler de lui. — Ce devoir, je l'accomplis avec bonheur, Messieurs ; car ce pays, cette illustre Faculté, où je suis si fier d'occuper la chaire que Chaptal a remplie avec tant d'éclat, de dévouement et de désintéressement, m'ont accueilli comme un des leurs. Je suis heureux d'en témoigner ici ma publique reconnaissance.

Si je n'avais consulté que mes forces et la grandeur du sujet, je me serais bien gardé d'oser aborder cette tribune devant une aussi imposante assemblée et après les maîtres dont vous venez d'entendre la voix respectée. Mais, tout en voyant dans la difficulté de captiver votre attention le premier écueil de la tâche que j'accomplis aujourd'hui, j'ai laissé aller mon cœur, et j'ai pensé qu'en vous parlant de l'homme dont tout ici redit la générosité, votre bienveillance me tiendrait compte de ma bonne volonté.

science, ne les estimait que par l'utili
curer. Je voudrais, pour ma part, m
figure et dans sa gloire les causes qui
voudrais surtout montrer ses vertus,
l'industriel et l'administrateur que la p
l'homme de cœur et d'enthousiasme qu

I.

Je viens donc, MESSIEURS, vous pa
Chaptal, élève, docteur et professeur d
de votre ancienne Société royale des s
chimie à cette Société, fabricant de pr
seiller d'État, ministre, sénateur et tré
de Chanteloup, pair de France, grand
grand officier de la Légion d'Honneur, m
Celui qui devait un jour, à la suite d'

[1] J'ai puisé les faits historiques de ce travail
1° Mémoire historique et biographique sur l'
sciences de Montpellier, par Junius Castelnau
teur et suivi d'une notice historique sur la So
lettres de la même ville, par Eugène Thomas.
2° Discours de M. Charles Dupin et de M. B
1832.
3° Éloge historique de Chaptal, par M. Flour
4° Vie du comte Chaptal, par M. C. Plantier
5° Nouvelle biographie générale.
6° Biographie des contemporains.
7° Portraits et histoires des hommes utiles.
8° France littéraire de Quérard.

de son patriotisme et de sa passion pour le bien, porter
os titres, mêler son nom aux plus célèbres évènements
temps, contribuer à ramener l'ordre parmi nous, créer
industrie ou la restaurer, reconstituer l'instruction pu-
e, rappeler les sœurs de charité après avoir assuré le
-être des malades dans les hôpitaux, ne naquit cependant
dans la ville qu'il devait éclairer par son enseignement et
bler de ses bienfaits. C'est dans les montagnes du Gévau-
, dans un pays qui n'est plus le nord et n'est pas encore le
i, que vivaient ses ancêtres. — Il est né dans un hameau
département de la Lozère, à Nojaret[1], le 4 juin 1756. Ce
eau dépendait de la paroisse de Badaroux, dans l'église de
elle il fut baptisé. Sa famille, plébéienne et catholique,
ptait parmi les plus respectées du pays, et vivait honnête-
t et dans l'aisance du rude métier de laboureur. C'est dans
nilieu, où il ne vit que l'ordre, la paix, le contentement,
énérosité, d'autre noblesse que celle de l'âme, que s'écoula
enfance, se forma son caractère. La nature grandiose et
ère de son pays, les difficultés qu'il contempla de bonne
ire, son éducation, m'expliquent sa persévérance dans le
vail, sa passion du bien public et son amour des hommes.
premières années de sa vie, il les passa au milieu des
mps où il grandit en gardant les troupeaux de son père[2].
premier maître fut un vieux prêtre, ses premiers condis-
les de jeunes paysans. A l'âge de dix ans, le jeune Chaptal
sépara de sa famille pour entrer au collége de Mende, qui
t dirigé par les Pères de la Doctrine chrétienne (que l'on
me aussi les Doctrinaires). De là il passa au collége de
lez, où il fit son cours de rhétorique. Ce collége, fondé par
ardinal d'Armagnac en 1562, avait été gouverné par les
ites jusqu'en 1762, époque de leur suppression; du temps

La Nouvelle biographie générale écrit Nogaret; la Biographie des
emporains, Nosaret; d'autres Nozaret: c'est bien NOJARET qu'il faut
e.

Plantier.

de Chaptal, des prêtres séculiers étaient chargés d
gnement.

Ainsi préparée, sa riche nature était prête à r
cachet de la vraie supériorité. Ses études, de précoc
tions le prouvent, ont dû être fortes et témoigner
ténacité autant que de brillantes facultés.

Son oncle, Claude Chaptal, après avoir étudié l
à Montpellier, s'y était fixé et en devint un des p
plus en vogue. Il contribua beaucoup à propager la
de Jenner, et comme botaniste il fit partie de la S
des sciences. Mais le service principal qu'il re
Société, nous dit son biographe, fut de fixer a
son neveu, le célèbre chimiste qui devait en de
membres les plus distingués.

Un jour, notre héros quitte son village, et vêtu
des habitants des bords du Lot, il arrive à Mo
oncle l'accueillit d'abord avec froideur et méfiance.
témoin de l'ardeur de son jeune parent pour
sciences, il conçut pour lui un attachement qui n
jamais, parce que celui qui en était l'objet su
mériter.

L'inscription de Chaptal, comme élève de l'É
cine, date du mois de septembre 1774.

La thèse qu'il soutint deux ans après révèle
vaste et sérieuse, si on veut bien se reporter à
temps, et surtout un esprit généreux, enthousi
s'efforçant de trouver des lois, de classer des
généraliser. Le titre seul en révèle l'importanc
physiologique sur les sources des différences par
au point de vue de la culture des sciences[1]. Cet

[1] Le titre latin de la thèse est : « *Conspectus physiol*
differentiarum inter homines relative ad scientias. — Qu
auspice Dei-Para, in augustissimo Ludoviceo medico Mo
conabitur. Auctor J.-Antonius-Claudius Chaptal, Nojaren

ujourd'hui besoin d'explications et serait de nature à donner une idée fausse et incomplète de l'extension et du caractère de l'œuvre. Le jeune bachelier veut surtout étudier les diverses causes qui contribuent à faire de certaines individualités humaines des esprits supérieurs, et bien que, dès le début, il semble devoir se restreindre dans le champ et dans les limites de la physiologie, il faut se garder de prendre cette déclaration à la lettre et dans le sens spécial où nous l'entendons aujourd'hui. Aussi la thèse est-elle moins médicale, dans le sens propre du mot, que philosophique. La question, telle qu'il l'avait posée, exigeait des connaissances aussi étendues que variées. Ce devait être à la fois et le mérite et le péril de la courageuse entreprise du jeune étudiant. C'est ce qui ressort évidemment de la division adoptée par Chaptal dans l'exposition du sujet. La première partie est toute physiologique et psychologique; la seconde (l'éducation) recourt à des éléments fort complexes, mais où la morale et l'hygiène dominent; la troisième (le climat) fait exclusivement appel à la météorologie et aux sciences physiques; la quatrième (influence du régime politique) sortira complètement de l'ordre scientifique et relèvera de l'histoire et de l'économie politique.

Lorsqu'il s'agit d'une vie aussi remplie que celle de Chaptal, on ne peut pas avoir la pensée d'insister sur les premiers pas d'un génie pour ainsi dire au berceau. Mais il faut pourtant s'arrêter un moment sur l'ardeur et l'intelligente vivacité avec laquelle il adopte et défend les doctrines, alors toutes neuves,

liberalium artium magister et jamdudum medecinæ Alumnus, die 5 mensis Novembris anni 1776. » Elle a pour épigraphe :

Castor, gaudet equis, ovo prognatus eodem
Pugnis. Quod capitum vivunt totidem studiorum
Millia. HOR., *Sat. lib. II.*

C'est la seule fois qu'il ait ajouté le nom de Claude à ses prénoms. La thèse est dédiée à son oncle Claude :

Avuncule carissime
Inspice, si possim donata repenere cultu,
Add. hum. Nepos tuus J.-A.-Claudius Chaptal.

uranné, Chaptal marchait pour ainsi dire des premiers en tête de cette première génération aussi sage que libérale, à laquelle nous devons les idées de 89, la liberté et l'égalité civile, et qui, si elle avait été secondée, les auraient fait triompher sans passer par les excès que Chaptal déplora.

Le talent de Chaptal semble d'ailleurs, à son aurore, se manifester plutôt par la vérité et la délicatesse des détails que par les grandes masses et la grande portée de l'ensemble. Il y a dans la thèse beaucoup plus d'analyse que de synthèse. Je suis loin, Messieurs, de lui en faire un reproche; mais il y a dans l'analyse elle-même plus de finesse et de prudence que de profondeur. On y sent déjà, pour ainsi dire, ce qui ressortira plus loin avec plus d'évidence : le génie de Chaptal devait être surtout un génie pratique et positif. La haute spéculation et la haute critique ne devaient pas être le fait de celui qui devait plus tard devenir à la fois un ministre et un administrateur de premier ordre, et celui de tous nos grands savants peut-être dont l'œuvre est restée le plus exclusivement utile à l'industrie et aux arts.

Ce travail d'un jeune homme de vingt ans parut une garantie suffisante de ses succès futurs. Peu de temps après il entrait à la Société royale, dans la classe des aides-anatomistes; dix ans plus tard il entrait dans celle des adjoints chimistes. En 1789 il était élu associé mathématicien et successivement sous-directeur et directeur. Ce fut là que l'archevêque de Narbonne, président des États de Languedoc, connut ce jeune homme et l'apprécia. Il devint le protecteur de Chaptal, et celui-ci justifia cette haute amitié par les services qu'il rendit à la science et à la province.

Pendant que Chaptal continuait son instruction médicale, il publiait un *Mémoire sur le mécanisme de la respiration*, et s'occupait de chimie chez le pharmacien Peyre, qui ne devint membre de la Société royale qu'après trente-quatre ans de noviciat. C'était un homme modeste qui savait se contenter d'une seconde place; très-assidu aux séances, il représentait

d'autres sources le savoir dont il était a

Dans l'intervalle qui sépare son entr
l'année 1780, son oncle voulut se l'ass
partie de sa vaste clientèle. Chaptal,
d'autres destinées, lui résista, et il
passer quelque temps à Paris. Il s'y lia a
Berquin, Fontanes et avec les principa
Il suivait avec ardeur les cours de Rom
de Sage, dont il devint l'ami, tous dis
l'image et le souvenir étaient encore
le regardait comme l'instaurateur de
Chaptal l'appelle le grand Rouelle, et
de cette ardeur infatigable qui compte
capable de faire passer dans l'âme de
siasme dont il était pénétré. » Enthous
le mot. M. Dumas a raconté la mani
professer qu'il avait: Rouelle arrivait
Jardin des plantes en bel habit, perru
sous le bras. Il commençait posément
peu, et jetait son chapeau; puis il s'é
jetait sa perruque, puis son habit, pui
vate. « Ah! c'est alors que vous aviez l
du laboratoire, amoureux des belles e
faire réussir, et exposant ses démonst
mence entraînante! » Vous me pardonn
elle peint à merveille le personnage
tant d'influence sur les études de Chapt

es de Chaptal. Dans le temps que celui-ci se préparait à
urpasser, on s'occupait à Montpellier de lui créer une
ion digne de sa réputation déjà solidement assise.

aptal, dans la plupart de ses écrits, a trop bien montré
uence du régime politique sur le développement du génie
tifique, pour que je ne rappelle pas en peu de mots les
s institutions que possédait le Languedoc, et qui contri-
ent si puissamment au développement des aptitudes du
savant. Cette province fortunée avait, jusqu'à la fin de
en régime, réussi à conserver toutes ses franchises. Dans
semblées, le Tiers-État comptait autant de membres que
ux autres ordres réunis, et comme on votait par tête, son
nce y devint facilement prépondérante. M. de Tocqueville
amé de la façon suivante les conséquences de cet état de
s : « On peut dire que, pendant tout le dernier siècle, le
edoc a été administré par des bourgeois, que contrôlaient
bles et qu'aidaient des évêques. Grâce à cette constitution
culière, l'esprit des temps nouveaux put pénétrer paisible-
dans cette vieille institution, et y tout modifier sans y
détruire. » Mais ce qui mérite aussi d'être remarqué, les
eurent, à cette époque, le rare privilége d'avoir à leur
ne grande personnalité. C'était Arthur de Dillon, cet arche-
de Narbonne que nous avons vu devenir le protecteur de
al. Il appliquait son intelligence, avec ses qualités et ses
ts, à des objets dignes de l'occuper. Si nous lui devons ces
s, ces ponts, ces aqueducs et autres monuments qui ont
ué son administration, nous le voyons aussi favoriser et
rager magnifiquement les sciences. Pendant quatorze ans, il
signé comme président des assemblées de la Société royale,
dota non-seulement des fonds dont elle avait besoin, mais
ndit propriétaire de l'hôtel où elle tenait ses séances. Il fit
il voulut qu'elle devînt un centre plus actif de lumières,
us allons voir comment il s'y prit pour fonder dans son
'enseignement des sciences.

aptal était revenu à Montpellier, riche de savoir et fort

de la maturité qu'il donne. Ses vues étendues, la direction essentiellement pratique de la plupart de ses travaux, attirèrent l'attention, non-seulement des amis des sciences, mais aussi de Dillon. La Société royale avait déjà eu la pensée de fonder à Montpellier un cours de physique expérimentale ; mais elle n'eut pas de suite. La présence d'un sujet aussi capable que Chaptal décida l'archevêque de réaliser sur une plus vaste échelle le projet déjà ancien de la Société royale. Pour atteindre plus sûrement son but, il voulut intéresser les États à ses projets, en les rendant témoins des succès de son protégé, par un cours d'essai fait sous leurs yeux. A sa prière, la Société délibéra (juillet 1780) de créer, dans son hôtel, pour Chaptal, un laboratoire et une salle des cours. La première leçon fut donnée avec une grande solennité dans la salle même des réunions de la Société. L'assemblée fut très-brillante. « Jamais la chimie, dit l'historien de l'évènement, n'avait été professée devant un tel auditoire. La plupart des membres des États y assistaient, et il ne s'y trouvait pas moins de deux archevêques et de douze évêques : on eût dit un concile. »

Le succès du professeur fut si complet, que Dillon obtint aisément des États (5 janvier 1781) l'établissement d'une chaire de chimie et d'une chaire de physique pour Montpellier, et d'une chaire de physique pour Toulouse.

Pour subvenir aux dépenses, Dillon proposa d'y affecter « les bénéfices des intérêts de la caisse des prêts diocésains. » Grâce à son influence si justifiée, cette application des deniers de l'Église fut adoptée sans opposition, sur l'assertion que « par-là on n'augmentait pas les charges de la province, et que ce n'était point, d'ailleurs, détourner ces fonds de leur destination que de les employer à la création d'établissements aussi utiles. » Le projet, soumis à la sanction royale, fut approuvé par arrêt du Conseil, le 25 avril 1781. La nomination définitive de Chaptal est du 5 janvier 1782. En même temps qu'elle sanctionnait ces faits, une délibération des États dotait la nouvelle

ion avec l'esprit de libéralisme qu'il apportait à toutes réations [1].

II.

arrière du professorat fut pour Chaptal une suite de hes. Il était doué d'une mémoire étonnante, qu'il mettait vice d'une diction élégante et claire. Son geste, l'anima- e sa belle physionomie, sa voix sonore et flexible, nt à l'appui de sa pensée, pour exercer une influence ptivait. Le concours des auditeurs était nombreux, et un t auditoire, dont M. Lordat faisait partie, voyant avec M. de Humboldt assister à une leçon du maître. L'illustre passait par Montpellier en partant pour l'Amérique, et entendre la parole de celui dont la réputation était déjà ide. Si l'on joint à ces qualités une incroyable matie- une science étendue autant que variée, qu'il savait sse rendre utile et immédiatement appréciable, on aura ée de l'immense empire qu'il prit de bonne heure sur ses yens. La solidité de ses leçons, l'eau qu'elles ne firent accrurent sa réputation qu'il allait encore agrandir par vaux aussi nombreux qu'importants. Ces productions se tent à des sujets variés. La médecine, l'histoire naturelle, ulture, la physiologie, la chimie, la chimie appliquée et mie politique surtout, ont été l'objet de nombreux tra- ui se trouvent imprimés dans les mémoires de l'Académie iences de Paris et dans les recueils les plus importants oque.

née 1781 voit paraître un volume de Mémoires [2]. Ce est précédé d'un discours où se révèle une virilité pré- des aspirations qui contiennent comme le programme

ius Castelnau.

noires de chimie, par J.-A. Chaptal, professeur de chimie à la royale des sciences de Montpellier, de la Société royale de médecine s, etc. Ce volume est dédié « à Messeigneurs les Gens des Trois- la province de Languedoc. »

du rôle qu'il sera appelé à jouer. Il s'estime heureux d'être placé d'une manière qui lui permette d'être utile ; le choix flatteur dont il a été l'objet lui en fait désormais un devoir ; mais, ajoute-t-il avec une noble fierté, « cette douce obligation est si conforme à mes sentiments, que mes travaux auront toujours le caractère de la liberté. » Déjà sont confondues, dans l'esprit de ce jeune homme, les préoccupations du savant et celles de l'homme d'Etat. Pour lui, ce n'est point assez que de rendre la science utile, d'enseigner l'art de tirer parti des richesses de notre sol, de produire des objets nouveaux, il faut ouvrir des moyens de communication entre les diverses parties du royaume ou de la province, car « *ils influent sur les mœurs, sur la soumission aux lois et sur le respect pour le prince*[1] ; il faut surtout encourager ceux qui cultivent les sciences, car « *c'est en protégeant les classes supérieures que les classes inférieures se forment. Il n'y a pas de bons artisans où il n'y a pas de bons artistes ; et ceux-ci, dans nos contrées, ne peuvent être fixés ni formés que par les ouvrages publics*[2]. » Avec de telles pensées, rien n'est au-dessous de ses préoccupations. Du moment qu'il s'agit de servir son pays, les objets les plus humbles cessent de lui paraître tels. En voici la preuve : parmi les quatorze mémoires qui composent le volume, la plupart ont trait à des questions qui intéressent nos contrées. Dans l'une, il s'occupe de la *description d'un volcan éteint à Sauveterre, en Gévaudan* ; aussitôt il applique la lave et le basalte à la fabrication du verre à bon marché, afin de ménager la soude qui était très-chère ; les Anglais et les Hollandais nous fournissaient cette couleur rouge dont on se sert pour peindre nos appartements : il enseigne et livre au public un moyen de la préparer économiquement avec une terre bolaire des environs d'Alais.

Mais bientôt l'occasion de donner l'essor à cette face prin-

[1] et [2]. Ces paroles sont empruntées à Dillon, dans le « Mémoire que l'Assemblée des États-Généraux de la province de Languedoc a délibéré, le 31 décembre 1779, de présenter au Roi, etc. »

pale de son talent et de son génie va se produire. Claude
aptal vivait encore en 1782 et fut témoin de ses succès.
le fit son héritier et lui laissa une fortune considérable pour
ipoque, trois cent mille livres.

De même que Lavoisier, dans une autre sphère, avant de
mmencer les immenses travaux qui dans l'espace de dix ans
evaient fonder une science nouvelle, avait cherché dans les
nances les moyens de faire face aux dépenses que son entre-
rise allait exiger, Chaptal voulut augmenter sa fortune pour
créer des ressources plus grandes, et poursuivre sur une
lus vaste échelle les projets généreux que son cœur avait
onçus. Il fonda l'usine de la Paille, si connue à Montpellier.
'était en 1782. Tout était à créer, et pourtant, en 1785, on
ommence la vente des produits ; et bientôt la pureté, la qua-
ité de ces marchandises étaient déjà telles, que la marque de
fabrique de la Paille était partout recherchée.

Les travaux du professeur et du fabricant ne l'absorbaient
pas assez. Il trouve le temps de publier les mémoires que lui
suggèrent les faits observés par lui ou par d'autres. On trouve
un jour dans sa fabrique un vase d'acide vitriolique congelé ;
il étudie le phénomène, la forme des cristaux, et démontre
que l'acide qui cristallise si facilement est un acide moins con-
centré que celui que l'on nommait huile de vitriol. Schéele
avait découvert le chlore, Berthollet la propriété décolorante
de cette nouvelle substance. Chaptal l'applique au blanchiment
des vieux livres, des vieilles estampes et du vieux linge. Par ce
moyen, les chiffons qui servent à la fabrication du papier ont
acquis plus de valeur, et cette fabrication a été du même coup
singulièrement améliorée et accélérée. C'est grâce à lui que tout
le monde peut aujourd'hui se servir d'un papier si beau et si
blanc. Ce travail a eu l'honneur d'avoir Lavoisier pour rap-
porteur à l'Académie des sciences.

Jusqu'au siècle dernier, l'alun, qui est d'un si fréquent usage
dans plusieurs industries, nous venait du Levant d'abord, et
plus tard d'Italie. Dans ces pays, on l'extrayait d'un minerai

ainsi la France d'un tribut qu'elle pa
l'industriel était satisfait, le savant
dans ces observations. Il fit voir, con
Bergmann, que l'addition de la pota
était nécessaire dans cette fabrication
ment à saturer un prétendu excès d'a
important mémoire, il prouve, à l'ai
synthèse, que tous les aluns du com
tasse ou l'ammoniaque comme élémen
lui révélait la présence de la potasse
sait de mêler des dissolutions concent
et de sulfate de potasse, pour voir pre
d'alun se former : cette réaction sert
les laboratoires pour caractériser, soit
Mais s'il se sert de cette dernière c
à la démonstration, sa délicatesse lui
la découverte : « Ce joli procédé », d
« est de mon ami, de mon élève et a
le citoyen Bérard. »

Toutes les industries naturelles du
tion du verdet, celle du fromage dans
la distillation des vins, la fermentatio
quer des pouzzolanes, les moyens de
à Montpellier, et le vernis qu'on peut
duire, etc., sont étudiées avec soin.

Tous les biographes de Chaptal en
caractère le plus tranché de son talent

et de la nature. » C'est ainsi que son travail sur la décomposition du soufre par l'acide nitreux, et celui sur les phénomènes que présente la combustion du soufre, ont surtout pour objet d'éclairer la fabrication de l'acide vitriolique. Mais on aurait tort de penser qu'il assistait en indifférent aux belles expériences qui allaient fonder la chimie moderne. Il savait juger, se décider ensuite et entreprendre des expériences pour vérifier un point de théorie. Les observations sur la décomposition de l'acide nitreux par le phosphore, les études sur l'acétification de l'alcool sont de cet ordre. Dans ce dernier travail, on est surpris de voir qu'il ait fait jouer un rôle aux moisissures qui se développent lorsqu'on expose au contact de l'air de l'eau imprégnée d'acide carbonique et d'alcool qui se dégagent des cuves en fermentation. Il constate la nature organique de ces moisissures, et il les rapproche des byssus qui naissent dans des lieux humides et obscurs. Il démontre que pendant l'acétification de l'alcool l'oxygène est absorbé, et que, si dans ces expériences on supprime l'air en employant de l'eau chargée de sulfate de chaux, l'oxygène est pris à l'acide sulfurique, tandis que de l'hydrogène sulfuré est engendré. Dans le même ordre d'idées, il étudie l'action de l'air ou de l'oxygène sur le vin, et démontre que celui-ci, s'il est vieux, ne s'acidifie point, tandis qu'il se sépare une membrane organisée. Il montre clairement que l'addition d'un peu de vinaigre au vin détermine rapidement l'absorption de l'oxygène et la transformation totale de ce vin en vinaigre. Sans doute, il n'a pas indiqué la cause réelle de ces phénomènes; il ne le pouvait pas : la théorie physiologique des fermentations dont ils dépendent ne fait que de naître; mais les faits qu'il a observés sont de la plus rigoureuse exactitude, et trouvent leur confirmation et leur explication, je l'espère, dans les travaux qui s'accomplissent dans notre École.

Les travaux et l'exemple de Chaptal avaient été féconds. Dès 1789, plusieurs genres d'industries nouvelles avaient été introduites dans le Languedoc; les abus avaient été réformés dans

les ateliers, les exploitations des mines de charbon multipliées, par ses soins et d'après ses principes, des fabriques d'alun, d'huile de vitriol, de couperose, de brun-rouge, de poussolanes artificielles, de blanc de plomb, avaient été créées dans différentes parties de la province. Dans son usine on fabriquait la plupart de ces produits, et en outre les acides nitrique, muriatique, etc.

Pendant qu'il produisait tant d'œuvres nouvelles, créait tant d'industries, il avait donné à Toulouse des cours de chimie, devançant ainsi les lectures publiques que favorise aujourd'hui un Ministre jaloux des progrès intellectuels de son pays. Cette [illegible] valut à Chaptal des titres de noblesse et le cordon de l'ordre de Saint-Michel, distinctions et récompenses qui avaient été sollicitées pour lui par les autorités tutélaires de la province.

III.

La Révolution approchait, et avant qu'elle ne commençât, une autre révolution, qui ne devait déraciner que des erreurs, était enfin accomplie. Lavoisier venait de publier son *Traité élémentaire de chimie*, résumé profond de quinze années d'un labeur incessant. Son apparition ne précéda que de trois mois la réunion des États-Généraux. Les chimistes, plus heureux que les trois ordres, allaient, sauf un petit nombre de récalcitrants, adopter les principes de Lavoisier et la nouvelle langue chimique qui les consacrait. Toutefois, on aurait tort de penser que Chaptal ne devint le partisan des idées nouvelles que parce qu'elles triomphaient enfin.

Le disciple de Rouelle et de Sage avait été stahlien; s'il adopta une nouvelle manière de voir, c'est qu'à ses yeux elle était marquée du sceau de la vérité, car « il était de la race de ceux en qui la science n'est diminuée ni par le défaut de vues, ni par les passions et l'inclémence d'un esprit qui veut avant tout faire du bruit. » Sage résistait toujours, et Chaptal éprouve

comme le besoin de se justifier : « Si j'enseigne, dit-il, une doctrine différente de la sienne, c'est qu'on ne peut pas commander aux opinions; le savant sait distinguer l'ami de son cœur de l'esclave d'un système;.... un bon esprit se dégage des liens dans lesquels on l'avait enlacé; il revient sur ses pas, consulte de nouveau l'expérience, et ne marche qu'autant qu'elle le pousse. » En effet, l'industriel savait par quels tâtonnements pénibles et coûteux il fallait passer, alors que la fabrication des produits chimiques n'était éclairée par aucune théorie rationnelle. Le savant avait vu l'empirisme régner sans partage dans les usines comme dans les laboratoires, l'aveugle routine tenir lieu de science. Chaptal, qui a tant contribué à perfectionner la fabrication de l'acide sulfurique, savait bien que, pour le produire, il fallait faire arriver dans une enceinte close les vapeurs résultant de la combustion d'un mélange de soufre et de salpêtre; que l'intervention de l'air était utile, celle de l'eau nécessaire. Mais aucune théorie ne lui expliquait ces pratiques. Son esprit clairvoyant n'était point satisfait, il cherchait la lumière; de bonne heure elle l'avait illuminé. Il y a de lui deux mémoires dont le titre seul révèle l'espace qu'il a franchi en quatre années.

L'un est de 1781 : *Mémoire sur la décomposition du soufre par l'acide nitreux.*

Le second est de 1785 : *Observations sur la décomposition de l'acide nitreux par le phosphore.*

L'un des énoncés est l'antipode de l'autre. Le premier est d'un stahlien, le second d'un disciple de Lavoisier. Dans celui-là, le soufre est un corps composé, l'acide nitreux un corps simple; dans celui-ci, le phosphore est simple, l'acide nitreux composé. Tel est, en effet, le fonds d'opposition qui caractérise les deux théories.

Mais quelles sont donc ces doctrines qui se combattirent si long-temps dans l'esprit d'hommes aussi considérables? Elles sont entre elles, nous venons de le voir, comme l'erreur et la vérité!

A une époque si rapprochée de nous, on ne savait point encore en quoi consiste le phénomène, si simple dans sa splendeur, de la combustion des bougies, de celle du charbon dans nos foyers. On n'avait que des idées erronées sur la nature de la matière. Que dis-je? [illegible], la matière n'était pas connue, quoiqu'on la nommât.

La chimère que caressaient les chercheurs de la pierre philosophale s'était évanouie sans doute, mais beaucoup moins à la suite de progrès réels et de connaissances positives que sous la pression du mépris public.

En vain Torricelli et Pascal avaient-ils démontré la pesanteur de l'air; Boyle et Mariotte découvert la loi qui lie le volume que les fluides élastiques occupent à la pression qu'ils supportent. En vain Priestley avait trouvé l'art admirable de manipuler les gaz, et en avait-il distingué plusieurs comme étant divers de nature. En vain Cavendish avait observé la formation de l'eau par la combustion de l'un de ces fluides; Schéele écrit son *Traité de l'air et du feu* et fait d'étonnantes découvertes. Tous ces faits, d'un ordre si élevé, se trouvaient sans lien entre eux et avec les faits déjà connus. Un voile impénétrable dérobait à tant de grandes intelligences la signification de leurs magnifiques observations.

C'est que la science ne consiste pas seulement dans la collection des détails. Entre les faits accumulés et la science qui les éclaire, il y a la même relation qu'entre l'érudit qui l'est simplement et le savant qui juge les faits amassés par l'érudition. Les faits entassés forment un chaos qui ne cesse d'être inextricable que lorsqu'une parole créatrice est venue y apporter la joi. Cette parole créatrice avait été prononcée depuis 1772; elle n'avait pas été entendue. Stahl régnait en despote, et sa doctrine comptait autant d'adeptes que de chimistes. C'est elle qui formait le voile impénétrable qui empêchait de voir les conséquences qui découlaient, comme de leur source, des expériences de Lavoisier. Cette doctrine, qui a régné tyranniquement jusque vers la fin du siècle dernier, quelle était-

!

stème de Stahl et la théorie de Lavoisier ont une com-
rigine : l'explication du phénomene de la combustion,
ne prouve mieux la valeur de ces deux tentatives que
ıltats auxquels elles conduisirent : l'une devait aboutir
ırde, l'autre creer le splendide édifice de la chimie mo-
C'est que, pour expliquer le phénomène, Stahl imagine
pothèse, tandis que Lavoisier consulte les faits.

ırtisans savaient depuis long-temps que la plupart des
chauffés à l'air engendrent, en perdant leur éclat, une
d'apparence terreuse, que l'on nommait des chaux
ques, et que nous appelons aujourd'hui des oxydes. Ils
ıt aussi que ces chaux pesaient plus que la masse du
employé à les former. Stahl avait reconnu que cette
rmation des métaux en chaux était une véritable com-
ı. Ce résultat de l'ignition des métaux, comme des autres
ıtions, était attribué à un être imaginaire, invisible, in-
ıble et pesant à la fois, qu'il nomma le *phlogistique*, le
e du feu, l'*inflammable* par excellence. Si un corps, en
, ne laisse point de résidu, comme le charbon pur, le
c'est qu'il est formé de phlogistique pur. Les métaux en
ıient en abondance, il s'en séparait dans l'acte de leur
ıtion, et la masse terreuse qu'ils laissaient pour résidu
ıait leur essence propre. Or, le résidu que laisse un
onné de métal en brûlant, pèse plus que le métal em-
Donc, pour Stahl, la perte du phlogistique, la perte
ıartie pesante pendant la combustion, a pour effet d'aug-
le poids du produit; et la combinaison du phlogistique
ı corps a la propriété d'affaiblir son poids, de lui com-
ıer une légereté relative. En un mot, dans son langage,
dire qu'un métal est un corps composé, et sa chaux
ıs simple; que le corps déphlogistiqué pese plus que le
hlogistiqué. Le phosphore, les métaux étaient donc pour
les corps composés, l'acide phosphorique, les oxydes

métalliques des corps simples. Une pareille attribution du phlogistique, qui, je le répète, était considéré comme pesant par Stahl, est contraire aux lois de la gravitation universelle. Voilà l'absurdité que Lavoisier a mis quinze ans à combattre et qu'il a enfin extirpée de l'esprit de ses contemporains.

Francklin a dit avec esprit que « les hommes, en général, aiment mieux les choses fines que les choses vraies, admirent moins ce qui est simple que ce qui est compliqué, croient plus volontiers ce qu'un petit nombre se vante d'entendre que ce qui est entendu de tout le monde. » L'erreur de Stahl était dans son esprit, non dans les faits; s'il avait encore vécu, il se fût rangé à l'opinion de Lavoisier, car c'était un homme supérieur. Mais ceux qui aimaient les choses fines plutôt que les vraies restaient obstinément attachés à la théorie stahlienne. Chacun se créait, selon le besoin, un phlogistique de fantaisie, véritable protée tantôt pesant, tantôt non pesant ou jouissant d'une pesanteur négative. « Si l'on consulte Cardan, il dira que le plomb calciné devient plus lourd parce qu'il perd sa vie métallique, et il ne manquera pas d'ajouter qu'un cadavre pèse toujours plus que l'animal en vie [1]. »

Pourtant, Messieurs, le système de Stahl a contribué à la découverte de faits importants, de substances inconnues auparavant. Mais cela n'a pas lieu de surprendre : l'histoire de l'astronomie nous offre un exemple semblable. Bien que le système de Ptolémée fût erroné en ce qui concerne le centre du monde, il n'en fit pas moins découvrir les lois qui règlent les mouvements réels des corps célestes. La certitude qu'il reste quelque chose à expliquer ne peut manquer d'amener la découverte de l'erreur commise. Dans la nature, toute erreur est impossible; si elle est quelque part, ce doit être dans notre esprit. Cette conviction vivait dans le cœur d'Aristote quand, malgré sa connaissance imparfaite de la nature, il déclarait « qu'il n'y a dans le monde aucune pièce de rapport sans lien

[1] Dumas, Philosophie chimique.

par le reste, comme dans une mauvaise tragédie[1]. » J'engage les jeunes hommes qui m'écoutent à méditer ces paroles d'un penseur profond, et à se rappeler sans cesse que le tort des inventeurs de systèmes n'est pas de donner carrière à leur imagination, mais d'imposer leurs hypothèses comme l'expression des faits.

Le défaut commun de toutes les théories anciennes sur la nature de la matière a été de trop accorder à la forme, et de ne pas définir suffisamment l'objet dont on voulait s'occuper.

Avec la netteté de son esprit éminemment français, Lavoisier commence par se demander ceci : Quelle est la propriété la plus caractéristique de la matière ?

Avant lui, et complétant Lucrèce, Mariotte avait bien posé les deux principes ou maximes d'expérience que voici[2] :

La nature ne fait rien de rien, et la matière ne se perd point.

Il n'est point de matière sans quelques qualités apparentes ou réelles.

Mais ces principes, depuis long-temps admis, n'avaient pas empêché l'erreur de Stahl de se propager et de se perpétuer. Pourquoi ? Parce qu'on ne s'était pas demandé comment il fallait s'y prendre pour s'assurer que rien ne se fait, que rien ne se perd. Lavoisier ajoute cette caractéristique :

Est matériel tout ce qu'on peut peser avec une balance.

Mais est-ce que tout le monde ne savait pas se servir de la balance ? Sans doute ; mais le voile dont je parlais dérobait la signification de cette opération vulgaire.

Si l'on réunit ces trois principes, on obtient l'énoncé suivant :

« *Dans la nature, rien ne se perd, rien ne se crée, la matière reste toujours la même ; il peut y avoir des transformations dans sa forme, il n'y a jamais d'altération dans son poids.* »

[1] Max Muller, la Science du langage, p. 17.

[2] Essai de logique, édition in-12, 1717.

Voilà la parole créatrice qui a enfanté la science moderne. Cette notion avait échappé aux anciens, et il n'est pas sûr que les contemporains de Lavoisier en eussent saisi la portée, bien qu'elle fût la pensée première de ce grand homme toujours présente à son esprit, le fondement de sa méthode. Le fait est qu'il a fallu qu'un autre savant de génie, M. Dumas, la dégageât de ses œuvres.

L'analyse, maniée par Lavoisier avec une rare dextérité, était sans cesse contrôlée par des pesées : elle lui démontra que la décomposition des corps a une limite, et il s'éleva à la notion de la simplicité élémentaire de certaines substances et à la notion exacte de ce qu'est un corps composé. La combustion est une combinaison au lieu d'être une décomposition ; et où le système de Stahl prévoit une perte de poids, celui de Lavoisier montre clairement une augmentation, et réciproquement.

La balance, ce critérium de certitude sans cesse consulté et une notion nouvelle, sont donc le point de départ des découvertes de Lavoisier. C'est cette vue intuitive de la réalité des corps, et non la découverte de l'oxygène, comme on l'a dit, qui a fondé la chimie moderne. C'est en dégageant la réalité de l'apparence, en allant au fond des choses, que l'état solide, l'état liquide et l'état gazeux ne lui apparaissent plus que comme des accidents, les formes que la matière toujours une peut successivement revêtir.

L'application de ces principes nous paraît très-simple aujourd'hui et très-naturelle : mais cela n'était pas simple alors, puisqu'il a fallu toute la rectitude de jugement d'un homme tel que Lavoisier pour les découvrir et pour les faire prévaloir. C'est en attaquant toutes les questions dans l'ordre de leur dépendance logique et avec un esprit philosophique profond que toutes les solutions fondamentales qu'il a données sont restées inébranlées.

Il n'est pas douteux que l'énoncé fondamental de Lavoisier n'ait inspiré les travaux contemporains pour fonder la belle

théorie de la corrélation des forces. Affirmer aujourd'hui que la chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme ne sont que du mouvement transformé, c'est affirmer que les forces ne se créent ni ne se perdent, mais qu'elles subissent des transformations sans perdre leur intensité. Affirmer aussi que la force physique dans l'animal dérive de l'aliment, c'est encore être d'accord avec ce principe, car la théorie et les faits ne sont pas en contradiction Mais soutenir que l'intelligence humaine est du mouvement transformé, c'est faire une hypothèse gratuite : s'il s'en crée, hélas ! combien il s'en perd !

La doctrine de Lavoisier sera éternellement vraie, car elle n'est que l'expression heureuse des faits. Chaptal en a fait la remarque dans maints endroits de ses œuvres : là, point de finesses, point d'hypothèses, et pourtant on peut assurer qu'elle donne satisfaction à l'amour de l'ordre et du beau, qui sont l'apanage du cœur et de l'esprit humains. Des atomes, dont on me semble en train de démontrer par l'absurde la non-existence, il n'en est pas même question dans les œuvres de Lavoisier : il lui suffisait de savoir que Dieu avait tout créé avec *nombre, poids* et *mesure*. Comme Leibnitz, il pensait sans doute « qu'il y a de l'harmonie, de la métaphysique, de la géométrie, de la morale partout. »

Chaptal voulut être le premier vulgarisateur de cette magnifique doctrine. Nous avons vu que dès 1785 il l'avait adoptée dans ses écrits. Il publia ses *Éléments de chimie* le 23 décembre 1789, à peine dix mois après le *Traité* de Lavoisier. Berthollet a loué la méthode, la clarté dans les idées et dans les expressions, qui brillent dans cet ouvrage. A ses yeux, « il présente non-seulement un précis de nos connaissances, mais des observations intéressantes et la description soignée des procédés des arts dont plusieurs, ou ignorés ou peu connus, contribuent beaucoup à l'utilité et au mérite de l'œuvre. » Ce jugement de Berthollet a été ratifié; car ce livre, qui était le premier traité vraiment élémentaire de chimie rationnelle, a été traduit chez

tous les peuples civilisés, et en était déjà à sa quatrième édition en 1803.

La publication des *Éléments de chimie* augmenta encore la réputation et l'influence de Chaptal. S'il n'a jusqu'ici efficacement servi que sa province, nous allons le voir mettre ses forces, son intelligence et son cœur au service de la patrie commune.

IV.

La Révolution était accomplie. Les établissements créés par les États de Languedoc, payés des deniers de l'Église, venaient, hélas! en même temps que toutes nos institutions scientifiques, de disparaître dans la tourmente suscitée par le philosophisme triomphant. Académies, Universités, tout avait été englouti. Roucher, l'ami de Chaptal, le défenseur de la constitution et du Roi, Lavoisier lui-même, avaient péri sur l'échafaud avec tant d'autres, et il nous est glorieux de penser que celui qui devait, sous la puissante impulsion du plus grand génie guerrier et organisateur de tous les temps, contribuer à tout restaurer en matière d'enseignement scientifique et industriel, était un disciple de notre Université de médecine, et un élève formé à l'école libérale des seigneurs, évêques et bourgeois des États de Languedoc. La tradition, qui est une des grandes forces de l'humanité, rattacha ainsi le passé, dans ce qu'il avait de bon, au nouvel ordre de choses qui allait naître.

La noble et généreuse nature de Chaptal était préparée pour accepter ce qu'il y avait de beau et de grand dans le mouvement qui s'était d'abord produit, mais elle devait aussi lui faire réprouver les excès dont il allait être le témoin, et un moment la victime. Au plus fort de la mêlée, il affirme hautement ses sympathies, et la lutte ayant éclaté entre les députés de la Montagne et ceux de la Gironde, il se déclare pour ceux-ci et publie un écrit plein d'énergie (*Dialogue entre un Montagnard et un Girondin*) qui amena son arrestation après le 31 mai

leureusement ses amis obtinrent son élargissement. Il
, passer à l'étranger ; des offres aussi brillantes qu'ho-
s lui avaient été faites ; il préféra, à l'exemple des plus
, rester et rendre encore des services à la patrie, même
terrible gouvernement des membres du Comité de salut

oyauté venait d'être abolie, le roi d'être sacrifié. La
était déclarée à l'Angleterre, à l'Espagne et à la
le. Une armée formidable, rapidement assemblée, man-
e tout. La patrie est en danger ; les savants vont faire
rveilles.

ptal était encore à Montpellier. Il dirigeait la fabrication
pêtre dans le Midi, et publia bientôt un nouveau pro-
our le raffinage de ce sel. Les résultats étonnants qu'il
obtenus le firent appeler à Paris, où, avec Monge et
llet, il dirigea les ateliers de salpêtre. La direction de
drière de Grenelle lui fut confiée. Grâce à ses soins, la
ition de la poudre, par le procédé qu'on a nommé *révo-
naire*, se fit avec une rapidité inouïe. Les ateliers étaient
uits pour produire huit milliers de poudre par jour ; on
nanda bientôt seize, et on les fournit ; il en fallut bientôt
, et on en livra trente-cinq. Mais ce ne fut pas sans faire
servations que Chaptal consentit à fabriquer dans les
ions exceptionnelles où il se trouvait placé. Il avait prévu
nger qui menaçait les ateliers ainsi encombrés, on ne
la pas, les ordres du Comité de salut public furent in-
es, et un jour une explosion détruisit tout.

dant les trois années qu'avaient duré ces luttes gigan-
s, les *Annales de chimie*, dont Chaptal était devenu l'un
dacteurs, avec Guyton, Monge, Berthollet, Fourcroy, etc.,
t cessé de paraître. La nécessité de s'occuper uniquement
défense de la République en était la cause. Mais on ne
ua pas seulement de la poudre dans ces années mémo-
; dans le même temps, on cherchait à tirer de notre
sol tout ce qu'on allait auparavant puiser à l'étranger.

leur de la garance, il est important d'employer une huile tenant beaucoup de mucilage, ce que l'on nomme aujourd'hui *huile tournante*, afin que l'émulsionnement soit plus facile plus persistant. Ces idées ont reçu la consécration du temps. mémoire de 1799 est devenu le livre de l'*Art de la teinture coton en rouge*, qu'il publia huit ans après.

La Convention, délivrée de la faction qui la dominait en la cimant, décréta la fondation de l'Institut national (25 octo- 1795). Chaptal, qui était à Montpellier, fut nommé corres- dant; mais, à la mort de Bayen, il eut l'honneur de lui céder et de l'emporter sur ses concurrents, Baumé et Sage. nomination ne fut que la récompense de ses services et de remarquables travaux.

V.

Le 18 brumaire avait changé la face des choses. Le premier nsul appela Chaptal au Conseil d'État. Ses facultés vont xercer sur des objets nouveaux; mais l'homme d'État n'en tera pas moins le savant dévoué à ses études de prédilec- n: sans rien négliger, il fera face à tout. Sa rare intelli- nce, son aptitude à saisir le côté vrai des choses, apparaîtra, il est possible, en administration comme en industrie.

En 1790, étant encore professeur à Montpellier, il avait fait la Société royale un rapport sur un mémoire relatif aux uvres d'Olivier de Serres, où se révèlent ses préoccupations nstantes du perfectionnement social par le travail. A ses eux, l'agriculteur, le physicien, le chimiste, le mathématicien, le naturaliste, forment une société dont tous les membres, iés entre eux par des rapports intimes, concourent au même nt : de leurs efforts combinés doit naître la prospérité publique. Si honorer l'agriculteur et encourager l'agriculture est un moyen puissant de prospérité nationale, c'est surtout un moyen de régénérer les mœurs. Il affirme hautement, Messieurs, que la population dépend essentiellement des progrès de l'agricul-

il donne l'exemple, car il aime son pays ava
grandeur. Au Conseil-d'État, comme dans une
son esprit médite sur les mêmes objets, se no
idées.

L'*Essai sur le perfectionnement des arts chi*
et le *Rapport sur l'organisation de l'instr*
qu'il a présentés au Conseil d'État, sont des
qui ne pouvaient être conçues que par un
sincèrement pénétré de la puissance de la libe

Dans l'*Essai*, on le voit profondément hum
pays ne soit qu'au second rang dans les arts i
qu'il possède les éléments qui lui permettraie
mier. Ses vues, en économie politique, ont de
et il est assurément remarquable que, sous l
pereur Napoléon III, on n'ait fait qu'applique
miques qu'il avait, dès l'année 1800, voulu fa

Sans doute, la haine que plusieurs hommes
l'imitation de Burke, avaient vouée à la Révo
n'avait pas uniquement pour objet l'horreu
rèrent ses excès, mais bien plutôt la vue di
que les idées de progrès qu'elle enfanta alla
au commerce et à l'industrie de leur pays
méprit pas plus que le premier Consul ou l
pensée est comme le frontispice de l'*Ess*

« La puissance colossale de l'Angleterre
sur la prospérité de son commerce; mais

révolution qu'elle redoute : celle de la prospérité de notre commerce. » Pour atteindre ce but, il voit trois moyens : former des fabricants éclairés ; indiquer sur le sol de la République les emplacements les plus convenables aux divers genres de fabrication ; rendre ces fabrications plus économiques.

A ses yeux, tous les efforts du gouvernement doivent tendre à faciliter les approvisionnements des fabriques et assurer la consommation des produits manufacturés. Sa pensée est résumée dans les quatre propositions suivantes :

1. Il doit être libre au fabricant de s'approvisionner de toutes les matières premières de son industrie dans tous les pays où ces matières lui présentent le plus d'avantages, soit pour le prix, soit pour la qualité.

2. Le gouvernement doit rendre libres l'entrée et la circulation de toutes les matières premières des fabriques.

3. Les produits manufacturés doivent jouir des mêmes avantages pour l'exportation.

4. Le gouvernement doit imposer le fabricant, et affranchir de presque toute redevance les matériaux et les produits de son industrie. Il ne perdra jamais de vue que la loi qui surtaxe les marchandises en tarit la consommation.

C'est la doctrine toute entière du libre-échange que Chaptal, devançant Cobden, formule dans ces quatre propositions, et il ne manque pas d'en tirer les conséquences.

D'après lui, l'industriel livré à ses propres forces, contrarié dans l'exercice de sa profession, fournit à peine à sa subsistance. Dans ce cas, une imposition, si faible qu'on la suppose, est néanmoins prélevée sur ses besoins. Au contraire, si le gouvernement favorise ses approvisionnements et ses débouchés, il peut fournir une imposition énorme par l'abandon de son superflu. Mais ce n'est point assez. Pour que les fabriques prospèrent, il faut qu'elles puissent concourir avantageusement avec celles des pays voisins, et il condamne sans pitié le système de la prohibition, qui entraîne trois inconvénients majeurs : *frustrer l'État d'un revenu de douane, présenter un appât à la*

concurrence, tarir le stimulant de nos fabricants. Toutefois, si veut que les produits étrangers viennent concourir avec les nôtres sur nos propres marchés, il veut également que le gouvernement, qui impose ses matériaux, impose aussi la fabrication étrangère, mais de façon que tous les intérêts soient satisfaits.

Je n'entreprendrai pas, Messieurs, de dire comment Chaptal procéda à résoudre tous les problèmes que soulevait la vaste question qu'il a agitée. Les rapports des maîtres et des ouvriers, les contrats d'apprentissage, le compagnonnage, la création des fabriques-modèles, la nomination des professeurs dans ces institutions, les rapports du gouvernement avec les chefs d'industrie, etc., toutes ces choses ont été traitées d'un point de vue élevé, dont le passage suivant peut donner une idée :

« La nature a tout préparé pour faire de la France la patrie adoptive des arts : d'un côté, la variété prodigieuse de ses productions territoriales lui assure des ressources dans tous les genres ; de l'autre, sa position géographique présente dans une petite étendue le sol et les hommes de tous les climats. Ici, l'imagination la plus brûlante crée et nourrit les arts de goût et d'agrement ; là, la froide raison applique par le calcul les précieuses découvertes de la mécanique. Avec de telles dispositions, le gouvernement n'a qu'à vouloir pour placer les arts au premier rang et voir bientôt toute l'Europe tributaire de l'industrie française.

» Mais ce n'est point par quelques distinctions accordées isolement à quelques artistes ; ce n'est point par des récompenses trop souvent réparties sans discernement ; ce n'est point en encourageant tel ou tel art, sous le prétexte frivole d'une plus ou moins grande utilité, qu'on parviendra à donner à tous une impulsion favorable. Toutes ces protections partielles nourrissent l'intrigue et étouffent le génie : au lieu d'exciter l'émulation, elles l'éteignent. Trop souvent on a vu languir le talent dans l'atelier où le retenait cette modeste simplicité qui en est

presque toujours la compagne inséparable, tandis que la présomption et la sottise se partageaient les récompenses nationales. Toutes les protections partielles courbent l'artiste sous la domination de l'homme en place; et bientôt il perd cette fierté, cette indépendance, qui seules peuvent imprimer un grand caractère à ses productions : on le voit peu à peu partager jusqu'aux ridicules de son protecteur, et plier son âme jadis brûlante aux caprices de son orgueilleuse déraison. Si nous ouvrons l'histoire, nous verrons presque partout le caractère des protecteurs empreint sur les travaux des artistes privilégiés; nous verrons presque partout la trop complaisante médiocrité accablée d'honneurs et de fortune, tandis que le génie, qui n'a pas pu s'avilir par l'intrigue, ni se vendre à la protection, languit dans la persécution ou l'oubli. »

Après avoir médité cette œuvre capitale, il m'a semblé que le fond de sa doctrine économique était le suivant : *Les intérêts sont harmoniques*. Cette grande vérité, que Bastiat a énoncée et développée dans son admirable livre des *Harmonies économiques*, a certainement été pressentie par Chaptal. Or, pour développer et maintenir ces harmonies, Bastiat n'invoquait d'autre moyen que la liberté. Telle était aussi l'opinion de Chaptal : « Il n'est pas, dit-il en terminant, il n'est pas de gouvernement plus favorable aux arts que le gouvernement libre; ainsi, aux ressources inépuisables de sa position, la France peut ajouter aujourd'hui les avantages de sa constitution politique. Et ce caractère national, qui seul a pu dans d'autres temps enfanter des prodiges, va se fortifier aujourd'hui de tout le génie des chefs du gouvernement. »

Le *Rapport sur l'instruction publique* respire le même esprit de large et généreuse liberté. Il avait profondément médité sur la constitution des sociétés humaines, et il ne pensait pas qu'une force aveugle avait présidé à leur naissance; il ne pensait pas que l'état social le plus parfait fût l'état sauvage; il avait vu dans son organisation une grandiose unité et non pas une mesquine uniformité. Il pensait, comme Napoléon,

« que les vraies conquêtes, les seules qui ne donnent aucun regret, sont celles que l'on fait sur l'ignorance. » Il croyait qu'on n'aurait jamais assez de forces pour l'expulser de ses derniers retranchements ; et s'il voulait que le gouvernement intervînt, s'il le croyait obligé d'être le dispensateur de l'instruction, s'il avouait que les citoyens ont droit à l'enseignement, il croyait aussi que les chefs de famille ont le droit de choisir les maîtres de leurs enfants. A côté de l'initiative et de la surveillance de l'État, il revendiquait avec force la liberté, n'oubliant pas, sans doute, que dans ses montagnes il fût resté ignorant, si un modeste prêtre de village ne lui eût ouvert les sources du savoir ; il veut donc « pour chacun la liberté d'ouvrir des écoles et d'y admettre les enfants de tous ceux qui n'auront pas pour l'instituteur public le degré de confiance nécessaire. »

M. Flourens, avec l'autorité de son nom, a dit des deux ouvrages que je viens de faire connaître, de l'un : « que c'est peut-être le premier livre dont on a pu dire qu'il est également fait, et pour être médité par l'homme d'État, et pour être étudié par l'artiste » ; du second : « qu'il est, à son tour, digne d'être médité par le législateur et par le philosophe. »

L'autorité qui s'attachait à la manière de voir de Chaptal, sa parole facile, son aptitude à saisir le côté pratique des choses et la clarté de ses démonstrations, le faisaient choisir pour défendre devant le Tribunat et le Corps législatif les projets du gouvernement.

Le premier Consul, qui possédait à un si haut degré l'art de bien juger les hommes, ayant vu à l'œuvre, dans les conseils et à la tribune, l'homme qui avait des vues si étendues, l'appela au ministère de l'intérieur.

Il se trouva donc mis à l'épreuve, celui qui à l'âge de vingt-quatre ans avait dit : « Ce n'est pas en suivant quelques détails isolés d'une grande administration qu'on peut opérer le bien général ; ce n'est qu'en menant de front tous les objets séparés, ce n'est qu'en les rapprochant, les liant et en suivant tout l'ensemble, qu'on peut se flatter de réaliser la chimère du bien

ıblic. » Il montre efficacement, Messieurs, de quoi sont capa-
es une science étendue, une expérience variée, le désir de
en faire, l'honnêteté éprouvée, mis au service d'une incom-
ırable activité. Son patriotisme, sous la toute-puissante
ıpulsion du génie qui dominait tout, imprima à son admi-
istration une force d'organisation incroyable. Le ministère de
intérieur comprenait alors (1800) le commerce, les douanes,
s travaux publics, l'agriculture, les beaux-arts et l'instruc-
on publique. Comment pourrai-je, en quelques pages, re-
acer les merveilles qui ont été accomplies en quatre années
ar ce fécond ministère !

D'habiles artistes anglais, attirés par lui, ont apporté en
rance les secrets de leurs nouvelles machines, et les instances
u ministre les ont fait adopter à tous les fabricants de tissus
rançais. Grâce à cette initiative, on sait maintenant que notre
ays est devenu, sur le continent, la première puissance indus-
rielle, et, sur plusieurs points, la rivale des ennemis que
Chaptal combattait sur son terrain peut-être plus efficacement
que les généraux sur le champ de bataille ; car l'or de l'Angle-
terre venait, hélas ! trop tôt réparer ses défaites, en nous sus-
citant sans cesse de nouveaux ennemis.

La première École spéciale des arts et métiers qui, fondée à
Compiègne, est devenue celle de Chalons ; l'organisation des
elles et grandes collections que l'on admire au Conservatoire
les arts et métiers, et qui ont été livrées à l'étude des citoyens
ndustrieux ; l'institution des Chambres de commerce, des
hambres consultatives des arts et manufactures ; la fondation
'un cours spécial des procédés nouveaux qui devaient nous
rocurer de nouvelles richesses ; la législation paternelle qui
égla équitablement les rapports des maîtres d'atelier et des
rtisans avec les ouvriers qui travaillent sous leurs ordres,
ont autant de moyens qu'il a fait concourir au développement
e notre industrie. Mais ce n'était point encore assez : la
ociété d'encouragement pour l'industrie nationale le recon-
naissait en même temps pour son fondateur, et pendant trente

ans elle l'a réélu pour son président. « Il envoyait, en outre, des négociants instruits dans tous les pays, pour y faire connaître les produits français et leur ouvrir de nouveaux débouchés [1]. »

En matière de travaux publics, il ne fut pas moins actif ; celui qui avait depuis long-temps reconnu d'un point de vue si élevé l'importance des voies de communication, répara nos routes, présida à l'ouverture de nouvelles, et, sous son ministère, furent percées les admirables voies dans les Alpes par le Simplon, le mont Cenis, le mont Genèvre, etc., qui sont l'une des gloires du grand règne de Napoléon.

L'humanité souffrante ne pouvait être oubliée. Une Commission, dont Lavoisier avait fait partie autrefois, s'était déjà occupée des changements qu'il convenait impérieusement d'apporter dans le régime des hôpitaux. Ce fut Chaptal qui réalisa enfin les vues de ces autres bienfaiteurs de l'humanité. Des améliorations effectives ont été apportées à l'Hôtel-Dieu de Paris, et, pour rendre son bienfait durable, il institue le Conseil gratuit des hôpitaux et rétablit les sœurs de charité au chevet des malades. « Une idée [2] sublime lui inspirait en même temps la création de cet hospice de la Maternité, où la femme pauvre reçoit les secours de l'art au moment où elle les réclame au titre le plus sacré, et où des élèves sages-femmes devaient recevoir une instruction qui leur permît de rendre de si précieux services. »

Indépendamment de ces actes administratifs, qui témoignent d'une si profonde connaissance des affaires et d'un sens si droit, Chaptal s'occupa avec ardeur de toutes les questions concernant l'instruction publique proprement dite, aussi bien que de celles qui n'y touchent que par certains côtés. C'est ainsi que de grands travaux, ordonnés par lui, s'accomplissent dans les jardins du Musée d'histoire naturelle de Paris [3] ; des terrains restés stériles sont livrés à la culture, et la

[1] Flourens. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*

reconnaissance publique y attache le nom de Chaptal, qui eut aussi l'honneur de proposer la création de la commission d'Égypte, qui devait produire un monument si honorable pour la France [1].

La loi du 19 ventôse an XI, sur l'exercice de la médecine et l'organisation des écoles de pharmacie, est due à son initiative. Tout ce qui concerne les études médicales et leur organisation porte son empreinte, et, me disait un illustre savant, « rien n'est plus désirable que de voir reprendre, en les interprétant pour l'époque actuelle, des règlements dont on ne s'est écarté que par des réactions, des illusions ou des erreurs dont la médecine a toujours souffert. »

Tandis que ces choses s'accomplissaient, il allait, avec Napoléon, visiter les grandes usines de France. Voici une anecdote, relative à la manufacture de Sèvres, qui peint à la fois l'activité de Chaptal et l'influence qu'il savait exercer autour de lui [2]. Un jour, Thenard reçoit l'ordre de se rendre dans le cabinet du Ministre ; il se présente : « Le bleu d'outre-mer nous manque, lui dit Chaptal ; d'ailleurs, c'est en tout temps un produit fort rare et fort cher, et Sèvres a besoin d'un bleu qui résiste au grand feu. Voici 1,500 francs, va me découvrir un bleu qui remplisse les conditions que j'indique. — Mais, dit Thenard, je... — « Je.... je n'ai pas de temps à perdre, répondit Chaptal d'un ton bourru. Va-t-en et apporte-moi mon bleu au plus vite. » Thenard s'en va, chauffe du phosphate de cobalt avec l'alumine ; le bleu qui porte son nom est découvert, et, « à un mois de là, les riches nuances des plus beaux vases de Sèvres témoignent du succès obtenu. »

C'est ainsi que Chaptal savait apprécier et choisir les hommes. C'est cette connaissance qui valut à l'École de médecine de Montpellier la nomination de M. Lordat comme prosecteur, sur la recommandation de Barthez, et celle d'Anglada, comme

[1] Charles Dupin.

[2] Flourens, Éloge de Thenard.

conservateur d'abord et ensuite comme professeur, et enfin de M. Bérard, notre savant doyen. Nous verrons plus loin les autres bienfaits dont notre Faculté lui fut également redevable.

En sortant du ministère, Chaptal fut appelé au Sénat et nommé grand officier de la Légion d'Honneur, enfin trésorier du Sénat. Dans cette nouvelle situation, il publia d'abord son *Traité de chimie appliquée aux arts*, grand ouvrage qui a eu l'honneur d'être cité avec éloges dans le rapport de Cuvier à l'Empereur sur les progrès des sciences depuis 1789, et qui n'a été surpassé que par un ouvrage semblable, dû à la plume du chimiste illustre à qui l'Empereur Napoléon III disait naguère: « Vous serez le Chaptal de mon règne. » Il est vrai que si l'ouvrage de M. Dumas surpassa celui de son devancier, c'est que trente années de progrès scientifiques et industriels s'étaient accumulées. Étonnant rapprochement ! c'est un Languedocien, Chaptal, qui, le premier, féconde les applications qui découlaient de la théorie de Lavoisier ; M. Dumas, Languedocien aussi, a été le premier et long-temps seul à comprendre la valeur de l'œuvre de ce grand homme. En effet, pour la plupart des savants qui ont précédé M. Dumas ou qu'il peut compter comme contemporains, il est certain que Lavoisier se résumait dans deux ou trois mémoires et par sa nomenclature chimique. Nous avons déjà vu comment M. Dumas avait démêlé dans les mémoires de Lavoisier le principe fécond et fondamental de sa méthode. Mais en se faisant l'éditeur dévoué de l'œuvre du grand génie créateur que je vous ai montré, il a remis Lavoisier à sa place, et les chimistes savent aujourd'hui que le fondateur de la science qu'ils cultivent avait tous les droits au titre de grand homme. Si Chaptal, comparé à Lavoisier et à Berthollet, n'a pas été inventeur, le devoir, si ce n'est la justice, m'oblige de reconnaître que les ouvrages de M. Dumas, les théories fécondes par lesquelles il a étendu la doctrine de Lavoisier, en la complétant, ont été, comme celle-ci, l'unique point de départ des merveilleux progrès de la chimie depuis plus d'un quart de siècle. La découverte du cyanogène, celle de la nature du

chlore et de l'iode, la décomposition des alcalis et des terres, œuvres admirables dues au génie des Gay-Lussac, des Thenard, des Davy, etc., étaient préparées ou prévues par la théorie de Lavoisier. Le travail monumental de M. Chevreul sur les corps gras, les travaux de Thenard sur quelques combinaisons de l'alcool, ont seuls précédé la théorie des éthers de MM. Dumas et Boullay. Mais rien ne faisait prévoir la théorie des amides et celle des substitutions, œuvres étonnantes et merveilleusement fécondes, fruit des méditations d'un génie créateur, les seules dignes d'être mises en parallèle avec celles de Lavoisier, qu'elles ont complété en l'éclairant d'un jour nouveau. Ces théories, qui ont montré de nouvelles propriétés dans la matière, sont de M. Dumas : lui seul les a conçues, en a révélé l'importance, et c'est sur ce fonds que les chimistes travaillent en l'étendant. Ce serait ingratitude de le méconnaître : le Lavoisier du XIXe siècle est votre compatriote !

Vous me pardonnez cette digression, Messieurs, car je n'ai pu résister au plaisir de rapprocher deux nobles existences, toutes deux vouées au travail et jalouses de la grandeur de la France. M. Dumas, comme Chaptal, n'est-il pas des vôtres et aime-t-il votre belle province avec une passion moins fidèle ?

Chaptal est resté jusqu'à la fin, auprès de l'Empereur, le représentant le plus dévoué de l'industrie et de l'agriculture nationales. Jusqu'à la fin il fut l'ami dévoué de celui qui l'avait si bien apprécié, et dans l'année néfaste de 1814, envoyé, avec le titre de commissaire extraordinaire, à Lyon, il fit des efforts inouïs pour repousser, arrêter ou retarder du moins l'invasion étrangère, que les merveilles opérées par l'Empereur n'empêchèrent pas, hélas ! de triompher. Après l'abdication, il rentra dans la vie privée ; le retour de l'île d'Elbe le retrouva fidèle auprès de son Empereur, qu'il avait servi avec autant de dignité que d'attachement éclairé. Comme les plus dévoués, les Ney, les Drouot, il resta à son poste jusqu'au dernier moment. Malgré les prodiges que l'Empereur accomplit, la fortune nous ayant trahis, à l'exemple des plus généreux, Chaptal se retira

de nouveau dans la vie privée, et ne fit rien pour en sortir, si ce n'est de se dévouer toujours en travaillant sans cesse.

VI.

Ici commence une nouvelle phase de cette noble et courageuse existence. Il possédait la magnifique terre de Chanteloup, près d'Amboise, où autrefois Choiseul disgracié s'était contenté de vivre dans un faste inerte, consumé de regrets. Chaptal, qui avait tant honoré l'agriculture, se fit cultivateur. Lors du blocus continental, une foule d'expériences avaient été tentées pour extraire le sucre de canne de la betterave. Un vaste territoire fut consacré par lui à la culture de cette plante, et il établit une fabrique de sucre dans son propre château. Le travail qu'il publia traite de toutes les questions agricoles et manufacturières qui se rapportent à cette nouvelle industrie. Il fit voir que la culture de la betterave, liée à une exploitation agricole, les résidus étant employés à la nourriture des bestiaux, les mélasses à fabriquer de l'alcool, ne nuira pas à la production d'un seul grain de blé, et aura en outre l'avantage de fournir, pendant la saison rigoureuse, du travail à un grand nombre de bras. La publication de ces recherches, dépenses et profits, montra que le sucre était produit par lui à treize sous la livre. Il s'occupa en même temps de la théorie des assolements, dont il avait déjà posé les principes; de la culture des prairies artificielles et de l'élève des mérinos, dont un troupeau, comme les bœufs, était nourri de pulpe de betterave. Son grand bonheur était de mettre tout le monde en état de profiter de ses succès comme de ses mécomptes.

Son infatigable ardeur le portait à propager la découverte de Jenner autour de lui, revenant ainsi aux travaux qu'il avait vus si féconds chez son oncle Claude, à Montpellier; ses succès lui valurent la médaille, qui lui fut décernée par le Conseil supérieur de vaccine qu'il avait autrefois institué. Pour un homme

comme lui, cette récompense était prisée à l'égal des plus hautes distinctions.

Tant de nouveaux bienfaits le firent appeler (1817) au conseil général des hôpitaux de Paris, qui lui devait sa création et sa prospérité. Il prit part alors (1819) à la fondation de la Société pour moraliser et améliorer le service des prisons, et fut appelé au Conseil de perfectionnement du Conservatoire des arts et métiers, où l'on venait de remplir une de ses vues en y créant l'enseignement supérieur des sciences appliquées à l'industrie.

La même année il publia son ouvrage de l'*Industrie française*, monument pour l'édification duquel il avait commencé à recueillir les éléments sous son ministère.

Enfin, il fut appelé à la Chambre des pairs, sous le ministère du duc Decaze. Là, comme pendant tout le règne précédent, il ne s'occupa que des choses qu'il connaissait le mieux : tous les rapports importants relatifs aux finances, à l'agriculture, à l'industrie, lui étaient dévolus. Jamais son patriotisme ne se démentit; il savait avec une égale autorité défendre les intérêts de l'État et ceux de ses concitoyens.

Tant d'occupations diverses n'avaient pas le pouvoir d'épuiser son énergie; il publia successivement une nouvelle édition de son *Art de faire le vin*, son *Traité d'agriculture*, et trouvait encore le temps d'encourager ce qui se faisait de bien dans son cher Languedoc, comme le prouve la lettre qu'il adressait à Mlle. Gervais sur son procédé de fermentation vineuse.

VII.

J'ai montré, Messieurs, dans Chaptal, le jeune homme studieux s'élevant par le travail, le savant, le fabricant, l'agriculteur, l'administrateur et l'homme d'État. Sous tant de rapports, où trouver une vie mieux remplie et plus réellement utile à ses semblables et à son pays? Les diverses faces de cette grande existence ont sans doute fait deviner des qualités

morales d'un ordre supérieur. Fidèle au plan de ce discours, il nous reste à en découvrir la preuve dans divers actes de la vie.

Lorsque la réputation de Chaptal se fut prononcée dans tout le monde civilisé, Washington, au rapport de M. Charles Dupin, lui écrivit par trois fois pour l'inviter à venir dans les États-Unis, pour appliquer la plus féconde des sciences aux arts naissants du Nouveau-Monde affranchi. « Comme Président du Congrès, écrivait Washington, je ne puis rien promettre au nom de la nation; comme particulier, je puis vous assurer qu'elle se fera un devoir de reconnaître vos services. »

Le roi d'Espagne fit offrir au jeune chimiste un premier don de 200,000 fr. et 36,000 fr. de pension annuelle, « s'il voulait transporter au-delà des Pyrénées les industries qu'il avait créées pour le Languedoc. »

Son désintéressement lui fit refuser toutes ces offres brillantes, et plus tard, lorsqu'il fut arrêté, « aux jours où l'opulence et les talents réunis mettaient surtout leur possesseur en péril », la reine de Naples fit offrir à Chaptal un asile dans son royaume, et nous avons vu qu'il préféra mettre son intelligence et son activité au service de la patrie en danger.

Cet amour de la patrie se traduisit plus tard, sous son ministère, par une démarche que j'aime à rappeler : « Le Parlement d'Angleterre venait d'accorder 5,000 livres sterling au docteur Smith comme inventeur d'un procédé pour désinfecter l'air des prisons et des hôpitaux. Chaptal, dans un rapport aux consuls, revendique l'honneur de cette découverte précieuse à l'humanité en faveur d'un Français, Guyton de Morveau. C'était la première fois qu'on voyait un Ministre prendre en main la défense de la gloire scientifique de l'un de ses compatriotes[1]. »

Le même esprit de patriotisme lui fit braver des préjugés encore trop vivaces, lorsqu'il restitua aux habitants d'Orléans

[1] Charles Dupin.

[illegible] fête populaire par laquelle ils célébraient la délivrance [illegible] ville et l'expulsion des Anglais par Jeanne d'Arc, la [illegible] inspirée que la Lorraine donna à la France.

[illegible] cœur comme celui de Chaptal garde précieusement les [illegible] souvenirs. L'École de Montpellier n'a cessé pendant [illegible] sa vie d'être l'objet de ses plus vives sympathies ; s'il [illegible] avec bonheur qu'il lui devait ses premiers succès, [illegible] qu'il se souvenait que son enseignement avait fortifié les [illegible] et grandes convictions que sa première éducation avait [illegible] dans sa belle âme. Aussi n'est-on pas étonné de [illegible] lui prodiguer des marques de l'estime qu'il faisait de [illegible] enseignement. Il voulut d'abord l'honorer comme gardienne [illegible] traditions hippocratiques et de l'enseignement spiritualiste [illegible] science médicale. Le buste du grand médecin de Cos, qui [illegible] notre salle des Actes, œuvre admirable de la sculpture [illegible], est un don du premier Consul obtenu par Chaptal. [illegible] inauguration de ce buste eut lieu le 4 messidor an VI (24 [illegible] 1801), et fut pour Barthez l'occasion de prononcer son [illegible] discours sur le génie d'Hippocrate, et de rappeler la [illegible] de Chaptal. Grâce à son influence, Vigarous et Prunelle [illegible] puiser dans plusieurs dépôts de livres, à Paris et ailleurs, [illegible] qui ont permis d'augmenter l'importance de notre [illegible] bibliothèque.

[illegible] il ne mettait pas seulement son influence au service de [illegible], il prenait, pour la servir, sur son propre bien. En [illegible] Montpellier, il fit don à notre bibliothèque d'une partie [illegible] la sienne. Il abandonna plus tard tout son traitement de [illegible], pour être employé par De Candolle au Jardin des [illegible]. Une autre fois il consacre le même traitement à l'ana[illegible], à la chimie et à la bibliothèque. C'est à lui que nous devons l'édification de cet amphithéâtre [1], et celle de la salle où fut placé le buste d'Hippocrate. Si l'État intervint par ses finances dans ces constructions, sa fortune privée y contribua

[1] Par l'architecte Lagardette.

largement, comme le témoigne l'inscription que vous l
dessus de son buste, œuvre due à l'habile ciseau de Co

Tous ces actes ont mérité à Chaptal d'être placé au
des bienfaiteurs de l'École, et M. Bouisson nous a dit i
son beau langage, comment les dons de Chaptal mériter
appréciés.

Mais c'est dans les choses les plus simples que se d
souvent le plus clairement les sentiments d'un homme.
une preuve pleine de délicatesse : il venait de pub
Traité de chimie appliquée aux arts ; c'est de sa mai
trouve tracé le don qu'il en fait à la bibliothèque, e
que d'ordinaire, quand on est arrivé au faîte, on ne se s
plus des positions plus modestes qu'on a occupées ; i
précieusement parmi ses titres sa qualité de profes
l'École de médecine de Montpellier.

Les écrits des littérateurs du XVIIIe siècle retentiss
mots sacrés d'humanité, de vertu, de sensibilité. On r
la trace de ces formules dans les discours de Chaptal ;
ces mots et ces sentiments ne sont pas des lieux comm
sont les viriles expressions de ses pensées. C'est à ce poin
qu'il convient de se placer pour comprendre le discou
prononça à l'inauguration de la colonne de la place Ve
élevée à la gloire du dominateur du monde. « Les
triomphe, y est-il dit, les statues, les chefs-d'œuvre d
exécute sur le marbre et sur l'airain, ne sont point, dis
et Trajan, les monuments les plus durables de la gl
bons princes. Quelques générations se sont à peine éc
et l'herbe a couvert cette colonne élevée dans les plaine
à la mémoire d'un monarque vainqueur des discordes c
des ligues étrangères ; sa statue ne frappe plus nos reg
sein de nos cités, tandis que le vœu qu'il forma pour le
reur restera éternellement gravé dans le cœur recon
du peuple français[1]. »

[1] Biographie des contemporains.

En 1817, année de grande disette, sa bonté se dénota par des bienfaits plus directs. Il fit remettre au maire d'Amboise, ville la plus proche de Chanteloup, les blés produits par cette terre, pour les délivrer au peuple à six francs l'hectolitre au-dessous des prix des marchés. Des distributions faites aux malheureux, en vivres, en vêtements, en secours de toute espèce, témoignent de son ardente charité.

La nature ouverte et expansive de Chaptal le rendait communicatif. Son amitié était chaude, et il avait le souvenir du cœur. Notre doyen, le fils de son ami Bérard, qui a passé sa jeunesse dans la société et presque dans la famille de Chaptal, pourrait nous dire comment il savait aimer et protéger ; ce fut lui qui l'introduisit chez Berthollet, dans cette société d'Arcueil où d'illustres académiciens, des hommes d'une célébrité européenne, Laplace, Humboldt se faisaient les conseillers et les premiers juges de jeunes savants tels que Gay-Lussac, Thenard, etc. Ce fut comme membre de cette société que M. Bérard publia son beau travail sur l'*Action chimique du spectre solaire*. Notre savant collègue, M. René, pourrait, à son tour, nous dire quelle était la bonté du cœur de Chaptal.

Barthez nous l'a appris lui-même : la Révolution avait détruit sa fortune, anéanti la plupart des titres honorables qu'il avait réunis pendant le cours d'une longue et pénible carrière. Mais, touchant souvenir ! Chaptal, le disciple de Barthez, l'admirateur de sa doctrine, le décide à donner une seconde édition des *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, et le maître la dédie à l'élève. C'est dans cette dédicace que Barthez dit à Chaptal : « Vous seul avez voulu me dédommager d'une partie de mes pertes, par un bienfait que je n'avais pu prévoir, et que vous m'avez fait obtenir du plus grand des hommes vivants. »

Son pays natal n'est pas oublié. On sait que le pape Urbain V, un autre enfant du Gévaudan et un autre bienfaiteur de notre École, avait fondé à Montpellier le collége des douze médecins, où des jeunes gens de son pays étaient admis pour étudier gra-

R
784
M7
1861,
1863,
1865-66
LANE
HIST

LANE MEDICAL
STANFORD UN
300 PASTEUR D
PALO ALTO, CA

tuitement la médecine. Cette fondation avait disparu, et Chaptal, pour y suppléer, créa de ses propres deniers deux bourses qui reçurent la même destination. Dans les dernières annees de sa vie, c'était vers ses montagnes que se reportaient ses souvenirs, et surtout à la paroisse dont dépend le hameau de Nojaret. A cette occasion, son âme se révèle tout entière et son cœur ému s'y reporte avec tendresse. Sa fortune était déjà anéantie, et pourtant il avait donné à l'église de Badaroux un tableau pour décorer l'autel de la Vierge et un ostensoir en argent. Le curé (M. Trauchessec) l'en avait remercié, et Chaptal lui répondit par cette lettre touchante et simple :

« Paris, le 10 novembre 1827.

» Monsieur le curé, vous mettez beaucoup trop de prix au peu que j'ai fait pour votre église ; j'ai conservé une grande affection pour les lieux qui m'ont vu naître et l'église où l'on m'a baptisé ; je désirerais y graver ma mémoire d'une manière plus solide. Les évènements m'ont transporté sur une autre terre, mais aucun ne m'a fait perdre le souvenir de mon berceau. Je suis flatté que vous m'ayez fourni l'occasion de vous exprimer les sentiments que je dois au vénérable pasteur de ma paroisse. » Le comte CHAPTAL. »

Mais peut-être n'était-ce-là que l'effet d'un simple souvenir, et la lettre une formule de politesse. Non, MESSIEURS, et c'est à ces clartés qu'il faut étudier la vie et l'œuvre de Chaptal, si on veut comprendre pourquoi il a dévoué l'une et l'autre au service de ses compatriotes et de sa patrie.

Chaptal, enfant du XVIIIe siècle, n'avait pas suivi le courant des négations désastreuses qui ont accumulé tant de ruines pendant une période néfaste de notre histoire. Il confesse un Dieu créateur, et il le fait au plus fort de l'orage. Tous ses écrits portent l'ineffaçable empreinte de sa croyance. Parle-t-il des alchimistes, il vous dira que « leur soumission à la Providence, leur amour pour le Créateur, pénètrent de vénération tous ceux qui lisent leurs ouvrages. » S'agit-il des bornes

de l'art, il s'écriera : « On parut oublier que le terme où s'arrête l'artiste n'est point celui du Créateur, et que le dernier résultat de l'analyse marque à la vérité les bornes de l'art, mais ne fixe point celles de la nature. » Mais ce Dieu, quel est-il ? Est-ce le Dieu de Hegel, identique au néant, ou bien un Dieu qui, ayant accompli son œuvre, s'endort dans une éternelle insouciance de ses créatures ? Non, Messieurs, un tel Dieu n'était point fait pour satisfaire la noble intelligence de Chaptal, son bon sens si profond ne lui faisait reconnaître d'autre Dieu que celui qui Est, le Dieu des chrétiens. En voici une preuve éclatante !

Nous l'avons vu, Chaptal était préparé pour comprendre cette « Révolution de 89, qui, comme l'a dit Arago, était si légitime dans son but, et qui, ayant commencé avec tant de grandeur et de majesté, avait fini par se jeter dans de si déplorables écarts[1]. » Il voulut autant qu'il était en lui, avec tout son cœur, l'empêcher de tomber dans ces écarts dont parle Arago : instruire et donner de bons exemples, il ne veut pas d'autres armes. Dès le début, il publie un petit livre qu'il intitule : *Catéchisme à l'usage des bons patriotes*. A la première question : Qu'est-ce que Dieu ? il répond :

« Dieu est le premier et le souverain des êtres. Il a créé le ciel et la terre et tout ce qui existe dans cet univers. Ses attributs sont la toute-puissance et la souveraine bonté. » Les conséquences qu'il déduit du point de départ sont telles qu'on doit le penser. La fraternité humaine a un fondement, puisque tous les hommes reconnaissent Dieu pour père.

Par là on peut juger du sens élevé de cet opuscule et de la façon dont Chaptal comprend le progrès et les devoirs des hommes les uns envers les autres. En réalité, à cet âge où déjà il avait rendu de si grands services, il ne s'appuie que sur les notions qu'on lui avait inculquées dans son enfance, et que de profondes méditations n'avaient fait que confirmer en les dé-

[1] Arago, Éloge de Gay-Lussac.

veloppant. Tocqueville, en parlant de la révolution de 1789, affirme « qu'il n'a jamais rencontré dans l'histoire de révolution où l'on ait pu voir au début, dans un aussi grand nombre d'hommes, un patriotisme plus sincère, plus de désintéressement, plus de vraie grandeur. » Chaptal était un de ces hommes; et on se demande ce que cette révolution serait devenue si ceux qui ont fini par la diriger étaient restés animés de ces mêmes grandes et nobles aspirations.

Il y a sans doute des esprits très-sérieux, que je crois sincères, qui savent être bons, dévoués, honnêtes, pour qui Dieu cependant n'existe pas, parce que, disent-ils, son existence ne se démontre point. Non, assurément, on ne peut pas démontrer l'existence du souverain bien, de la cause de toutes choses, par les procédés qu'emploient les physiciens, les chimistes et les physiologistes; l'existence de Dieu s'impose comme une évidence première, comme s'imposent à l'origine de toutes les sciences les principes sur lesquels elles reposent.

Je l'affirme hautement, pour en avoir été pénétré par la lecture de ses œuvres, la source de la grandeur du caractère de Chaptal se trouve dans les principes chrétiens de son éducation. Son travail infatigable, l'ardente charité dont j'ai donné des exemples, étaient inspirés par cette foi vive en la charité chrétienne. Il était convaincu que rien de grand et de définitif ne peut être fondé, parmi les hommes, en dehors des principes spiritualistes, et que le doute, quand il n'est pas celui de Descartes, ébranle et renverse au lieu d'édifier. Cet esprit pénétrant connaissait l'histoire des grands hommes de tous les temps. Il avait vu qu'à l'origine de toutes les sciences on trouve un croyant : Socrate, Platon, Aristote, Thomas d'Aquin; Copernic, Galilée, Képler, Newton; Descartes, Pascal, Leibnitz, Euler; Lavoisier, Ampère, Biot. Toute cette grande lignée de philosophes, d'astronomes, de mathématiciens, de chimistes, de physiciens, tous ces grands fondateurs des sciences ont affirmé l'existence de celui sans qui rien n'a de réalité ni de durée. Le temps n'est pas venu où l'humanité peut se passer

de ces puissants génies qui, semblables à de brillants météores, paraissent à de rares intervalles pour lui révéler quelque vérité nouvelle, à partir de laquelle elle s'élance vers de nouveaux progrès. Le nombre des travailleurs ne saurait remplacer la qualité; et si l'étude du passé doit éclairer l'avenir, nous devons nous attendre à voir un nouveau grand homme marquer le nouveau point de départ de nouveaux progrès. A quoi servirait de le taire! Notre siècle, si fécond en imposantes découvertes, n'en a fait que dans le détail : les bases de ce que nous avons fait ou faisons, étaient toutes posées.

Le monde, hélas! est partagé entre deux courants ennemis : le courant qui nous éleve, et le courant qui nous abaisse. Entrez, jeunes gens, à la suite de Chaptal, entrez hardiment dans le premier, et, avec la générosité, l'amour de l'étude, les nobles aspirations, la bonne foi, le dévouement, le désintéressement, l'enthousiasme, qui sont l'apanage de votre âge, vous atteindrez de plus en plus la région sereine où vivent les grandes intelligences qui sont la lumière du monde. Ceux qui suivent le courant contraire peuvent jeter quelque éclat, triompher et être admirés; comme les termites, ils peuvent utilement travailler pour eux-mêmes, mais bientôt l'édifice où ils ont construit leur demeure s'écroule à mesure qu'ils progressent. Gorgias a été admiré dans Athènes, Platon seul a duré dans l'humanité.

« Au physique, Chaptal était heureusement doué. Sa physionomie expressive, son regard spirituel, profond et puissant, ont été reproduits dans un admirable portrait peint par Gros, qui en fait revivre les traits. Il avait tout ce qui contribue par le langage d'action au succès physique de l'orateur[1]. » On peut admirer dans la salle des Actes la copie magistrale du portrait de Gros.

[1] Charles Dupin.

Sa diction, formée à l'école des hommes de lettres avec qui il avait vécu de bonne heure, était claire, simple, élégante et pure. Son style scientifique se modifia lorsqu'il eut adopté les principes de Lavoisier, dont les mémoires sont comme s'ils étaient écrits d'hier. Aussi retrouve-t-on dans les ouvrages de Chaptal ce tact, cette réserve, ce bon goût, qui en rendent encore aujourd'hui la lecture agréable et utile. Tout ce qu'il dit est vrai, et il ne dit rien de trop, comme si le pressentiment ou l'habitude du style législatif se laissaient voir dans les écrits scientifiques du ministre futur ou du ministre rendu à la retraite.

Son caractère était sans art ni dissimulation, mais franc, ouvert et affectueux : telle brille, en effet, dans ses ouvrages, cette nature loyale et généreuse.

Les littérateurs, les savants et les hommes politiques avec lesquels Chaptal a été le plus lié, sont : Fontanes, Laplace, Monge, Berthollet, Daru, Raynouard. Il fut dans les relations les plus amicales et les plus suivies avec Gay-Lussac, Thenard, Dupuytren, Delpech, M. Bérard, M. Dumas.

De bonne heure nous l'avons vu mériter une grande fortune, l'augmenter, arriver aux plus grands honneurs qu'un homme puisse obtenir, et pourtant on peut assurer que ce à quoi il tenait le plus, c'était à sa qualité de savant ; avant tout il a été membre de l'Institut.

La fortune, il l'appréciait dans ce qu'elle a de véritablement bon, l'art de s'en servir pour faire le bien. Aussi préféra-t-il se priver de ses biens si laborieusement, si honnêtement acquis, pour conserver à son nom et à sa postérité une réputation sans tache. En effet, « après avoir acquis tous les genres de gloire que puissent ambitionner le savant et le citoyen, après avoir compté sur soixante-seize ans d'existence soixante ans pour servir et honorer son pays, Chaptal, depuis quelque temps frappé dans sa fortune qu'il avait toute abandonnée pour aider aux engagements d'honneur du premier-né de sa famille, ce qui ne lui coûta pas une plainte et pas un regret

pour lui-même; après avoir éprouvé ce coup du sort, appesanti par le bien-être de sa postérité, seule douleur qui pût l'atteindre, Chaptal mourut dans la paix et dans la force du juste, laissant, pour auréole à sa mémoire, des services dont la France gardera l'immortel souvenir[1]. »

Tel fut, Messieurs, votre illustre compatriote. C'est au milieu de vous que cette intelligence supérieure, préparée par la culture des lettres, ouverte à tout ce qui fait la dignité de notre nature, s'est formée et développée. Heureuse notre génération s'il lui est donné d'enfanter beaucoup de tels hommes, et notre École de former de tels disciples! Puissent les jeunes et ardents esprits qui m'entendent, et que Chaptal eût tant aimés, subir la salutaire influence de son exemple et se passionner comme lui pour le travail! Et vous qui l'avez vu naître et qui l'avez nourri, vieille terre de France et de Languedoc, conservez avec respect la mémoire de Chaptal, savant plein de pénétration, citoyen sans tache, administrateur éclairé, patriote ardent, ami fidèle, serviteur dévoué de son prince et de sa patrie, jaloux de la gloire de son nom jusqu'à préférer une pauvreté non méritée[2] à une opulence noblement acquise, enfin l'un des hommes les plus dignes que la fin du XVIIIe siècle ait donnés à la France!

[1] Charles Dupin.

[2] Je trouve, dans les *Portraits et histoire des hommes utiles*, un trait qui mérite d'être rapporté :

« Sans plainte, sans ostentation, il sacrifia sa fortune pour des dettes qui n'étaient pas les siennes. Sa femme et sa fille, dignes d'un tel époux et d'un tel père, l'entourèrent des plus tendres soins dans cette position douloureuse; son vieux domestique lui resta fidèle comme aux jours de prospérité. Le vertueux serviteur, pour lui payer un dernier tribut, voulut que les discours prononcés sur sa tombe et les nécrologies dont il fut l'objet, fussent réunis et imprimés à ses frais. » Quel plus bel éloge peut-on faire des uns et des autres! (*V.* PARISOT.)

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

(Pag. 50.) *Sur les franchises du Languedoc.* — J'ai dit que cette province avait gardé, jusqu'à la fin de l'ancien régime, ses antiques franchises. Cependant on avait déjà essayé d'y porter atteinte. « Le gouvernement de Louis XIII et ses ministres voyaient d'un fort mauvais œil ces libertés particulières. Richelieu les mutila d'abord, puis les abolit. Le mou et fainéant Louis XIII, qui n'aimait rien, les détestait; sa colère s'allumait rien que d'en entendre prononcer le nom. On ne sait jamais toute l'énergie qu'ont les âmes faibles pour haïr ce qui les oblige à faire un effort : tout ce qui lui reste de virilité est employé là. Le bonheur voulut que l'ancienne constitution du Languedoc fût rétablie durant l'enfance de Louis XIV. Celui-ci, la regardant comme son ouvrage, la respecta. Louis XV en suspendit l'application pendant deux ans, mais ensuite il la laissa renaître. » (Tocqueville, *L'ancien Régime et la Révolution*, p. 323.)

(Pag. 54.) *Claude Chaptal.* — Il avait rempli des fonctions de professeur, comme chargé de cours sans doute, à l'Université de médecine, et c'est à ce titre que son portrait figure parmi ceux des anciens professeurs. Dans la dédicace de sa thèse, Chaptal dit :

> *Avunculo carissimo D. D. Claudio Chaptal, medico-practico Monspeliensi, olim vices professoris in Anatomia et Botanica diplomate Regio gerenti.*

(Pag. 55.) *La thèse est moins médicale que philosophique.* — Ces paroles significatives le prouvent :

« *Quidquid ad hominem pertinet a se alienum non repudiat ars medica; hominis physici et moralis omnes comprehendit relationes; ex arte medica igitur principia haurire debeat politica scientia, moralis, regimen politicum, puerorum institutio.* »

(Pag. 59.) *Cet archevêque de Narbonne.* — Arthur Richard de Dillon, dernier archevêque de Narbonne. « Né d'une ancienne famille irlandaise et parvenu rapidement aux premières dignités de l'Église, il occupa le siége de Narbonne en 1764. Cette prélature donnait la présidence des États de la province, et avec elle une très-grande part dans sa haute administration. » (Junius Castelnau.)

(Pag. 60.) *La nomination définitive de Chaptal.* — L'abbé Bertholon obtint la chaire de physique; on accorda à chaque professeur 2,400 livres de traitement, 1,500 livres annuellement pour frais d'expériences et 3,000 livres pour frais de premier établissement. Par la suite, une maison rapprochée de celle de l'Académie fut affectée aux cours et prit

le nom de « Hôtel des cours de physique et de chimie. » Cet hôtel était placé vis-à-vis de l'ancienne impasse du couvent des Capucins, aujourd'hui rue Delpech, N° 2. (Junius Castelnau.)

(Pag. 63.) *Il fonda l'usine de la Paille.* — M. Bérard, le savant doyen de la Faculté de médecine, a bien voulu rédiger pour ces notes l'historique suivant de la fondation de cette usine, jadis si importante, origine de toutes les créations industrielles de Chaptal :

« C'est le 24 novembre 1782 que fut acheté par Jean-Antoine Chaptal, au sieur Serres, le champ sur lequel a été construite la fabrique de produits chimiques, fondée par lui à la Paille, près Montpellier. Ce champ fut acheté au prix de 1,500 fr.

» Les constructions qu'on éleva sur ce terrain pour en faire la fabrique de produits chimiques furent surveillées par M. Lemoine, sous la direction de Chaptal.

» C'est en septembre 1784 que M. Chaptal s'associa, pour lui confier la direction des opérations de la fabrique, M. Bérard, père du doyen actuel de la Faculté, qui était le préparateur du cours de chimie que Chaptal faisait à l'Ecole de médecine.

» Il paraît, par les livres de commerce, que jusque là on n'avait encore fabriqué aucun produit chimique, car c'est au mois de mars 1785 qu'on voit figurer sur le journal la première vente d'eau-forte (acide nitrique) pour trois petites dames-jeannes, pesant net 94 livres (ancien poids), au prix de 20 sols la livre (ce qui équivaut à 2 fr. 40 c. le kilogramme); et c'est le 21 mai suivant qu'on trouve dans le même journal la première vente de deux bouteilles d'acide sulfurique, pesant 58 livres, au prix de 10 sols la livre, soit 1 fr. 21 cent. le kilogramme; enfin, c'est le 1er juin 1786 qu'on y rencontre la première vente de 92 livres d'esprit de sel (acide muriatique), au prix de 50 sols la livre ou 6 fr. le kilogramme.

» C'est à partir de cette année 1786 que les ventes deviennent plus fréquentes, quoique peu importantes encore; celles de l'eau-forte sont les plus considérables. Les inventaires prouvent que la fabrique ne possédait alors qu'une seule chambre de plomb dans laquelle on brûlait le soufre au moyen d'un charriot; c'est dans l'inventaire du 31 décembre 1788 qu'on voit figurer deux chambres de plomb, l'une de la valeur de 15,737 fr. et l'autre en construction.

» A cette époque, M. Chaptal s'était associé M. Martin, qui ne s'occupait que des affaires commerciales. La société était établie sous le nom de Chaptal; mais à partir de l'année 1798, elle fut continuée sous le nom de Bérard, Martin et Ce. La position élevée que M. Chaptal occupait alors à Paris, où il avait fixé son domicile, le détermina sans doute à ne plus faire figurer son nom dans la désignation de la société.

» Il est constaté par les régistres de cette association qu'à son expiration, au 31 décembre 1808, les associés se partagèrent le bénéfice de 307,226 fr.

» Cette augmentation subite et considérable dans la fabrication et

dans les bénéfices tient à la découverte faite par les deux associés chimistes de la substitution de la combustion continue du soufre à celle qui s'opérait au moyen d'un charriot introduit dans la chambre au moment où le soufre qu'il portait venait d'être allumé. Par la nouvelle invention, le soufre mélangé avec la proportion convenable de salpêtre brûlait dans un four en briques placé à côté de la chambre de plomb, et les gaz provenant de cette combustion étaient introduits dans la chambre au moyen d'un appareil inventé par eux, et qui consistait principalement en un tuyau de plomb d'un large diamètre et entouré d'eau pour s'opposer à la fusion. Ainsi, la combustion du soufre versait sans interruption, ni le jour ni la nuit, dans la chambre les gaz qui devaient y produire l'acide sulfurique. C'est cette découverte qui les avait aussi déterminés à augmenter leur fabrication, car nous voyons figurer dans l'inventaire du 31 décembre 1799 quatre chambres de plomb dont la valeur est estimée à 48,000 fr.

« Les succès de la fabrique de Montpellier inspirèrent aux associés le désir d'en construire une pareille à Paris : cette nouvelle fabrique fut, en effet, fondée en 1798, dans le quartier qui est connu sous le nom des Thermes. Elle fut dirigée par une compagnie sous la raison *Chaptal, Coustou et Compe*.

« Chacune de ces deux fabriques donnant de très-beaux bénéfices, les associés se séparèrent amiablement. MM. Chaptal et Coustou devinrent, par suite d'un arrangement conclu le 11 nivôse an VII, propriétaires de la fabrique de Paris, et MM. Bérard et Martin furent seuls propriétaires de celle de Montpellier.

« Quelques années après, MM. Bérard et Martin se séparèrent amiablement, et M. Bérard devint seul propriétaire. »

(Pag. 63.) *Jusqu'au dernier siècle, l'alun....* — Le mémoire de Chaptal sur la composition de l'alun est du 30 juin 1797. Il avait déjà démontré, en 1788, que la saturation par l'argile, proposée par Bergmann, ne conduisait à rien. Pour prouver sans réplique que la potasse ne sert pas à saturer un prétendu excès d'acide, il dit que dans sa fabrique de Montpellier on était arrivé à supprimer l'addition de la potasse, qui est peu économique, et à la remplacer par le sulfate de potasse, résidu de la combustion du mélange de soufre et de salpêtre dans la fabrication de l'acide sulfurique. Ce fut Bérard, son ancien préparateur, devenu son ami et son associé, qui fit cette substitution, et on a vu comment Chaptal en rapporte le mérite à son auteur. Il n'avait pas besoin de se grandir au détriment d'autrui, et, comme Proust (1), il savait rendre justice aux découvertes des autres.

Dans le même temps, Vauquelin, ce maître dans l'analyse, était arrivé de son côté à donner la composition de l'alun. Il paraît qu'il y eut quelque discussion sur la priorité de la découverte. Le 31 août 1797, il y a, dans les *Annales de chimie*, une note non signée pour établir la

(1) Dumas, Philosophie chimique.

priorité de Chaptal. On y prouve que son Mémoire était connu à Montpellier le 8 pluviôse an IV (28 janvier 1796), et qu'au 30 juin 1797 il y avait déjà deux mois et demi que Chaptal avait remis le Mémoire à un de ses amis pour le faire parvenir à Fourcroy.

(Pag. 65.) *La théorie physiologique des fermentations ne fait que de naître.* — A l'époque de Chaptal, la théorie de Stahl sur le phénomène de la fermentation était partout adoptée. Pour tous les savants alors, le ferment ne faisait que communiquer son état de décomposition à la matière fermentescible. Loin de regarder le ferment comme quelque chose de vivant, qui se nourrit et s'accroît ou se multiplie, on le considérait, au contraire, comme une matière morte, en train de se décomposer en se détruisant. Cette théorie, que soutinrent M. Liebig, et même Gerhardt encore, en 1856, commence seulement à être abandonnée. Il est certainement remarquable que Chaptal ne se soit pas laissé arrêter par elle, et qu'il ait tenu compte au contraire d'une matière organique qu'il dut considérer comme vivante, puisqu'il la rapprocha très-justement des byssus qui croissent dans les lieux obscurs et humides, et qui sont de véritables mucédinées. Malgré des travaux qui démontraient avec la dernière évidence que le ferment est un être qui vit et se nourrit, Berzélius continuait de regarder les fermentations comme des phénomènes de catalyse. Aujourd'hui même, un chimiste à qui on attribue l'opinion que la fermentation est un phénomène physiologique, ne considère pourtant ce phénomène que comme corrélatif d'un acte vital, et n'admet pas que la matière fermentescible, que les ferments détruisent, pénètre dans leurs tissus, et que les produits de la fermentation viennent du ferment. Aussi ce chimiste n'a aucun droit à être considéré comme ayant fait faire un pas décisif à cette théorie. Au fond, il n'en est qu'au point où en était Cagnard-Latour. La théorie physiologique, qui considère le ferment comme se nourrissant de la matière fermentescible, comme la consommant, est de M. Dumas. Il ne suffit pas d'avoir répété, après tant d'autres savants, que le ferment est vivant, pour être prétendu l'auteur d'une théorie que l'on n'a pas comprise. Assurément Chaptal, qui a si vite et avec tant d'intelligence compris et adopté les vues de Lavoisier; qui le premier a clairement exposé, d'après Lavoisier, la fermentation alcoolique; qui, après Le Gentil et Poitevin, a observé le dégagement de chaleur qui accompagne cette fermentation, n'aurait certainement pas eu garde de considérer d'un point de vue étroit l'influence d'un être vivant.

(Pag. 73.) *Des atomes.* — Il est très-digne de remarque, que Lavoisier n'a jamais cherché à s'expliquer sur la constitution des dernières particules de la matière (1). Certainement il connaissait les opinions de

(1) Berthollet, dans son Rapport à l'Académie des sciences sur le Traité de Lavoisier, a dit : « Si M. Lavoisier ne parle point des parties constituantes et élémentaires des corps, c'est qu'il regarde comme hypothétique tout ce qu'on a dit des

Démocrite et de Leucippe ou d'Épicure. Il n'en a pas parlé : c'est qu'il n'avait pas besoin de cette hypothèse. La théorie des équivalents, née des expériences de Wenzel et de Richter ; les lois de Gay-Lussac sur les combinaisons des gaz, ont été découvertes sans la notion des atomes. Dalton, après que les proportions chimiques eurent été reconnues, et s'appuyant sur elles, fit revivre les atomes, dont l'existence n'est prouvée par aucun fait : c'est une hypothèse qui, selon moi, ne conduit à rien de sérieux. Quelle est la définition de l'atome ? L'atome est cette dernière parcelle de matière que l'on suppose n'être plus divisible ni sécable. — Après la découverte des lois de Gay-Lussac, on en était venu à admettre que, à égalité de température et de pression, les gaz renferment le même nombre d'atomes à volume égal. « Mais, dit M. Dumas, il faut pourtant s'expliquer : car un volume de chlore et un volume d'hydrogène en font deux d'acide chlorhydrique ; un volume d'azote et un volume d'oxygène en font deux de bioxyde d'azote. Par conséquent, il faut que l'atome du chlore et celui de l'hydrogène puissent se couper en deux, pour donner naissance aux deux atomes d'acide chlorhydrique. Il faut de même que l'atome d'azote et l'atome d'oxygène se coupent en deux pour former les deux atomes de bioxyde d'azote. Une multitude de composés nous forcerait à reconnaître des divisions analogues dans les atomes de leurs éléments. »

« C'est aussi ce que j'ai admis, — c'est encore M. Dumas qui parle, — quand j'ai commencé à écrire sur ces questions, en ayant d'ailleurs bien soin d'expliquer dans quel sens j'entendais alors le mot *atome* ; et je n'oserais citer ici mon opinion sur ces matières, si je n'avais été pris à partie par un chimiste anglais sur ce sujet. »

« Comment, dit-il, M. Dumas nous demande de partager le chlore et l'hydrogène en atomes, c'est-à-dire en petites masses indivisibles et insécables ! Puis quand à grand'peine je me suis représenté de telles masses, il ajoute : Maintenant, voulez-vous faire de l'acide chlorhydrique, alors coupez en deux ces masses insécables !!!

» Puis, quand vous aurez coupé ces atomes, prenez la moitié d'un atome de chlore et la moitié d'un atome d'hydrogène, soudez-les, et vous ferez un atome d'acide chlorhydrique. »

« Si c'est là votre recette, ajoute le chimiste anglais, permettez que je vous réponde par un petit apologue.

» Je trouve dans Lewis l'histoire d'un *démon* qui enlève une jeune dame, et qui, pour gagner ses bonnes grâces, s'engage à exécuter ses trois premiers ordres. « Montrez-moi, lui dit-elle, le plus sincère de tous les amants. » Cela fut fait à l'instant. « Bien, Monsieur, continue-t-elle, mais montrez-m'en un plus sincère maintenant ? » Le démon fut déconcerté.

quatre éléments. Il est probable que nous ne connaissons pas les molécules simples et indivisibles qui composent les corps ; mais il est un terme auquel nous conduisent nos analyses, et ce sont les derniers résultats que nous en obtenons, qui sont pour nous des substances simples, ou si l'on veut des éléments.

« Eh bien que serait-il arrivé si la dame eût été entre les mains de celui qui nous montrer un atome, puis le couper en deux? Celui-là aurait éprouvé aucun embarras, sans doute, à faire paraître l'amant plus sincère, puis un plus sincère encore. »

« M. Griffiths n'a pas compris, continue M. Dumas, que j'avais pris soin de distinguer des atomes relatifs aux forces physiques et des atomes relatifs aux forces chimiques, c'est-à dire des masses insécables pour les premières et d'autres masses insécables pour les secondes. Il est donc possible de couper avec les unes ce qui résiste aux autres. Dans le cas du chlore et de l'hydrogène, la chimie coupait les atomes que la physique ne pouvait pas couper : voilà tout (1). »

Pour M. Dumas, il est évident que l'atome est la masse chimique de matière qui entre en combinaison, la quantité invariable et mathématique de matière qui entre dans un compose défini. C'est, du reste, ce qui ressort de cet autre passage, où nous voyons ce savant illustre, qui a si bien creusé ces graves questions, exposer le fond de sa pensée.

« La base même des vues de Dalton n'a point été démontrée. Quelques personnes ont voulu, il est vrai, présenter les phénomènes chimiques comme offrant à leur tour une démonstration de la réalité des atomes. C'était faire un cercle vicieux, et leur argumentation est demeurée sans autorité.

« Pour expliquer les lois de la chimie quantitative, est-il indispensable au surplus de recourir à la supposition des atomes? A cette question, je répondrai ici sans hésiter : Non, cela n'est pas nécessaire; non, parmi tous les faits de la chimie, il n'en est aucun qui oblige à supposer que la matière soit formée de particules insécables, il n'en est aucun qui donne quelque certitude ou même seulement quelque probabilité touchant l'insécabilité de ces particules (2). »

Ceci ne préjuge en rien la question de la divisibilité indéfinie de la matière, qui reste un mystère; cela signifie seulement que la chimie est une science mathématique où tout s'accomplit avec nombre, poids et mesure, et non pas au hasard, comme l'a si bien montré Proust contre Berthollet.

Que dirons-nous maintenant des chimistes qui admettent qu'un atome en vaut tantôt un, tantôt deux, tantôt cinq, tantôt sept, et qui admettent encore que deux atomes peuvent se souder, se river, se partager ensuite en trois, en six, que sais-je? Voilà ce que j'appelle démontrer par l'absurde la non-existence des atomes.

La science constituée sans finesses est si belle, si simple, si claire, qu'il est vraiment dommage de l'encombrer d'hypothèses qui ne font qu'entraver sa propagation. — La théorie et la méthode de Lavoisier, qui respirent le bon sens et la clarté, sont en péril, il faut s'y cramponner.

(1) Dumas, Philosophie chimique, pp. 263-265.

(2) Dumas, Philosophie chimique, p. 233.

M. Paul Glaize, à qui les spéculations élevées de la métaphysique sont si familières, partage mes convictions. « La vraie conséquence des idées fondamentales de Lavoisier, dit-il, a été de substituer dans l'expérimentation la quantité à la forme ou même encore le poids à l'étendue.... Il est impossible de ne pas remarquer que la notion du *volume* ne joue aucun rôle *essentiel* dans la constitution de la chimie moderne à son origine. C'est uniquement la notion du *poids* que la méthode expérimentale de son fondateur a pour base. — Aussi, en bonne logique, l'affirmation positive de l'atome, qui implique la réalité absolue de l'étendue, n'a-t-elle aucune place *régulière* dans la théorie de Lavoisier. L'atome chimique n'a au fond aucune valeur scientifique. Il est vraiment très-curieux de signaler à cet égard une étonnante harmonie entre les négations de la critique philosophique à partir de Kant jusqu'à M. Vacherot, et les expériences scientifiques plus ou moins récentes qui ont forcé les *atomistes à imaginer des biatomes et des triatomes*, formules essentiellement contradictoires. Les chimistes qui se sont rattachés dans ces derniers temps à la notion du *volume* me paraissent représenter, sans en avoir conscience, une sorte de réaction contre les principes qui ont présidé à la rénovation de la science moderne (1). »

(Pag. 76.) *Notre École.* — Le 18 nivôse (7 janvier 1795), on trouve sur les registres de l'École « le citoyen Chaptal employé à l'agence des poudres et salpêtres à Paris. » La première délibération de l'Ecole réorganisée, à laquelle Chaptal assista, est celle du 21 ventôse an IV (11 mars 1795).

Dans le même registre des délibérations de l'Ecole du 8 germinal an VI (28 mars 1798), on lit : « Le citoyen directeur a lu une lettre du professeur Chaptal, datée de Paris du 28 ventôse (18 mars 1798) dernier, par laquelle il adresse à l'Ecole un exemplaire d'un nouveau projet d'organisation des Ecoles de médecine. »

(Pag. 77.) *En* 1790, *Rapport sur un mémoire relatif aux Œuvres d'Olivier de Serres.* — « Le laboureur... s'instruira par la lecture des bons ouvrages d'Olivier de Serres ; il y puisera des préceptes utiles, il y prendra des procédés avantageux, il y verra avec émotion que c'est aux invitations du bon Henri IV que nous devons la publication de ces ouvrages précieux ; il arrosera de larmes d'attendrissement les pages de cet ouvrage immortel qui lui ont transmis les conversations familières du premier des rois avec le premier des agriculteurs ; et, en éclairant son esprit, le cultivateur formera son cœur à la reconnaissance et à l'amour pour ceux de ses rois qui, à l'exemple du grand Henri et du Restaurateur de la liberté française, l'encourageront, le protégeront, le chériront, et, à ces titres seuls, mériteront son hommage. » (Observations générales sur l'agriculture, considérée dans ses rapports avec

(1) Paul Glaize : La genèse de la chimie. — Essai sur l'origine, le développement et la chute de l'antique doctrine des quatre éléments. (Sous presse.)

la prospérité de la France, suivies de quelques réflexions sur les ouvrages d'Olivier de Serres, par M. J. A. Chaptal). Ce travail a été fait à propos d'un prix dont Broussonnet, de l'Académie royale des sciences de Paris, avait fait les fonds pour l'éloge historique d'Olivier de Serres. Chaptal fut nommé rapporteur du Mémoire couronné, et il dit à ce propos : « Je me suis vu entraîné par mon sujet à des réflexions que le lecteur trouverait peut-être trop longues, si des circonstances du moment et l'importance de la matière ne leur donnaient un tel mérite que la faiblesse de mes moyens ne saurait en diminuer l'intérêt. »

(Pag. 82.) *Il se trouva donc mis à l'épreuve...* — C'est en effet dans le discours préliminaire de ses Mémoires de chimie, imprimé en 1781, que se trouvent des pensées d'une telle maturité. Il connaissait le « Mémoire que l'Assemblée des États-Généraux de la province de Languedoc a délibéré le 31 décembre 1779 de présenter au Roi, etc. » Plusieurs pensées de ce discours sont empruntées à ce document, attribué à Dillon : « Ce sont là, dit Chaptal, les paroles d'un prélat respectable, qui, alliant les vues les plus vastes aux moyens d'exécution les plus simples, a présenté dans ce mémoire le tableau intéressant et rare d'un cœur sensible, d'un esprit clair et d'un génie profond. » C'est de cette œuvre de Dillon que Tocqueville parle dans son appendice de « l'Ancien régime et la Révolution. » Le gouvernement central s'était ému à la vue des grandes dépenses qu'avaient exigées les immenses travaux entrepris dans le Languedoc. Loin de s'en excuser, on annonce que, si le Roi ne s'y oppose pas, les États entreront de plus en plus dans cette voie. Tocqueville a rapporté les fières paroles que voici :

« La doctrine des États en matière de travaux publics a toujours été, que ce n'est pas à la grandeur des travaux publics, mais à leur utilité qu'il faut regarder... » Grâce à ces travaux, les prix des salaires sont soutenus et les pauvres secourus. « Le Roi n'a pas besoin d'établir à ses frais dans le Languedoc des ateliers de charité, comme il l'a fait dans le reste de la France. Nous ne réclamons point cette faveur ; les travaux d'utilité que nous entreprenons nous-mêmes chaque année en tiennent lieu, et donnent à tout le monde un travail productif..... « Le principe fondamental de notre Constitution, c'est que toutes les parties du Languedoc sont entièrement solidaires les unes des autres et doivent toutes successivement s'entr'aider. »

Et non-seulement le règlement des États relatif aux travaux publics dans le Languedoc fut approuvé et admiré ; le conseil du Roi, après avoir autorisé sa mise en vigueur, le fit reproduire à l'imprimerie royale, et ordonna qu'on le transmit comme pièce à consulter à tous les intendants. (Tocqueville, p. 322.)

(Pag. 89.) *Lettre à Mlle. Gervais.*

Amboise, ce 17 septembre 1820.

Mademoiselle, je viens de recevoir à la campagne la lettre et l'ouvrage que vous avez bien voulu m'y adresser. — J'ai à peine eu le

temps de parcourir votre intéressant écrit, mais j'ai pu juger votre procédé, et je vois avec plaisir que vous avez résolu un des problèmes les plus importants de l'œnologie. — Il me paraît mis hors de doute qu'en suivant votre méthode, on obtiendra plusieurs résultats très-avantageux : le premier, de retirer un produit plus abondant; le second, de conserver au vin tout son bouquet; le troisième, d'augmenter la chaleur de la masse fermentante, de la rendre plus constante et de la garantir de l'influence très-variable de l'atmosphère pendant l'automne; la quatrième, de prévenir l'acidité du chapeau de la vendange. Je pourrais ajouter qu'en pratiquant votre procédé, on pourra sans crainte laisser clarifier le vin dans la cuve et y subir la fermentation insensible.

Je me plais à vous rendre ce témoignage, par l'intérêt que je prends aux arts, et surtout à celui de l'œnologie, qui est une des principales sources de la prospérité de notre belle et chère France.

Agréez... Le comte CHAPTAL.

(Pag. 91.) *L'École de Montpellier n'a cessé pendant toute sa vie...* — Dans un discours prononcé à l'ouverture de son cours le 1er brumaire an V, on lit :

« L'anatomiste fait connaître les ressorts à l'aide desquels s'exécutent tous les mouvements...; mais sous sa main tout est froid, tout est inanimé, le souffle de la vitalité échappe à ses recherches. Il doit jeter le scalpel loin de lui, pour n'être plus qu'observateur; et ici commence une étude philosophique dont cette École a donné le premier exemple... Ce ne sont plus les délires d'une imagination mensongère, ni les calculs du mécanicien, ni les analyses des chimistes, qui expliquent à leur gré les diverses facultés morales ou physiques. » (Discours de M. Chaptal, professeur de chimie et président de l'École, du 1er brumaire an V).

(Pag 91.) *Mais il ne mettait pas seulement son influence au service de l'École...*

5 mars 1809.

Le sénateur Chaptal, à M. Piron, secrétaire de l'Ecole de médecine

Je vous prie, jusqu'à nouvel ordre, de tenir à la disposition de M. de Candolle, pour être employée au Jardin, la totalité de ce que vous toucherez pour moi. Je vous prie néanmoins de prendre un reçu de tout ce qui sera versé et de me le faire passer tous les trois mois.

Le sénateur comte CHAPTAL.

29 janvier 1811.

Le Recteur de l'Académie de Montpellier, doyen de la Faculté de médecine, à M. Piron : — Monsieur, voici l'extrait d'une lettre de M. le sénateur Chaptal, du 3 de ce mois, que je crois devoir vous communiquer, parce qu'elle concerne des intérêts dont vous êtes chargé.

« D'après les sommes que l'Université vient d'accorder au Jardin de botanique, je ne vois pas d'obstacle à ce qu'on prenne sur mon traitement 1,200 fr. pour l'anatomie, 500 fr. pour la chimie, et 1,100 fr. pour la Bibliothèque. »

Vous voudrez bien suivre les intentions de M. Chaptal.

DUMAS.

M. le professeur Charles Anglada, dans une Notice sur la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, pour servir à l'histoire de cette Faculté, a fait ressortir la part qu'a prise Chaptal à la prospérité de ce bel établissement. (Voir *Montpellier médical*, T. II, pag. 559.)

(Pag. 92.) *Comme le témoigne l'inscription :*

I. A. CHAPTAL, TUNC SVMMVS
REIPVB. INTERNARVM. ADMINISTER
IMPENSA. PVBLICA. SVAQUE. FIERI JVSSIT
CIↃ IↃ DCCCVI.

(Pag. 99.) Chaptal mourut le mercredi 29 juillet 1832.

Le 3 août suivant parut un article nécrologique de M. Blanqui aîné, directeur de l'École spéciale de commerce. (*Moniteur.*)

Le discours prononcé par M. Charles Dupin, aux funérailles de Chaptal, le 1er août, est inséré au *Moniteur* du 13 août 1832.

Chaptal avait épousé Mlle. Lajard, fille d'un riche négociant de Montpellier.

Liste des ouvrages de Chaptal.

Conspectus physiologicus de fontibus differentiarum inter homines, relative ad scientias. Montpellier, in-4°, 1776.

Mémoires de chimie. In-8°. Montpellier, 1780, contenant : Discours préliminaire.

Mémoire sur l'acide méphitique qui s'exhale du Boulidou.

— sur la décomposition du soufre par l'acide nitreux.

— sur la décomposition des sels neutres, à base d'alcali minéral, par l'alcali fixe végétal.

— sur la décomposition à froid des sels vitrioliques par l'acide nitreux.

Premier Mémoire sur le sel acide saccharin, ou acide du sucre de M. Bergmann.

Second Mémoire sur le sel saccharin.

Mémoire sur un bol jaune propre à donner du brun rouge, supérieur à celui d'Angleterre ou de Hollande.

Mémoire sur le moyen de diminuer la consommation de la soude dans les verreries.

Analyse du sel lixiviel retiré du tabac.

Mémoire sur la partie colorante du bleu de Prusse.

Expériences sur la dissolution de l'or par l'acide nitreux.

Description d'un volcan éteint à Sauveterre, en Gévaudan.

Mémoire sur l'insalubrité de l'air des étangs et les moyens d'en détruire la cause.

Analyse de quelques pierres calcaires.

Tableau analytique du cours de chimie fait à Montpellier. Montp., in-8°, 1783.

Observations générales sur l'histoire naturelle des diocèses d'Alais et d'Uzès. (Recueil des actes de la Soc. roy. des sc. de Montp., 1784.)

Observations sur la cristallisation de l'huile de vitriol. (Mémoires de l'Académie des sciences de Paris. 1784.)

Observations sur la décomposition de l'acide nitreux par le phosphore. (Journ. de phys., T. XXVI, 1785.)

Observations sur l'acide carbonique fourni par la fermentation des

raisins, et sur l'acide acéteux qui résulte de sa combinaison avec l'eau. (Mém. de l'Acad. des sciences de Paris, 1786.)

Observations sur l'acide muriatique oxygéné. (Même recueil, 1787.)

Observations sur quelques avantages des terres ocreuses, avec les moyens de les convertir en brun rouge et d'en former des pouzzolanes propres à remplacer avec économie les étrangères et les nationales. In-4°. Paris.

Mémoires sur les vésicules séminales. (Journ. de phys., T. XXX, 1787.)

Observations sur la manière de former l'alun par la combinaison directe de ses principes constituants. (Mém. de l'Acad. des sciences de Paris, 1788.)

Sur l'influence de l'air et de la lumière dans la végétation des sels. (Journ. de phys., T. XXXV, 1788.)

Observations sur la distillation des vins dans la province de Languedoc. (Recueil des act. de la Soc. royale des sciences de Montpellier, 1788.)

Observations sur les moyens de fabriquer de bonnes poteries à Montpellier, et sur un vernis qu'on peut employer pour les enduire. (Ann. de chimie, T. II, 1786.)

Observations sur quelques phénomènes que présente la combustion du soufre. (*Ibid.*, 1789.)

Observations sur les caves et le fromage de Roquefort. (*Ibid.*, T. IV, 1789.)

Emploi de l'oxygène en inspirations chez les phthisiques. Lettre à Berthollet. (Ann. de chimie, T. IV, 1790.)

Observations générales sur l'agriculture, considérée dans ses rapports avec la prospérité de la France, suivies de quelques réflexions sur les ouvrages d'Olivier de Serres. Montpellier, in 8°, 1790.

Catéchisme à l'usage des bons patriotes. In-12, Montp., 1790.

Éléments de chimie. Montp., 3 vol. in-8°, 1790. Cet ouvrage a eu quatre éditions; les trois dernières sont de Paris, de 1796 à 1803. La première édition porte : par M. J.-A. Chaptal, chevalier de l'ordre du Roi, professeur de chimie à Montpellier, inspecteur honoraire des mines du royaume et membre de plusieurs Académies des sciences, de médecine, d'agriculture, d'inscriptions et belles-lettres. Analysé par Berthollet. (Ann. de chimie, 1790.)

Sur un nouveau procédé pour le raffinage du salpêtre. (Journ. de phys., T. XLV, 1794).

Instruction sur la manière d'extraire le goudron et autres principes résineux du pin. (Journ. des arts et manufactures, T. I, 1795.)

Discours pour l'ouverture des cours de l'Ecole de médecine de Montpellier. In-4°, 1796.

Traité des salpêtres et goudrons. In-8°. Montp., 1796.

Vues générales sur la formation du salpêtre et sur l'établissement des nitrières artificielles. (Ann. de chimie, T. XX, 1797.)

Sur la fabrication de la soude par le sel marin et la litharge, en collaboration avec Bérard. (Ann. de chimie, T. XX, 1797.)

Observations sur le savon de laine et sur ses usages dans les arts. (Mém. de l'Institut, 1re classe, T. I, 1798; Ann. de chimie, T. XXI, 1797.)

Observations sur les sucs de quelques végétaux, et sur les moyens dont le carbone circule dans le végétal et s'y dépose pour servir à la nutrition. (Mém. de l'Institut, T. I, 1798.)

Analyse comparée des quatre principales sortes d'alun connues dans le commerce, et observations sur leur nature et sur leur usage. (Ann. de chimie, T. XXII, 1797.)

Tableau des principaux sels terreux. Paris, 1798.)

Observations sur les deux procédés employés pour la fabrication du verdet, vert-de-gris, etc. (Mém. de l'Institut, 1re classe, T. I, 1798.)

Observations sur la nécessité et les moyens de cultiver la barille ou soude en France. (Ann. de chimie, T. XXVI, 1798.)

Observations chimiques sur l'épiderme. (Ann. de chimie, T. XXV, 1798.)

Analyse des procès-verbaux des Conseils-généraux de département. 2 vol. in-4°. Paris, 1801-1802.

Considérations chimiques sur l'usage des oxydes de fer dans la teinture du coton. (Ann. de chimie, T. XXVI, 1798. (Mém. de l'Institut, T. III, 1801.)

Observations sur la fabrication du vert-de-gris. (Mém. de l'Institut, T. II, 1799; Ann. de chimie, T. XXV, 1798.)

Considérations chimiques sur l'effet des mordants dans la teinture en rouge du coton. (Mém. de l'Institut, T. II, 1799.)

Observations chimiques sur la couleur jaune qu'on extrait des végétaux. (Mém. de l'Institut, T. II, 1799.)

Observations sur la fabrication de l'acétate de cuivre. (*Ibid.* II, 1797.)

Mémoire sur la manière dont on fertilise les montagnes dans les Cévennes. (Mém. de la Soc. d'agr. de la Seine, T. I, 1800.)

Notice sur une nouvelle méthode de blanchir le coton. (Journal de physique, T. LI, 1800.)

Essai sur le perfectionnement des arts chimiques en France. Paris, 1800.

Rapport et projet de loi sur l'instruction publique au Conseil-d'Etat (faisant suite à l'Essai sur le perfectionnement des arts chimiques en France). Paris, 1800.

Vues générales sur l'action des terres dans la végétation. (Mém. de la Soc. centr. d'agr., T. IV, 1801.)

Art de faire, gouverner et perfectionner les vins. Paris, 1801.

Essai sur le blanchiment. In-8°. Paris, 1801.

Observations chimiques sur l'art du dégraisseur. (Mém. de l'Institut, T. VI, 1806.)

Rapport sur un Mémoire de Roard, relatif au décreusage de la soie. (Ann. de chimie, T. LXIV. 1808.)

Rapport sur un Mémoire de Gratien Lepère, sur les pouzzolanes naturelles et artificielles. (Ann. de chimie, T. LXIV, 1806.)

Chimie appliquée aux arts. 4 vol. in-8°. Paris, 1807; analysé par Parmentier. (Ann. de chim., T. LXII, 1807.)

Art de la teinture du coton en rouge. Paris, 1807; analysé par Gay-Lussac. (Ann. de chim., T. LXXII, 1807.)

Principes chimiques sur l'art du teinturier-dégraisseur. Paris, 1808.

Observations sur la distillation des vins. (Mém. de l'Inst., T. IX, 1809.)

Notes sur quelques couleurs trouvées à Pompéïa. (Mém. de l'Inst., T. IX, 1809.)

Compte-rendu à S. M. l'Empereur et Roi, sur la fabrication du sucre de betterave. (Ann. de l'agric. franc., vol. XXVIII, 1811.)

Recherches sur la peinture encaustique des anciens. (Ann. de chim., T. XCIII, 1815.)

Mém. sur le sucre de betterave. (Mém. de l'Acad. des sc., T. I, 1818.)

Quelques réflexions sur l'industrie en général, à l'occasion de l'exposition des produits de l'industrie française en 1819. Paris, 1819.

De l'industrie française. 2 vol. in-8°. Paris, 1819.

Chimie appliquée à l'agriculture. 2 vol. in-8°. (Deux éditions, 1823 et 1829.)

Cette savante biographie de l'illustre chimiste et du grand administrateur a excité au plus haut point l'intérêt de l'assemblée.

La séance a été terminée par la distribution des médailles aux lauréats des différents concours et aux élèves qui se sont dévoués aux soins des cholériques de Toulon.

Thèses remarquables.

Une Commission, formée au sein de la Faculté de médecine, est chargée de signaler au Ministre de l'Instruction publique, parmi les thèses soutenues devant elle, celles qui sont les plus remarquables et qui offrent un mérite absolu très-réel.

Cette Commission, procédant à sa mission pour les thèses de l'année scolaire 1864-1865, a porté le jugement suivant, qui a été confirmé par l'Autorité supérieure.

Elle a classé au premier rang la thèse de M. Lantoin, ayant pour titre : De la forme pectorale de la fièvre typhoïde ; et au second rang celle de M. Fournier, sous ce titre : Des fièvres paludéennes a détermination gastro-intestinale et a forme cholérique observées en Cochinchine.

Son Excellence a consigné ses félicitations à ces deux jeunes docteurs dans deux lettres que le Recteur a été chargé de leur remettre dans la présente solennité.

M. le Ministre l'a, en outre, chargé de féliciter en son nom et par écrit MM. Gingibre et Gosset, dont les thèses ont été classées au troisième et au quatrième rang par la Commission.

Son Excellence ne doute pas que ces premiers succès des quatre jeunes docteurs ne soient du plus favorable augure pour l'avenir.

Lauréats de la Faculté de médecine pour 1865-1866.

1re Année. *Prix :* M. Alexandrowicz (Adolphe), né à Alais (Gard), le 3 décembre 1847.

1re Mention honorable : M. Astay (Firmin), né à Tulette (Drôme), le 24 septembre 1846.

2e — M. Brument (Arcine-Sénateur), né à Quincampoix (Seine-Inférieure), le 7 juillet 1839.

3e — M. Domec (Dominique), né à Ossun-ès-Angles (Hautes-Pyrénées), le 1er septembre 1845.

2e Année. *Prix :* M. Jurkowski (Jules), né à Varsovie (Pologne), le 13 janvier 1843.

3e Année. Pas de prix.

4e Année. *Prix :* M. Serre (Jean-Hubert), né à Béziers, le 7 juin 1844.

Mention honorable : M. Pujo (Joseph-Charles-Marius-Gabriel)*, né à Saint-Pierre (Martinique), le 13 mai 1846.

Lauréats de l'École supérieure de Pharmacie.

1er *Prix :* M. Andrieu (Émile), né à Béziers (Hérault).

2e *Prix :* M. Éberlin (Philippe), né à Gap (Hautes-Alpes).

Mention honorable : M. Martineau (Emmanuel-Édouard), né à Ars (Ile de Ré). — (Charente-Inférieure)

— M. Méhu (Marie-Antoine-Adolphe), né à Villefranche (Rhône).
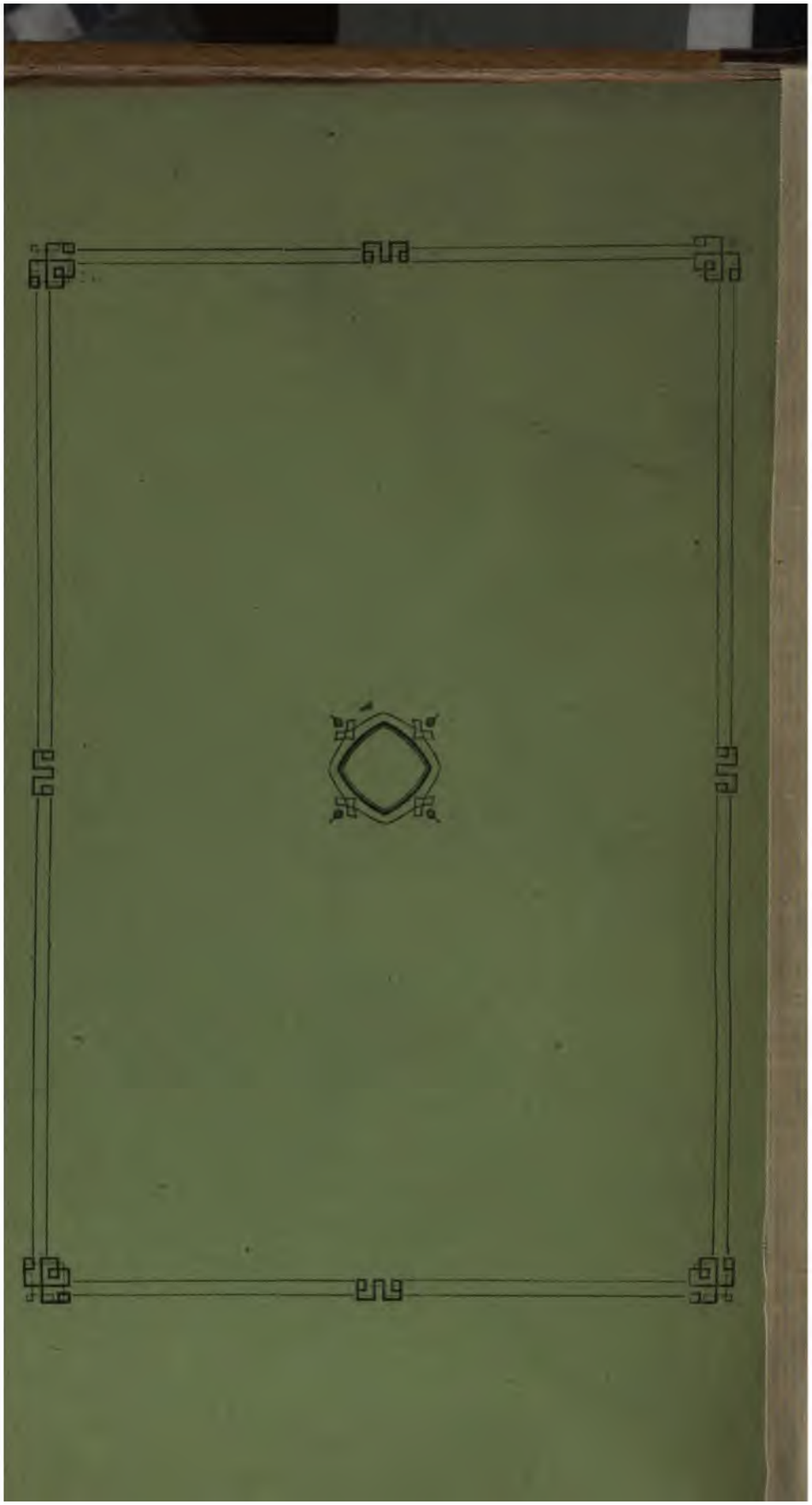
FIN.